# L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

VOLUME 26 — MERCREDI 31 MARS 1948 — QUEBEC


## Revue financière et économique annuelle







## Vue panoramique de Québec-Ouest

Les projets d'expansion de la ville de Québec comportent l'annexion de Québec-Ouest et des pourparlers ont déjà été entamés entre les autorités municipales de ces deux villes en vue de cette annexion. La ville de Québec-Ouest a été incorporée en 1916. Elle compte une population de 6,700 âmes et sa superficie totale est de 1,158 acres. La valeur imposable des propriétés est d'environ deux millions. En vertu des amendements apportés à sa charte, la ville de Québec possède les pouvoirs pour mener à bien cette transaction de nature à favoriser l'expansion industrielle et commerciale de notre ville.

(Photo de "L'Evénement-Journal")

# Québec va de l'avant



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par

**L'hon. J.-PAUL BEAULIEU**

**Ministre de l'Industrie et du Commerce de la province de Québec.**

DEPUIS trois ans, la province de Québec, a connu une activité économique comme il ne s'en ait jamais vu dans le passé.

En effet, depuis 1945, environ 4,000 nouvelles industries manufacturières se sont établies chez nous. Plus de 2,500 sont localisées dans les cités et 1,500 dans les villes et municipalités rurales de la province.

Plusieurs de ces entreprises comptent déjà parmi les plus importantes, tant par la diversité des produits fabriqués que par les emplois rémunérateurs qu'elles offrent à notre main-d'oeuvre. Ces industries constituent un actif précieux pour les municipalités où elles se sont établies et pour la province et le pays tout entier.

En outre des nouvelles industries déjà mentionnées, plusieurs entreprises anciennes ont connu, au cours des dernières années, un développement considérable.

**FORCES HYDRAULIQUES**

Un tel essor ne surprend pas l'homme d'affaires averti qui connaît les richesses de notre province, et particulièrement l'ampleur de nos forces hydrauliques. L'exploitation des nombreuses chutes échelonnées sur les différents cours d'eau qui sillonnent notre territoire procure la force motrice et l'énergie électrique aux usines de pulpe et de papier, facilite le développement des industries électro-chimiques et métallurgiques et contribue, dans une large mesure, à vulgariser l'emploi de l'électricité dans ses multiples applications aux domaines industriel et domestique.

L'installation actuelle de turbines dans la province de Québec représente près de 57 pour cent du total des installations canadiennes.

| | |
|---|---|
| Force motrice utilisable en 24 heures à 80% du débit | 13,064,000 h.p. |
| Turbines installées | 5,848,572 h.p. |
| Capital investi dans l'industrie électrique | $817,443,304.00 |

Dans certains milieux on prédisait que l'après-guerre verrait un surplus d'électricité fort préjudiciable pour l'équilibre économique. Il n'en est rien, puisque des besoins pressants se font sentir partout.

Aussi le gouvernement de la province veut-il intensifier encore l'exploitation des forces hydrauliques. L'honorable Maurice Duplessis, premier-ministre de la Province, annonçait, il y a quelque temps, les développements considérables qui seront apportés au cours des prochaines années aux pouvoirs électriques. Plus d'un million de chevaux-vapeur viendront s'ajouter à ceux que nous possédons déjà et doteront notre province d'un pouvoir comme il s'en voit bien peu dans l'univers entier.

Parmi les plus importantes modifications, mentionnons:

les usines Beauharnois de l'Hydro-Québec, qui augmenteront leur pouvoir de 250,000 H.P.;

les usines de la Shawinigan Water and Power, aux chûtes Shawinigan qui réaliseront dès 1948, une augmentation de 195,000 H.P.;

les usines de la même Compagnie, situées aux rapides la Trenche, sur la rivière Saint-Maurice qui accroîtront leur pouvoir de 350,000 H.P., d'ici deux ou trois ans.

On comprendra que nous mettions l'accent sur la richesse de nos forces hydrauliques lorsque l'on sait le rôle primordial de l'électricité dans l'industrie moderne.

**MATIERES PREMIERES**

Activée par la demande de pays étrangers, l'abondance de la matière première et la force motrice, l'industrie de la pulpe et du papier a repris sa place d'avant-guerre, c'est-à-dire la première. La production de pulpe et de papier de tout le Canada.

La production de l'amiante s'élève au plus haut niveau jamais atteint En 1947, nous avons produit 604,000 tonnes d'une valeur de $31,847,000.00, comparativement à 508,000 tonnes en 1946. On sait que la province de Québec est le seul producteur d'amiante de tout le Canada. La plus grande partie de cette production est exportée aux Etats-Unis.

Il en est d'ailleurs de même pour l'aluminium. Les chiffres les plus récents prouvent que la production de l'aluminium s'est élevée à environ 431,424,000 livres d'une valeur approximative de $64,714,000. Notons encore que c'est grâce à ses immenses ressources électriques que la province de Québec peut produire l'aluminium.

**LA PRODUCTION**

Dans le domaine de la production, les plus récentes statistiques démontrent que l'industrie manufacturière occupe la première place, et qu'elle représente environ 70% de la production générale de la province de Québec.

Le tableau ci-après donnera une idée de la valeur de production du Québec.

| | (70%) |
|---|---|
| Manufactures | $2,531,904,000.00 |
| Agriculture | 272,789,000.00 |
| Forêts | 395,014,000.00 |
| Pêcheries | 11,540,000.00 |
| Chasse | 3,364,000.00 |
| Mines | 225,882,000.00 |
| Usines électriques | 80,404,000.00 |
| Construction | 150,166,000.00 |
| Travail à façon et réparations | 80,147,000.00 |
| Total | $3,751,110,000.00 |
| Moins: doubles inscriptions | $ 442,311,000.00 |
| GRAND TOTAL | $3,308,799,000.00 |

Les conditions économiques qui existent chez nous, les lois justes qui protègent à la fois les droits du capital et du travail, les moyens de transport nombreux et la main-d'oeuvre experte, incitent nombre d'industriels, tant canadiens qu'étrangers, à investir des capitaux dans notre province et à y établir un grand nombre d'industries diverses.

**J.-PAUL BEAULIEU, C.A.,**
**Ministre de l'Industrie et du Commerce.**

atteindra $360,000,000.00 en 1947, ce qui représente 52% de la production

# *Notre revue financière*

*Grâce à de distingués collaborateurs et à de fidèles annonceurs, "L'Evénement-Journal" est heureux de présenter sa 26ème Revue financière et économique annuelle. Nos lecteurs y trouveront d'intéressants articles traitant de l'expansion industrielle et commerciale de notre province, de nos ressources hydrauliques, des projets d'expansion de notre ville, du travail accompli par les manufacturiers canadiens, des industries du lait, de la chaussure, du cuir, de la brique, de la fabrication de pièces d'outillage de transport, de l'assurance-vie, de notre commerce d'importation, des lois du logement, du Jeune Commerce, etc. On y trouvera également d'importants rapports et statistiques sur nos exportations et importations, notre production manufacturière, minière, forestière et agricole. Nous tenons à remercier tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la publication de cette revue.*

*Ls-Antoine TURGEON.*





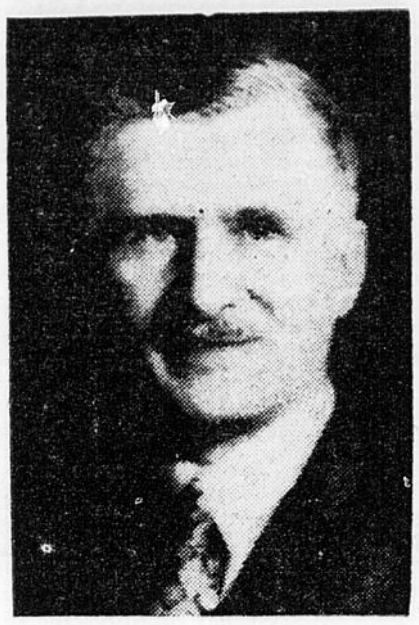
● Tout le monde aime 7-Up, le pétillant breuvage de famille qui "ravigote", qui réjouit le palais, qui dissipe les soucis de chaque jour. Avec le jovial 7-Up, la vie est belle ... c'est un breuvage de famille sans égal pour toute occasion.

*chez votre épicier ou restaurateur*

**CLAIRE FONTAINE (LIMITÉE)**

*88 Côte d'Abraham* — *H. Toussaint, dir.-gérant*

# Plan d'ensemble de Québec



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par

**Son Honneur le maire LUCIEN BORNE**
**Premier magistrat de la ville de Québec**

LA Revue Financière de "L'Evénement-Journal" offre toujours à ceux qui sont chargés de l'administration des affaires publiques une heureuse occasion d'exposer publiquement les problèmes qui les concernent et les moyens de les résoudre dans le meilleur intérêt de la population.

La Ville de Québec, comme toutes les autres municipalités, a ses problèmes ; elle en a probablement même plus que les autres, car son site accidenté et ses rues étroites et souvent tortueuses font surgir à tout instant des difficultés qui ne se rencontrent pas ailleurs. A ces conditions naturelles particulières viennent s'ajouter aujourd'hui un développement territorial et une expansion industrielle exceptionnellement rapides, dont les avantages et les bénéfices ne tarderont pas à se faire sentir, mais qui font naitre des besoins nouveaux auxquels il est important de pourvoir sans plus de délai.

**PROBLEMES URGENTS**

De tous les problèmes, l'un des plus urgents à mon sens est bien celui de l'aménagement de la ville de façon à ne pas perdre le fruit des progrès sensibles qu'elle a réalisés au cours de ces dernières années. C'est pourquoi depuis quelques mois nous nous sommes appliqués à préparer un plan d'ensemble incluant les améliorations publiques les plus pressantes pour répondre efficacement à l'accroissement de la population, à l'expansion économique et à l'augmentation sensible de la circulation qui en résultent dans presque toutes les sections de la ville. Ce programme de développement rationnel constitue nécessairement une entreprise de longue haleine, dont l'exécution serait répartie sur une période de dix ans et comporterait un déboursé à compte capital de dix millions à raison de un million par année.

Dans la discussion des besoins nouveaux auxquels la ville doit faire face, que de fois n'avons-nous pas déploré l'absence d'un tel plan-maitre, d'un exposé clair, précis, bien ordonné, de l'ensemble des dispositions à prendre dans un cycle déterminé d'années pour doter les diverses sections de la ville des facilités nécessitées non seulement par leur développement actuel mais aussi par celui que des administrateurs prévoyants doivent envisager pour l'avenir. Eh bien, ce plan général réclamé et nécessaire, nous le possédons aujourd'hui; nous savons où nous allons dans l'élaboration des améliorations projetées pour favoriser le plein essor économique de Québec.

**DEBOURSES PREVUS**

Ces prévisions dont nous avons dressé la liste en indiquant les déboursés que chacune entrainera, elles se divisent en diverses catégories; il y a les travaux d'aménagement proprement dits qui intéressent toute la ville puisqu'ils bénéficieront à l'ensemble de la population, puis les améliorations locales mais de nature à servir également l'intérêt général, comme le prolongement, l'ouverture, l'élargissement des grandes artères pour faciliter l'écoulement de la circulation, ensuite d'autres améliorations d'un caractère plus restreint tout en profitant aussi à la masse de la population, et enfin les terrains de jeux, dont chacun se plait à reconnaitre la nécessité pour la protection de l'enfance et qui, par conséquent, doivent être développés dans la mesure de l'accroissement de la population et des réclamations légitimes des nouvelles paroisses qui n'en ont pas encore les avantages.

**TRAVAUX D'AMENAGEMENT**

Je ne m'attarderai pas à énumérer au long toutes ces entreprises. On me permettra cependant de signaler parmi les principaux travaux d'aménagement: le nouveau boulevard St-Cyrille : le prolongement du Boulevard Charest,—dont partie est déjà exécutée—jusqu'à l'avenue St-Sacrement; la construction de côtes nouvelles pour relier la côte Aqueduc, la côte du Boulevard Langelier et l'avenue Cartier; le nouveau boulevard le long de la voie du Québec-Montmorency & Charlevoix; l'élargissement de la rue St-Vallier, à la rue Marie de l'Incarnation; du chemin Ste-Foy, à la rue de l'Alverne et vis-à-vis la propriété du Couvent de Bellevue; de la rue Dorchester, entre les rues Fleurie et Gignac; de la Côte Ste-Geneviève entre la rue St-Jean et la côte d'Abraham; de l'avenue Madeleine de Verchères; ouverture d'une rue reliant le pont Victoria au parc de l'Exposition; profil nouveau des chaussées des rues où l'autobus a remplacé le tramway; l'agrandissement et l'amélioration de l'Atelier municipal; la construction d'un nouveau réservoir de 10 millions de gallons d'eau, d'une usine de filtration, le nettoyage des conduites de 40 et 30 pouces et leur raccordement, le nettoyage de nombreuses conduites de distribution, afin d'améliorer et d'augmenter l'approvisionnement de l'eau et d'assurer ainsi un meilleur service à la population.

Le programme comprend en outre le prolongement et l'ouverture d'une foule de rues de moindre importance dans les divers quartiers de la ville, en particulier dans ceux où s'effectue le plus grand développement: Limoilou et Montcalm.

**AMELIORATIONS D'ENVERGURE**

Enfin, nous avons aussi prévu plusieurs améliorations d'envergure qui ne pourraient être exécutées qu'avec le concours et l'aide financière des gouvernements d'Ottawa et de Québec; elles comprennent la construction des égouts longeant la route Bell et de ceux de Charlesbourg; la réfection des quais à la rue Dorchester; la réfection de la terrasse Dufferin et de la promenade de la citadelle; la complétion des égouts collecteurs de la rive nord de la rivière St-Charles; la canalisation souterraine des rivières Lairet et St-Michel; la suppression des principales traverses à niveau. Ces travaux à contribution tripartite représenteraient un déboursé global de $19,119,550.00.

Comme on le voit, le plan général de la ville de Québec fait preuve de prévoyance, et toutes les parties de la ville sont appelées à en bénéficier dans la mesure de leur développement présent et futur. Il ne reste qu'à mettre à exécution, suivant l'ordre établi, ces diverses améliorations, et avec la collaboration de la population, nous nous efforcerons de mener cette entreprise à bonne fin.

## Magasins à rayons

La valeur en dollars des ventes des magasins à rayons accuse une augmentation de 17 p. 100 en janvier 1948 sur janvier 1947. Les ventes baissent d'environ la moitié comparativement à celles de décembre, ce qui est normal pour la saison. L'indice non ajusté des ventes, fondé sur 100 en 1935-1939 atteint 192.3 en janvier contre 165.1 un an auparavant.

Les augmentations varient beaucoup entre les différentes régions du pays ; ces variations sont plus prononcées qu'elles ne l'ont été au cours des derniers mois. L'augmentation de 28 pour cent enregistrée en Colombie Britannique dépasse de beaucoup celles des autres régions. Dans l'Ontario et les provinces des Prairies, l'augmentation est à peu près égale à la moyenne de tout le Canada, cependant que les Provinces maritimes et le Québec acusent des augmentations relativement modérées.

## Récolte de fruits

Au Canada, la valeur estimative de la récolte de fruits s'élève à $45,603,000 en 1947, soit un déclin de 10 pour cent par rapport au total de $50,388,000 en 1946. Malgré l'augmentation des prix sur 1946 dans la plupart des cas, les récoltes plus faibles de pommes, de pruneaux, de pêches et de cerises ont causé une diminution de la valeur totale de la production.

## Stocks de blé

Les stocks de blé canadien en entrepôt ou en transit dans l'Amérique du Nord à minuit le 11 mars s'élèvent à 97,810,700 boisseau contre 102,099,900 le 4 mars et 115,573,100 à la même l'an dernier, d'après le Bureau fédéral de la Statistique. Les stocks visibles comprennent 94,427,600 boisseaux en positions canadiennes et 3,383,100 boisseaux en positions américaines.


*Pour la livraison de*

L'HUILE COMBUSTIBLE

*CAMIONS DE LIVRAISON*

*munis de compteurs vérifiés qui*

MESURENT AUTOMATIQUEMENT L'HUILE LIVREE ET IMPRIMENT VOTRE FACTURE

*Par suite de la rareté de l'huile, nous avons dû nous contenter de servir nos anciens clients. Cependant, nous tenons à informer tous les nouveaux clients que nous n'avons pu satisfaire, que nous le ferons avec plaisir dès que nos sources d'approvisionnement fonctionneront de façon normale, afin de les faire bénéficier d'un service courtois et rapide, et d'un équipement de tout premier ordre.*

HUILE "BUNKER" HUILE A FOURNAISE HUILE A POELES

*Commandez votre provision de charbon de bonne heure, afin de nous permettre de vous mieux servir.*




MADDEN & FILS COMPAGNIE (LIMITÉE)

CHARBONS : ANTHRACITE ET BITUMINEUX ET HUILE A CHAUFFAGE

J.-G.-AIME COUTURE, gérant.

*244 boulevard Charest* *Téléphone : 4-3578*

# L'industrie minière de Québec



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par
**L'hon. JONATHAN ROBINSON**
**Ministre des Mines**

La pénurie de la main-d'oeuvre et la hausse des prix ont été les principaux problèmes auxquels l'industrie minière de Québec a dû faire face en 1947. La valeur de la production des mines métallurgiques, qui, pendant nombre d'années, a dépassé celle de toutes les autres productions minérales, a décliné graduellement depuis l'année-record de 1942. D'autre part, la production des minéraux non métalliques, y compris les minéraux industriels et les matériaux de construction, a ateint des proportions jamais obtenues jusqu'ici, en tonnage et en valeur.

**MINES METALLIQUES**

C'est dans la région de l'Ouest de Québec, où sont situées la plupart des mines métalliques, que la pénurie de la main-d'oeuvre s'est fait le plus sentir. Les mines d'or ont souffert plus cruellement que les autres, car elles eurent à lutter contre la réduction du prix du métal, depuis la perte, en juillet 1946, de la prime de dix pour cent, par suite de la fixation de la valeur du dollar canadien au pair de celle du dollar des Etats-Unis.

**PRODUCTION D'AMIANTE**

L'activité dans l'industrie de la construction s'est réflétée dans une demande accrue des minéraux non-métalliques. Des estimations préliminaires indiquent que la production d'amiante des mines des Cantons de l'Est de Québec s'élèvera à plus de 650,000 tonnes pour l'année faisant l'objet de la présente étude, et qu'elle excédera le tonnage de la production de l'année-record de 1946, et cela d'environ dix-huit pour cent. Une grande partie des roches amiantifères proviennent de mines à ciel ouvert, mais cette méthode fait graduellement place aux systèmes d'exploitation souterraine, à mesure que l'on atteint de plus grandes profondeurs. Depuis plusieurs années, toute la production de la mine King, d'Asbestos Corporation, et de la mine de la compagnie Johnson, à Thetford, provenait des chantiers souterrains et l'on a grandement avancé les plans en vue de la conversion de l'exploitation à ciel ouvert en exploitation souterraine à la mine Canadian Johns-Manville, à Asbestos, où l'on a poussé un puits principal d'exploitation jusqu'à une profondeur de 1,000 pieds. Des travaux latéraux sont en voie d'établissement en vue de l'exploitation de la mine par effondrement continu. Des progrès en ce sens sont également réalisés à la mine Bell, à Thetford-Mines.

**PRODUCTION REGULIERE**

Bien que l'on ait, dans une certaine mesure, réduit les travaux de mise en valeur, la production se poursuit régulièrement aux mines de cuivre de Noranda, de Waite-Amulet et de Normetal. A Noranda, on établit actuellement un atelier préliminaire de traitement pour l'extraction du soufre et du fer des minerais à haute teneur de sulfure. Les travaux souterrains et les sondages au diamant exécutés à la mine East Sullivan ont révélé la présence d'un important gisement de minerai cuivre-zinc et l'on a commandé pour cette mine un atelier de traitement d'une capacité initiale de 2,000 tonnes par jour. A la mine Quémont, où les sondages au diamant ont révélé la présence d'un gisement de minerai de cuivre d'un tonnage important, on a entrepris un programme très étendu de mise en valeur par les méthodes souterraines.

**PRIX ELEVES DU PLOMB**

Avec les prix plus élevés du plomb et du zinc, la production de ces métaux montre une tendance ascendante. La mine New-Calumet, à l'île Calumet, a connu une année prospère et le programme de mise en valeur a permis d'augmenter considérablement les réserves de minerai. Au cours des mois d'été, on a terminé, à la Golden Manitou, l'installation d'un nouveau chevalement en acier et d'un nouveau treuil permettant de poursuivre l'exploitation jusqu'à une profondeur de 3,000 pieds. Avec un retour à des conditions plus normales, on peut espérer pour cette mine une production grandement accrue. On met la dernière main à l'établissement d'un atelier de traitement d'une capacité de 50 tonnes sur les terrains de Candego Mines, sis dans les cantons de Boisbuisson et de Christie, dans le comté de Gaspé-Nord, où l'on a exploré, par des travaux en surface et des sondages au diamant, un gisement de minerai de plomb-zinc-argent qui semble plein de promesses. On a obtenu des résultats très encourageants dans les travaux souterrains exécutés sur la propriété de MacDonald Mines, canton de Dufresnoy, et l'on projette d'élever un concentrateur de 1,500 tonnes et de préparer le terrain minier en vue d'une exploitation à ciel ouvert. La vieille mine Wright, sur le bord du lac Témiscamingue, qui était en production à la fin du siècle dernier, a été acquise par la Villa Lead Mining Company, et de récents sondages au diamant ont révélé la présence d'une quantité considérable de minerai de haute teneur. La mine Wright est sur le site de l'une des plus anciennes découvertes au Canada, le gisement du minerai ayant été noté il y a plus de deux cent cinquante ans par des explorateurs français.

A la mine Beattie, qui fut partiellement envahie par la glaise lorsque des piliers de surface s'écroulèrent il y a quelques années, la production a été continue depuis le début de 1947. L'atelier traite maintenant près de 1,000 tonnes de minerai par jour, la moitié du minerai traité provenant des chantiers "A" et le reste, de la mine voisine de Dorchester. Au terrain Duquesne, canton de Destor, on a obtenu des teneurs d'or intéressantes dans les chantiers d'exploration souterrains et l'on envisage d'établir un atelier de traitement.

**ATELIERS DE TRAITEMENT**

En 1947, les mines de New-Marlon et de Louvicourt Gold Fields Mines ont été mises en état de produire. Parmi les exploitants de mine d'or en production et qui se proposent d'augmenter la capacité de leurs ateliers de traitement, on compte la Senator-Rouyn, Malartic Gold Fields et Canadian Malartic. Dans un certain nombre de terrains miniers où les travaux souterrains ont obtenu des résultats encourageants, on attend que les conditions générales s'améliorent avant de songer à dresser des plans plus précis de production.

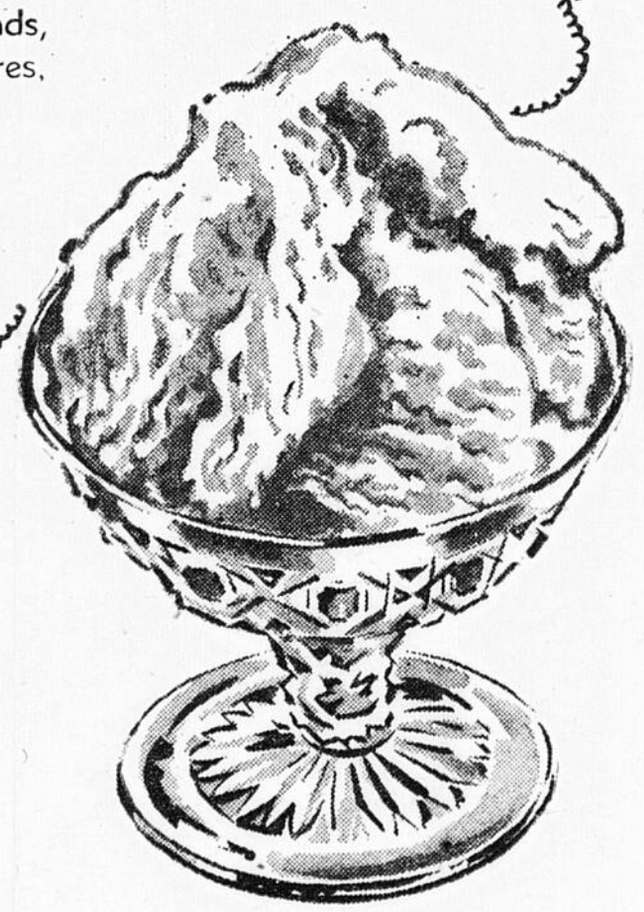
**NOUVEAU QUEBEC**

Le travail d'exploration a été réduit, dans une certaine mesure, au cours de l'année faisant l'objet de ce rapport, mais l'activité a été considérable dans le district sis au nord des voies du Canadien National (Transcontinental Railway), et plus spécialement dans les régions du lac Bachelor et du lac Mistassini. La grand'route, maintenant en construction entre St-Félicien et Chibougamau, a été nivelée et gravelée sur une longueur de plus de cent milles, et il reste à terminer une cinquantaine de milles pour donner accès, par la route, à cette région minière. Plus à l'est, dans les vastes territoires du Nouveau Québec, des travaux en surface et des sondages au diamant pratiqués pendant les courts étés des dernières années, sur les terrains miniers de Hollinger North-Shore, ont révélé la présence d'énormes quantités de minerai de fer, qui est considéré comme l'un des gisements les plus riches et les plus purs du monde. Plusieurs autres organisations détiennent des permis de mise en valeur pour les terrains miniers de ce district.

A vingt-cinq milles au nord de Havre St-Pierre, Kennco Explorations Limited a entrepris avec succès la mise en valeur d'importants gisements de titane et de fer et les plans à l'étude comportent la construction d'une voie ferrée de trente milles conduisant au terrain minier.


Pourquoi ?...

Messieurs les restaurateurs et marchands,
ne pas choisir, comme des milliers d'autres,
comme vous, l'ont déjà fait :



la
crême glacée
"Laval"

*Vous AUGMENTEZ ainsi*
*vos ventes... et le nombre de*
*vos clients satisfaits.*

Tous les détails vous seront fournis sans obligations
de votre part. Ecrivez à la

LAITERIE Laval ENREGISTREE

*875, 4ème Avenue* *Limoilou* *Québec*

Un représentant ira vous voir. Notre personel renseigné,
expérimenté et courtois est anxieux de vous servir.

"LES PLUS GRANDS FABRICANTS DE CREME GLACEE A QUEBEC"

# La chaussure: une bonne valeur



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par

**M. L.-PAUL DUCHAINE**

**Président de l'Association des Manufacturiers de Chaussures du Canada**

SI l'on fait la revue des événements qui se sont produits au cours de la dernière année dans l'industrie de la chaussure, il est évident que le plus significatif de ces événements a été la disparition du plafonnement des prix sur les peaux. Tout au cours de 1947, il n'y avait pas suffisamment de peaux pour répondre à la demande mondiale. En conséquence les prix montèrent considérablement sur le marché international des peaux et l'abandon des règlementations du Gouvernement eut pour effet de faire monter les prix canadiens au niveau des prix de l'étranger. Ce fut là une situation que l'industrie de la chaussure s'était efforcée de son mieux à prévenir. En fait, la préoccupation principale du manufacturier de chaussures canadien au cours de 1947 a été surtout de se procurer une quantité suffisante de peaux à des prix raisonnables afin de pouvoir garder le prix des chaussures à son plus bas niveau pour le bénéfice du consommateur canadien.

**BATAILLE DES PRIX**

Résumons sommairement la bataille qui s'est livrée sur cette question des prix. L'on amorça le problème le 20 janvier 1947 lorsqu'on permit certaines augmentations sur les prix des chaussures, soit 11% sur les chaussures d'hommes et 9% sur les chaussures de femmes et d'enfants. Les prix des peaux et du cuir demeuraient contrôlés. La situation de ces derniers produits pouvait se décrire ainsi à ce moment. Tout au cours de la guerre, le Canada avait pu se procurer, par l'importation, des peaux de mouton, de chevreau ou de veau léger en les obtenant du comité international qui constituait, en fait, un syndicat mondial pour la distribution des peaux. Quand ce syndicat termina ses activités en juin 1946, les prix des peaux importées augmentèrent substantiellement, dans certains cas jusqu'à 150%.

Dans ces conditions, le tanneur canadien, sujet au plafonnement des prix de vente, ne pouvait se permettre d'importer des peaux achetées sur le marché international, et pour remédier à la situation, la Commission des Prix et du Commerce en Temps de Guerre appliqua un subside de $100,000.00 par mois à l'achat d'une quantité limitée de peaux importées.

**PENURIE DE PEAUX**

En dépit de cette aide cependant, les tanneurs et manufacturiers canadiens purent constater qu'ils ne pouvaient pas compter sur une quantité suffisante de peaux indigènes par suite d'une diminution de l'abattage au Canada. Pour faire face à cette seconde situation d'urgence, le Gouvernement annonça le 1er mai 1947, qu'on achèterait 70,000 peaux au cours des mois de mai et juin, provenant surtout des Etats-Unis. Le Gouvernement acheta ces peaux aux prix américains, lesquels après la levée des contrôles sur les prix aux Etats-Unis avaient monté bien au-delà des niveaux canadiens, et il distribua ces peaux aux tanneurs canadiens à un prix légèrement supérieur à celui en vigueur sur le marché domestique. On donna instructions aux tanneurs de percevoir 2% des manufacturiers de chaussures sur les livraisons du cuir fini. Cette perception de 2% des manufacturiers de chaussures était remise à la Corporation de la Stabilisation des Prix et servait à couvrir une partie des déboursés du gouvernement.

Néanmoins, les quantités disponibles de veau canadien étaient inférieures de 25% à la demande et il en résultait un grave problème pour l'industrie canadienne de la chaussure. Aussi au cours de juillet, une délégation se rendait-elle chez Kenneth Taylor de la C.P.C.T.G., délégation composée de tanneurs, de manufacturiers de chaussures et de détaillants de la chaussure, et cette délégation insista pour que les contrôles sur les prix des cuirs soient maintenus au moins jusqu'au printemps de 1948. L'on fit valoir qu'il était très probable qu'il se produise vers cette époque un certain fléchissement sur le marché mondial des peaux, ce qui permettrait une transition plus facile de la situation des prix contrôlés à celle des prix libres. Il semblait possible également que l'Argentine, qui était censée détenir alors quelques trois millions de peaux pour l'exportation se déciderait à les expédier graduellement, ce qui amènerait un soulagement additionnel sur le prix des peaux.

**PRIX MONDIAUX**

Toutefois la demande de l'industrie de la chaussure ne fut pas écoutée et le 15 septembre en même temps qu'une longue liste d'autres produits, les peaux furent libérées du contrôle des prix. A ce moment le tanneur canadien payait environ $0.18 la livre pour ses peaux, comparativement à un prix mondial d'environ $0.29 la livre.

Comme l'avait prévu l'industrie de la chaussure, le prix des peaux monta immédiatement au niveau des prix mondiaux. Par exemple, le veau subit une hausse de 100%, le cuir à semelles de 35% et les cuirs importés, de 35 à 40%. Comme le prix du cuir représente environ 40 à 50% du prix coûtant de la chaussure, il était inévitable que ces hausses se reflètent dans une augmentation du prix de la chaussure au détail. L'augmentation a varié nécessairement suivant les catégories de cuir employées, mais vu la réaction du public devant toute hausse de prix, avec le coût de la vie si élevé, les manufacturiers se sont efforcés encore une fois de maintenir ces augmentations à leur minimum; dans la plupart des cas ils ne demandèrent qu'une fraction du montant nécessaire, soit parce qu'on préférait recourir à une hausse graduelle plutôt qu'immédiate, soit aussi pour quelques-uns, parce qu'on anticipait qu'un réajustement subséquent pourrait venir corriger la situation et rendre possible la continuation de ces prix mitigés.

S'il leur est impossible de contrôler les prix mondiaux du cuir, les manufacturiers de chaussures cependant peuvent contrôler la qualité de leurs produits ; s'efforçant par conséquent de faire face à la situation de façon aussi constructive que possible, ils se sont appliqués davantage depuis à donner plus d'attention encore au fini et à la fabrication, afin de pouvoir donner au consommateur la meilleure valeur possible pour son argent.

**NOUVEAUX MODELES**

Dans le champ des chaussures de dames, les dessinateurs n'ont pas été lents à prendre avantage de la liberté qu'on leur a maintenant donnée de faire de nouveaux modèles et ils ont réussi à produire durant les dernières saisons des modèles d'une richesse de style et d'une variété de coloris dont on ne pouvait avoir l'idée avant la guerre. La Canadienne peut choisir dans une infinité de modèles, dans toutes les formes, et les restrictions imposées sur les importations de chaussures provenant des Etats-Unis, n'empêcheront pas la Canadienne élégante de continuer à faire le pied le mieux chaussé du monde.

Quant à la chaussure masculine, l'on s'est rendu compte au cours des années de "l'effort total" de l'importance pour la santé et le bien-être général d'être chaussé confortablement. En sortant de l'armée, nos jeunes Canadiens ont ajouté à ce goût du confort, celui de l'apparence virile mais recherchée et les créateurs de chaussures d'homme n'ont pas manqué de satisfaire ces exigences.

**PALIER DE PERFECTION**

A la fin de l'année 1947, et la chose devient plus évidente de jour en jour, nous découvrons que la chaussure canadienne a atteint un palier de perfection qu'on ne pouvait prévoir il y a dix ans à peine, grâce sans doute en partie aux techniques nouvelles auxquelles la production rapide du temps de guerre a permis un développement intensif, mais grâce aussi aux habitudes nouvelles de vie qui donnent tant d'importance aujourd'hui à la nécessité pour tous, homme et femmes, de posséder une garde-robe bien garnie de chaussures élégantes et confortables, nécessité que les manufacturiers sont heureux de cultiver en mettant à la disposition du public un produit auquel ils incorporent constamment une solidité et des raffinements accrus.

(Suite à la page 7, 4e col.)

## Stocks de sucre

Les stocks de sucre brut gardés par les raffineries tombent à 91,911,000 livres le 21 février, en comparaison de 110,894,000 livres l'an dernier, d'après les chiffres publiées par le Bureau fédéral de la Statistique. Les stocks de sucre raffiné diminuent aussi à 150,835,000 livres, contre 193,071,000.



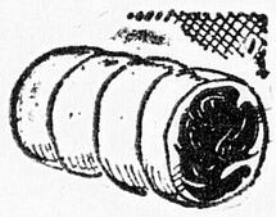

**C.-A. GOULET**

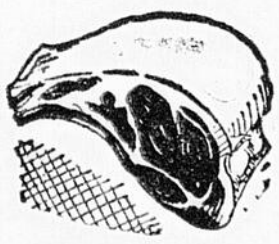
**Copropriétaire de la maison Carrier et Goulet Enr., qui dirige la finance de l'entreprise.**



**MAURICE CARRIER**

**Copropriétaire de la maison Carrier et Goulet Enr., directeur du service des achats.**









Qualité,
propreté
et bas prix

*ont fait la réputation de la maison Carrier & Goulet Enr. depuis douze ans . . .*

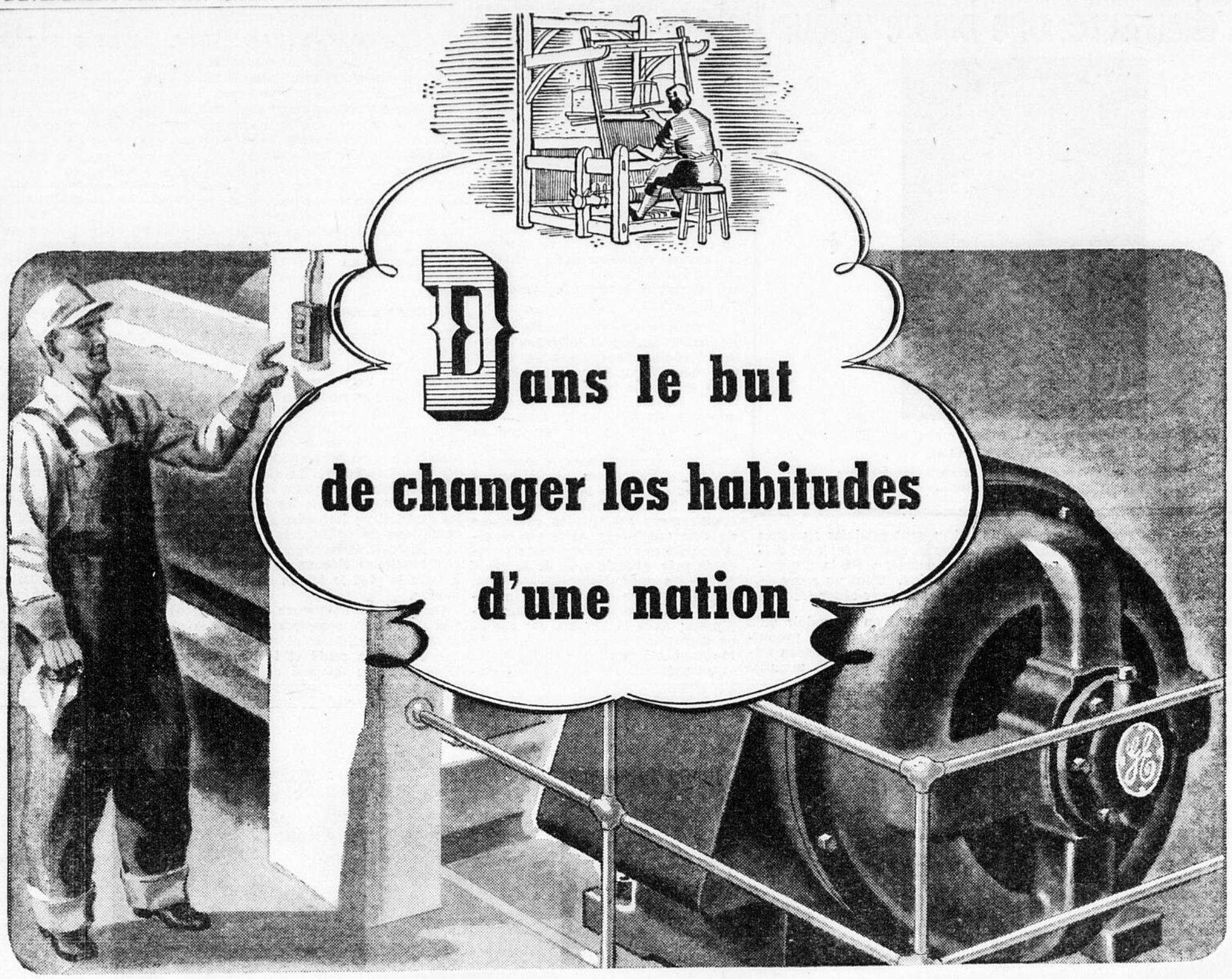
Nous invitons nos clients ainsi que toute la population à visiter notre magasin où l'occasion leur sera fournie de constater par eux-mêmes les méthodes modernes en usage. Machinerie, réfrigération, entreposage, charcuterie et boucherie sont installés selon les exigences des principes d'hygiène les plus strictes. Le client est donc toujours assuré de trouver chez nous de la viande fraîche, propre et de qualité.

Nous profitons également de l'occasion pour remercier tous ceux et toutes celles qui n'ont cessé de nous prodiguer leur précieux encouragement au cours de ces douze années de commerce.

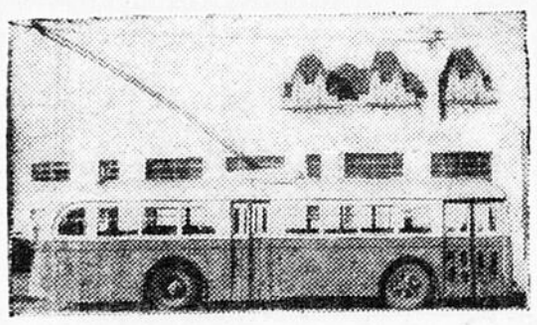
118-120
RUE DU PONT

Carrier & Goulet

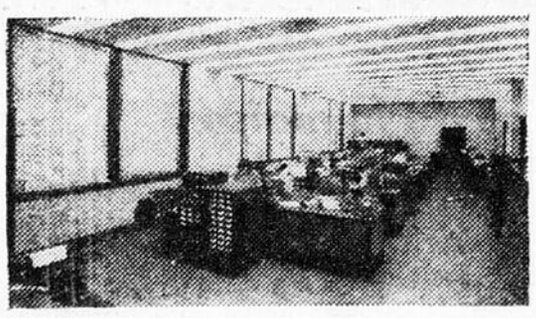
TELEPHONE:
2-5291




# PRODUITS
# GENERAL ELECTRIC



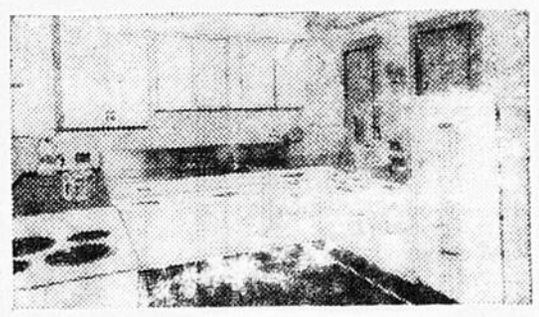
L'objectif de C. G. E. aujourd'hui est de répandre de plus en plus les bienfaits de l'électricité pour que plus en plus de gens en bénéficient . . . de continuer la tâche immense de changer pour le mieux les habitudes d'une nation.



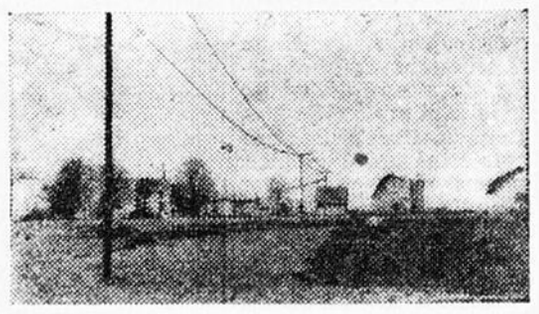
La haute efficacité de l'éclairage électrique est représentée par cette installation fluorescente moderne G-E.

L'électricité, réalisé grâce à d'inépuisables ressources hydrauliques, a contribué durant les 50 dernières années à l'amélioration de nombreuses phases dans la vie du peuple canadien. Ce que nos ancêtres ont accompli à prix d'efforts et de dur labeur, nous l'accomplissons par la simple poussée d'un commutateur. L'énergie électrique, répartie dans les usines et les bureaux, dans les mines et les forêts, sur les fermes et dans les foyers, simplifie notre tâche et la rend plus plaisante.

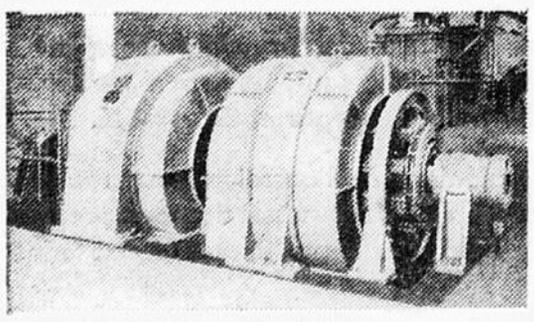
Les générateurs convertissant la force motrice des chutes et des rivières en électricité . . . les transformateurs fournissant cette puissance peu coûteuse aux fils et câbles . . . les ampoules, les appareils, les équipements de la ferme, les moteurs industriels mettant cette énergie à notre disposition... tous ces produits sont fabriqués par Canadian General Electric.



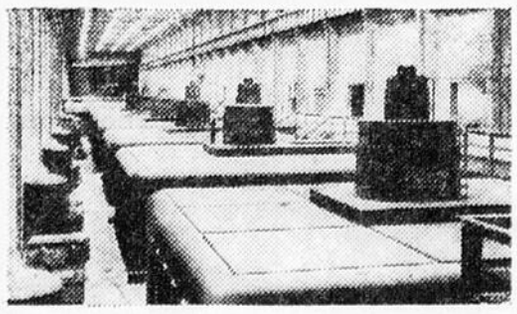
L'électricité aide les canadiens à vivre plus agréablement. Voici une cuisine moderne G-E qui épargne temps et travail.



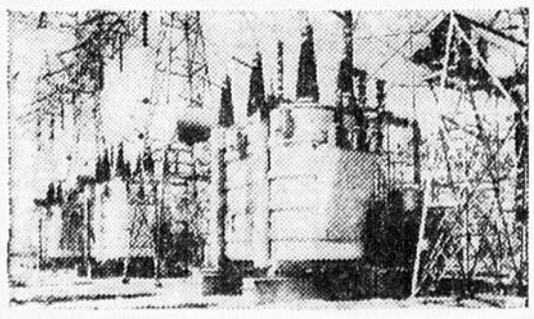
Chaque année on électrifie plus de fermes . . . plus de fermiers bénéficient des appareils et des équipements G-E.



Groupe moteur-générateur sûr G-E fournissant du courant direct pour équipement industriel.



Générateurs G-E convertissant la force motrice des rivières canadiennes en électricité que l'on se procure à bas prix.



Transformateurs fabriqués par C. G. E. — maintiennent le flot d'électricité requis à travers le Canada.

CANADIAN GENERAL ELECTRIC CO. LIMITED

MONTREAL, P. QUEBEC

## Les manufacturiers canadiens

(Suite de la page 15)

importations, laquelle touche actuellement tous les pays.

**DES REGLEMENTS**

Une liste de matériaux essentiels et d'articles manufacturés sera sous le contrôle des règlements de l'importation afin de constituer une base au programme gouvernemental de conservation des dollars. L'industrie est prié d'acheter au Canada plus de ces articles essentiels et ainsi elle deviendra plus indépendante de l'importation.

Cet article du programme, appliqué sur une limite de temps assez prolongée se recommande par lui-même à l'industrie en général et il doit être considéré comme un moyen avantageux pour établir l'industrie canadienne sur des bases économiques solides.

L'Association recommande que tous les manufacturiers du Canada se prévalent des conditions avantageuses que cette partie du programme leur offre.

L'administration d'un système de permis tel que proposé dans les règlements est un problème très épineux et un grand soin doit être apporté afin que les industries déjà établies puissent entretenir et augmenter leur matériel, sans délai ou préjudice. Les nouvelles industries qui s'établissent au Canada, au fur et à mesure des besoins, ne devraient pas être découragées.

Des règlements simples et le moins possible de formules à remplir pour le Gouvernement sont essentiels pour la bonne conduite de ce programme.

**TARIFS ET COMMERCE**

A Genève, au mois d'octobre dernier, 23 nations ont conclu une entente afin de réduire les tarifs douaniers sur une base multilatérale et de travailler à l'établissement d'une section des Nations-Unies qui serait désignée sous le nom de: Organisation du Commerce International.

Les accords ont souffert des restrictions sur l'importation et de la rareté des produits ce qui a contribué à rendre presqu'inefficaces plusieurs des concessions tarifaires conclues à Genève. Les Etats-Unis n'ont pas encore déterminé la valeur réelle de leurs concessions tarifaires, c'est-à-dire la revision par le Congrès des éléments restrictifs de leur Loi des Douanes et de son administration.

L'industrie doit se préparer dès maintenant aux concessions tarifaires faites par le Canada à Genève. Les récentes restrictions canadiennes sur l'importation n'ont pas protégé l'industrie. La période de leur application peut être considérée comme une période permettant l'augmentation de la production; et le coût de revient doit être diminué si nous voulons être en mesure de continuer la concurrence lors de l'enlèvement des restrictions alors que le commerce international sera conduit selon les termes de Commerce déjà acceptés en vertu de la Charte de Genève.

**COMMERCE AVEC L'EMPIRE**

Quoiqu'il soit vital, sous les présentes difficultés du commerce international, d'accroître notre marché aux Etats-Unis, et dans les autres territoires où il nous est possible d'obtenir des dollars, le gouvernement et l'industrie devraient cependant recourir à tous les moyens en leur pouvoir pour rétablir et développer le commerce avec l'Empire britannique, commerce qui s'est montré d'une si haute portée économique pendant tant d'années. La récente mission de commerce en Afrique est un pas dans cette direction. Il est sans doute le temps pour nos acheteurs du passé de prendre de nouveau place à la table des conférences et d'étudier les moyens à prendre pour supprimer les restrictions et retourner aux moyens normaux de commerce avec l'Empire. Le gouvernement, en préparant ses plans pour l'extension du commerce international, devrait considérer la stabilité des relations qui depuis plusieurs générations ont uni le Royaume-Uni et l'Empire.

**EMBAUCHAGE**

Il est peut-être prématuré d'exprimer une opinion sur les effets qu'auront sur l'embauchage les nouveaux accords commerciaux et les nouvelles restrictions imposées sur les exportations, de même que la taxe d'accise. Les rapports du gouvernement démontrent que l'embauchage a diminué depuis le début de l'année beaucoup plus que d'habitude à pareille date, et ceci peut être attribué au fait que les effets incertains des restrictions sur l'importation découragent l'augmentation du personnel chez plusieurs employeurs et particulièrement chez les manufacturiers. Il est à espérer que le nouveau programme encouragera les manufacturiers du Canada plutôt que l'importation des Etats-Unis, et par le fait même, il y aura une hausse dans les demandes de main-d'oeuvre.

Il n'est certainement pas trop tôt pour déclarer de la part de l'industrie manufacturière qu'il serait nécessaire de connaitre le plus tôt possible comment les contrôles sur les restrictions de l'importation seront administrés; ainsi les manufacturiers pourront tracer, en toute confiance, un programme d'action, et ce sera en même temps un encouragement au capital privé d'entrer en affaires sur une base stable. N'est-ce pas là le principal but du gouvernement pour la période d'après-guerre ?

**POPULATION ACCRUE**

Les suggestions suivantes ont trait particulièrement à la politique industrielle et commerciale, dont le succès dépend presque entièrement sur une économie domestique bien dirigée.

D'après la récente enquête qui a été faite, plusieurs membres de l'Association croient que pour maintenir et développer les ressources du Canada, il y faudrait une plus grande population. Le Canada devrait concerter tous ses efforts pour obtenir des autres pays une main-d'oeuvre facilement assimilable et qui pourrait être absorbée dans l'industrie.

Cette déclaration d'intérêt national n'est pas unique; elle fait suite à plusieurs autres. L'Association se prononce aussi, à l'occasion, sur des questions d'ordre provincial et municipal.

L'Association des Manufacturiers Canadiens est au service de l'industrie, servez-vous en.

**Gordon A. Ross.**

## Production d'oeufs

La production nette d'oeufs s'élève à 29,642,000 douzaines au Canada en janvier d'après le premier numéro d'un nouveau rapport mensuel publié par le Bureau fédéral de la Statistique. La production nette des fermes s'élève à 27,217,000 douzaines et la production autre que celle des fermes, à 2,425,000 douzaines.

## *La chaussure: une bonne valeur*

(Suite de la page 5)

**INDEX DES PRIX DE GROS ; 1926 = 100**

| 1947 | Jan. | Fév. | Mars | Avr | Mai | Juin | Juill. | Aout | Sept. | Oct. | Nov. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| Peaux brutes .. | 97.0 | 118.0 | 118.0 | 118.0 | 118.0 | 118.0 | 118.9 | 118.9 | 118.9 | 174.1 | 180.0 |
| % d'aug. .. .. | 100 | 21.7 | 21.7 | 21.7 | 21.7 | 21.7 | 22.6 | 22.6 | 22.6 | 79.5 | 85.6 |
| Cuir .. .. .. .. .. | 111.9 | 131.0 | 131.0 | 131.0 | 131.4 | 131.4 | 131.4 | 131.4 | 142.2 | 198.3 | 200.9 |
| % d'aug. .. .. | 100 | 17.1 | 17.1 | 17.1 | 17.4 | 17.4 | 17.4 | 17.4 | 27.1 | 77.2 | 79.2 |
| Chaussure.. .. | 117.1 | 125.5 | 125.5 | 125.5 | 125.5 | 139.2 | 129.2 | 130.8 | 132.7 | 156.7 | 166.2 |
| % d'aug. .. .. | 100 | 7.2 | 7.2 | 7.2 | 7.2 | 10.3 | 10.3 | 11.7 | 13.3 | 33.8 | 41.9 |

## Valeur des cultures

La valeur brute des principales grandes cultures des fermes canadiennes est estimée à 1,315 millions de dollars en 1947, contre 1,248 millions en 1946, annonce le Bureau fédéral de la Statistique. Cette valeur est la cinquième en importance depuis l'inauguration de la série en 1908. Les cultures qui contribuent le plus à cette valeur sont le blé, le foin et le trèfle, l'avoine et l'orge.

## Logements en construction

A la fin de 1947, le nombre estimatif d'unités de logement en voie de construction au Canada est de 42,215, soit une augmentation de 2,045 sur le chiffre correspondant de 1946. Sur ce nombre, 70 pour cent sont situées dans des centres urbain de 5,000 et plus, 12 pour cent dans des centres urbains moins importants et 18 pour cent dans des régions rurales.





**Depuis quelque trois mille ans, le coton est l'un des tissus les plus importants et les plus nécessaires à l'humanité. Il y a du coton dans presque tous les vêtements que vous portez, depuis votre chapeau jusqu'à vos chaussures. Et tout le confort moderne serait impossible sans le coton : même l'automobile familiale contient, sous diverses formes, environ 90 livres de coton :**

**Mais le coton ne sert pas uniquement à la fabrication de vêtements et tissus de toutes sortes Il sert aussi à bien d'autres fins : cordes, ficelles, filets, rubans gommés et nombre d'autres articles qui tiennent un rôle important dans notre vie quotidienne.**

**Au point de vue national, l'industrie du coton est importante pour bien des raisons. Entre le stade de l'importation de coton vierge et celui du produit parachevé, toutes sortes de travaux exigent l'emploi régulier de milliers d'ouvriers canadiens. A elle seule, la Compagnie Dominion Textile Limitée donne du travail à 8,000 personnes dans la province de Québec et produit, par année, 150 millions de verges d'étoffes de coton et 18 millions de livres de filés pour les manufacturiers et les grossistes canadiens.**

**LA COMPAGNIE DOMINION TEXTILE LIMITEE**

**Montréal** **Québec**

**Les produits** Tex-made (Marque déposée) **sont incomparables !**

## Notre commerce d'importation

(Suite de la page 9)

huit mois et notre fournisseur n'a même pas encore commencé à manufacturer les articles demandés car le contrat n'a pas été accepté par la S.C.A.P. (Supreme Commander for the Allied Powers).

Déjà, il a dû nous retourner notre commande à deux reprises pour changement de prix et lorsque la marchandise nous parviendra elle coûtera pour le moins 2½ fois le prix fait au Japon par le manufacturier et l'argent ainsi obtenu devra être payé aux autorités militaires d'occupation.

De l'Allemagne, des jouets ont pu être expédiés en temps pour les fêtes l'an passé mais cette année il devrait y en avoir en bonnes quantités plus particulièrement dans le jouet mécanique à bon marché puisqu'aucun pays n'a encore pu les imiter dans ce domaine.

A la suite de la dévaluation du franc, ce pays devrait prendre beaucoup d'expansion dans son commerce extérieur d'ici peu mais il est difficile de se prononcer dans le moment, ce changement étant survenu il y a trop peu longtemps. Ce pays a continué à fournir un très grand nombre d'articles religieux et bien qu'il soit un important fournisseur dans les soieries, la porcelaine de luxe, pipes de bruyère, articles de mode française, ses prix étaient beaucoup trop élevés depuis la fin de la guerre. Il faut donc attendre les effets de la dévaluation du franc avant de pouvoir se prononcer sur les conséquences de ce changement sur son exportation.

Encore une fois, le commerce international est un échange de marchandises et il faut se souvenir que pour exporter il faut importer. Pour assurer la prospérité des pays, il faut leur permettre de mettre à la disposition des autres le surplus de production, afin que ceci contribue à augmenter le niveau de vie. Les gouvernements ont démontré leur désir de favoriser l'échange libre de la marchandise par les ententes signées à Genève, mais le problème s'est compliqué par le manque de dollars américains. Cette situation est temporaire et l'annonce qu'un Comité du Sénat américain a donné son appui au plan Marshall annonce pour bientôt une reprise considérable des affaires à moins que la situation tendue actuelle n'en vienne à un dénouement dramatique dans un avenir prochain. Pour le bien de l'humanité, espérons que les grandes nations sauront éviter une catastrophe.

## Les lois de l'habitation

(Suite de la page 19)

ment institue une commission d'enquête dont la mission consistera à étudier le problème dans toute son ampleur et surtout dans les circonstances particulières de déplacement massif des populations et de l'accroissement constant des mariages et des nouvelles familles. Cette enquête doit porter également sur les besoins de chacun des centres urbains de la province, sur la rareté des logis dans les quartiers surpeuplés, sur le caractère des habitations actuelles et sur les moyens de supprimer les taudis et les maisons insalubres. De plus, elle se propose d'indiquer les mesures nécessaires pour obtenir les matériaux de construction à des prix raisonnables, pour accélérer le mouvement du bâtiment et enfin pour en réduire considérablement le coût; elle veut offrir aux familles de condition modeste des habitations à leur portée, et dans ce but elle considère la possibilité d'établir un crédit urbain d'habitation.

Voilà une commission qui entreprend un travail gigantesque dans notre province; c'est une oeuvre de longue haleine que l'on confie à cinq personnes qui devront employer plusieurs mois à l'accomplir. Il peut donc normalement s'écouler encore une année avant que la dite commission ait terminé sa tâche et fait ses recommandations. Or le temps presse et les gens attendent, dans nos villes, non pas tant des enquêtes qui sont d'ailleurs fournies par les offices des organismes sociaux et des services économiques, mais des actes immédiats et pratiques.

La deuxième loi propose des mesures remédiatrices selon la conception que le gouvernement se fait de la crise du logement. Elle garantit de solder toute portion d'intérêt excédant deux pour cent sur les prêts qui seront consentis pour l'érections de maisons et de logements, soit par une caisse populaire, soit par une société de prêts; le taux de l'intérêt ne doit pas dépasser cinq pour cent par année. Cela signifie que le gouvernement est prêt à assumer le paiement des trois cinquièmes des intérêts sur les prêts, et il constitue un fonds de $3,500,000 à cette fin.

Mais il ne garantit ni les prêts, ni le capital. Les prêts ne sauraient s'élever à plus de $6,000 dans le cas d'une habitation à logement unique, et, dans le cas de maisons à logements multiples, le prêt sera de $6,000 pour le premier logis et de $4,000 pour chaque logement additionnel. Ces habitations seront construites pour l'usage de l'emprunteur et de sa famille ou des membres de syndicats et de sociétés coopératives d'habitations.

Or la marge de l'emprunt est relativement restreinte. A $6,000, quel est l'entrepreneur qui s'engagera à construire une maison moderne, solide et durable, avec tous les aménagements du confort et du bien-être qu'exigent les citadins? Aucun n'osera le faire à moins de $10,000, à cause des prix élevés des matériaux essentiels, comme le bois, le ciment, la brique, les accessoires électriques, la plomberie, la peinture et les vitres, et, aussi à cause de la main-d'oeuvre deux fois plus coûteuse qu'au cours de la guerre. Qui payera donc la différence entre le $6,000 que la loi accorde et le coût réel de l'entreprise?

Advenant le cas où un chef de famille peut disposer d'un millier de dollars réalisés à même ses épargnes, — et c'est une rareté par le temps qui court, — il lui faudra encore débourser des centaines de dollars pour acquérir son terrain, puis pour combler l'écart entre ce que le gouvernement peut lui consentir et le prix qu'il payera en définitive pour sa maison. L'entrepreneur lui réclamera la différence de $4,000 quitte à accepter le prêt de $6,000 qui lui sera consenti. Et c'est l'infime petit nombre qui peut le faire.

L'immense majorité des travailleurs et des salariés se retrouve dans la catégorie des moins de $2,500; quarante pour cent des ouvriers gagnent moins de $2,000. Et alors, qui d'entre eux peut se permettre de construire une maison, même à $6,000? Cela signifie une surcharge de $40 à $50 par mois en frais de tous genres, en plus de trouver la mise initiale de $1,200 à $1,500 pour sanctionner le prêt et poursuivre les travaux. Bien peu risqueront l'aventure, et, cependant, c'est le grand nombre qui a un pressant besoin de maisons et de logements.

Une troisième loi octroie certains privilèges aux municipalités qui désirent promouvoir les oeuvres de construction, et une quatrième permet aux compagnies d'accorder des prêts à leurs employés pour des fins d'habitation. Ces deux législations présentent des particularités intéressantes, comme par exemple la commutation de taxes sur les maisons nouvelles jusqu'à une proportion de la moitié de l'évaluation municipale, ou encore la cession de terrains à un prix nominal pour des entreprises d'habitations. Les sociétés coopératives peuvent en tirer un excellent parti en acquérant un vaste emplacement pour l'aménager en une série de maisons et de logements.

Telles sont les quatre lois nouvelles sur l'habitation qui ont soulevé de vifs débats à la Chambre et qui ont suscité un grand intérêt parmi la population. Les réactions n'ont pas tardé lorsque le lieutenant-gouverneur a apposé sa signature pour les sanctionner; d'un grand nombre de milieux ouvriers, les protestations ont afflué contre les restrictions imposées qui les rendent inopérantes et par le fait même inefficaces.

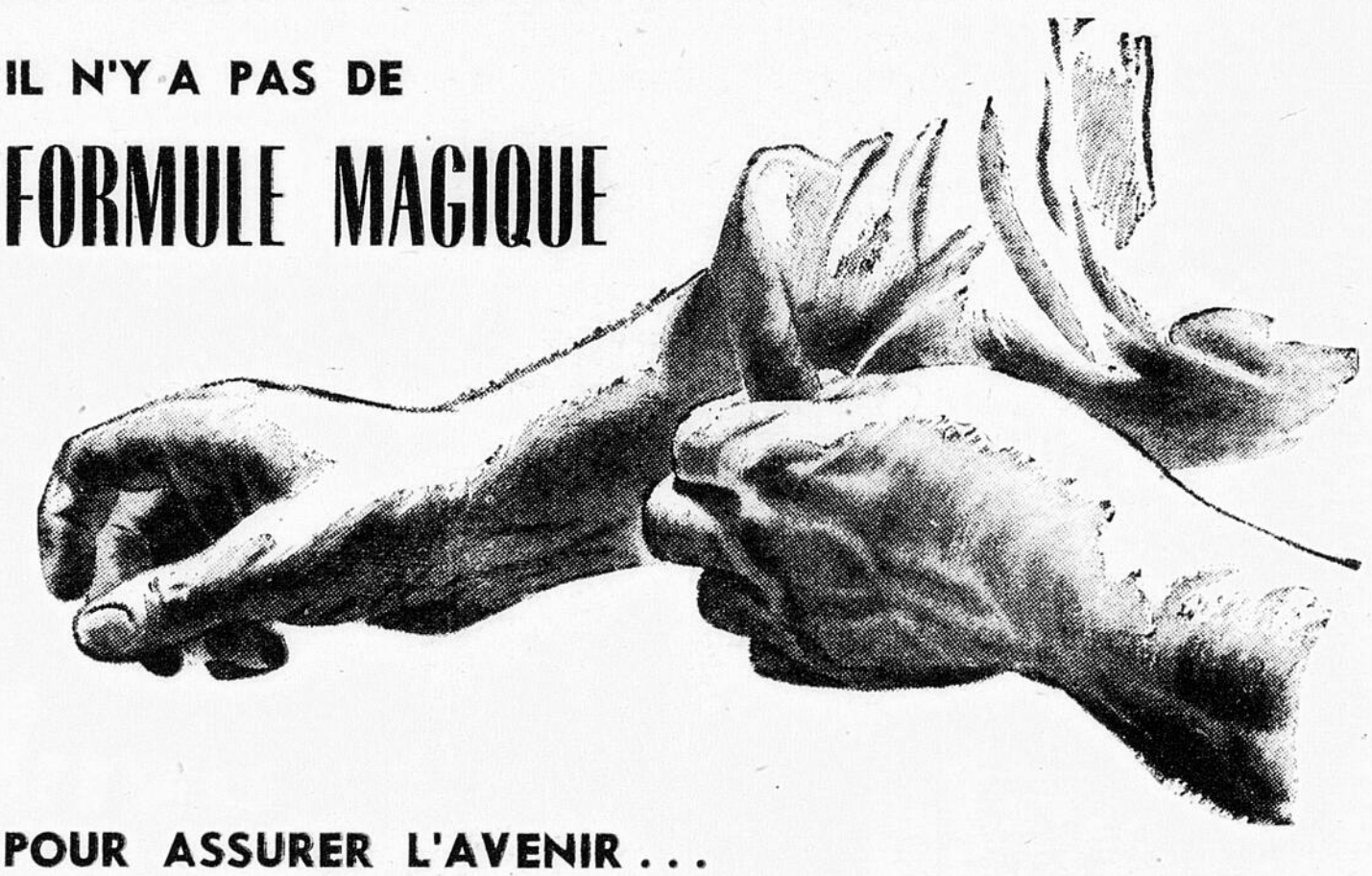
Citons la déclaration du Comité du Logement de Trois-Rivières qui groupe les représentants des syndicats ouvriers, de la Ligue Ouvrière Catholique, de la Société Saint-Jean-Baptiste et autres: "Les familles d'ouvriers, déclare le président du Comité, M. Napoléon Boisvert, demandent une législation qui garantit les emprunts, condition indispensable si l'on veut que la loi soit efficace et serve les intérêts des familles dont le revenu n'est pas élevé. Le gouvernement refuse obstinément de garantir les emprunts qui seront contractés par ceux qui en ont besoin. En agissant ainsi, le gouvernement rend la loi inefficace."

Seuls les intérêts des prêts consentis sont garantis et soldés par le gouvernement dans une proportion des trois cinquièmes. Quant au capital prêté, la loi laisse le champ libre aux Caisses Populaires et aux sociétés de prêts, qui elles sauront assumer les précautions nécessaires pour protéger leur mise de fonds; or les Caisses Populaires possèdent leur organisme particulier qui n'admet pas le grand public à en profiter; ce sont leurs sociétaires qui sont servis, et uniquement les sociétaires, parce qu'en somme c'est l'argent de ces mêmes sociétaires qu'elles sont chargées d'administrer; assurément, elles n'oseront courir de trop grands risques en se lançant dans ces entreprises de construction à grande portée.

Il existe toujours la Loi nationale du Logement qui accorde des prêts généreux jusqu'à $8,500 et qui les garantit auprès des emprunteurs qui sont les contribuables. Cette législation que l'on désigne communément sous le nom de "Plan Fédéral" a fortement contribué depuis douze ans à l'érection de dizaines de milliers de maisons dans les villes du pays. Toute la section-ouest de Sillery, une partie du quartier Saint-Sacrement et de Saint-François d'Assise, ont pu se couvrir de maisons fort confortables grâce à la générosité du trésor fédéral; les modalités des emprunts et le fonctionnement du Plan sont trop connus pour que l'on insiste davantage. Le gouvernement de Québec a tenté de s'en servir comme modèle, mais de très loin.


IL N'Y A PAS DE

FORMULE MAGIQUE



POUR ASSURER L'AVENIR . . .

"Je crois qu'il faut admettre que, dans une certaine mesure, la réhabilitation économique a été ralentie par les conséquences matérielles de fausses conceptions répandues de façon générale.

"La théorie qu'un peuple peut consommer, indéfiniment, plus qu'il ne peut ou veut produire, grâce à une formule magique de manipulations monétaires ou de contrôle par l'Etat, n'est certainement pas l'apanage exclusif d'aucune nation ou d'aucune région.

"Mais si vous laissez cette théorie s'ancrer dans l'esprit d'un peuple et régir son existence et son idéal, il en résulte une espèce d'anémie sociale et économique . . .

"A bien des points de vue, notre pays se trouve aux prises avec une réadaptation plus difficile que celle que lui ont imposée les exigences de la guerre. En temps de guerre, les questions en jeu sont très claires et l'enrégimentation des activités économiques restreint, jusqu'à un certain point, le champ et la portée de l'action individuelle.

"Mais nous sommes aujourd'hui en présence de problèmes plus complexes et qui exigent du peuple canadien une grande capacité d'adaptation courageuse et intelligente à une situation changeante".

Extrait du discours prononcé par le président à l'assemblée annuelle de la Banque de Montréal.

"MA BANQUE" POUR UN AVENIR DE CANADIENS

B de M

BANQUE DE MONTRÉAL

La première banque établie au Canada

SUCCURSALES à votre service dans la ville de QUEBEC

Bureau Principal, 116 rue St-Pierre: J. H. OTTMANN, Gérant
J. E. V. L. GELLY, Adjoint
J. C. D. ROCHETTE, Adjoint
Succursale du Château Frontenac: T. A. S. DeWOLF, Gérant
Succursale de la Porte St-Jean: J. N. ROUSSEAU, Gérant
Succursale St-Roch: J. O. R. METHOT, Gérant
Succursale St-Sauveur: P. A. R. CHARTIER, Gérant
Succursale de la Haute Ville: P. K. MOWAT, Gérant

PLUS DE 100 SUCCURSALES A VOTRE SERVICE DANS LA PROVINCE DE QUEBEC

# Notre commerce d'importation



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par
**M. J.-ROBERT KAINE**
**Gérant-acheteur du département de la Vaisselle de la maison Allard & Robitaille Ltée, importateurs et négociants en gros.**

TOUT au cours de l'année qui se termine les Canadiens ont pu voir par les annonces dans les journaux que le gouvernement central voulait faire comprendre l'importance pour l'économie canadienne du commerce extérieur. En effet, chacun d'entre nous doit savoir maintenant que plus du tiers de chaque dollar gagné au Canada provient de la vente de produits à l'exportation.

Mais aucun pays au monde ne pourrait exporter sur une haute échelle sans également acheter des marchandises provenant de l'étranger, car pour assurer la prospérité mondiale, il faut que le commerce international soit considéré comme une échange de marchandises. Les pays dont l'économie est basée seulement sur l'importation ou l'exportation d'un ou deux produits n'auront jamais de prospérité car ils ne peuvent jouir du surplus de production des autres nations pour augmenter leur propre niveau de vie.

### LES RESTRICTIONS

Quel a été le lot de l'importateur de la fin de la guerre à 1948? On peut dire qu'il est passé d'une liberté bien courte (23 mois) à une joie qui a été encore plus courte (de l'entente de Genève du 29 octobre au 18 novembre 1947) et à un grand désappointement: l'annonce en novembre dernier des restrictions et des quotas d'importations. Reprenons chacune de ces étapes.

Du début de 1946 au mois de novembre 1947, l'importateur était entièrement libre d'importer toute marchandise de quel que pays que ce soit, et chacun s'est empressé de renouer contact avec ses anciens fournisseurs et à en trouver de nouveau.

Des pays dévastés par la guerre, il était impossible d'obtenir quoi que ce soit. Dans les autres pays, les commandes sont arrivées en si nombre que les manufacturiers ne pourraient promettre livraison avant deux et même trois ans et souvent refusaient de prendre des commandes ne prévoyant pas quand ils pourraient faire manufacturer la marchandise commandée. On peut avoir une idée du développement de nos importations pendant cette période en constatant qu'en 1945 nous avons importé pour $1,585,800,000 alors que nous avons atteint en 1947 un chiffre de $2,573,900,000. C'est là le résultat de la courte période de liberté dont les importateurs ont pu jouir.

### CONFERENCE A GENEVE

En mai 1947 débutait à Genève des conférences entre plusieurs pays dans le but de trouver un terrain d'entente pour réduire les tarifs de douanes et favoriser l'échange libre des marchandises. Après plusieurs mois de négociations, le Premier Ministre de notre pays annonçait le 29 octobre dernier qu'une entente commerciale serait signée le lendemain entre le Canada et les pays suivants: les Etats-Unis d'Amérique, la Belgique, le Luxembourg, la Hollande, le Brésil, le Chili, la Chine, Cuba, la Tchécoslovaquie, la France, le Lébanon-Syrie, la Norvège, ainsi que la Grande-Bretagne, l'Union Sud-Africaine, le Ceylan, les Indes et le Pakistan. Ce fut là l'occasion d'une grande réjouissance de la part des exportateurs et des importateurs canadiens, puisque le gouvernement donnait la preuve de sa détermination de contribuer à abolir les barrières tarifaires dans le but d'assurer la prospérité mondiale. Mais cette joie fut de courte durée, comme on pourra le voir par ce qui suit.

Le Canada par suite de son développement industriel intense et de ses vastes richesses naturelles est monté à la position du troisième pays commerçant au monde, soit immédiatement après les Etats-Unis et l'Angleterre. Avant la guerre, soit en 1938, nous exportions à l'Angleterre pour $339,689,000 et aux Etats-Unis pour $270,461,000.00 alors que nous importions du premier pays pour $119,292,000 et du deuxième pour $424,731.00. Il nous était facile alors de se servire des livres sterling reçues pour payer notre déficit de commerce avec les Etats-Unis, puisque l'argent anglais était facilement échangeable pour l'argent américain d'autant plus que le total de nos importations de ces deux pays réunis égalisait pratiquement le total de nos exportations.

### PRETS CANADIENS

Mais après la guerre, la situation n'était pas la même puisque nous avions été plusieurs années à fournir des marchandises de toutes sortes à l'Angleterre alors qu'elle ne nous livrait presque rien. Dans le but de rémédier à cette situation que l'on croyait temporaire le gouvernement a fait cadeau à l'Angleterre d'un milliard et quart et par la suite lui a fait des prêts se chiffrant probablement à deux autres milliards. Et la situation allait s'aggravant de mois en mois. La conversibilité de la livre sterling en argent américain n'étant plus possible et notre chiffre d'importation avec les Etats-Unis prenant des proportions considérables sans qu'il ait d'augmentation proportionnée dans nos exportations vers ce pays, notre réserve de dollars américains diminuait d'une façon alarmante. Le gouvernement se devait donc de prendre des mesures énergiques dans le but de conserver les dollars américains et c'est pourquoi le 18 novembre 1947 il annonçait la prohibition d'importation d'une longue liste d'articles et établissait des quotas pour certains autres articles représentant de 40 à 50% de la valeur importée entre le 1er juillet 1946 et le 30 juin 1947. La prohibition s'applique à tous les pays sans exception, mais les quotas n'affectent que les pays dont le commerce est à base de dollars américains. Les effets de l'entente de Genève se trouvaient donc complètement annulés ou pour le moins suspendus indéfiniment.

### LE CONTINGENTEMENT

Le contingentement s'applique entre autres choses sur les montres, les textiles, les ustensiles de cuisine en aluminium ou émaillés, les machines à écrire, les machines à laver, les automobiles, les jouets, les dentelles, les broderies, etc.

Cette mesure a été annoncée comme temporaire et il semble bien que ce qui pourrait le plus contribuer à ramener la situation normale serait l'adoption du plan Marshall pour le relèvement de l'Europe, puisque les autorités du gouvernement américain ont déjà annoncé qu'on comptait beaucoup sur le Canada pour fournir une grande partie des approvisionnements nécessaires.

Après avoir jeté un rapide coup d'oeil sur les changements survenus dans le domaine de l'importation depuis la fin de la guerre, passons maintenant en revue la situation de quelques pays.

### LES ETATS-UNIS

Les Etats-Unis sont en mesure de livrer dans un très court délai pratiquement toutes les commandes qui peuvent leur être confiées mais le manque de dollars américains empêche beaucoup de pays d'importer des Etats-Unis. En ce qui concerne les item que nous pouvons leur vendre, ils se recrutent plutôt dans la catégorie des matières premières ou des produits semi-ouvrés. Dans les articles manufacturés, vu leur grande demande domestique et leur génie de mécanisation nous pouvons difficilement rencontrer les prix.

Cependant dans les articles où il entre beaucoup de main d'oeuvre, nous pouvons arriver dans les prix vu la grande différence qui existe entre les niveaux de salaires au Canada et aux Etats-Unis.

### L'ANGLETERRE

Les livraisons s'améliorent et nous pouvons encore compter sur des articles de première qualité particulièrement dans la vaisselle bien que des délais de 18 à 24 mois sont nécessaires pour remplir les commandes dans le moment.

Certains autres articles tels que les ustensiles de cuisine peuvent être livrés au plus deux mois après l'envoi de la commande.

Dans les textiles, les manufacturiers anglais feront un effort considérable pour s'emparer du marché canadien et vers la fin de cette année ils devraient faire de très fortes livraisons à nos importateurs.

### LE JAPON ET L'ALLEMAGNE

L'importation de ces pays est rendue difficile par les autorisations que les manufacturiers dans ce pays doivent obtenir des autorités alliées qui contrôlent toutes leurs activités. Ainsi nous avons des commandes de vaisselle japonaise placées depuis

(Suite à la page 8, 1ère col.)




Magnifique choix
de complets pour messieurs

Les messieurs et jeunes gens qui désirent être bien mis, cette saison, seront heureux de visiter notre rayon de vêtements pour messieurs. Nous avons présentement un assortiment complet de paletots et de complets du printemps. La qualité des tissus worsteds nouveaux, la grande nouveauté des modèles, leur coupe irréprochable et leur confection soignée en feront l'admiration des connaisseurs.

**GRANDEURS: 34 à 44**

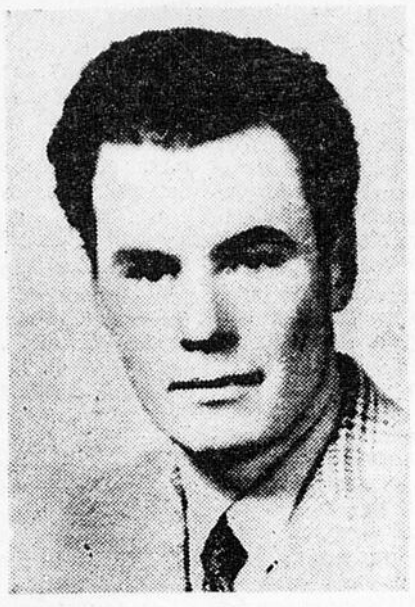
**$55.**

*15% comptant*
*solde 6 mois*

Mozart ltée

*110-112 rue Saint-Joseph — Québec*

# L'industrie de la corseterie



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par

**M. PIERRE AMYOT**

**Gérant général et secrétaire-trésorier de la Compagnie Limitée Dominion Corset.**

PRESENTER l'histoire d'une des plus vieilles industries du Canada, quelque quatre-vingts ans après la fondation de la première entreprise qui en marqua le début, n'est pas chose facile, surtout lorsque l'on considère le fait que les statistiques et les notes chronologiques disponibles manquent presque totalement. Il y a en effet plus de quatre-vingts ans que la première corseterie du Canada s'établissait à Montréal, C. J. Grenier & Co. ; cette maison existe encore de nos jours et continue d'être l'une des industries les plus prospères de la métropole canadienne.

**DANS NOTRE VILLE**

Toutefois, l'événement le plus remarquable dans les annales canadiennes du commerce des vêtements de base s'est inscrit à Québec, le 31 octobre 1886, lorsque l'honorable Lt.-Col Georges-Elie Amyot fonda la Cie Ltée Dominion Corset. A ses débuts, la compagnie ne comportait qu'une douzaine d'opératrices sous la direction de MM. Amyot et Dyonnet, celui-ci, un Français très doué avec lequel s'était associé l'honorable Amyot. Monsieur Amyot fut, pour ainsi dire, le pionnier de l'industrie à Québec, et il s'applique continuellement à perfectionner ses procédés de fabrication et à augmenter sa clientèle. Grâce à sa persévérance, sa ténacité et son expérience, ses affaires prirent de l'essor, et la renommée de ses produits s'étendit à tout le Canada.

**ORGANISATION MONDIALE**

La popularité des produits de corseterie fabriqués à Québec devint si importante qu'il fallut songer à établir des succursales, en Europe, en Australie et en Nouvelle-Zélande, les débuts d'une organisation mondiale qui a continué de se développer au point de devenir la plus grande corseterie de l'Empire Britannique.

Le Français Dyonnet avait revendu ses parts à monsieur Amyot quelques années seulement après la fondation de la compagnie, et depuis, l'entreprise est toujours demeurée la propriété exclusive de la famille Amyot. Avec les années, d'autres manufactures s'organisèrent à Québec, pour fabriquer des vêtements de corseterie, de sorte que de nos jours, l'on peut dire que notre ville prend la première place au Canada dans ce genre d'industrie. L'on compte en effet trois autres compagnies importantes dans cette ligne, Parisian Corset Manufacturing Co., Ltd., Perfection Corset Co., Ltd. and Ross Corsets, Ltd.

**TRENTE-NEUF MEMBRES**

Au Canada, l'industrie groupe maintenant environ 39 membres reconnus, dont près de 25 font partie de l'Association Canadienne des Manufacturiers de Corsets, et à la dernière convention annuelle qui eut lieu au Château Frontenac au mois de janvier 1948, l'on pouvait constater à la lecture du dernier rapport publié par le bureau des Statistiques du gouvernement fédéral, que l'industrie du corset au Canada avait atteint un chiffre d'affaires annuelles d'environ $25,000,000. au prix vendant, soit une augmentation de plus de $5,000,000. sur l'année précédente. Ce commerce procure du travail à au delà de 3,000 personnes au Canada, dont plus de la moitié dans la province de Québec. D'autres statistiques établissent que le Canada manufacture plus de 500,000 douzaines de vêtements de base de toutes sortes.

A l'occasion d'un diner offert à ses membres par l'Association des Manufacturiers de Corsets, le lt-col. L.-J.-A. Amyot, qui a succédé à son père comme président de la Cie Ltée Dominion Corset, adressait la parole, et les quelques remarques que nous nous permettrons de lui emprunter sont certainement le nature à bien illustrer les développements remarquables qu'a atteint la corseterie au Canada.

**INDUSTRIE D'AMERIQUE**

"Les manufacturiers de vêtements féminins, au Canada", disait le Colonel Ayot, "appartiennent à une plus grande famille que nous pouvons appeler l'industrie d'Amérique. Parmi nos membres, plusieurs sont directement affiliés avec des compagnies des Etats-Unis. Nous suivons tous à peu près les mêmes méthodes, lorsque comparées aux courants européens ou britanniques. Par conséquent, en tant qu'industrie, et après des années de travail et de recherches purement canadiens dans ces lignes, produits qui sont maintenant considérés comme les meilleurs de tous les pays."

Nous croyons qu'il est vraiment important de bien considérer cette affirmation irréfutable de L. J. Adjutor Amyot à l'effet que les vêtements de corseterie fabriqués au Canada sont les meilleurs de tous les pays. Pour les sceptiques et ceux qui ont toujours prétendu que les marchandises importées des vieux pays avaient toujours une supériorité marquée sur les articles de fabrication domestique, un tel fait ne manquera pas de créer de la surprise, même chez les plus incrédules, et pour les autres, ces résultats constitueront une preuve additionnelle des possibilités industrielles du Canada, et surtout des ressources inépuisées de main-d'oeuvre compétente et habile qui ne demandent qu'à être développée et mieux dirigées.

**PRINCIPALES DIFFICULTES**

Après cette brève revue de l'évolution générale d'une industrie qui a su si bien atteindre un niveau de premier plan sur la scène économique de notre pays, nous croyons qu'il serait intéressant d'étudier les principales difficultés auxquelles les manufacturiers canadiens ont dû faire face ces dernières années, les obstacles qu'ils croient entrevoir dans un avenir plus ou moins rapproché, les moyens qu'ils ont adoptés pour les combattre, et les méthodes qu'ils préconisent pour mieux protéger les valeurs réelles qu'ils ont réussi à accumuler à la suite de tant d'années de labeur, de coopration et de recherches.

**PRODUITS DE BASE**

Etant donne que les produits de base employés au Canada dans la fabrication des vêtements de corseterie sont sensiblement les mêmes que ceux utilisés aux Etats-Unis, il va sans dire que nos sources d'approvisionnement sont également identiques. Toutefois, pendant la guerre, cette situation a changé. Des restrictions ont été imposées, et la rareté des textiles et de leurs dérivés est devenue tellement grave et leurs prix tellement onéreux que l'industrie eut à faire face à de plus grandes difficultés.

Dans le cas des textiles, nous savons que nos voisins avec une population de 120,000,000, pouvaient se permettre le luxe d'encourager les convertisseurs de textiles; par la suite, ces spécialistes en tissus devinrent des fournisseurs exclusifs ou des manufacturiers qui ne produisaient que du matériel pour corsets et soutien-gorge, et finirent par constituer un groupe facilement comparable à celui des marchands de gros par rapport aux détaillants du Canada. L'industrie canadienne fut donc forcée à plusieurs reprises de se servir de ces mêmes agents dans beaucoup de situations difficiles.

**PRIX REGULIERS**

Tout cela est passé à l'histoire. Le fabricant canadien doit maintenant acheter directement des moulins et par conséquent, accepter plus de responsabilité vis-à-vis de ses contrats et de ses inventaires; il ne lui est plus possible de prendre le risque de conclure un achat mineur dans le but de profiter d'une occasion spéciale qui favoriserait temporairement son prix coûtant. L'industrie doit réaliser qu'il lui est nécessaire de maintenir une échelle de prix régulière et d'adopter une ligne de conduite capable de la protéger contre une hausse constante des prix.

Il est à remarquer qu'au Canada, de nos jours, les prix de détail des vêtements de corseterie sont 25% à 50% plus bas qu'aux Etats-Unis, pour un même produit. Nous travaillons un nombre d'heures égal et le coût de la main d'oeuvre est à peu près le même, si l'on considère celui de l'industrie aux Etats-Unis, en général; conséquence logique, les profits nets que nous réalisons sont sensiblement plus bas. Les industries intéressées dans la fabrication de corsets et de soutien-gorge ont donc résolu de devenir plus consciencieuses, et de ne pas laisser s'effriter leurs meilleures valeurs, mais bien de continuer d'évaluer indépendamment et précisément les services qu'ils peuvent rendre à la population du Canada.

Toutes les corseteries du Dominion ont donc accepté de co-opérer étroitement afin d'éviter une augmentation générale et plus substantielles des prix vendants. Il importe cependant de signaler que dans certains cas où il faudrait retirer certaines lignes du marché, ou les vendre à perte, une augmentation même sensible sera non seulement nécessaire, mais préférable.

**LES MARCHES**

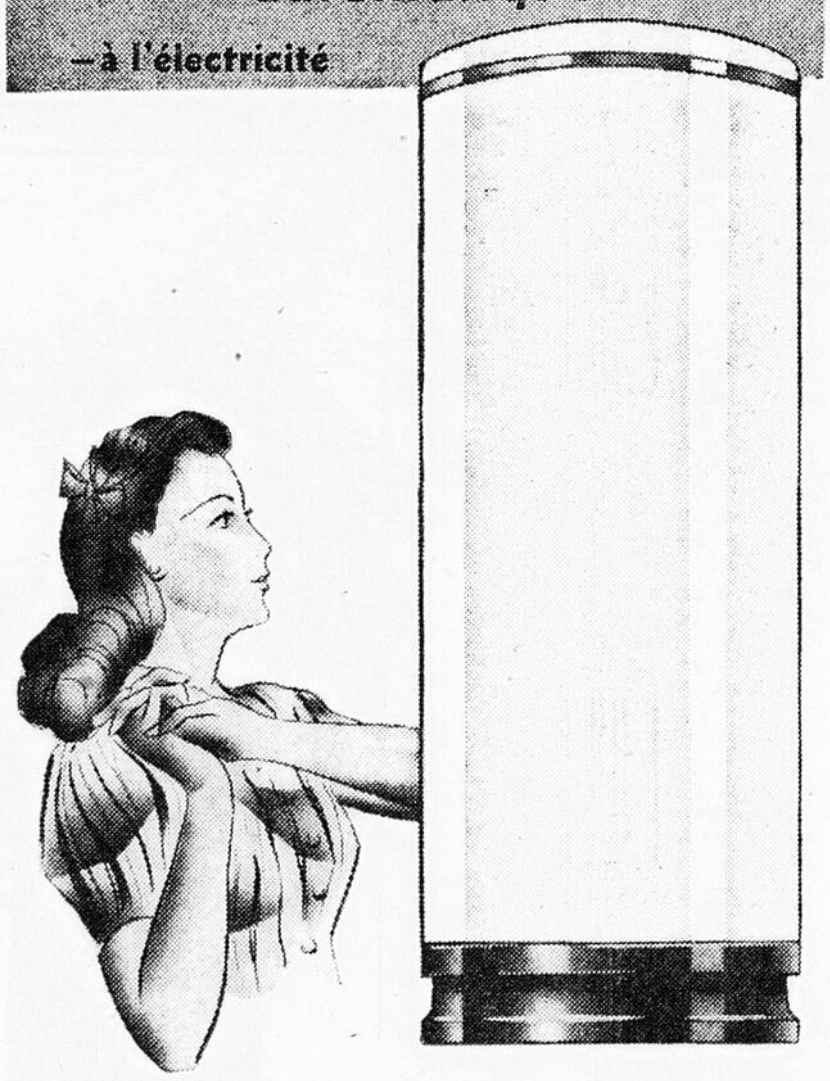
Un autre facteur important et de nature à garantir le maintien de cette industrie au niveau actuel au Canada est assurément la permanence du marché consommateur, et la conservation de ses possibilités jusqu'à son point de saturation.

La plupart des membres de l'Association des fabricants de corsets du Canada, lors de la dernière convention annuelle signalèrent l'existence d'un désintéressement notoire de la part de l'élément féminin au Canada, surtout chez les jeunes, au sujet de l'utilité, de la nécessité, et des avantages des vêtements de corseterie. Si une telle stiuation devait s'aggraver ou même simplement se continuer, ses effets deviendraient rapidement néfastes au succès de l'industrie concerné. Pour enrayer ces courants, et même corriger une mentalité erronée qui eut son origine pendant la dernière guerre, alors qu'un grand nombre de nos adolescentes durent se priver d'acheter de ces vêtements plus légers à cause de la rareté de certains tis-

(Suite à la page 18, 4e col.)

NE VOUS PRIVEZ PAS PLUS LONGTEMPS
DES AVANTAGES QU'OFFRE UN

**Chauffe-Eau**
*automatique*
—à l'électricité



*...l'appareil qui rend la ménagère heureuse*



Le rêve de toute la maisonnée: **DE L'EAU CHAUDE PARTOUT . . .** au bain, à l'évier, à la buanderie, à la cuisine . . . 24 heures par jour, pour un prix minime.

Ce chauffe-eau attrayant, propre et peu encombrant peut s'installer très bien dans votre cuisine, dans un placard ou dans votre chambre de bain.

Téléphonez ou passez nous voir, nous serons heureux de vous donner tous les renseignements sur un tel service d'eau chaude.

**QUEBEC POWER COMPANY**

# L'industrie de la brique



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par
**M. L.-O. MORENCY**
**Gérant général de la Brique Citadelle, limitée**

L'INDUSTRIE de la brique en est une des plus vieilles au pays puisqu'il se fabriquait de la brique à Québec en 1636. Il est évident que les méthodes de fabrication ont été grandement améliorées depuis les trente-cinq dernières années alors que tout l'outillage moderne a été installé dans les principales briqueteries de la Province. Pour notre part, à la Brique Citadelle, Ltée, nous possédons, à nos deux usines, Boischatel et Beauport-Est, la machinerie la plus moderne sur le marché du continent américain.

C'est ainsi qu'en 1938, nous ajoutions le procédé "De Airing", lequel a pour objet d'enlever l'air de la matière première, ce qui a pour résultat de rendre la brique beaucoup plus compacte par conséquent beaucoup plus résistante à tous points de vue.

**TRANSFORMATION**

Inutile de dire que nous avons transformé nos usines No 2 de Beauport-Est en remplaçant toute la machinerie par ce qu'il y a de plus moderne, y compris le procédé "De Airing". Les séchoirs et fourneaux ont été reconstruits de façon à donner au produit le maximum de qualité et d'apparence. Enfin, au fur et à mesure que la science apportera de nouveaux développements dans ce domaine, nous nous ferons un devoir de nous en prévaloir.

Le plus grand problème que nous avons à envisager dans le moment est bien celui de remettre en marche nos usines No 1 de Boischatel détruites par le feu le 20 novembre dernier. Les travaux progressent de façon satisfaisante et nous sommes confiants de les terminer pour recommencer à produire au court du mois d'avril.

**DEMANDE CONSIDERABLE**

Durant les quelques dernières années, la demande considérable dans tout le pays a excédé la capacité de production malgré l'effort de tous et chacun pour l'augmenter à son maximum possible. Ce fut pour les uns un manque de main-d'oeuvre, et pour d'autres, l'impossibilité de produire davantage, ayant atteint le point de saturation du rendement. Nous croyons toutefois que l'industrie de la brique a tenu le coup aussi bien, pour ne pas dire mieux, que les autres matériaux entrant dans la construction en général.

Il est à prévenir que cette demande se continuera encore pour des années à venir, si l'on en juge par les projets de tous genres chez les architectes, incluant la construction résidentielle qui a elle seule pourrait absorber tous les matériaux disponibles pour plusieurs années à venir.

Devrais-je dire un mot du problème des problèmes, des murs qui font eau. Des personnes charitables se font un plaisir de colporter que l'eau passe à travers la brique et sans avoir étudié pourquoi et de quelle façon l'eau passe à travers un mur. Si c'est un mur de brique, l'on accuse la brique, et si c'est un mur de pierre, l'on cherche les joints défectueux, et de plus, le mur de brique comporte deux à trois fois plus de joints que celui de pierre. Je répondrai que l'eau ne passe pas à travers ni de l'un ni de l'autre matériau.

**MAUVAIS MORTIER**

L'eau peut traverser un mur par les joints mal remplis ou faits d'un mauvais mortier, contenant trop de sable ou d'un mortier contenant trop de ciment, lequel a pour effet de se retirer en mûrissant, laissant libre cours à l'eau, ou encore par la condensation d'un mur non isolé ou bien par l'absence de corniche appropriée à la construction. De plus, la formule du mortier doit, à mon sens, varier avec les saisons et les différents matériaux employés. J'ai déjà demandé au National Research Council de faire des recherches dans ce sens afin d'aider à solutionner ce problème, car il n'est pas particulier à Québec. Il est plus accentué dans les Provinces Maritimes, où la brume semble faire plus de ravages que la pluie. Une chose sûre et certaine c'est qu'il y a des constructions, et en quantité, faites depuis trente-cinq ans qui n'ont jamais souffert du moindre trouble. Cela, à mon sens, répond sans équivoque aux défaitistes qui ne perdent pas une occasion de détruire si possible nos industries, locales et de la province en général. Les Canadiens français, malheureusement, doivent lutter contre cet élément, en plus de la concurrence des provinces voisines ou de nos voisins les Américains.

Il ne faut pas oublier ou perdre de vue que nous habitons un pays au climat changeant faisant des sauts de 50° en quarante-huit heures et une différence de 125 degrès près de la température d'été à celle d'hiver. Il faut donc tenir compte de cet élément important dans tout projet de construction si l'on ne veut pas subir les dommages plus haut mentionnés. Donc, un bon mur suffisamment épais, bien isolé pour éviter la condensation et des joints bien remplis de bon mortier, ce qui vous permettra de dormir en paix.

Je résume en disant que la brique fabriquée dans la province de Québec n'a rien à envier à ce qui nous vient d'ailleurs, tant au point de vue qualité qu'apparence. Il est à noter que la production de la brique dans la province de Québec, terra cotta et tuyau de drainage inclus se totalise à 800 millions près. C'est dire qu'elle est appréciée et recherchée.

---

# Ecole spécialisée en progrès

(Suite de la page 20)

ce cours de l'Ecole Centrale figure à l'un des kiosques que l'enseignement spécialisé aura dans cette exposition.

On y apprend à limer, à tourner, à durcir, à tremper, à ajuster, à finir et à polir. Le deuxième stage des études porte sur les pivots et les axes. On étudie ensuite les pierreries, les sertissages, les pierres de balances, etc. Vient ensuite le stage des examens de modèles d'échappement et l'étude des chronographes de tous genres.

**L'HOTELLERIE**

On a beaucoup parlé depuis quelques années de la nécessité d'enseigner certains éléments de l'hôtellerie dans la province de Québec.

D'aucuns ont oublié que les cours d'art culinaire et d'hôtellerie de l'Ecole Centrale offrent déjà assez d'avantages pour satisfaire les exigences immédiates de ceux qui tiennent vraiment à acquérir les notions de base de la bonne tenue d'une hôtellerie.

Ce cours se subdivise en plusieurs matières : l'art culinaire, la boulangerie, la pâtisserie, l'économie industrielle, la correspondance commerciale, les mathématiques et certaines sciences telles que la physiologie du système digestif, l'hygiène de l'alimentation, la botanique et la zoologie alimentaires, la technologie alimentaire et la chimie et la physique dans la cuisine. A ces études théoriques et pratiques que font les élèves du cours de cuisine — boulangerie — pâtisserie — hôtellerie — de l'Ecole Centrale s'ajoute l'expérience quotidienne du service dans un cafétéria où, chaque midi, les professeurs de l'école et un certain nombre d'élèves peuvent trouver un excellent lunch.

**ORIENTATION, BOURSES ET PLACEMENT**

L'Ecole Centrale des Arts et Métiers de Montréal, comme les autres écoles qui relèvent du Ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, profite des avantages qu'offrent les services d'orientation, de placement et de bourses de l'Aide à la Jeunesse. L'école elle-même se charge, pour ce qui est du placement, d'aider aussi les finissants à obtenir des emplois rémunérateurs dans des commerces ou des industries où ils pourront exercer profitablement le métier qu'ils auront appris durant leur séjour de deux ans à l'institution.

En somme, l'Ecole Centrale des Arts et Métiers de Montréal constitue l'un des progrès les plus marquants de l'enseignement des arts et métiers dans la province de Québec.

---

La production de lingots d'acier augmente modérément à 247,800 tonnes en janvier, contre 241,100 tonnes en décembre et 243,600 tonnes le mois correspondant l'an dernier, annonce le Bureau fédéral de la Statistique.


# *Savez-vous...*

Que tout l'AMIANTE produit au Canada provient des mines des Cantons de l'Est dans la province de Québec;

Que la province de Québec a fourni plus de 25% de tout l'OR produit au Canada, le second plus grand producteur d'or au monde;

Que le CUIVRE et le ZINC extraits dans la province de Québec comptent respectivement pour environ 20% et 17% de toute la production canadienne;

Que la PROVINCE DE QUEBEC produit 35 substances minérales différentes – métaux, minéraux industriels et matériaux de construction;

Que la valeur de production des mines de la PROVINCE DE QUEBEC s'est élevée à plus de $111 millions durant 1947.

MINISTERE DES MINES
*Province de Québec*

Hon. JONATHAN ROBINSON
*ministre*

A.-O. DUFRESNE
*sous-ministre*

# L'industrie du cuir



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par

**M. LUCIEN BLOUIN**
**Président de l'Association des Tanneurs de la province de Québec.**

DE toutes les commodités dont le monde a grandement besoin, le cuir en est une en particulier qui mérite bien notre attention et dont personne ne voudrait se dispenser. Il est un fait à peu près certain, c'est que la majorité des gens en connaissent l'importance et ses multiples usages. Son utilité est reconnue et sa valeur est appréciée dans tous les pays civilisés. Sa réclame est universelle et les produits qui en sont fabriqués reçoivent à juste titre l'adhésion de toutes les populations. Le manufacturier de ce produit s'efforce d'améliorer constamment sa valeur, toutefois le prix est accessible à toutes les classes de la société et vous pouvez le constater sans peine tous les jours, car vous verrez rarement un être humain qui ne possède pas au moins une paire de chaussures en cuir ou un objet quelconque.

### ANCIENNE INDUSTRIE

L'industrie du tannage du cuir remonte aux temps anciens et bien avant que cet article soit manufacturé avec les procédés modernes que nous connaissons aujourd'hui, grâce aux découvertes sans cesse améliorées de la chimie, il est reconnu que les Indigènes tannaient et produisaient du cuir pour leurs nécessités; et si rustiques que puissent nous paraitre leurs méthodes, ils réussissaient quand même à se tanner du cuir avec lequel ils se confectionnaient des chaussures et aussi des vêtements. C'est donc dire que l'instinct naturel des peuples ou peuplades des temps primitifs leur avait dicté l'importance du cuir pour les nécessités de l'existence.

### PREMIERE TANNERIE

La province de Québec a été la première à organiser le tannage du cuir industrialisé. C'est en 1668 que l'Intendant Talon parvint à faire ériger la première tannerie au Canada, et la ville de Lauzon, dans le comté de Lévis, fut l'endroit choisi. En effet, l'histoire nous rapporte que M. François Bissot, de Lévis, avait été sollicité par l'Intendant Talon, et ce dernier dut même lui avancer des fonds de l'Etat pour l'aider dans la réalisation de ce projet. De plus, avec l'aide d'une souscription d'argent de la part de quelques habitants de la colonie, la première tannerie au pays commença ses opérations. Nous pouvons conclure que la production du cuir devait être bien nécessaire, même dans les tout premiers temps de la fondation de Québec et elle n'a pas cessé depuis.

Les premiers succès ne tardèrent pas à se faire connaitre puisque quatre années plus tard, la tannerie de monsieur Bissot produisait assez de cuir et de qualité suffisamment raisonnable pour tous les besoins de la petite population d'alors. En outre, le cuir produit à cette tannerie devait servir plus tard pour la fabrication des chaussures des soldats du régiment de Carrignan. Il est certain que le tannage du cuir a été l'une des premières industries de notre pays.

### EVOLUTION DES METHODES

Le tannage du cuir a dû subir bien des transformations depuis le temps où la seule formule connue consistait dans des liqueurs infusées des écorces de pruche ou de chêne, etc.; néanmoins, le résultat obtenu de ces tannages qui s'avéraient très précieux autrefois n'ont pas cessé de l'être; car même de nos jours, beaucoup de bons cuirs sont encore tannés avec les essences d'écorces de bois, et ces cuirs sont préférés à tout autre genre de tannage pour la confection de plusieurs articles. Toutefois, la science a permis de raccourcir la durée du temps requis pour tanner, et grâce à l'addition d'ingrédients nouveaux qui aident à faire pénétrer dans les fibres de la peau la liqueur tannage, on peut tanner aujourd'hui plus rapidement sans toutefois en diminuer la qualité.

Il existe une diversité de cuirs, et ceux-ci sont tannés par des méthodes et procédés différents, variant suivant l'usage et l'emploi qu'on veut en faire. Le plus grand pourcentage est pour la confection des chaussures, et encore là il y a deux catégories complètement distinctes: le cuir à semelles et le cuir à empeignes. Celui-ci est tanné le plus souvent avec des solutions minérales et celui-là avec des solutions végétales; toutefois, ceci n'exclut pas l'usage de l'un ou l'autre des tannages pour la production inverse.

### SA VALEUR ET SON UTILITE

La science de la chimie, avec ses techniciens et ses laboratoires perfectionnés, est sans cesse à la recherche de substituts qui parfois ont rendu d'immenses services, et naturellement, le cuir n'a pas été épargné. Cependant grâce à la connaissance d'un public renseigné et averti, l'emploi du cuir est préféré à tout autre substitut, d'abord parce qu'il est plus hygiénique, et en second lieu, il supporte mieux les intempéries des saisons. Pour la chaussure, il procure un confort et une protection dont on ne saurait trouver l'équivalent, comme de nombreuses expériences l'ont d'ailleurs prouvé.

Les usages du cuir sont innombrables et variés ; en outre de la chaussure on l'emploie pour la sellerie, les courroies, la ganterie, les vêtements, les valises, les sacoches et nombreux articles de fantaisie, etc., aussi tout le monde s'en prévaut avec fierté et à juste titre.

Toutes ces variétés de cuir demandent un tannage différent et elles sont traitées d'une manière spéciale afin de faire rendre à chacune la valeur appropriée à son usage. De plus tous les cuirs ne sont pas fabriqués avec les mêmes peaux. Les plus en usage sont celles des animaux domestiques. Chaque catégorie produit un cuir particulier.

Les développements de la science, les méthodes perfectionnées des techniciens-tanneurs, ont fait de cette industrie "une des plus scientifiques. Pour s'en convaincre, il s'agit de bien remarquer les diversités de ce produit et l'infinité des couleurs. Le tanneur s'est constamment préoccupé du perfectionnement de son produit et aujourd'hui le cuir est offert en vente dans toutes les couleurs imaginables et des plus variées.

### RELATION INDUSTRIELLE

Le tanneur doit généralement vendre ses produits aux manufacturiers de chaussures ainsi qu'à tous les autres manufacturiers d'articles en cuir. En conséquence, il doit se tenir en relation constante avec ceux-ci s'il désire le développement et le succès de son entreprise. Le tanneur qui n'utilise pas lui-même son cuir doit trouver l'acheteur et c'est avec la collaboration étroite des manufacturiers de chaussures ou autres qu'il pourra disposer de sa production. Il est à remarquer que les différents cuirs tannés doivent être mis en fabrication bien longtemps avant que l'article en cuir soit étalagé pour la vente dans les magasins, et généralement le cuir produit aujourd'hui n'apparaitra pas au public avant plusieurs mois; c'est pourquoi le tanneur doit se renseigner d'avance sur les modes et les exigences de la prochaine saison. Lorsque ces renseignements sont en sa possession, le tanneur produit l'article qui s'écoulera durant les prochains mois. Il lui faut diversifier les épaisseurs, varier les couleurs et même présenter des imprimés de tous genres afin de répondre aux exigences des multiples articles qui en seront manufacturés. Certaines chaussures demandent un cuir souple tandis que d'autres nécessitent un cuir plus ferme. Il en est ainsi des autres objets où le cuir doit être employé.

### L'EMPLOYE DE LA TANNERIE

L'ouvrier du cuir peut se classer en deux catégories: le tanneur et le corroyeur. Le premier prépare les peaux pour le tannage et le deuxième travaille au finissage proprement dit. Il existe d'ailleurs une immensité d'opérations diverses pour le tanneur de même que pour le corroyeur. De nos jours, l'ouvrier de tannerie n'est pas assujetti au lourd labeur des temps anciens, alors que tout l'ouvrage devait se faire avec la force des bras. Aujourd'hui il existe des machines perfectionnées qui allègent considérablement la besogne; il n'en reste pas moins vrai que l'ouvrier doit encore travailler et surtout ses qualités intellectuelles doivent servir plus que jamais s'il veut opérer avec succès et produire un cuir de qualité. Après tout, la machinerie n'est faite que pour servir l'homme et c'est lui qui doit la diriger et lui faire donner le rendement et le résultat désirés. Il existe encore de nombreuses opérations que l'ouvrier doit faire à la force de ses bras ou avec l'habileté de ses mains et il est reconnu que plusieurs cuirs jouissent d'une popularité marquée parce que certaines opérations dépendent encore exclusivement de la touche d'une main experte.

L'ouvrier en cuir a vu améliorer sa situation graduellement. Ses heures d'ouvrage ont diminué d'une manière systématique, ses services ont été reconnus par ses employeurs et son revenu a été augmenté en raison des temps et circonstances, de sorte qu'il peut se comparer avantageusement avec ses compatriotes des autres industries.

### LE CUIR DANS QUEBEC

Il existait autrefois beaucoup de petites et de moyennes tanneries à Québec et malheureusement plusieurs d'entre elles sont disparues. Quelques-uns ont dû fermer leurs portes pour n'avoir pas voulu s'adapter aux développements nouveaux ou évoluer avec les méthodes progressives ; mais la plupart ont cessé leurs opérations volontairement, ou encore leurs descendants ne se sentaient pas d'aptitudes ou d'attraits pour cette industrie.

S'il est vrai que beaucoup de tanneries n'existent plus à Québec, d'autre part il est très intéressant de noter que plusieurs de celles qui sont en opération présentement

(Suite à la page 21, 3e col.)


# TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

**CAPITAL AUTORISE** $1,105,000.00
**BIENS EN REGIE** $128,000,000.00

Conseil d'administration

**Président :**
**HONORABLE DONAT RAYMOND**

★

**vice-présidents :**
**BEAUDRY LEMAN, L.-J.-ADJUTOR AMYOT, RENE MORIN**

★

**administrateurs :**

**Joseph Beaubien**
**L.-E. Beaulieu c. r.**
**Georges Belleau**
**Emile Corbeil**
**J.-H. Côté**
**Aristide Cousineau**
**J.-Léonard Demers**
**G.-T. Donohue**
**Marcel Faribault, n. p.**
**Oscar Hamel, n. p.**
**Charles Laurendeau, c. r.**
**Hon. Jacob Nicol, c. r.**
**Alfred-H. Paradis**
**Hon. J.-E. Perreault, c. r.**
**Leo-G. Ryan**

★

**Directeur général :**
**HONORE PARENT, C.R.**

**Secrétaire-trésorier:**
**ROMEO BERTRAND, c.a.**
**MONTREAL**
**112 Ouest, rue St-Jacques**

**Gérant de la succursale à Québec**
**MAURICE DESY, c.r.**
**QUEBEC**
**71 rue Saint-Pierre**

*Achats — Ventes — Echanges*

**POURQUOI NE PAS CONSULTER VOTRE COURTIER EN OBLIGATIONS ?**

CELA fait drôle de songer au temps où il n'y avait pas d'impôt à payer sur le revenu ou si peu, au temps où un homme pouvait faire à peu près tout ce qu'il voulait de son argent.

ET pourtant, même dans ce temps-là, cet homme avait besoin de son courtier en obligations. Il en a encore bien plus besoin aujourd'hui pour trouver un placement approprié, diversifier son portefeuille si nécessaire, et ne conserver que les valeurs qui lui sont vraiment profitables.

C'EST ce service que nous avons toujours rendu à nos clients dans le passé. Nous mettons notre expérience de plusieurs années à votre disposition. Ecrivez-nous ou venez à nos bureaux. Il nous fera plaisir de vous servir.

TEL: 2-5618 **J. C. BOULET LIMITÉE** 71, ST-PIERRE QUÉBEC

# L'industrie de la construction



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par
**M. J.-A. JUNEAU**
**Président de l'Association des Constructeurs de Québec**

CE présent article n'a pas pour but de traiter de la situation actuelle de l'industrie de la construction ; ce serait vous répéter ce que vous savez tous déjà ; mais nous nous proposons plutôt de considérer les principaux aspects économiques de cette industrie.

Selon l'avis de M. Deschamps, ex-président de la "Canadian Construction Association", on parle de la construction comme une industrie d'un milliard de dollars. Reconnaissant qu'elle joue un rôle d'une importance considérable à l'intérieur de l'économie canadienne, nous ne prétendons pas pouvoir dans ces quelques lignes circonscrire toute cette industrie.

**COUT DE PRODUCTION**

Pour comprendre cette industrie il nous faudrait s'arrêter, croyons-nous, sur l'étude du coût de production d'une entreprise. Nous savons qu'un entrepreneur en construction générale supporte un coût fixe élevé soit par l'intérêt du capital engagé et représenté par cet outillage toujours prêt à se détériorer s'il n'est pas employé, soit dans le maintien d'embauchage d'ingénieurs permanents, etc . . . Il serait difficile d'établir le juste pourcentage entre ce présent coût et son coût variable qui est d'une nature lui aussi exposé à des hausses étonnantes en vertu des difficultés particulières des facteurs de production : rareté de main-d'oeuvre quasi régulière (dans ces années-ci), demande exagérée ou irrégulière de matériaux dans une saison donnée, le genre de travaux entrepris qui nécessitera plus de travail à pied d'oeuvre ou hors chantier, comme dans le cas d'un vaste immeuble, tous autant de facteurs qui viennent ajouter une pondération dans le calcul de ce coût variable. Ce dernier pourrait cependant s'atténuer si la courbe d'offre d'une entreprise donnée permettait une plus grande production sans passer immédiatement à un coût marginal considérablement élevé dû aux désavantages reconnus en vertu des lois "des rendements décroissants" ou "des rendements non-proportionnels". Pour nous rattacher aux circonstances actuelles, l'on sait que les facteurs de production sont encore très élevés en plus d'être rares et même selon l'avis de M. Pigott, ex-président de la "C. C. A." dans son article de janvier dernier paru dans la revue "Engineering and Contract Record" . . . "Construction Costs are not at a peak yet".

**LA MAIN-D'OEUVRE**

Un facteur de production important et qui mérite une attention spéciale est celui de la main-d'oeuvre. Les ouvriers spécialisés sont habituellement plus nombreux que les non spécialisés. Dans le passé nous avons compté sur les ouvriers spécialisés des autres pays, mais l'immigration européenne s'est amoindrie sensiblement depuis 1930 de sorte qu'une insuffisance d'ouvriers compétents s'est fait sentir au sein de plusieurs corps de métier. Dans le but de remédier à cette lacune, certaines provinces ont dû établir des centres d'apprentissage. L'apprentissage des métiers de construction dure de trois à cinq ans tandis que celui des usines est en général plus rapide et le salaire plus élevé. De plus la législation du travail stipule un certain nombre d'apprentis par compagnon en vue de protéger chacune des professions engagées. Ajoutons que nombre d'entreprises s'étendraient (car la demande est très élevée et même régulière) si un nombre plus élevé de travailleurs qualifiés étaient disponibles, la loi ne leur permettant pas de maintenir un autre ratio que celui stipulé dans les décrets. L'entreprise est certainement conditionnée par ce facteur; du moins, il joue un rôle prépondérant dans l'expansion de l'entreprise comme nous pouvons le constater. Un grand nombre se lançant dans cette industrie vient cependant contrebalancer son influence si nous nous arrêtons sur l'offre totale de production, mais peut-être pas à des coûts réduisant le coût total de production.

**PRIX DE VENTE**

Il est certain que le coût moyen de production de l'entreprise marginale étant élevé, il ne fait que maintenir un prix de vente élevé de la construction dû au fait que toutes les autres unités se basent sur le prix de vente possible i.e. économiquement rentable ou pouvant réaliser un profit normal de celle la moins profitable.

Il importe donc que la dernière unité fournisse un rendement économique des plus favorable afin de ne pas hausser le prix de vente de toutes les autres et travaille de plus en plus à réduire son prix de revient. Ce qui nous pousse à dire qu'une attention spéciale doit être portée à la régie interne, aux méthodes techniques, etc., des petits entrepreneurs particulièrement afin, croyons-nous, de contribuer à la diminution du coût actuel de la construction; bien entendu, de concert avec tous les autres composants économiques extérieurs à l'entreprise.

**AUTRES FACTEURS**

Nous admettons que l'existence d'autres facteurs peuvent eux aussi conditionner l'expansion des entreprises, comme le capital, l'outillage, mais d'une manière moins commune. Ceci nous permet donc de diriger notre attention sur la modernisation, la standardisation et la mécanisation de cette industrie. Aucun projet tendant à la modernisation ne sera efficace si on ne pratique pas l'économie du matériel et du travail dans l'érection des habitations particulièrement d'une petite maison moderne où l'économie du bois comptant pour 43.8 p.c. pourrait être pratiquée de ces deux façons communément reconnues et prônées dans la brochure No 3 du Supplément à la Reconstruction des "Affaires Canadiennes" à savoir: éviter les gaspillages et éliminer le travail "d'à peu près".

Comment peut-on parler de standardisation si l'on ne procède pas, selon une politique définie, à l'établissement d'une classification du matériel, à l'emploi d'hommes de science, de dessinateurs, etc.

Y a-t-il lieu aussi d'attendre de bons résultats des expériences de la préfabrication? Encore là, il est évident qu'on ne peut l'appliquer à tous les genres de travaux de construction.

Il nous faudrait aussi pouvoir analyser cette industrie sous l'angle de sa courbe de demande, mais l'espace qui nous est réservé ne nous permettant pas de le faire nous préférons plutôt passer à l'influence générale de cette industrie.

**AIDE AUX MANUFACTURIERS**

Il ne serait pas convenable de prétendre que l'industrie de la construction elle-même stimule la fabrication d'un tas d'appareils et de machines. Mais il convient cependant de croire que l'essor accordé à la construction favorise l'expansion de plusieurs autres industries. C'est pourquoi ceux dont la tâche consiste à surveiller les tendances de l'économie canadienne dans ces présentes années d'après-guerre doivent surveiller les entrepreneurs en construction. Quand une collectivité sociale demande de nouveaux logis, elle a besoin d'une multitude d'objets domestiques. Il s'en suit que la construction de maisons aide indirectement aux manufacturiers de plusieurs autres produits et l'absence de ceux-ci entraine l'absence de celles-là.

**FLUCTUATIONS PRONONCEES**

Ce lien étroit qui existe entre les entreprises de la construction et la prospérité nationale éveille naturellement l'idée qu'au premier signe de déclin économique, les gouvernements devraient augmenter leurs dépenses pour les projets de construction. L'on reconnait que dans une dépression, les industries les plus affectées sont les industries de construction: celle de la construction, celle de l'acier, de l'automobile, etc., et que leurs fluctuations à l'intérieur d'un cycle économique sont généralement plus prononcées que celles des autres industries.

Il importe que les gouvernements soient prudents devant le lancement de projets de travaux publics car ceux-ci peuvent créer ou tuer le programme d'embauchage intégral. L'industrie de la construction ne saurait fournir des rendements efficaces si le nombre d'ouvriers diminue ou augmente constamment. Plusieurs hommes mêlés à cette industrie soutiennent que la tâche est de pourvoir à l'érection de structures avec le plus d'efficacité possible, mais elle ne saurait remplir cette tâche, disent-ils, s'il lui faut en plus compenser les déficiences de notre monde économique. Une usine qui s'apprête à appliquer de nouvelles méthodes de préfabrication ne peut se permettre l'emploi d'ouvriers temporaires.

**ADAPTATION POSSIBLE**

L'industrie de la construction est une activité plus susceptible d'adaptation qu'elle ne laisse peut-être entrevoir. En temps de guerre, les compagnies de chemin de fer nous ont surpris en doublant leur rendement avec un minimum d'expansion grâce aux efforts concertés des employés et des administrateurs. En temps de paix, un tour de force semblable pour le maintien d'un embauchage stable est peut-être possible dans l'intérêt général. Il est donc dans l'intérêt de tous les Canadiens de surveiller l'industrie de la construction. Le progrès industriel du Canada stimule la construction.. et nous fait dire qu'un Canada prospère est indispensable si nous voulons une industrie prospère.

**J.-A. Juneau.**


*Siège social*

105, Côte de la Montagne
QUEBEC

*Oscar Dubé & Cie Inc.*

VALEURS DE PLACEMENT

*Spécialités :*
**OBLIGATIONS D'INSTITUTIONS RELIGIEUSES**

**CONSULTEZ-NOUS**

NOTRE EXPERIENCE DU MARCHE VOUS EST TOUTE ACQUISE

Valeurs de placement

*J. E. Laflamme, Limitée*

*15 rue Sault-au-Matelot* *QUEBEC* *Téléphone : 2-1264*

Valeurs de

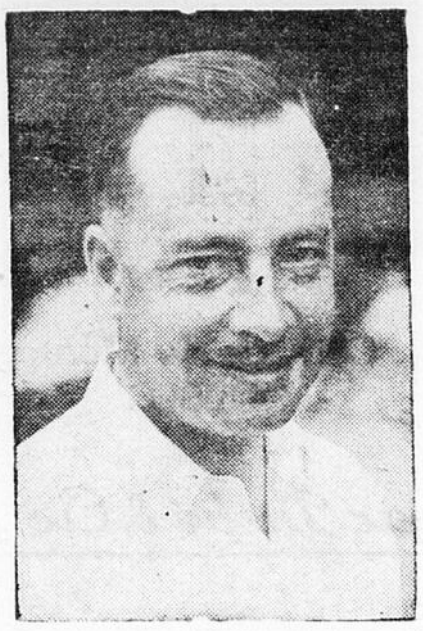
- Gouvernements
- Municipalités
- Communautés religieuses
- Services publics

**GARNEAU, BOULANGER**

*LIMITEE*

*105, Côte de la Montagne* *Téléphone: 2-1511*

# Nos ressources hydrauliques



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par

**Me ADJUTOR DUSSAULT, c.r.,**

**sous-ministre des ressources naturelles du Québec.**

NOUS ne croyons pas qu'il soit exagéré de prétendre que le développement des forces hydrauliques de la province de Québec constitue une des questions d'actualité les plus vivantes pour notre monde industriel.

A preuve, ces travaux extraordinaires et gigantesques mis en oeuvre depuis quelques années et ces travaux futurs que la presse et la radio commentent presque quotidiennement.

Il serait téméraire, à ce que nous croyons, de tenter de raconter dans un article de la nature de celui-ci, l'évolution que nous avons subie dans le domaine hydraulique. Nous devrons nous contenter de résumer très succintement les causes et les faits pertinents à ce développement qui assure aujourd'hui à la population du Québec un de ses plus importants revenus. Au surplus, notre population a été assez bien renseignée depuis peut sur les mouvements de l'industrie dans ce domaine.

### RESSOURCES VARIEES

La Providence a doté la province de Québec de ressources et de richesses des plus variées et nos gens se sont appliqués à les développer petit à petit dans le cours des derniers siècles.

Nos premiers efforts ont été dirigés vers la culture d'un sol plein de richesses et les fruits de cette culture ont non seulement garanti à la population les matières dont elle a besoin pour sa subsistance matérielle et physique, mais lui ont assuré une place de prédilection dans la conquête des marchés du monde.

Nous nous sommes ensuite adonnés à l'exploitation du dessus de notre sol, plus particulièrement à l'aménagement de nos forêts et tous savent qu'aujourd'hui avec l'adoption de méthodes d'une technique très avancée, nos forêts constituent l'une de nos richesses premières et notre place est peut-être unique dans l'industrie de la pulpe et du papier, et de tous les produits ou sous-produits de la forêt.

Nous nous sommes ensuite tournés vers l'exploitation de notre sous-sol et les minerais et minéraux que nous y avons découverts par la conduite d'expérience rationnelles et scientifiques ont fait que notre régime minier est l'un des plus importants du monde.

### RIVIERES ET LACS

Il nous restait, cependant, à savoir ce que nous pouvions retirer des nombreuses rivières et des grands lacs qui sillonnent notre province en tous sens et c'est par une série d'expériences techniques difficiles que nous avons réussi à en tirer cette force si extraordinaire que l'on a appelé l'énergie hydro-électrique et qui sert maintenant à faire mouvoir presque tous les engins utilisés dans les divers genre d'industrie.

Nos premiers essais dans le domaine hydraulique furent limités à l'aménagement de forces qui servirent à faire fonctionner des engins plutôt rudimentaires tels les moulins à scie ou à farine, et ce, suivant les méthodes apportées des vieux pays. Pendant des années les progrès furent lents, mais vers la fin du dix-neuvième siècle des étrangers plus avisés et plus avertis que les nôtres, tentèrent la conquête de notre domaine hydraulique et pour des prix minimes se firent concéder en pleine propriété nos forces hydrauliques les plus importantes.

Nos dirigeants d'alors, malgré toute leur bonne foi, ne réalisaient certainement pas combien ils allaient affecter les revenus futurs de la province. Aussi, les premières concessions consenties furent-elles faites par lettres patentes ou par la signature de baux emphytéotiques à long terme.

### BAUX A COURT TERME

Aujourd'hui, nous connaissons mieux les grandes richesses que nous possédons et nos concessions ne se font que par des baux à court terme et nous rapportent des profits annuels de plusieurs millions de dollars. Bien plus, toute concession étant faite sous l'autorité de la Loi du régime des eaux courantes, les concessionnaires sont surveillés et contrôlés et sont sujets au paiement des loyers, de redevances et de royautés basés sur l'utilisation qu'ils font de chacune des forces que nous leur concédons.

Et comment pourrait-il en être autrement quand nous savons que nos ressources hydrauliques constituent l'une des plus grandes richesses du monde.

Les statistiques préparées par nos gouvernements provincial et fédéral nous prouvent que nous sommes les plus riches de l'Amérique du Nord et de beaucoup les plus fortunés des neuf provinces de la Confédération.

### FORCES HYDRAULIQUES

A l'heure actuelle, la puissance totale des forces hydrauliques aménagées est de 5,848,572 chevaux-vapeur au débit minimum ordinaire. La puissance disponible est de 8,459,-000 et au débit ordinaire de six mois de 13,064,000 chevaux-vapeur. Bien plus, l'installation commerciale possible est de 17,000,000 chevaux-vapeur.

La puissance disponible au Canada étant d'environ 40,000,000 chevaux-vapeur, il est intéressant de noter que nous en avons plus que le tiers dans la seule province de Québec. Nous sommes donc bien privilégiés et il n'est plus surprenant de constater qu'à cause de nos richesses inouies et les conditions économiques le commandant, les industriels de toutes les parties du monde veuillent venir s'installer chez-nous.

### DEMANDES CONSTANTES

Si nous en jugeons par les demandes constantes et réitérées qui nous sont faites, nous pouvons prédire que Québec connaîtra des développements sensationnels dans le domaine hydraulique et l'industrie ne s'en portera que mieux.

La presse et la radio se sont intéressés vivement à cette question depuis quelques mois et ce n'est plus un secret que des travaux d'aménagement hydroélectrique formidables sont en voie de progrès.

### TRAVAUX FORMIDABLES

Nous suffirait-il de rappeler à la population qu'actuellement la compagnie Shawinigan Water & Power est à terminer aux Chutes Shawinigan, une installation additionnelle de 175,000 chevaux-vapeur et commencera ce printemps même à aménager le Rapide La Trenche, sur la rivière St-Maurice, d'une capacité de 384,000 chevaux-vapeur au coût d'environ $34,000,000 dollars; qu'Hydro-Québec va commencer l'aménagement de 750,000 chevaux-vapeur additionnels a Beauharnois, au coût d'environ $40,000,000 de dollars; que Gatineau Power est à aménager 82,000 chevaux-vapeur sur la rivière des Quinze et exécute d'autres travaux sur la rivière Ottawa; que l'Hydro d'Ontario, à la suite d'une entente avec la province de Québec, est à parfaire des travaux au coût d'environ $100,000,-000 de dollars, pour développer plus de 500,000 chevaux-vapeur sur la rivière Ottawa; que le département des Ressources Hydrauliques, par son mandataire Hydro-Québec, termine actuellement un barrage-réservoir au lac Dozois, dans le comté de Pontiac, lesquels travaux vont servir augmenter la capacité de sa centrale au Rapide VII et assurer aux régions de l'Abitibi et du Témiscamingue une capacité de production qui va permettre un développement encore plus grand dans les domaines agricoles, forestiers, industriels et miniers.

Qu'enfin, il est question de développements considérables sur la Côte Nord et au lac St-Jean et que des projets à cette fin sont actuellement à l'étude.

### REVENUS CONSIDERABLES

Dans tous les cas, les concessions sont faites de façon à rapporter des revenus considérables à la province, tout en permettant l'accroissement de l'industrie publique ou privée.

De plus, tous les travaux vont assurer du travail à une grande partie de la population et permettent l'ouverture de carrières lucratives dans lesquelles les nôtres s'avèrent de plus en plus compétents.

Ces développements considérables du passé et ceux de l'avenir ont nécessité la création d'un organisme qui surveillerait et contrôlerait de façon rationnelle toute concession de nos forces hydrauliques. Un premier pas avait été fait vers 1909 alors que l'on organisa le Service Hydraulique dans la province de Québec, sous la direction du département des Terres et Forêts, puis vers 1910, l'on créa la Commission des Eaux Courantes qui était plutôt une commission d'étude chargée de faire l'étude de nos lacs et de nos rivières, de connaître leur caractère de navigabilité ou de non navigabilité et de recommander les formes les plus appropriées sous lesquelles des concessions hydrauliques pourraient être consenties

### CREATION DE REGIES

On créa ensuite certaines régies dont les fonctions étaient restreintes à l'approbation des taux suivant lesquels l'électricité pourrait être vendue et distribuée.

Enfin, en 1945, par la Loi 9 George VI, chapitre 32, le gouvernement de la province créa un département appelé Département des Ressources Hydrauliques et qui est chargé de contrôler l'exploitation des pouvoirs d'eau concédés, de surveiller l'administration et l'exécution des lois concernant le régime des eaux courantes, les forces hydrauliques et les organismes de contrôle relatifs à la production, la transmission, la distribution et la vente de l'électricité et enfin de favoriser l'exploitation et l'utilisation des ressources hydrauliques de la province au bénéfice de sa population.

Il s'ensuit que ce département comprend, dans l'ordre chronologique de leur établissement les quatre organismes qui suivent:

1o.—Le Service Hydraulique,

2o La Commission des Eaux Courantes,

3o.—La Régie Provinciale de l'Electricité,

4o.—La Commission Hydroélectrique de Québec ou Hydro-Québec, qui a succédé à la Montreal Light, Heat & Power Consolidated et ses filiales.

Ces organismes sont sous le contrôle et la surveillance du département des Ressources Hyrauliques et ils forment un tout homogène. Il serait trop long d'énumérer ici les attributions particulières de chacun de ces organismes, mais nous pourrions résumer le tout en disant que le département des Ressources Hydrauliques doit voir plus spécialement à la concession de forces hydrauliques pour fins d'exploitation de pouvoir, flottage du bois, construction d'aqueduc, location de grèves, construction de quais, ponts, piliers, estacades, lignes de transmission, barrages-réservoirs, barrages pour fins d'emmagasinement afin de régulariser les eaux et toutes autres questions d'ordre privé ou public concernant l'aménagement de nos lacs et rivières.

Ce tableau mal brossé dans un mémoire décousu nous fait voir qu'il est de la plus haute importance de surveiller et de protéger au bénéfice de notre population, l'exploitation de nos ressources hydrauliques.


**Obligations**

*SPECIALITE :* Gouvernement fédéral
Gouvernement provincial
Municipalités
Institutions religieuses
Utilités publiques

*Veuillez nous consulter pour vos placements.*
*Nous avons un personnel expérimenté à votre disposition.*

GRENIER, RUEL & CIE INC.
TELEPHONE : 6101. 71 RUE ST-PIERRE QUÉBEC
Courtiers Valeurs de Placement

JEAN GENDRON
*président*

GEORGES FALARDEAU
*trésorier*

J.-T. GENDRON Inc.

VALEURS DE PLACEMENT

*Téléphone :*
4-2949

56, rue St-Pierre
*Québec.*

# Les manufacturiers canadiens



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par
**M. GORDON-A. ROSS**
**Président de l'Association des Manufacturiers canadiens, section de Québec.**

LE développement de l'Association des Manufacturiers Canadiens, groupant actuellement au delà de 6,200 membres, repose sur l'expérience de 76 années d'expansion industrielle au Canada.

Il importe ici d'attirer tout particulièrement l'attention sur un des buts que définit sa constitution et ses règlements, savoir : de sauvegarder les intérêts des manufacturiers dans le domaine législatif tant national que provincial et municipal. A cet effet, le Conseil Exécutif de l'Association des Manufacturiers Canadiens, réuni à Toronto le 26 janvier dernier, a préparé un rapport concret dans lequel il apprécie, au nom des manufacturiers, la politique du gouvernement fédéral, en y allant de ses recommandations dans les domaines suivants : Inflation, taxes d'accises, marchés américains, restrictions sur les importations, contrôle sur les importations des biens de production, tarifs et commerce, commerce avec l'Empire Britannique, l'embauchage et la population.

**LES CONTROLES**

L'Association des Manufacturiers Canadiens a donné son appui au système de contrôle en vigueur au Canada pendant la guerre, mais a constamment préconisé que dès la fin des hostilités, ces contrôles soient abolis au fur et à mesure que les conditions le permettront.

Il est impossible en temps de paix d'imposer un contrôle quelconque, comme par exemple, le contrôle des prix, et essayer d'en faire l'application sans organiser un système complet de contrôle incluant salaires et rationnement comme complément aux procédés de production et de distribution.

Les prix sont actuellement à un haut niveau, exactement ce qu'ils furent après chacune des grandes guerres de l'histoire. Les causes fondamentales sont toujours les mêmes; destruction et epuisement des ressources durant la guerre; diminution des produits de la ferme et autres, due à la rareté de la main-d'oeuvre, et dans quelques pays, par le fait que ceux-ci étaient transformés en champ de bataille; la production limitée du capital et des choses essentielles à la vie durant les hostilités; l'impression d'une grande quantité de papier-monnaie n'ayant pas sa contre-partie en production, en quelques mots, "trop d'argent pour trop peu de marchandises". Malheureusement, la fin des hostilités n'a apporté aucune diminution des besoins mondiaux tant pour la nourriture que pour les articles manufacturés, et nous sommes toujours dans une situation qui demande presqu'autant de production que pendant les années de guerre, car l'encouragement émotif pour augmenter la production et en même temps restreindre les dépenses des consommateurs, n'existe presque plus.

**LA PRODUCTION**

Pour cette raison, le Canada ne peut être à l'abri de la hausse mondiale des prix et ne peut que subir l'influence des prix élevés aux Etats-Unis. Il reste toujours un point à discuter, celui de savoir si la production manufacturière au Canada, par homme et par heure, a augmenté d'une façon appréciable depuis 1939. Une chose, c'est que l'échelle de salaire a augmenté beaucoup plus que le pouvoir de production et le coût de l'unité de travail continue toujours à augmenter deux ans après la fin des hostilités, malgré l'augmentation du potentiel de l'industrie manufacturière du Canada en usines et en outillage, et ce, pour une valeur de près de trois-quarts de billion.

Des salaires plus élevés sans augmentation de production par homme et par heure, ne donnent pour résultat que des prix plus élevés. Il ne faut pas oublier que les salaires payés dans une industrie donnée ne sont en réalité qu'une partie des salaires qui constituent le coût du prix de revient des produits de cette industrie. En effet, les salaires s'incorporent aux immeubles, à la machinerie, à l'équipement de l'usine, à la production, au transport des matériaux de même que plusieurs autres item établissant le coût du prix de revient des articles manufacturés; il ressort donc, que pourcentage du coût de production.

Dans de telles circonstances, il est difficile d'espérer même une légère diminution des prix, tant que le volume de la production ne sera pas en rapport avec l'augmentation des salaires.

**LES TAXES**

Les taxes, spécialement celles qui augmentent au fur et à mesure que les articles passent aux différents stages de la production, sont un autre facteur qui maintient les prix à un haut niveau. Le gouvernement pourrait considérer son surplus monétaire et en prendre avantage pour diminuer les taxes qui sont un fardeau pour la production et qui augmentent inutilement le prix de la nourriture et les autres produits essentiels à la vie.

Lorsqu'on étudie les statistiques officielles, il ressort clairement que les profits des manufacturiers ne constituent pas la large part du prix du produit. Dans son rapport sur la situation économique qu'il présentait au Congrès, le 15 janvier 1948, le président des Etats-Unis disait que les revenus des corporations, pour 1947, taxes déduites, représentent approximativement 5.5% des ventes. Au Canada, si les chiffres de 1947 étaient disponibles et pouvaient être comparés, il est invraisemblable qu'ils soient différents. Pour 1945, année la plus récente pour laquelle ces chiffres sont disponibles, les revenus, pour les corporations manufacturières du Canada, taxes déduites, représentaient environ 4% des ventes.

Comme question de fait, les profits des corporations, taxes déduites, représentent un revenu national diminué comparativement à celui de 1939. En effet, en 1939, ce revenu était de 11.4% tandis qu'en 1946, il était tombé à 7.8%. Il est permis de croire que les chiffres de 1947, tant pour le revenu national que pour les profits des corporations, taxes déduites, s'établieront proportionnellement entre les deux, presque sans changement.

**MODERATION NECESSAIRE**

En résumé, l'Association croit que la présente situation d'inflation nécessite de la part de tous les groupements, une grande modération. Le gouvernement devrait être modéré dans ses dépenses et sa taxation; il est nécessaire que les demandes de salaires et les profits soient modérés; de plus, le public consommateur doit être modéré dans ses demandes de choses essentielles, et dans ses exigences à l'endroit de services gouvernementaux additionnels.

**TAXES D'ACCISE**

La taxe d'accise de 25 p. 100 imposée le 18 novembre dernier sur certaines marchandises spécifiées, pour fin de conservation des dollars, n'a pas apporté le succès qu'on en espérait.

Conçue pour réduire et même empêcher les importations de pièces et de matériaux employés au Canada pour la production de certains articles, il a été prouvé que l'accumulation des dollars, espérée par l'imposition de cette taxe, est très minime, car il a aussi été prouvé que quantité de ces produits sont constitués hautement par du matériel et de la main-d'oeuvre canadienne.

De plus, il est évident qu'un grand nombre de ces articles ainsi taxés sont essentiels à l'aménagement du foyer et le consommateur se trouve dans la nécessité de les acheter malgré, la taxe, laquelle contribuent à augmenter le coût déjà élevé de la vie.

**ARTICLES TAXABLES**

Finalement, nous sommes témoins de la désintégration graduelle de la liste des articles taxables, par le fait que les articles sont exclus de la liste les uns après les autres. Il semble impossible de trouver un moyen d'amender la liste, car quelques item de moindre importance y ont été enlevés, tandis qu'un grand nombre d'articles plus essentiels demeurent taxables. La taxe a grevé tant le public acheteur que le manufacturier, sans apporter une solution appréciable à la crise des dollars.

L'Association recommande donc que cette taxe soit enlevée intégralement et immédiatement.

L'Association recommande aussi l'abolition de la taxe d'accise du temps de guerre ainsi que la taxe de vente au détail.

**MARCHE AMERICAIN**

L'Association a fait une enquête sur les moyens à prendre pour augmenter l'exportation aux Etats-Unis, d'articles manufacturés, vu qu'il a été démontré que cette procédure constitue le meilleur moyen de correction de la situation du change dans laquelle le Canada se trouve présentement. Plus de 1,000 maisons d'affaires, ont répondu à une enquête de l'Association. Cette enquête, faite en novembre, a été préparée de manière à obtenir une idée de la situation expérimentée par les manufacturiers canadiens, pour ce qui a trait au marché américain, et aussi dans le but d'obtenir des suggestions sur la manière d'accroitre nos exportations.

Environ 25 p. 100 des maisons d'affaires qui ont répondu, nous ont fait connaitre qu'elles exportaient régulièrement aux Etats-Unis. Un grand nombre de compagnies cherchent maintenant les moyens d'étendre leurs ventes au marché américain, tandis que d'autres y organisent leurs propres succursales.

Un autre 10 p. 100 des maisons d'affaires qui ont répondu nous disent qu'elles faisaient de l'exportation aux Etats-Unis, mais qu'elles ont discontinué ces exportations, principalement parce qu'elles ne pouvaient soutenir la concurrence; d'autres parce qu'elles ne pouvaient surmonter les difficultés de la réglementation tarifaire des Etats-Unis.

Un grand nombre de suggestions précieuses ont été reçues: elles démontrent bien que ce sujet retient constamment l'attention des manufacturiers canadiens.

Les détails de ces suggestions et de ces difficultés ont été soumis à l'attention des autorités à Ottawa qui s'occupent spécialement de ces questions.

A cause des besoins des marchés locaux, de la rareté de nos produits, et de nos obligations envers la Grande-Bretagne et l'Europe, le Canada peut difficilement profiter pour le moment du moins, de tous les avantages du marché américain.

**LES RESTRICTIONS**

Le gouvernement canadien considère que la prohibition sur les importations et l'établissement de quota sont nécessaires au programme de conservation des dollars et espère que tous les manufacturiers canadiens feront tout en leur pouvoir pour aider le gouvernement à atteindre ce but.

L'accroissement de la production et des exportations amèneront le relâchement des restrictions; d'ici là, le gouvernement devra faire preuve de tolérance et de modération.

L'Association recommande que que les marchandises produites ou manufacturées par le Royaume-Uni et les autres pays de l'Empire, ne soient pas comprises dans la liste des importations prohibées. Cette mesure donnera à ces pays l'occasion d'augmenter leur exportation au Canada.

Des mesures ont été prises en ce sens lors de la signature à Genève de la Charte pour un Organisme de Commerce International, dans laquelle il est convenu que les pays éprouvant des difficultés dans la balance de leurs paiements peuvent se prévaloir des restrictions quantitatives sur une base discriminatoire lorsque nécessaire.

L'Association croit que de telles mesures contribueront à abolir les restrictions sur l'importation et à améliorer les conditions du commerce dans le monde entier beaucoup plus que ne le fait l'interdiction placée par le Canada sur les

(Suite à la page 7, 1ère col.)

J.-A. McMANAMY GERARD DELAGRAVE OLIVIER SAMSON

**BARRY & McMANAMY**

MEMBRES DU CURB DE MONTREAL MEMBRES DE LA BOURSE DE MONTREAL

MEMBRES CANADIAN COMMODITY EXCHANGE INC.

*Service complet de cotations sur toutes les bourses, y compris la Bourse des Mines de Toronto.*

79, rue Saint-Pierre

Québec Tél.: 2-7006

Hamel, Fugère & Compagnie

VALEURS DE PLACEMENT

OSCAR HAMEL, *prés.*
PIERRE FUGERE, *trés.*

71 rue St-Pierre Téléphone :
Québec 2-2038 - 2-2039

# Outillage de transport



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par
**M. PAUL CHAMPOUX**
**Président de la Cie d'Outillage et Transport Ltée**

DANS un pays comme le nôtre, toute industrie qui contribuerait à améliorer le confort des populations qui habitent les différents districts, tout en rendant plus agréable leur genre de vie, participerait pour une large part au progrès et à la prospérité.

En ce qui concerne la province de Québec, il y a à peine un quart de siècle, l'hiver était une période de régression, puisqu'il fallait, à l'automne, s'approvisionner de produits alimentaires, vêtements, etc., en vue des longs mois de quasi isolement. Le chemin de fer était le seul moyen de transport sur lequel il nous fallait compter pour nous apporter, et cela à un nombre limité d'endroits, les premières nécessités de la vie. Même actuellement, il y a encore plusieurs régions, entre autres la Côte Nord, la Gaspésie, les paroisses éloignées de l'Abitibi et du Lac-St-Jean, et combien d'autres, qui ne sont pas favorisées par le passage des chemins de fer.

**ROUTES D'HIVER**

Pour rapprocher les endroits, et faciliter le contact régulier des populations, il fallait voir à l'entretien du réseau routier, en hiver comme en été. Notre hiver canadien, avec ses nombreuses tempêtes, rendait la chose difficile, surtout avec l'équipement alors sur le marché, soit de grosses machines, dont l'achat et l'opération étaient hors d'atteinte pour la majorité des municipalités et des entreprises.

Pour l'entretien des chemins d'hiver, il faut d'abord qu'un camion, équipé d'une charrue, pratique la première brèche. Puis il s'agit alors de projeter cette neige à une distance d'au moins 75 à 100 pieds, pour éviter qu'une première bourrasque ramène cette neige sur la route, ce qui se produit quand la neige n'est repoussée que sur le bord des chemins.

**FABRICATION EN SERIE**

A cette fin, il s'agissait de construire, en série, une machine petite, efficace, économique d'achat et d'opération, qui rencontrerait les besoins et serait à la portée de tous : villes, municipalités, institutions, industries, fermes, etc., et particulièrement dont les pièces de rechange, si besoin il y avait, seraient faciles à se procurer, ce qui n'existait pas jusqu'ici sur le marché.

C'est cette idée qui a présidé à la construction de notre usine, qui s'occupe de la fabrication des chasse-neige "Cyclone", souffleur qui a solutionné avec avantage le problème de l'enlèvement de la neige.

**MULTIPLES BESOINS**

L'entretien des chemins d'hiver, permettant le transport par véhicules-moteurs, a par le fait même créé de multiples besoins. L'outillage de transport s'étant avéré l'un de ces principaux besoins, la Cie d'Outillage et Transport Ltée, avec tout l'outillage moderne à sa disposition, s'est lancée, il y a près de deux ans, dans la fabrication de ces divers outillages, soit carrosseries de camions et d'autobus, plates-formes en acier, remorques, réservoirs à l'huile pour camions-citernes, appareils hydrauliques, appareils de protection forestière, wagonnets à marchandises, etc., et peut aussi, avec toutes les facilités possibles, fabriquer des salles d'échantillons ambulantes, des remorques de service général, etc., sur production de plans.

Pour subvenir davantage aux nombreux et divers besoins d'outillage, jusqu'ici satisfaits hors de la province et même du pays, la Cie d'Outillage et Transport Ltée a apporté une attention particulière aux travaux de fabrication de pièces de machinerie spéciale, de pièces d'équipement pour tracteurs, soit tracteurs à chenille, pelles mécaniques, tracteurs de régalement, etc., tout aussi bien que de la transformation et réparation de machinerie générale.

**INSTRUMENTS ARATOIRES**

En outre, la fabrication de certains instruments aratoires, adaptables aux tracteurs de ferme, fait partie des projets futurs de la Cie d'Outillage et Transport Ltée.

Un autre besoin qui s'est fait sentir à Québec, puisque jusqu'ici satisfait hors du district, était la fabrication, en série, de bouilloires de toutes grandeurs, pour chauffage à l'huile ou ou charbon, à usage domestique et industriel. La Cie d'Outillage et Transport Ltée commence actuellement la production d'un nouveau type de bouilloire, dont les essais ont prouvé représenter des avantages réels sur les genres de bouilloire déjà sur le marché, soit rendement plus efficace avec une plus petite bouilloire, économie d'achat, économie d'installation, économie d'espace occupé, et plus particulièrement économie de combustible.

Combien d'autres articles, qu'il serait trop long d'énumérer ici, mais qu'il serait possible de fabriquer avec l'outillage qui est à notre disposition, et la main-d'oeuvre dont la compétence est reconnue; car il ne serait pas trop d'ajouter que le public, jusqu'ici, n'a peut-être pas manifesté à nos ouvriers canadiens-français toute la confiance à laquelle ils ont droit. La qualité et la quantité de production réalisée par eux, durant la guerre, devrait suffire, il semble, pour leur acquérir l'encouragement et l'appui qui leur reviennent sans contredit, surtout à ceux qui ont bénéficié des cours de nos Ecoles techniques où on leur a inculqué,


John-A.-S. Townend

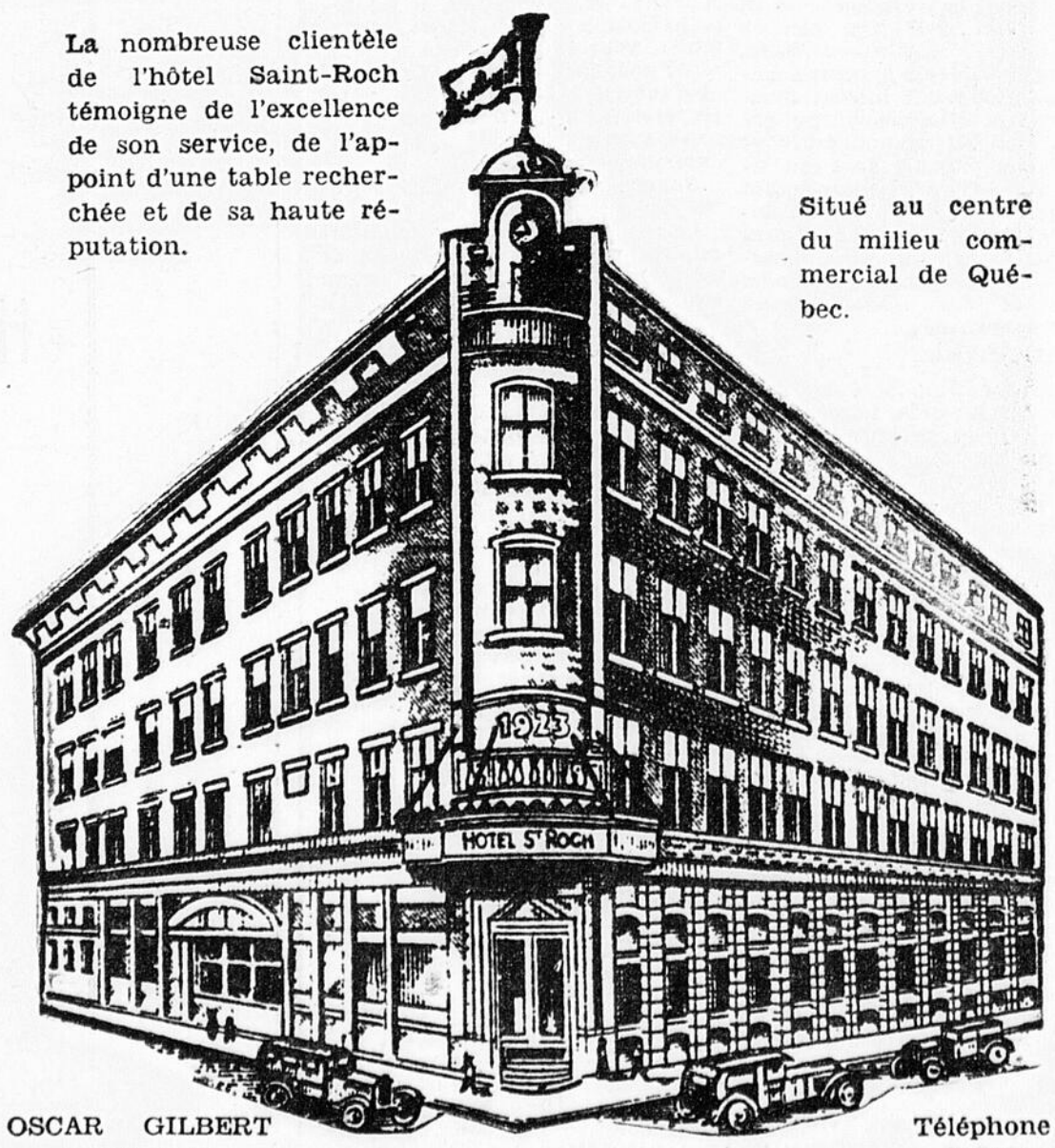
*111 Côte de la Montagne* *Québec*

HOTEL SAINT-ROCH

*HOTEL MODERNE*
*ENTIEREMENT A L'EPREUVE DU FEU*

La nombreuse clientèle de l'hôtel Saint-Roch témoigne de l'excellence de son service, de l'appoint d'une table recherchée et de sa haute réputation.

Situé au centre du milieu commercial de Québec.




OSCAR GILBERT
*propriétaire*

Téléphone :
*2-3921*

*230 RUE ST-JOSEPH*

Valeurs
de
gouvernements, municipalités,
services publics,
industries.

*Liste envoyée sur demande*

NESBITT, THOMSON
& Company, Limited
65, rue Sainte-Anne, Québec

*Succursales dans les principales villes du Canada.*

# L'assurance-vie, amour immortel



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par
**M. ROMULUS DROLET, C. L. U.**
**Président de l'Association des Assureurs-Vie de la ville et du district de Québec.**

AVANT que les humains connussent les bienfaits de l'assurance-vie, l'expression "amour immortel" n'était que poésie. Aujourd'hui, le père disparait encore, mais son amour ne meurt pas avec lui; longtemps après sa mort, un revenu mensuel prolonge le salaire du défunt et permet à la génération "en pousse" d'atteindre son plein épanouissement tant économique, qu'intellectuel et moral. On peut verser des océans d'encre en théories les plus diverses sur les modalités de l'assurance-vie dans son application, mais jamais pourra-t-on attaquer son idéal basé sur le second commandement de Dieu lui-même: "Tu aimeras ton prochain comme toi-même".

Voyons maintenant comment se fait la distribution de ce bienfait incomparable parmi les êtres humains assoiffés de sécurité, craignant de mourir trop jeune ou de vivre trop vieux.

**LES ASSUREURS**

Nous trouvons d'abord les actuaires, ces savants qui, par des études fouillées, peuvent dire à bien près combien meurent à chaque âge; plus encore, qui vous diront combien meurent de telles maladies, de telles occupations, poussant la statistique et les mathématiques aux degrés les plus avancés. Puis les experts de la Life Insurance Agency Management Association agissent comme conseillers auprès de tous les officiers des compagnies d'assurance-vie. Nous trouvons diverses associations groupant les officiers de toutes les compagnies d'assurance-vie afin d'étudier en commun les problèmes d'acceptation des risques, de placements, de besoins du public, de régie interne, etc., ce qui fit dire à plusieurs que c'est dans l'assurance-vie seulement que la compétition est ignorée entre compétiteurs sur les questions de principes. L'Institut d'Assurance-Vie du Canada éduque le personnel des bureaux d'assurance-vie. L'Association des Assureurs-Vie du Canada éduque les vendeurs d'assurance-vie pour en faire des conseillers compétents. L'Association des Gérants d'Assurance-Vie permet l'échange de connaissances entre ceux qui initieront et dirigeront les vendeurs d'assurance-vie. De plus, toutes ces associations sont reliées les unes aux autres par des comités conjoints afin que tous et chacun, à tous les degrés des operations, se perfectionnent constamment pour être plus en mesure de servir adéquatement le public.

**LES GOUVERNEMENTS**

Si le service fédéral des assurances surveille constamment la solvabilité des compagnies d'assurance-vie opérant à charte fédérale au Canada, les services provinciaux des assurances remplissent le même rôle pour les compagnies à charte provinciale et surveillent étroitement la conduite de l'agent envers le public, sa compagnie et ses confrères. La sécurité du public est mieux servie quand l'assureur-vie

(Suite à la page 18, 1ère col.)


- Bons du Gouvernement Fédéral et des provinces canadiennes;
- Obligations d'institutions religieuses, de fabriques et d'hôpitaux;
- Valeurs municipales et scolaires de la province de Québec;
- Titres de compagnies d'utilités publiques et industrielles.

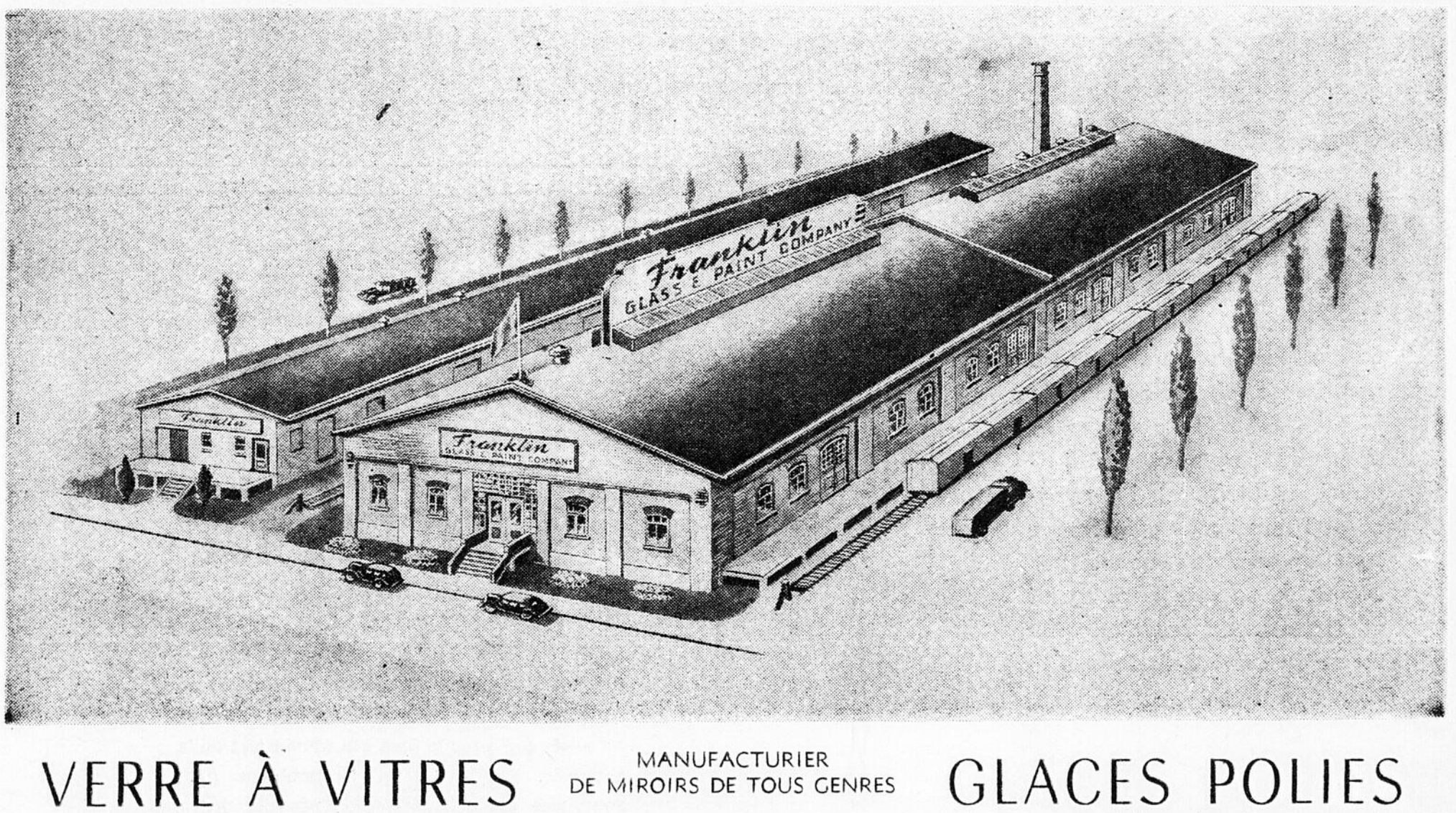
ACHAT — VENTE — ECHANGE — COTE

Lagueux & Des Rochers LIMITÉE

COURTIERS EN OBLIGATIONS

EDIFICE "FINANCIAL"

QUÉBEC



VERRE À VITRES — MANUFACTURIER DE MIROIRS DE TOUS GENRES — GLACES POLIES (plate glass)

BRIQUES DE VERRE — DEVANTURES DE MAGASIN

VITROLITE — MOULURES D'ENCADREMENT POUR VITRINES

TOUT GENRE DE VERRE POUR L'INDUSTRIE DU BATIMENT

Franklin

GLASS & PAINT COMPANY

*Fabrique aux Usines St-Malo* — *Bureau : 305 rue St-François*

## L'assurance-vie, amour immortel

(Suite de la page 17)

qui le sollicite est sous cette juridiction.

**LE PUBLIC**

Mon premier mot sous cette rubrique est une invitation pressante aux autorités enseignantes pour que les éléments fondamentaux de l'assurance-vie soient enseignés davantage au stage intermédiaire des études dans les collèges. Il serait à souhaiter qu'au stage supérieur, les écoliers puissent connaître les principes de la vente de l'assurance-vie. Ainsi, plus de jeunes gens adopteraient la vente d'assurance-vie comme profession à la graduation pour le plus grand bien économique du public. Le gradué optant pour une autre carrière, aurait de l'assurance-vie les connaissances basiques voulues, pour se protéger plus tard adéquatement et réaliser pleinement la valeur de son portefeuille d'assurance-vie en fonction de ses biens en général.

## L'industrie du lait

(Suite de la page 22)

les régions de la province sont représentées au sein de son conseil d'administration. Elle bénéficie des services d'un secrétariat permanent.

**SES PROBLEMES**

L'industrie de la distribution du lait dans notre province doit faire face depuis plusieurs mois à une situation économique que nous pourrions appeler d'équilibre instable. Il serait trop long d'analyser ici cette situation dans tous ses facteurs. La montée inflationnaire des prix produit des conditions et suscite des problèmes qu'il faut solutionner sans retard. Le succès du travail de ce côté dépend, dans une large mesure, des résultats d'un important programme de relations publiques qui s'impose dans le but de rendre le consommateur parfaitement au courant des causes qui motivent le prix actuel du lait qu'il consomme. C'est l'intérêt des distributeurs de travailler à maintenir les prix à un niveau raisonnable. Quand les prix montent le volume des ventes baisse. Il n'y a pas de profit dans la distribution d'une petite quantité de lait. Le profit vient seulement lorsque le volume des ventes est considérable. Le profit net moyen des laiteries est d'environ 1-10 de sou par pinte actuellement.

L'enquête royale d'Ontario et l'enquête de la Commission des services publics de l'Alberta sur le commerce du lait ont prouvé que le profit net des laiteries est loin d'être exorbitant comme on le laisse entendre souvent. "Il est incontestable, affirme le rapport de la Commission des services publics de l'Alberta, que tous les distributeurs de lait qui se limitent au commerce du lait et de la crème opèrent sur une très faible marge. Advienne une augmentation dans le prix aux consommateurs qui provoque une baisse dans la demande pour ces produits, un léger profit se transformera bientôt en une perte substantielle".

Alors que l'indice général du coût des denrées accuse une augmentation de près de 85% sur l'avant-guerre, le prix du lait jusqu'en novembre dernier n'avait augmenté que de 31.4% sur le prix moyen de la période 1935-39. Depuis novembre et malgré le dur coup porté par la disparition des subsides à la production et à la consommation du lait, en dépit de la crise des moulées, l'augmentation du prix du lait n'est que de 48.3% actuellement comparée à l'avant-guerre. Si l'on rapproche maintenant le fait que le prix payé par les laiteries aux producteurs a augmenté de plus de 100% pour la même période; il faudra nécessairement conclure que la distribution du lait a dû absorber 50% de cette augmentation au moyen de différentes transformations affectant le coût d'opération et aux dépens du juste profit qu'elle devrait attendre comme rendement du capital investi dans cette industrie.

**AU SERVICE DE LA SANTE**

Il y aurait beaucoup à dire sur l'augmentation des salaires de la main-d'oeuvre, sur l'augmentation du coût des accessoires, etc.

Le progrès de la distribution du lait est complexe et lorsqu'on se donne la peine de l'étudier objectivement, sans préjugé, ce n'est pas de l'exploitation que l'on trouve, mais bien un ensemble de facteurs économiques que la distribution du lait n'a même pas le privilège de refuser ou d'accepter. Elle est liée d'avance et aux justes revendications des producteurs et aux exigences non moins légitimes des consommateurs. Elle est prise entre les deux, et au surplus, elle est règlementée jusque dans ses moindres opérations techniques et financières par la Commission de l'Industrie Laitière de la Province de Québec. En dépit de ces difficultés de régie interne, la distribution du lait de notre province est fière d'assumer tous les sacrifices qui s'imposent pour demeurer une industrie de plusieurs millions de dollars au service de la santé de notre population.

Des millions de gens lisent les annonces classées tous les jours.

## L'industrie de la corseterie

(Suite de la page 10)

sus, l'association décida de lancer une campagne nationale d'éducation mettant principalement en valeur les trois caractéristiques suivantes: intéresser la femme davantage aux bénéfices et à l'importance que comporte le port d'un vêtement de base approprié; démontrer de façon pratique que la mode, de nos jours, lui demande constamment de faire évoluer sa ligne, et seul, le vêtement de corseterie peut y contribuer. Enfin et surtout, l'on s'efforcera de répandre un fait bien connu et certifié par de nombreuses autorités médicales à l'effet que le confort et le bien-être que procure un corset ou un soutien-gorge bien ajustés sont une garantie permanente de sante pour la femme moderne.




*Merci!...*

Nous tenons à profiter de l'occasion pour remercier notre nombreuse clientèle pour le bienveillant encouragement dont elle nous a favorisé jusqu'ici, et lui fournir l'assurance que nous nous efforcerons constamment de nous montrer dignes de sa confiance en lui garantissant en toute circonstance un service de tout premier ordre.

NETTOYAGE
PRESSAGE
TEINTURE

*Signalez :*
**4-4686**

**LA TEINTURERIE FRANÇAISE**

**ATELIERS :** *430 de la Canardière*

DEPOTS DE LIVRAISON

*109 avenue Cartier* — *179 rue Saint-Jean* — *100 rue Bagot*

*Chez Moore...*

l'homme d'affaire est bien servi

La grande variété de nos stocks **d'articles de bureau** nous permet de satisfaire aux exigences de tous les jours.

Nos prix, il va sans dire, sont toujours fort raisonnables. L'expérience de notre personnel est d'ailleurs une garantie de satisfaction pour nos clients.

- **LIVRES DE COMPTABILITE**, de tout genre.
- **SERVIETTES** de cuir avec fermeture éclair.
- **PAPETERIE** assortiment complet.
- **CARTABLES** de toutes dimensions.
- **PLUMES - FONTAINES** et **CRAYONS** Watermans et Sheaffer.
- **ARTICLES DE CUIR** pour fins de bureau.

LIBRAIRIE
**T.-J. MOORE & CO. LTD.**
*122 Côte de la Montagne* *144 rue Saint-Pierre*

*Hotel Victoria*

Cet hôtel très avantageusement situé est un des plus luxueux de la ville. Tout à l'intérieur est aménagé pour le plus grand comfort de la clientèle. De vastes salles, meublées avec goût, une salle à manger de premier ordre, et des chambres très confortables. Ajoutez à cela une cuisine excellente, le tout en un milieu calme et distingué, vous donne l'impression du véritable chez soi.

CUISINE EXCELLENTE,
SALLES DE RECEPTION,
CHAMBRES
CONFORTABLES A
L'EPREUVE DU FEU



*44 côte du Palais* *56 rue St-Jean*
*Tél.: 2-4031* *Québec*

# Les lois de l'habitation



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par
**M. C.-E. PARROT**
**Journaliste et rédacteur au "Soleil" et à "L'Evénement-Journal"**

DEPUIS la fin de la guerre, le Canada a construit deux cent mille maisons d'habitation, dont près d'un quart restaient encore inachevées à la fin de décembre dernier. Il en aurait fallu un million pour suppléer à tous les besoins de la population ; et jamais l'industrie du bâtiment, dans les conditions actuelles de pénurie de main-d'oeuvre et de cherté de matériaux, ne parviendra à y suffire. Aussi tous les centres urbains souffrent-ils d'une crise de logement qui ne fait que s'aggraver à mesure que les années s'écoulent et que les foyers se multiplient.

Le problème a justement alerté les autorités. Par malheur, la cohésion des efforts a manqué pour le résoudre efficacement ; les municipalités ont rejeté tantôt sur la province, tantôt sur le gouvernement fédéral, la responsabilité d'entreprendre un véritable programme d'action ; puis la province s'est obstinée, avec l'entêtement que l'on sait, à refuser toute coopération aux offres généreuses d'Ottawa ; il s'en est suivi une confusion déplorable, avec la conséquence que les retards se sont prolongés et que les projets se sont ajournés.

**QUATRE PROJETS DE LOI**

A la dernière heure, le gouvernement de Québec s'est décidé à intervenir pour régler à lui seul un problème dont la portée dépasse les bornes de la province et dont les répercussions sont profondes dans l'économie de la nation. Il a présenté à l'Assemblée Législative quatre projets de loi qui sont maintenant sanctionnés et qui promettent de soulager la crise actuelle. C'est agir trop tard et avec beaucoup de témérité : sans doute le geste du gouvernement s'inspire d'autres préoccupations, mais pour le moment la législation qu'il soumet à la population n'est qu'un palliatif dont l'efficacité reste encore douteuse.

**DES ENQUETES**

Voyons ce qu'il propose.

Par sa première loi, le gouverne-

(Suite à la page 8, 1ère col.)

LA PAPETERIE
L.-P. TURGEON & FILS

PAPIER DE LUXE

Les seuls distributeurs de papiers fins
dont le siège social est à

QUEBEC

*44-46 rue Garneau* *Téléphone : 2-2028*

AU SERVICE DES HOMMES D'AFFAIRES

Le ministère de l'Industrie et du Commerce, qui collabore avec tous les hommes d'affaires de la province, met à leur disposition les principaux services suivants :

Commissariat industriel (Québec et Montréal) ;
Office de la Recherche Economique;
Office de la Recherche Scientifique;
Office de l'Artisanat et de la Petite Industrie (Québec et Montréal) ;
Office des Renseignements industriels et commerciaux;
Agences commerciales (Ottawa et New-York) ;
Service du Transport et des Douanes;
Service de l'hôtellerie (Québec et Montréal) ;
Aviseurs techniques;
Etc., Etc.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE
J.-PAUL BEAULIEU, c.a., ministre

# Ecole spécialisée en progrès



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par
**M. BENOIT LABERGE, i. c.**
**Directeur de l'Ecole centrale des Arts et Métiers de Montréal.**

JUSQU'A il y a quelques années, l'enseignement spécialisé de la province de Québec s'était contenté d'offrir à la jeunesse une formation technique dans un certain nombre de métiers de base, dont l'ensemble constitue encore, avec quelques additions, le programme des études des écoles techniques.

Les jeunes gens désireux d'acquérir une formation dans d'autres spécialités, où, souvent, le talent artistique avait autant de part que la dextérité mécanique, ne trouvaient point dans les institutions entretenues par le gouvernement de la province l'enseignement qu'ils cherchaient et dont ils avaient besoin.

### LA DECENTRALISATION

La multiplication des Ecoles d'Arts et Métiers, qui a permis non seulement la décentralisation, mais aussi la diversification des matières techniques enseignées, comble rapidement cette insuffisance qu'on pouvait reprocher naguère à notre enseignement spécialisé.

Parmi les récentes institutions créées par le ministère du Bien-être social et de la Jeunesse duquel relève maintenant ce système d'écoles auxquelles on donne le nom général d'enseignement spécialisé, l'Ecole Centrale des Arts et Métiers de Montréal a contribué dans une large mesure à compléter les cadres de cet enseignement.

L'Ecole Centrale des Arts et Métiers est l'une des dernières oeuvres de l'honorable Omer Côté, le secrétaire de la province. Quand, en 1946, l'enseignement spécialisé passa au ministère du Bien-être social et de la Jeunesse, l'honorable Paul Sauvé s'empressa de terminer le travail commencé et, à l'automne de cette année, dans les vastes locaux de l'ancienne Université de Montréal, à l'angle des rues St-Denis et Ste-Catherine, l'Ecole Centrale ouvrit ses portes à plus de 1,200 élèves inscrits aux cours du jour ou aux cours du soir, dans l'un ou l'autre des quelque quinze matières qui forment le programme de l'institution.

Une simple énumération de ces cours donne d'emblée une juste notion du travail varié et pratique qui s'accomplit à l'Ecole Centrale : il y a la confection du vêtement masculin, la confection du vêtement féminin, et la haute couture, la chaussure, l'horlogerie, la coiffure, la fourrure, la boulangerie et la pâtisserie, la chapellerie, l'art culinaire de l'hôtellerie et, pour compléter la formation dans chacune de ces spécialités, les cours théoriques de langues, de comptabilité, de sociologie.

### GOUT ET DEXTERITE

Comme l'honorable Paul Sauvé et M. Léon-David Germain, le directeur général des Ecoles d'Arts et Métiers, l'ont fait observer à maintes reprises, la direction générale de l'enseignement spécialisé tient toujours compte, dans ses programmes d'études, de la double nécessité de donner aux élèves, outre les connaissances techniques nécessaires à l'exercice efficace d'un métier, cet élément de culture générale propre à développer les talents artistiques, le jugement et le bon goût qui ont chacun un rôle plus ou moins important à jouer dans la pratique de ces métiers.

A l'Ecole Centrale de Montréal, cette préoccupation est particulièrement apparente. Il est bien certain qu'en des matières comme la confection du vêtement féminin, la fourrure, la chapellerie, etc., la part de la personnalité est considérable dans la pratique du métier.

Le directeur de l'école, M. Benoit Laberge, assisté de M. J.-P. Lambert, ancien directeur du Centre de Réadaptation de Québec, ne se contente pas de satisfaire aux exigences de cet aspect de l'enseignement par l'orientation donnée aux cours théoriques et pratiques dans son école, il y tient même des expositions de peinture, procure à ses professeurs et à ses élèves maintes occasions de suivre l'évolution du goût et de la mode dans l'industrie et le commerce et s'efforce de stimuler de diverses manières le développement de la personnalité dans l'exercice d'un métier.

### UNE ECOLE A QUEBEC

Nos lecteurs seront d'autant plus intéressés à lire cet article et à se renseigner sur la nature de l'enseignement donné à l'Ecole Centrale des Arts et Métiers de Montréal que nous apprenons que l'on projette la création prochaine d'une école analogue à Québec même. Cette école serait construite sur un terrain gratuitement fourni par la Cité de Québec.

### DES COURS PRATIQUES

Les cours donnés à l'Ecole Centrale de Montréal sont aussi complets que possible. Prenez, comme exemple, le cours de chaussure. Les élèves passent quinze heures par semaine à l'atelier. Ils étudient d'abord les patrons. Cette étude se partage en différentes sections : les procédés de fabrication par rapport aux patrons, la gravure des outils, le recouvrement d'une tôle, la mesure de la forme, le tracé de la forme; les morceaux à produire : le modèle en carton, la semelle, la tige; le tableau des pointures, la théorie des largeurs, la lecture du modèle, la manière de graduer en largeur; la série des patrons en pointures : mesure de la sortie de forme, graduation d'une série de patrons avec restrictions, découpage de la tôle, limage des patrons, sablage des patrons, étampage, fabrication des marqueurs, bordage des patrons, soudage des bordures.

Après lecture du patron, vient celle du cuir à semelles, puis le taillage, la couture, le montage, le fonçage, enfin, le finissage. Ce cours de c' aussure a été organisé avec la Commission d'apprentissage de l'industrie de la chaussure.

Le cours de fourrure comprend à l'atelier, l'étude du taillage et de l'appareillage; l'étirage, le trimage et le blocage; le lustrage, le pressage, le nettoyage, le mouillage.

Au cours de coiffure, on enseigne la mise en pli, la coiffure au fer, le shampooing, la coupe des cheveux, la permanente, la teinture, la décoloration, le massage facial, le manucure, les postiches, le grime théâtral, le maquillage de ville de jour et du soir, l'épilation, la pédicure; un cours aussi diversifié que possible de beauté, quoi !

### L'HORLOGERIE

L'un des cours les plus récemment inaugurés à l'Ecole Centrale est celui de l'horlogerie qui obtient déjà un grand succès. On en trouvera la preuve dans le fait que les organisateurs de l'Exposition des Produits canadiens, qui aura lieu à l'hôtel Mont-Royal au cours du mois d'avril, ont insisté pour que

(Suite à la page 11, 4e col.)

## Bien-être social



**L'hon. PAUL SAUVE, ministre du Bien-être social et de la Jeunesse.**


FORTERESSE

une marque de

VÊTEMENTS DE QUALITÉ

*pour messieurs et jeunes gens*

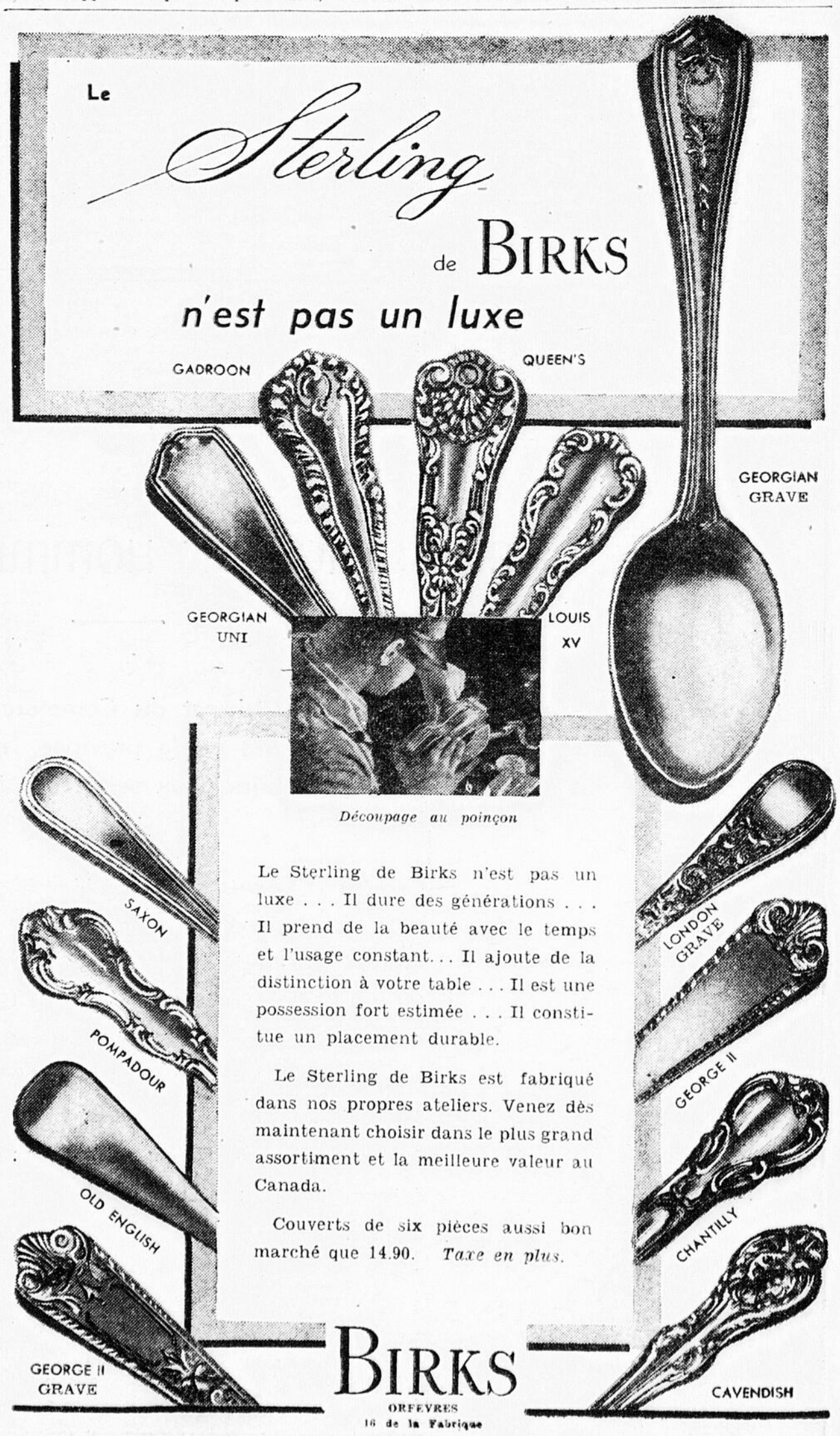


FORTERESSE a toujours été le synonyme de coupe parfaite et de qualité. A l'occasion du printemps, si vous devez vous procurer un nouveau complet, pourquoi ne pas faire l'essai des vêtements Forteresse. Vous pouvez être assuré d'avoir entière satisfaction.

FORTERESSE
LE MAGASIN LTÉE. QUEBEC
252 rue St-Joseph Téléphone : 5-9246
(Voisin Hôtel St-Roch)
Maison essentiellement canadienne-française



Le *Sterling* de BIRKS *n'est pas un luxe*




*Découpage au poinçon*

Le Sterling de Birks n'est pas un luxe . . . Il dure des générations . . . Il prend de la beauté avec le temps et l'usage constant. . . Il ajoute de la distinction à votre table . . . Il est une possession fort estimée . . . Il constitue un placement durable.

Le Sterling de Birks est fabriqué dans nos propres ateliers. Venez dès maintenant choisir dans le plus grand assortiment et la meilleure valeur au Canada.

Couverts de six pièces aussi bon marché que 14.90. *Taxe en plus.*

BIRKS
ORFEVRES
16 de la Fabrique

## Activités du Jeune Commerce

(Suite de la page 23)

Rowell-Sirois, campagnes de récupération et de nettoyage des rues, étude de l'industrie de la chaussure à Québec, coopératives en rapport avec les recommandations de la Commission Turgeon, logements salubres, gérance municipale, projet d'un port franc à Québec, reprise du commerce extérieur avec L'Amérique Latine, comptabilité et fiscalité, développement d'une méthode de correspondance avec les agences commerciales et les maisons d'affaires de 70 pays étrangers, publication d'un bulletin de cent pages sur le commerce extérieur, exposition de produits manufacturés vendus par les anciens combattants, préparation de deux rapports qui ont été soumis à la Commission Bovey sur le rétablissement des anciens combattants, ligue Canadienne de Santé, comité de l'Industrie de Québec, Conseil Central des Oeuvres, Circulation Québec-Lévis, etc.

**PLUSIEURS COMITES**

Afin de rayonner sur l'ensemble de la population de Québec et de rendre plus efficace son travail de formation, Le Jeune Commerce a mis sur pied de nombreux comités qui se montrent très actifs et qui n'attendent que la bonne volonté de ceux qui veulent y acquérir de l'expérience dans les domaines qui les intéressent de façon particulière. Il y a plusieurs sortes de comités selon le point de vue auquel on se place. Deux classifications générales s'imposent: a) comités permanents; b) comités spéciaux; de plus le président du Jeune Commerce occupe un fauteuil aux comités de l'Industrie et du Tourisme de la ville. Les principaux comités au sein du Jeune Commerce sont les suivants: Déjeuners-causerie dirigé par Jacques De Serres, de la Radio par Léon Lachance, du Recrutement par Honoré Douville, de la Publicité par Jean-Marie Audet, Pratique Oratoire par Roland Turgeon. du Film par Paul Gosselin, des Visites Industrielles par François Huard, des Affaires Municipales par Robert Kaine, comité d'enquêtes par Chs-Henri Beaupré, Circulation par Charles Bréard, Loi de Responsabilités par Louis Dussault, Salon Industriel par Paul Gosselin. Progrès Economique par Georges Adam, Manoir Charles-de-Foucault par Jacques Avard, Urbanisme par Ant. Raymond, Circulation Québec-Lévis par Oscar Dorval, du Commerce par Maurice Laperrière, comité d'Accueil par Raymond Côté, de Bonne Entente par Jean-Paul Drolet, comité sportif par Augustin Gignac et le Comité Social par Jean Vallée; car, s'il est vrai que le Jeune Commerce fait un immense travail de formation et de civisme, il s'occupe aussi de joindre l'utile à l'agréable pour permettre de plus nombreux contacts à ses membres et il organise des manifestations d'ordre social, telles que danses, bals, joutes sportives, parties de sucre, excursions de ski, etc.

**ORAGANISATION**

Le Jeune Commerce du District de Québec est composé d'un comité exécutif, d'un conseil d'administration et de l'assemblée générale des membres. Le comité exécutif comprend: le président, le premier vice-président, le second vice-président, le secrétaire honoraire, le trésorier honoraire et le dernier président (ex-officio) ; le conseil d'administration se compose, en plus du comité exécutif, de neuf administrateurs élus à une assemblée générale des membres.

Les membres se recrutent parmi les jeunes gens âgés de 18 à 35 ans qui s'intéressent au commerce, à l'industrie, à la finance ou aux professions libérales.

Le Jeune Commerce de Québec est membre de la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la Province de Québec ainsi que de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada et est affilié à la Chambre de Commerce des Jeunes des Etats-Unis.

Comme on pu le voir par ce qui précède, le Jeune Commerce du District de Québec est une organisation de première importance et tous les jeunes devraient en faire partie.

Employé de bureau, agriculteur, fonctionnaire, ouvrier, homme d'affaires, professeur, industriel, homme de métier, commerçant, professionnel, tous ont besoin du Jeune Commerce pour se perfectionner, se développer, améliorer leur situation et leur personnalité, se créer des relations, faire progresser leur localité.

Il ne faut jamais remettre au lendemain ce qu'on peut faire le jour même. C'est maintenant que vous avez besoin du Jeune Commerce. Plus tard, c'est souvent trop tard. Devenez-en membre dès aujourd'hui.

## L'industire du cuir

(Suite de la page 12)

comptent de nombreuses années d'existence et ont sans cesse progressé. Quelques-unes sont demi-centenaires et plus, aussi nous pouvons voir la deuxième et même la troisième génération continuer l'entreprise de leur père, tels les Clément, les Fortier, les Racine, les Cantin. De plus, d'autres industriels sont venus s'établir chez-nous afin de profiter d'une main-d'oeuvre experte et ainsi faire bénéficier notre ville d'une plus grande production de cuir, car après tout Québec fut le berceau de cette industrie.

Il est aussi important de souligner que beaucoup de beau et bon cuir est tanné à Québec même, et qu'il jouit d'une popularité remarquable. Le cuir fabriqué chez-nous est vendu dans tout le pays et à l'occasion, exporté soit aux Etats-Unis ou ailleurs.

Puisse la Divine Providence bénir cette industrie, ainsi que les patrons et les employés, et aussi qu'elle conserve longtemps à Québec sa renommée de "La ville du cuir".

LUCIEN BLOUIN,
Président de l'Association des Tanneurs de la Province de Québec.

Des millions de gens lisent les annonces classées tous les jours.


MAISON ESSENTIELLEMENT QUEBECOISE

AU DELA DE 100 ANS D'EXISTENCE

*Fondée en 1842*



**M. L.-J.-S. DESCHAMPS**
gérant général



**M. GUY VALLEE, c.g.a., l.s.s.**
secrétaire-trésorier

EXPERIENCE, QUALITE, COURTOISIE ET SERVICE

Notre boulangerie possède maintenant deux boulangers experts, et un contremaître pâtissier expert, qui s'engagent à donner à notre nombreuse clientèle tout ce qu'il y a de mieux en fait de pains sandwich, au lait, au blé entier, au raisin, etc., gâteaux et brioches de haute qualité.

GATEAUX DE NOCES ET DE FETES, *notre spécialité*

*Ayez toujours un*
PAIN
**"Unic"**
sur votre table à chaque repas et plus aucun trouble pour vous, car vous plairez à tous pour le choix que vous aurez fait.

*Demandez aussi les délicieux*
GATEAUX ET PATISSERIES
**"Unic"**
Home made, lucerne, impérial, chocolat, érable, parfait, feuilletés, brioches, gâteaux ass., charlottes russes, beignes, etc.

LA BOULANGERIE MODELE

**T. HETHRINGTON, LTÉE**

*358-364 rue Saint-Jean* *Québec* *Téléphone : 2-2081*



*La capitale de la province de Québec depuis 1867*

QUÉBEC

1833 1948

Siège du Gouvernement du Canada pendant des années avant la Confédération Canadienne

Berceau de la civilisation sur le continent nord américain, la seule ville ceinturée de murs de l'Amérique du Nord. Québec a été le témoin des principaux événements de notre histoire pendant des siècles. De nombreux monuments et des plaques commémoratives rappellent le souvenir des faits glorieux des héros de l'épopée canadienne.

Québec offre aux visiteurs qui lui viennent par centaines de mille, tous les ans, en temps normal, de tous les points du continent, même d'outre-mer, un contraste frappant avec tout ce qu'ils ont vu ailleurs, les traits distinctifs des antiques cités normandes, des paysages d'une beauté pittoresque incomparable.

Port de mer d'importance nationale, Québec peut abriter les flottes réunies des grandes puissances navales du monde, possède plus de six milles de quais à eau profonde et de l'accommodation pour les vaisseaux océaniques du plus fort tonnage; on y voit de la navigation de toute sécurité durant huit mois de l'année. C'est le terminus d'un bon nombre de services transatlantiques, à 400 milles du golfe St-Laurent qui est sa dernière voie d'accès à l'océan Atlantique, et à 180 milles à l'est de Montréal.

Centre industriel et commercial, Québec offre aux capitalistes d'immenses avantages pour l'établissement de nouvelles entreprises, des services fluviaux, ferroviaires, routiers et aériens, qui communiquent avec tous les réseaux de transport sur le continent.

**CONSEIL DE VILLE DE 1947-50**

Son Honneur le maire
**LUCIEN BORNE**
président du Comité Administratif

**M. l'échevin A. Boutet, leader du Conseil**
MM. les échevins L.-E. Caron, F.-J. Dinan, Art. Drolet, J. Matte, J.-L.-A. Michaud et A. Tremblay, membres du Comité Administratif.

MM. les échevins l'hon. P. Bertrand, M.C.L., D. Blais, H. Gagnon, G. Guay, A.-H. Légaré et W. Samson, M.P.P.

# L'industrie du lait



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par
**M. JULES-H. COTE**
**Propriétaire de la Laiterie Laval Enr., et président de l'Association des distributeurs de lait de la province de Québec.**

L'INDUSTRIE de la distribution du lait, dans notre province, doit être placée au côté des industries majeures et vitales que nous possédons. La pasteurisation et la distribution du lait constituent le secteur le plus mécanisé et le plus sensible aux phénomènes économiques de toute l'industrie laitière qui fournit 75 p. c. à 85 p. c. du revenu du cultivateur québecois. En plus de mettre à la portée de la masse un produit d'une valeur nutritive incomparable, dans les conditions hygiéniques les meilleures et à un prix qui demeure encore à quelque 35 ou 36 points plus bas que la moyenne du prix de toutes les autres denrées, cette industrie du Québec se fait encore remarquer par l'importance du volume et de la valeur de ses opérations.

## VOLUME DE SES OPERATIONS

Sur une production totale de 4,747,000,000 livres de lait dans la province de Québec, en 1946, l'industrie de la distribution du lait en a absorbé 28.4%, soit environ 1,352,000,000 de livres. Ce volume représente la consommation du lait en nature principalement sur les soixante marchés les plus importants de la province, sous le contrôle de la Commission de l'industrie laitière. La distribution quotidienne du lait, sur ces différents marchés, qui varie entre 1,200 et 450,000 pintes, forme le total d'environ 868,000 pintes déposées chaque matin à la porte de quelques 520,000 foyers de notre province. Le marché de Montréal absorbe, à lui seul, près de 50% du lait consommé en nature.

Augmentation du volume de consommation et expansion de l'industrie de la distribution dépendent étroitement l'un de l'autre. Aussi cette dernière cherche-t-elle à faire croitre la consommation, par tous les moyens à sa disposition, dans les limites laissées à l'initiative privée par les contrôles de l'Etat ; et cela pour le plus grand bénéfice de la santé publique. C'est dans ce rôle d'ailleurs que cette industrie trouve la justification de son existence.

Depuis quelques années, surtout durant la période du dernier conflit mondial et jusqu'aux premières hausses dans le prix du lait, enregistrées à la fin de 1946, la consommation du lait, per capita, dans notre province, était passée le 0.91 à 0.99 chopine par jour. A ce niveau, c'était une augmentation de 58.9% sur le volume de la consommation de 1934. Cette augmentation fut surtout provoquée par l'amélioration dans l'embauchage et le pouvoir d'achat, par l'accroissement de la population dans les villes, par une publicité plus suivie sur la valeur nutritive du lait et par les subsides payés aux producteurs et aux consommateurs de lait durant la guerre. En 12 mois, de 1945 à 1946, le volume de la consommation du lait avait augmenté de 100 millions de livres.

Seulement à la fin de 1946 ce fut le commencement d'une régression de 8% à 12% dans la consommation avec les premières augmentations dans le prix du lait qui suivirent la disparition des subsides gouvernementaux. Le volume de la consommation du lait est désormais appelé à réagir facilement au moindre réajustement dans les prix. Néanmoins, l'industrie de la distribution du lait ne reculera devant rien pour que son produit soit à la portée de la masse et pour que nous atteignions les chiffres de 1.11 chopine de lait qui représentent la consommation quotidienne, per capita, en Ontario et 1.27 celle de la Saskatchewan.

## VALEUR DE SES OPERATIONS

La valeur du lait vendu par les producteurs et mis sur le marché par l'intermédiaire des laiteries, en 1946, a atteint $46,123,368.00 suivant les statistiques de la Commission de l'industrie laitière, ceci représente pour les producteurs attitrés des laiteries au nombre d'environ 10,000 à 11,000, compte tenu des frais de distribution, 47.2% de la valeur totale de $97,719,000.00 que les 93,700 cultivateurs-producteurs de lait ont touché par la vente de leur lait destiné à la transformation en fromage, en beurre, envoyé aux laiteries ou gardé pour consommation sur la ferme.

Pour peu que l'industrie de la distribution du lait ne soit pas gênée dans son travail, en vue d'une plus grande consommation, par des fluctuations répétées dans le prix du lait et qu'elle puisse reprendre la marche ascendante qu'elle a connue durant les années de 1939 à 1946 surtout, la valeur de la consommation du lait, dans la seule province de Québec, pourra atteindre facilement les niveaux du chiffre d'affaires pour tout le Canada des entreprises distributrices de breuvages non alcooliques. Et cela en dépit de la différence notable qu'il y a entre le prix du lait et celui des autres liquides. C'est un objectif dont on ne saurait mesurer toute l'importance sociale au service de la santé publique.

L'intérêt du producteur est, de plus, étroitement lié au succès du travail de promotion de la consommation du lait fluide fait par l'industrie de la distribution. Plus la consommation du lait augmentera, plus les revenus du producteur s'en ressentiront. L'amélioration sera d'autant plus sensible que c'est encore la laiterie qui paie le meilleur prix pour le lait. Actuellement elles paient une moyenne de $3.90 à $4.10 les 100 livres de lait, alors que le revenu moyen du cultivateur pour le lait vendu aux fabriques pour transformation n'atteignait que $1.91 en 1945, $2.15 en 1946 et près de $3.00 en 1947 pour chaque 100 livres de lait. Le prix payé par l'industrie de la distribution du lait, dans la province de Québec, est aussi le plus élevé par rapport à la moyenne établie pour tout le Canada. Au mois de juin 1947, la moyenne au pays s'établissait à $3.29 les 100 livres de lait livrés aux laiteries. L'augmentation du prix payé aux producteurs par les laiteries de la province, depuis 1934, soit depuis l'établissement de la Commission de l'industrie laitière, représente plus que 175%.

## ORGANISATION TECHNIQUE

L'industrie de la distribution du lait compte actuellement 166 établissements de pasteurisation et de distribution répartis à travers toute la province. En 1932, il y en avait 87. Ce nombre est passé à 100 usines en 1940, dont 27 dans la région de Montréal et 10 dans la région de Québec. Ce sont parmi les plus grandes entreprises. Six autres usines sont en voie de construction et 15 projets sont à l'étude.

Cette industrie de la distribution du lait, couvrant toute la province, représente une capitalisation de près de $40,000,000.00 dont 90% est le fruit du travail et de l'épargne de Canadiens de langue française qui, depuis des dizaines d'années, ont investi, sous le signe de l'entreprise privée et familiale, leur avoir propre dans la moyenne et petite industrie de distribution.

Cette industrie emploie en permanence plus de 5,000 hommes et elle paie, en salaire près de $10,000,000.00 par année. A cela il faut ajouter les milliers de personnes qui vivent et retirent plusieurs millions en salaire en marge des opérations de la distribution du lait : — camionnage, remplacement d'outillage, fabrication d'accessoires, carburants, etc.

L'ampleur de cette organisation technique est conditionnée par l'expansion de la pasteurisation. Les statistiques de la pasteurisation indiquent que non seulement le nombre des usines a grandement augmenté mais aussi la quantité du lait qui y est pasteurisé. Actuellement, plus de 83% de la population des cités, villes et villages de la province, ayant 100 âmes et plus, boit du lait pasteurisé. Dans les grandes villes ce pourcentage atteint 95%. Sur un total de 200 cités, villes et villages de 1,000 âmes et plus, 165 sont desservies, a moins, par une usine de pasteurisation.

Le progrès dans ce domaine est des plus significatif car il a été obtenu sans contrainte; la pasteurisation n'étant obligatoire que dans 22 municipalités. Et malgré cela, plus de 75% des 650,000 foyers de notre province tient à être servi chaque matin, par le livreur d'une laiterie qui sait mériter et garder sa confiance.

## ORGANISATION PROFESSIONNELLE

L'industrie de la distribution du lait dans notre province est officiellement représentée par l'Association des distributeurs de lait de la province de Québec Inc., organisme constitué en corporation par lettre patente du gouvernement provincial, émise le 15 août 1934. C'est une association professionnelle, économique et sociale, sans buts lucratifs, destinée à promouvoir les intérêts du secteur industriel qu'elle représente par l'encouragement des pratiques d'affaires honorables et équitables. Elle a aussi pour but de travailler, dans un mouvement d'ensemble avec les pouvoirs publics, à assurer aux consommateurs le lait de la meilleure qualité, les services les plus adéquats et à développer la santé publique par l'augmentation de la consommation du lait. Elle a pour devise: "La Santé par le Lait".

L'Association groupe les industriels de la province, intéressés dans la distribution du lait. Toutes

(Suite à la page 18, 1ère col.)





# PARCOURANT *le Canada rural!*

Le **Family Herald and Weekly Star** est une revue agricole nationale qui circule dans chacune des provinces de l'un à l'autre bout du Canada, pour y porter les nouvelles de toutes les parties du pays.

C'est ainsi que le **Family Herald** transmet à ses lecteurs du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta, ainsi qu'à la population de langue française du Nouveau-Brunswick, de l'Ile-du-Prince-Edouard et de l'Ontario, les événements qui se produisent et les progrès qui se réalisent, au point de vue agricole, dans la province de Québec.

Nous fournissons en même temps à nos lecteurs de la province de Québec les tout derniers renseignements concernant les développements agricoles qui s'accomplissent dans toutes les autres provinces.

Bien qu'il ne publie pas d'édition française, le **Family Herald** n'en a pas moins de nombreux amis dans le vaste cercle des experts agricoles de la province de Québec. Par exemple, voici ce que notre bon ami, le Dr Georges Maheux, directeur de publicité et de recherches agricoles au Ministère de l'Agriculture et un homme dont la connaissance des sujets agricoles est très étendue, se plait à dire à l'endroit de la presse rurale :



Dr Georges MAHEUX
directeur, publicité et recherches, Ministère de l'Agriculture, Québec.

*"La presse rurale et le progrès agricole"*

*"Puissant médium d'information, la presse rurale joue un rôle important dans le progrès agricole. Elle est une grande puissance dont l'influence s'étend à toutes les fermes par son triple rôle d'institutrice, d'informatrice et de guide.*

*"La presse rurale instruit le cultivateur des connaissances nécessaires à l'exercice de sa profession; elle l'informe des principaux événements scientifiques et techniques qui surviennent dans le monde agricole; elle le guide enfin dans le choix des cultures et des méthodes appropriées à son exploitation.*

*"La presse rurale, porte-parole des techniciens agricoles, est vulgarisatrice de science, elle-même génératrice de progrès."*

**Family Herald and Weekly Star**
CANADA'S NATIONAL FARM MAGAZINE
245 RUE SAINT-JACQUES • MONTREAL, CANADA

# Activités du Jeune Commerce



Ecrit spécialement pour "L'Evénement-Journal" par
**M. GERARD VENNE**
**Architecte et président du Jeune Commerce du district de Québec.**

Au printemps de 1947, une nouvelle charte était émise par le lieutenant-gouverneur en conseil à un groupe de jeunes hommes de Québec pour une organisation qui devait être connue sous le nom de "JEUNE COMMERCE DU DISTRICT DE QUEBEC".

Or, cette nouvelle charte ne voulait pas dire qu'un nouveau groupement venait de se fonder dans la vieille capitale, mais plutôt qu'une association déjà avantageusement connue, et "vieille" de 13 ans, faisait un pas de plus dans son développement normal ; nous verrons plus loin les différentes étapes couvertes par la dite association.

En effet, "LE JEUNE COMMERCE DU DISTRICT DE QUEBEC" n'était autre que l'ancienne Chambre de Commerce des Jeunes de Québec, mais avec un habit tout neuf et un nouvel élan d'enthousiasme qui lui était donné par une liberté d'action nouvellement acquise.

Mais voyons plutôt l'historique de ce nouvel organisme, vieux de 13 ans :

**ORIGINES DU MOUVEMENT**

Il existait depuis assez longtemps déjà, dans tous les coins du pays, des Chambres de Commerce, dont les destinées étaient dirigées par des hommes déjà formés et rompus aux affaires; or il était difficile, dans bien des cas, de recueillir les jeunes au sein de ces chambres, car les contacts entre les groupements s'avéraient parfois difficiles à cause de la psychologie tout à fait différente de deux classes intéressées: les nouveaux venus dans le domaine des affaires, dont l'entregent ne s'était pas encore développé suffisamment pour qu'ils puissent profiter avec avantage de l'expérience de leur ainés; les hommes d'affaires, souvent surchargés de nombreuses responsabilités, qui n'avaient pas le temps d'attendre les appoints de ceux qui n'avaient pas encore la formation requise pour se rendre utiles autant qu'ils l'aurait fallu à la réalisation immédiate de leurs problèmes. C'est pourquoi nos aînés ont jugé, à un certain moment qu'il serait préférable d'organiser et fonder des Chambres des Jeunes pour corriger cette lacune et permettre à tous de travailler, chacun dans sa sphère, au bien commun de leurs associations respectives et dans l'intérêt général de la société où elles se sont développées.

**FONDATION A QUEBEC**

A Québec, la fondation de la Chambre des Jeunes remonte à 1934 alors que la Chambre de Commerce de Québec obtenait la permission de statuer des règlements conformes à la mentalité souvent fougueuse des jeunes hommes d'affaires, et inaugurait une "Section des Jeunes".

C'est le 9 avril 1934, exactement, que 22 adhérents ont signé un pacte qui leur a fourni l'occasion de mettre sur pied l'organisme qui est aujourd'hui de plus en plus prospère.

De 1934 au 21 mai 1947, la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec est demeurée une section de la Chambre ainée, ce qui, d'ailleurs, ne l'a jamais empêchée de maintenir une autonomie remarquable dans tous les projets qu'elle a réalisés; grâce à la largeur de vues des dirigeants de la Chambre ainée, les Jeunes ont toujours pu conserver une certaine indépendance tout en entretenant une étroite collaboration avec leurs ainés. Mois voilà qu'à un certain moment, les Jeunes ont cru que leur adolescence était finie et qu'ils pouvaient maintenant se lancer seuls dans la vie, ils ont donc demandé aux administrateurs de la Chambre ainée la permission de se former en groupe distinct et c'est le 21 mai 1947 que lors d'une réunion du Conseil d'Administration de la Chambre de Commerce tenue sous la présidence de M. J.-Emilien Leboeuf, président d'alors, une résolution était adoptée pour autoriser la Section des Jeunes à obtenir une charte personnelle sous le titre de "JEUNE COMMERCE DU DISTRICT DE QUEBEC".

Ici, je me permettrai un digression pour jeter un regard en arrière et signaler le travail de ceux qui nous ont devancé à la direction de la Chambre de Commerce des Jeunes de Québec. Ils ont eu maintes difficultés à combattre et ils ont dû fournir un travail colossal pour préparer la voie à leurs successeurs; ils ont, par là contribué à mettre sur pied un organisme non seulement viable, mais destiné à rendre d'inappréciables services aux jeunes d'aujourd'hui qui veulent en bénéficier. On a vu, tour à four, se succéder à la présidence, des jeunes comme Beresford Scott, mort durant l'expédition canadienne à Hong-Hong, Georges Faucher, Henri Clément, Robert Wood, maintenant décédé, Maurice Painchaud, François Fortier, Paul Lepage, François Turgeon, J.-P. Pelletier, Félix Hudon, Louis [illegible] Romulus Drolet, Char[illegible] prédécesseur Jobidon qui plus grand bien des Chambres de Commerce des Jeunes, puisqu'il est, cette année, administrateur régional à la Fédération des Chambres de Commerce des Jeunes de la province de Québec. Mentionnons, aussi, que Québec a même fourni un président national dans la personne de Paul Laframboise, et plusieurs autres encore dans le domaine provincial ou national dont les noms m'échappent, mais qui, tous, font aujourd'hui honneur au monde des affaires de notre ville et même de l'extérieur. Ils ont droit à la reconnaissance de tous pour avoir sacrifié de nombreuses heures de leurs loisirs au bénéfice de leurs concitoyens. Tous ont contribué à jeter les bases de ce nouvel organisme connu sous le nom de Jeune Commerce du District de Québec.

**ARMOIRIES:**

Comme il convient que tout groupement d'importance ait ses armoiries bien distinctes, les administrateurs du Jeune Commerce du District de Québec chargeaient, en mai dernier, M. Maurice Brodeur, héraldiste de Québec, de composer et dessiner un blason qui servirait utilement, tout à la fois, de signe de ralliement pour les jeunes hommes d'affaires québecois, et, aussi, d'un excellent moyen publicitaire pour étendre davantage la renommée de l'une des plus anciennes villes de l'Amérique.

Comme il convenait de l'espérer, d'ailleurs, M. Brodeur s'est montré, une fois de plus, un maître en art, et nous avons aujourd'hui notre propre blason.

**SECRETARIAT**

Depuis sa fondation, la Chambre de Commerce des Jeunes tenait son bureau conjointement avec la Chambre ainée et cette dernière mettait à la disposition des Jeunes les services de son assistant secrétaire qui agissait comme secrétaire-trésorier de la Chambre des Jeunes; mais cette situation ne pouvait durer indéfiniment, comme il fallait s'y attendre d'ailleurs, car si la Chambre des Jeunes progressait, la Chambre ainée allait toujours d'avant, elle aussi, de sorte que l'an dernier, sous la direction de M. Jos. Jobidon, la Chambre des Jeunes inaugurait un secrétariat permanent composé de l'assistant-secrétaire de la Chambre ainée, M. Yves Poisson, comme chef de secrétariat et d'une sténographe.

Mais là encore, l'exiguïté des locaux ne permettait pas au personnel des deux secrétariats de faire tout le travail qu'il aurait voulu faire et c'est pourquoi les administrateurs de la Chambre ainée, au cours du mois de juin 1947, nous annonçaient qu'il nous faudrait nous trouver un autre local pour leur permettre de travailler plus librement à la réalisation de leurs projets.

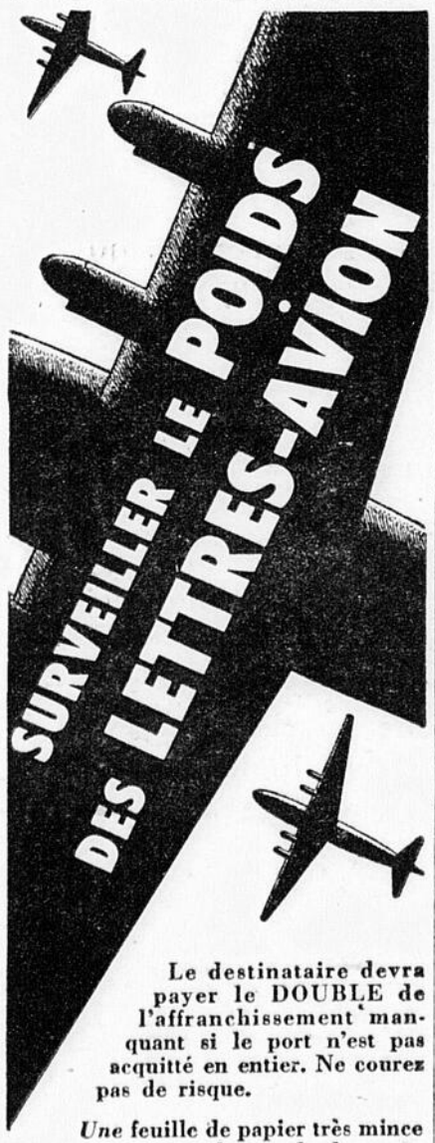
Après de nombreuses et longues recherches nous trouvions finalement un bureau qui semblait bien répondre aux besoins du Jeune Commerce et le premier septembre 1947 nous inaugurions notre nouveau secrétariat à l'endroit où on le trouve aujourd'hui, à 37 rue de La Couronne, Chambre 512. Deux mois plus tard, soit le 1er novembre nous avions un chef de secrétariat permanent qui fut une réelle acquisition pour le Jeune Commerce, et c'est pourquoi nous sommes assurés, aujourd'hui, que le Jeune Commerce de Québec, connaitra sous peu un essor considérable. Cette innovation nous permet d'espérer que le nombre des membres du Jeune Commerce pourra doubler d'ici peu de mois et que son activité se fera d'autant plus intense.

**BUTS DU JEUNE COMMERCE**

Les buts du Jeune Commerce sont nombreux et variés. Son activité principale est d'aider à la formation de ceux qui seront appelés à diriger les entreprises commerciales et financières de notre ville. Quelqu'un a déjà dit que les Chambres de Commerce de Jeunes, c'est l'Université des jeunes hommes d'affaires; c'est là une description aussi concise que juste. Le Jeune Commerce vise, entre autres, à constituer de ses membres une élite par la camaraderie qu'il sert à établir et à maintenir entre eux, par la formation qu'il leur aide à acquérir ou à compléter, par le développement et la coordination de leurs initiatives. Il s'intéresse grandement au progrès de sa localité par une collaboration qu'il désire de plus en plus complète avec les autorités municipales, les commerçants et les industriels, par la publicité qu'il fait à l'extérieur et l'étude de son milieu, en vue de l'établissement de nouvelles industries.

Les réalisations du Jeune Commerce, depuis sa fondation, ne se comptent plus ; parmi les principales, on peut cependant nommer les suivantes: question des chemin de fer, et du transport, pageants aériens, maisons d'habitation et édifices commerciaux, tourisme (la Chambre des Jeunes publiait un guide fort intéressant en 1932), crédit bancaire, problème de la compagnie des tramways qui adoptait ses recommandations le 20 juillet 1935, loi fédérale du logement de 1935, chômage des jeunes, sports, et, en particulier, la renaissance de l'Association des Sports d'Hiver, développement du Centre de Ski du Lac Beauport, route Trans-Canada qui mettait en jeu les intérêts du commerce et de l'industrie de Québec, petite industrie dans notre centre, enseignement technique, urbanisme, amélioration des méthodes commerciales, création d'une cour des Jeunes Délinquants, progrès de l'Ecole Supérieure de Commerce, conventions collectives de travail, Port de Québec, Assurances contre les accidents d'automobiles, vente à tempérament, canalisation du St-Laurent, fonctionnarisme provincial, organisation d'un bureau de crédit (maintenant réalisé), relations fédérales-provinciales, étude des recommandations de la Commission

(Suite à la page 21, 1ère col.)


**Le destinataire devra payer le DOUBLE de l'affranchissement manquant si le port n'est pas acquitté en entier. Ne courez pas de risque.**

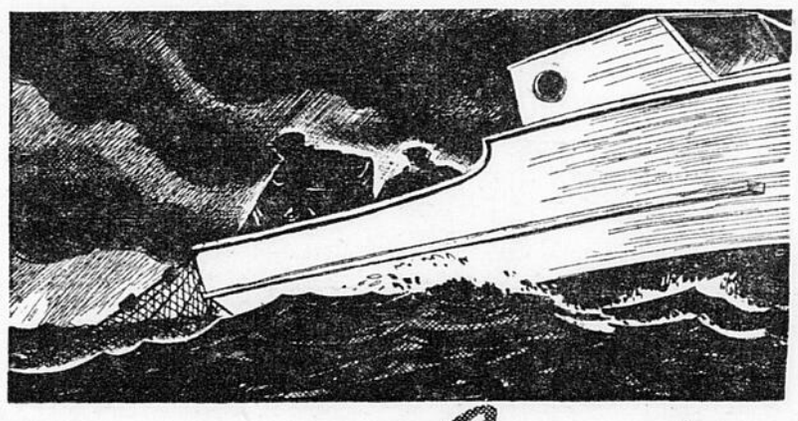
*Une* feuille de papier très mince et *une* enveloppe de la poste aérienne pèsent ¼ d'once ou moins. La taxe est de 15¢ *par ¼ d'once* pour la Grande-Bretagne, l'Eire et l'Europe.

Quant au tarif pour les autres pays, s'informer au bureau de poste—Dans le doute, faire peser les lettres.

Publié avec l'autorisation de l'Hon. Ernest Bertrand, C.R., M.P., Ministre des Postes.

707F





# Les Pêches Canadiennes

## ACCROISSENT LE REVENU NATIONAL... ET LE POUVOIR D'ACHAT PARTICULIER !

Comme source de revenu national, les pêches canadiennes comptent parmi les plus grandes richesses du pays. Le revenu annuel de la pêche dépasse les cent millions de dollars et 400,000 Canadiens tirent leur subsistance de cette industrie. Plusieurs milliers d'autres voient leur revenu s'accroître, grâce à ce commerce prospère et florissant.

De plus, l'augmentation régulière de l'exportation des produits de la pêche contribue à la stabilité de notre économie nationale . . . et rapporte des devises étrangères, y compris l'indispensable dollar américain.

Comme source de ravitaillement pour le monde entier . . . de revenu national et de puissance d'achat particulière . . . l'industrie canadienne de la pêche est de première importance pour tout Canadien qui s'intéresse à la prospérité future de son pays.

**LE MINISTERE DES PECHERIES**

OTTAWA CANADA

*L'hon. James A. MacKinnon, ministre*

# Meubles aux lignes originales et de bon goût

*Pour rehausser l'éclat de votre pièce la rendre plus invitante, plus intime et plus confortable*



Le magasin Villeneuve est le foyer des beaux et bons meubles. La grande diversité de nos lignes sera pour vous autant de suggestions utiles et pratiques.

*Le magasin de meubles le plus populaire à Québec.*

J.B. VILLENEUVE LTÉE

*279 Saint-Joseph* *Téléphone : 2-6461*

SALLE DE LECTURE
CONSEIL LEGISLATIF
HOTEL DU GOUVERNEMENT
2


# L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Service téléphonique
Le jour ★ 5-7116
LA NUIT (DE 5 h. p.m. à 8 h. 30 a.m., LE SAMEDI APRES-MIDI, LE DIMANCHE ET LES JOURS DE FETE.
Rédacteur en chef et chef des nouvelles..... 5-6484
Rédacteur sportif..... 5-6815
Nouvellistes ..... 5-7116

81e année — No 269 — QUEBEC, MERCREDI 31 MARS 1948 — 3 CENTS LE NUMERO


# BUDGET BOUCLÉ PAR UN EMPRUNT?

## Activités soviétiques en Amérique étudiées à Bogota

**Les républiques latines acceptent sur la proposition de Marshall les activités soviétiques dans l'hémisphère occidental. — Six commissions à l'oeuvre. — Aucun observateur du Canada à la conférence.**

Bogota, Colombie, 31. (PA) George Marshall, secrétaire d'Etat américain, a lancé hier sur la table de la conférence de Bogota la question brûlante des activités inspirées par les Soviets dans l'hémisphère occidental et les républiques latines ont immédiatement décidé, par acclamation, d'étudier la question.

Marshall a posé ce geste juste avant l'ouverture officielle des sessions de la 9ème conférence internationale des républiques américaines.

Sans mentionner le nom des communistes, Marshall a ainsi posé la question: "Je voudrais demander en ce moment si l'agenda, comme il a été prévu, peut permettre l'étude du problème des activités étrangères subversives dirigées contre les institutions de paix et de sécurité des républiques américaines? On m'a dit que ce sujet intéressait vivement les pays ici représentés. Je veux simplement savoir si l'agenda permet de discuter un tel problème."— Les délégués ont voté à l'unanimité pour la discussion.

Six Commissions différentes traiteront des sujets suivants:

1. Le pacte organique du système inter-américain, comme branche régionale des Nations-Unies.
2. Les systèmes des organisations spécialisées ou finançant l'union panaméricaine.
3. Règlement pacifique des controverses et défense collective.
4. Traités économiques pour hausser les niveaux de vie et industrialiser les Amériques.
5. Les matières sociales (éducation, activités culturelles, législation sociale).
6. Matières politiques qui incluent la défense et la préservation des Amériques. L'infiltration communiste tomberait sous cette Commission.

Le Canada n'a pas été invité à cette conférence et n'a pas envoyé d'observateur, parce qu'aucune des questions discutées n'intéresse le Dominion.

### Prêts canadiens à l'Angleterre

**Londres, 31. (AFP) On accorde un certain crédit dans les milieux bien informés de Londres aux rumeurs qui circulaient hier sur un nouveau prêt canadien à la Grande-Bretagne.**

**Il s'agirait d'un prêt à court terme dont l'objet principal serait d'assurer des achats britanniques au Canada pour le mois d'avril.**

### Emeutes sanglantes en Italie

**Rome, 31. (PA) Des troupes ont été dépêchées hier par avion à Pantelleria, une île de la Méditerranée, pour réprimer une révolte de 2.000 payeurs de taxes qui ont saccagé les édifices, détruit les registres et mis le feu à ce qui restait des édifices publics. Trois personnes ont été tuées et 14 blessées**

**Ceci coincide avec les démonstrations massives dans le nord de l'Italie où, des forces policières concentrées à Somaglia, ont surveillé les protestations communistes, contre la mort de deux de leurs membres. A Canosa di Puglia, dans le sud de l'Italie, une bagarre a fait sept morts.**

## Trois familles jetées sur le pavé dans un incendie, rue Latourelle

**Une maison de rapport située à 22A rue Latourelle est considérablement endommagée par un incendie hier soir. — Trois familles privées temporairement de leur foyer.**

Trois familles ont été jetées hier soir sur le pavé par un incendie qui a causé des dommages considérables à une maison de rapport, située à 22A, rue Latourelle, appartenant à M. A. Ferland, épicier, domicilié à 137, rue de la Couronne.

Les familles temporairement sans foyer par suite de cet incendie sont: M. T.-B. Vallée, qui occupait le rez-de-chaussée, MM. W. Massé et J. Gosselin, locataires du premier et du second étages respectivement.

Le feu — d'origine encore inconnue — éclata vers 7 h. 45 au sous-sol dans la chambre aux fournaises, pour se communiquer subséquemment au rez-de-chaussée, habité par M. Vallée. En un rien de temps, tout le sous-sol était la proie des flammes. A l'arrivée des pompiers, le feu commençait déjà à se propager à l'étage supérieur, et une épaisse fumée se dégageait du brasier, obligeant les pompiers à se servir de masques à gaz.

Deux puissantes lances et un "booster" furent dirigés sur le foyer. Et ce n'est qu'après un travail acharné de plus de deux heures que les hommes de la brigade réussirent à enrayer la marche de l'élément destructeur. Le feu avait eu le temps cependant de causer des dommages qu'on évalue à plusieurs centaines de dollars.

L'alarme donnée à la boite 238 a amené sur le théâtre de l'incendie les pompiers de plusieurs postes, sous la direction du chef-adjoint Edgar Wagner assisté du chef de district Edmond Dion et du lieutenant intérimaire Ernest Langlois, du poste no 2.

### Le contrôle sur les loyers

Washington, 31. (PA) Le président Truman a signé hier un bill prolongeant d'une année le contrôle sur les loyers. Cette mesure est "meilleure qu'aucun contrôle des loyers du tout", dit-il.

Cette loi, qui constitue un compromis entre le Sénat et la Chambre des représentants, établit une cour fédérale d'urgence pour rendre un jugement final sur les questions d'augmenter ou d'abolir les plafonds des loyers dans une région donnée.

Elle protège 50,000,000 d'Américains locataires d'ici le 31 mars 1949.

## Possibilité d'appel sur la hausse des taux du fret

**Les chemins de fer ont enregistré une victoir e partielle lorsque les commissaires du transport ont autorisé une augmentation g énérale de 21 pour cent dans les taux de fret, mais on envisage la possibilité d'un ap pel de la part de toutes les provinces concernées. — L'Ontario et le Québec.**

Ottawa, 31. (PC) Les chemins de fer canadiens ont enregistré une victoire partielle hier, lorsque les commissaires du transport ont autorisé une augmentation générale de 21 pour cent dans les taux de fret. Cette augmentation devrait rapporter environ $70,000,000 par année en revenus supplémentaires.

Immédiatement après ce jugement on a envisagé la possibilité que toutes les provinces, sauf l'Ontario et le Québec, en appellent devant le cabinet. Ces provinces s'étaient opposées à l'augmentation des taux de fret. Elles n'ont toutefois pas encore annoncé de décision à ce sujet.

Après 18 mois de "bataille légale" la Commission a accordé aux compagnies ferroviaires au moins quelques augmentations dans la plupart des catégories de transport, sauf dans celui du grain en provenance de l'ouest canadien pour fins domestiques.

Les commissaires ont cependant rejeté toute demande de considération régionale spéciale, dont celle des Maritimes pour l'imposition du ban sur toute augmentation. La Colombie Canadienne et l'Alberta demandaient des tarifs "rabaissés" pour le transport dans les Rocheuses.

L'augmentation générale est de 21 pour cent tandis que les compagnies demandaient 30 pour cent. Pour le charbon on a accordé 25 pour cent, alors que la demande était pour une hausse graduelle de 20 à 40 cents. On a également accordé la permission de négocier des contrats avec les expéditeurs pour des tonnages spécifiés et des augmentations modifiées. Les autres services, comme le transport du lait et de la crème, les charges de voie d'évitement et le service de livraison, ont eu la permission de hausser leurs prix de 21 pour cent. Enfin, les chemins de fer ont le pouvoir de préserver les taux différentiels entre les envois par rail et ceux par eau, en autant que la chose peut être possible.

En outre d'empêcher l'augmentation sur le traficque du grain, la Commission a décrété qu'il n'y aura pas de hausse de taux sur les item suivants:

1. Taux d'importation et d'exportation dans les ports canadiens qui sont parités avec les ports américains;
2. taux internationaux conjoints entre le Canada et les Etats-Unis, qui ont été augmentés au cours des deux dernières années par la Commission commerciale américaine;
3. taux entre deux points des Etats-Unis dont le parcours passe

(Suite à la page 35 6e col.)

## Jusqu'à quel point cette hausse affectera-t-elle le consommateur

**On prévoit des augmentations dans divers produits par suite de la hausse des taux de fret. — Le salaire des employés des chemins de fer et les taux du camionnage.**

Ottawa, 31. (P.C.) Jusqu'à quel point le consommateur sera affecté par l'augmentation des taux de fret?

Voilà une question à laquelle il est difficile de donner une reponse. Pour le moment, personne ne pourrait se risquer à donner des précision.

Sans aucun doute, les comptes d'épicerie augmenteront, ainsi que ceux du combustible et du vêtement, sans oublier le coût d'entretien de l'automobile.

On ne peut toutefois pas savoir encore quelle sera la partie de l'augmentation de $70,000,000 qui sera fournie par le consommateur individuel.

On peut immédiatement prévoir qu'il y aura augmentation du prix du charbon. Les distributeurs donnent immédiatement l'avertissement qu'ils chargeront aux clients l'augmentation totale de 25 pour cent.

Pour le moment, il est impossible de prévoir jusqu'à quel point la loi générale de l'offre et de la demande sera influente. Il y a plus d'un quart de siècle que les chemins de fer ont augmenté leurs taux de transport. Depuis ce temps le conditions économiques ont grandement changé.

Sur la gazoline, par exemple, on prévoit une augmentation pour l'ouest. Il en coûtera environ 2-3 cent pour le transport d'un gallon de Calgary à Edmonton.

Pour l'acier, on s'attend à des augmentations plus sérieuses. Il en coûtera environ $1. de plus pour

(Suite à la page 35 5e col.)

### La loi et la hausse

**Ottawa, 31. (PC) Une autorité en loi a déclaré hier soir que la décision des commissaires du bureau de transport d'augmenter de 21 pour cent les taux de fret au Canada est définitive à moins qu'elle ne soit portée en appel ou que le Gouverneur-en-Conseil, c'est-à-dire le cabinet fédéral, trouve l'augmentation trop forte. Toujours selon cette autorité, le Parlement canadien n'y est pour rien.**

**Un appel pourrait être fait sous un de deux motifs: la loi ou les faits . Sous un motif de loi, l'appel irait devant la Cour Suprême du Canada. Sous un motif de fait, devant le cabinet déféral.**

## Le problème de l'eau à Québec

**L'année 1948 verra-t-elle le commencement des travaux de construction d'un barrage à l'entrée du lac St-Charles, barrage qui régulariserait le ravitaillement de Québec en eau en créant une réserve supplémentaire d'un milliard huit cents millions de gallons d'eau utilisable pendant les périodes de sécheresse ?**

Un informateur nous communique les détails suivants:

Sur la liste des travaux publics que la municipalité projette de soumettre à l'approbation de l'électorat par la voie d'un referendum, les travaux du Service Municipal de Distribution des Eaux occuperont une place d'honneur. Les principaux de ces travaux sont: —1— construction d'un barrage à l'entrée du lac St-Charles; —2— construction d'un réservoir de dix millions de gallons; —3— série de sondages pour repérer la nappe souterraine d'eau qui doit permettre l'installation de puits artésiens.

De nombreuses municipalités de la banlieue québécoise ont manqué d'eau cet hiver — (notamment Loretteville, Petite-Rivière, St-Louis de Courville, Beauport-Est, etc) — ; et Québec elle-même a failli manquer d'eau.

A une époque où la région est périodiquement menacée par un manque d'eau, le problème qui se pose avec le plus d'urgence au Service Municipal de Distribution des Eaux, est celui du ravitaillement de la cité de Champlain en eau, avant même celui du filtrage de l'eau. C'est donc à ce problème que s'attaqueront en premier les autorités municipales lors de la réalisation de leur programme d'amélioration du Service ci-haut mentionnée.

**Le barrage du lac St-Charles**

Le barrage projeté provoquerait une élévation de huit pieds du niveau des eaux du lac St-Charles. Il emmagasinerait dans le lac St-Charles une réserve supplémentaire d'un milliard huit cent millions de gallons d'eau. Cette réserve supplémentaire équivaut à peu près à la quantité d'eau nécessaire pour ravitailler la population de Québec pendant deux mois. La consommation journalière de Québec en eau est de rente millions de gallons d'eau.

Le nouveau barrage d'une longueur approximative de deux cents pieds serait muni d'une vanne d'acier réglant la quantité d'eau déversée dans la St-Charles . Le débit de cette rivière serait ainsi régularisé.

Un dispositif spécial — (succession de petites chutes et de bassins disposés en escalier, système employé ailleurs dans des cas semblables) — rendrait possible la migration du poisson d'un côté à l'autre du barrage.

Le tableau des grands travaux projetés par la Ville, tableau publié dans notre édition du 30 décembre 1947, prévoyait que ce barrage et les expropriations nécessaires coûteraient $125,000.

Le nouveau barrage serait situé en amont du petit barrage de bois qui existe actuellement et qui ne mesure que soixante pieds de longueur.

**Le réservoir de l'avenue de Salaberry**

Nous avons parlé il y a quelques mois du projet de construction d'un réservoir de dix millions de gallons d'eau sous le terrain de jeux de l'Avenue Salaberry. C'est ce projet que la municipalité voudrait faire ratifier au moyen du referendum.

Mentionnons que les travaux coûteront $375,000 si les chiffres communiqués à la presse le lundi 29 décembre 1947 sont toujours valables. La construction du réservoir entrainerait, notons-le, quelques autres dépenses pour expropriations, pose de tuyaux, etc.

**Fonctionnement du système amélioré de distribution des eaux**

Il n'est pas question dans ces projets de l'installations d'un nouveau tuyau apportant une quantité supplémentaire d'eau à Québec.

Dès lors et sachant que le débit des tuyaux, approvisionnant Québec en eau de la St-Charles est, dans les conditions présentes, relativement restreint, on peut se demander à quoi servira un réservoir si ce débit, juste suffisant pour répondre aux besoins des consommateurs, ne permet pas de remplir le dit réservoir.

Il faut donc donner l'explication suivante:

Les tuyaux en question ne débitent actuellement de l'eau que pendant la journée, soit pendant les heures où la population québécoise utilise l'eau.

Par contre durant les heures de la nuit, le débit des tuyaux en question est presque nul. C'est de ces heures que la direction du Service Municipal de Distribution des Eaux compte profiter pour alimenter le nouveau réservoir qui permettra de régulariser chaque jour la distribution de l'eau à Québec de la même façon que le barrage du lac St-Charles doit permettre la régularisation du ravitaillement de Québec en eau au cours de l'année.

**A la recherche de puits artésiens**

Notre informateur nous révèle que la direction du Service Municipal de Distribution des Eaux demandera à la municipalité de faire approuver, lors du referendum, $25,000 de travaux de sondage pour détecter la présence d'une certaine nappe souterraine d'eau qui permettrait le ravitaillement de Québec en eau à l'aide de puits artésiens.

Si les recherches aboutissent, les puits artésiens donneraient aux autorités municipales la possibilité de résoudre le problème de l'eau de façon très économique.

## L'analyse des événements

Par J.-M. Roberts jr, de la Presse Associée

*(Exclusif à l'Evénement-Journal)*

Le vieux dicton voulant que les Etats-Unis n'aient pas de politique étrangère n'a plus maintenant sa raison d'être.

Le continent américain a une visée politique bien déterminée et elle sert d'armes électorales aux deux plus puissants partis américains : c'est que le Communisme doit être arrêté dans son expansion.

L'expansion communiste doit être arrêtée par l'élimination du chaos économique et social qui l'engendre. L'impérialisme et l'aggression doivent se buter à des préparatifs militaires qui leur enlèveront toutes leurs chances de succès.

Ces deux méthodes de lutte anticommuniste doivent voir à éliminer le danger pour les institutions de l'ouest d'être conquises par les armes ou par l'infiltration: en un mot, il faut éviter l'esclavage.

Quand le président Truman a prononcé le mot "esclavage" dans un de ses récents discours, il ne voulait pas simplement employer un terme générique. Il insistait sur la vieille signification du mot, c'est-à-dire l'esclavage par lequel l'homme est le marche-pied de ses chefs qui lui assignent ses tâches et devoirs et qui peuvent le martyriser, le tuer ou l'emprisonner s'il se révolte.

Le président parlait de la façon avec laquelle les Russes traitent leurs adversaires politiques dans leur pays et à l'étranger. Il parlait du camp d'internement au sujet duquel le département d'état a fait parvenir récemment une protestation à l'URSS. Il parlait des Buchenwald modernes. Un journal quotidien de Stockolm, le Dagens Nyheter, rapporte que dans ce camp les conditions qui prévalent ne sont aucunement différentes de celles imposées par les Nazis. Une lettre passée en cachette par un pri-

(Suite à la page 35 7e col.)

### Protestation de la légion canadienne

**Montréal, 31. (PC) Le président provincial de la Légion Canadienne, M. W. V. G. Neish, a envoyé une lettre de protestation au premier ministre Duplessis contre une déclaration récente faite à l'Assemblée Législative, et attribuée au ministre de l'Agriculture, l'honorable Laurent Barré.**

**M. Neish renvoie le premier ministre à des articles de journaux disant que l'honorable Barré "a, entre autres déclarations fausses et malveillantes, fait une accusation absurde et malicieuse contre des médecins Juifs" et " des infâmes examinateurs Juifs qui se sont régalés de la chair nue des Canadiens".**

**M. Neish demande une rétractation publique de la part de M. Barré.**

**Le comité des services sociaux de la section de Montréal de l'Eglise Unie a aussi envoyé une lettre de protestation au premier ministre au sujet de cette déclaration.**

**Les échevins étudient la possibilité d'équilibrer le budget 1948-49 par un emprunt plutôt que de chercher à retirer de nouveaux revenus sous forme de taxes. — Les dépenses n'ont pas été beaucoup diminuées. — Jusqu'au 30 avril.**

Dès maintenant il semble que les autorités municipales n'imposeront pas aux contribuables québécois de nouvelles taxes, ni d'augmentations de taxe. Comme l'an dernier, la municipalité bouclerait son budget par un emprunt. Un représentant de la Ville nous donne la nouvelle comme très probable.

Les conseillers municipaux ont siégé à nouveau hier après-midi pour continuer l'étude du budget 1948-49 de la Ville de Québec. Les journalistes avaient été convoqués, mais n'ont pas été admis dans la salle du conseil.

Les dépenses n'auraient pratiquement pas été coupées. L'étude du budget a occupé trois heures et demie. Rien n'est encore définitivement décidé. Mais le projet de combler le déficit à l'aide d'un emprunt a retenu l'attention des législateurs et leur a paru fort acceptable.

Les dépenses n'ont pratiquement pas été coupées. Les projets de nouvelles taxes ou d'augmentations de taxes du trésorier paraissent définitivement rejetés. Aucun autre projet de taxe ou d'augmentation de taxe n'a été proposé.

A la dernière séance, quatre conseillers municipaux s'étaient ouvertement et fermement déclarés opposés au projet du trésorier.

A la séance d'hier, l'opinion des autres conseillers municipaux semblait avoir considérablement évolué probablement à la suite des protestations de l'Association des Marchands Détaillants du Canada, de l'Association Hôtellière de la Ville de Québec, de l'Association des Manufacturiers Canadiens et de la Chambre de Commerce de Québec.

Nous apprenons qu'entre la séance d'hier et celle de jeudi dernier, de nombreuses délégations ont rendu visite aux autorités municipales pour leur demander d'équilibrer le budget 1948-49 sans décréter de nouvelles taxes.

Aucune décision n'a été prise par les conseillers municipaux avant a fin de la séance d'hier.

Il est possible qu'ils profitent aujourd'hui de la séance du Comité Administratif pour régler la question du budget. Légalement ils peuvent attendre jusqu'au 30 avril pour voter le nouveau budget.

**Hôteliers chez le maire**

Une délégation des principaux hôteliers de la ville a rendu visite hier au maire Lucien Borne pour lui demander de ne pas donner suite au projet de taxe sur les chambres d'hôtel, taxe préconisée par le trésorier de la municipalité.

### Mlle LeBlanc de retour

Mlle E. LeBlanc, directrice de l'Enseignement ménager, au Sécrétariat de la province, qui avait dû s'absenter de son bureau depuis assez longtemps, a repris son travail hier matin. Mlle Le Blanc a subi une intervention chirurgicale.

### Précautions prises à New-York

**New-York, 31. (PA) Le commissaire de la police Arthur-W. Wallander a dit hier qu'il a mis en alerte les principaux officiers des organisations de défense civile de temps de guerre de la ville de New-York, "afin de se préparer à toute éventualité".**

**Un bureau a été établi pour vérifier les filières, afin de déterminer la quantité d'équipement de temps de guerre que l'on peut employer dans les circonstances présentes, a dit Wallander au cours d'une conférence de presse.**

**"Cela ne veut pas dire qu'un état d'urgence est imminent", dit-il. "Nous ne faisons que prendre un point de vue réaliste en rapport avec les conditions mondiales telles que nous les rapportent les journaux".**

## Les brise-glaces Ernest Lapointe et Lady Gray arrivés à Québec

**Le Lady Gray remorquait l'autre brise-glace qui a subi une avarie à son hélice près de Nicolet. — Déblaiement du bassin extérieur par le "North Gaspe". — Première goélette attendue.**

L'un remorquant l'autre, les brise-glaces du gouvernement canadien, "Ernest Lapointe" et "Lady Gray", sont arrivés à Québec hier tard, vers la fin de l'après midi, tous deux venant de Nicolet.

L'"Ernest Lapointe" qui, à cet endroit, subit un bris dans son hélice au cours d'opérations de déblaiement, a dû être remorqué par le "Lady Gray" et conduit, dès son arrivée en notre ville, aux chantiers maritimes de la Davie Shipbuilding, à Lauzon, où on procédera aux réparations nécessaires.

Pour sa part, le "Lady Gray" est entré en rade au quai 22, dans le port de Québec, en attendant de remonter le fleuve de nouveau vers Nicolet, afin de briser les embâcles et les amoncellements de gace formés sur le lac St-Pierre, tout près de Nicolet.

Le brise-glace doit briser ses amarres dans le courant de l'après-midi.

On nous rapportait, hier soir, que le brise-glace "McLean" est encore dans le port de Montréal, en train d'en ouvrir l'entrée à la circulation maritime.

**"North Gaspe"**

Le vaisseau-moteur, "North Gaspe", de la Clarke Steamship Line— qui est arrivé dans le port de Québec a commencé à briser la glace hier après-midi dans le bassin extérieur. Cette manoeuvre maritime annuelle consiste à libérer le remorqueur "Lanoraie" paralysé par la glace depuis janvier dernier. A son retour, le "Lanoraie", qui est déja sous vapeur ,continuera le travail de déblaiement

(Suite à la page 35 5e col.)

### Les travaux publics de la cité

**Dès que le budget de la Ville de Québec aura été voté par les conseillers municipaux, il est probable que la municipalité — (si elle persiste dans ses projets) — organisera un referendum pour faire approuver par la population une série de travaux publics. La municipalité devra organiser avec célérité ce referendum dans le cas où elle désirerait sonder l'opinion de l'électorat avant la période des vacances.**

**Au Palais de Justice**

## L'homme à la chemise flamboyante a autant de métiers que "d'alias"

**Marcel Beaudoin répond à au moins deux autres surnoms. —Jugement favorable à la Cité de Québec. — Comparutions et condamnations.**

Marcel Beaudoin, alias Lucien Emilier, alias Lucien Charest,etc., 24 ans, un soi-disant chauffeur de la métropole, qui semble être bûcheron à ses heures et militaires par temps perdu, après avoir plaidé coupable dernièrement à diverses accusations de vol, dont une somme de $5. à un compagnon et un radio à une compagne, se défendait encore hier matin d'avoir extorqué de l'argent à une demi-douzaine de bûcherons sous prétexte de les embaucher pour une "job" en Abitibi.

M le juge Alphonse Garon était saisi de cette cause en deuxième division de la Cour des Sessions de la Paix. La Couronne, qui cherchait autant que possible à ne pas encourir des frais inutiles, n'a pas pu obtenir un aveu du prévenu et elle devra se résoudre à faire venir ses témoins d'Abitibi pour mardi prochain.

Lors de la première comparution de l'accusé, le semaine dernière, cinq des victimes s'étaient faites entendre, prétendant que Beaudoin les avait réunies récemment dans un hôtel de Québec et leur avait promis du travail au"village 85", près de Clova, en Abitibi. Le prévenu leur aurait réclamé chacun $5., somme devant représenter la moitié du coût de transport par chemin de fer, après quoi il leur aurait donné rendez-vous pour le lendemain soir à

(Suite à la page 28 3e col.)

### Inconscient depuis 5 mois et demi

**Montréal, 31. (PC) Un jeune homme de 20 ans de Shawinigan Falls, Normand Gravelle, est retourné hier à sa demeure sans avoir repris sa connaissance, depuis le 13 octobre dernier. Il a reçu une fracture du crâne au cours d'un accident de la route. L'automobiliste n'avait pas arrêté après avoir frappé le jeune Gravelle.**

**Il a été hospitalisé pendant cinq mois et demi à l'Institut Neurologique de Montréal, où il a subi trois interventions chirurgicales.**

**De temps à autre il fait un signe de tête comme s'il répondait à une question, mais il n'a pas encore donné d'autres signes de connaissance.**

**On se perd en conjectures sur son cas. Il a été pendant une semaine à l'hôpital de Shawinigan avant d'être transporté à l'Institut Neurologique. Pour le moment il est sous observation au Joyce Memorial de Shawinigan Falls.**

### L'"Etat français"

Pour la deuxième fois au moins notre grand et populaire confrère, "le Soleil", vient de rappeler opportunément qu'on ne saurait parler en bon français d'Etat provincial parce que ces deux termes se contredisent. D'après les lexicographes, un Etat est un peuple constitué en corps de nation, qui forme une société politique distincte et une province est une division territoriale, une étendue de pays qui fait partie d'un Etat. La province de Québec n'est donc pas un Etat, puisqu'elle est une division territoriale, une étendue de pays qui fait partie d'un Etat qui est le Canada. Et l'on ne tient non plus aucun sens des mots quand on parle d'Etat français en Amérique. Il n'y en a pas, il n'y en a jamais eu. Même avant la cession du Canada par la France à l'Angleterre, nous n'étions qu'une colonie. Et même si le rêve d'une très infime minorité de séparatistes se réalisait, même si la province de Québec était détachée un jour de la Confédération, elle ne serait pas un Etat français car nous ne sommes pas des Français. Cette petite querelle de vocabulaire a plus d'importance qu'on ne le pourrait penser, car dès lors qu'on fausse le sens des mots on glisse vers l'anarchie.

*Gazette rimée*

**Après tout**

*Après le déportement*
*des ennemis de la taxe,*
*le budget fut un moment*
*immobile sur son axe.*

*Le maire et le trésorier*
*à la ranimer cherchèrent,*
*sans recours à l'usurier*
*qui vend l'argent aux enchères.*

*Puis, du corps échevinal*
*inepte dans l'autre pièce,*
*un élixir communal*
*rétablit la jolieSse.*

*Les conseillers, un par un,*
*reprirent goût à la vie,*
*en songeant qu'avec l'emprunt*
*à toute impasse on obvie.*

*Après tout c'est le crédit*
*d'une société civile*
*qui ranime le débit*
*d'un Etat ou d'une ville !*

*Le rimailleur*

### Leur responsabilité

Les hommes d'affaires de Québec s'opposent, par leurs groupements principaux, à l'augmentation des impôts et à la création de nouvelles taxes afin de boucler le budget municipal. Depuis qu'ils manifestent un plus vif intérêt de la chose publique, ils soumettent leur point de vue avec plus d'assurance, d'autant plus qu'ils comptent au nombre des principaux bailleurs de fonds de la municipalité. A l'heure actuelle les administrateurs ont peine à équilibrer les dépenses avec les revenus; ils tiennent des séances laborieuses où l'on épluche tous les chapitres du budget et l'on s'évertue à rechercher de nouveaux moyens de taxer les contribuables; coûte que coûte il leur faut combler un déficit de quelque $800,000 ! . . .

Mais les associations ont l'oeil ouvert : la Chambre de Commerce, l'Association des Manufacturiers, la Société des Constructeurs, l'Association des Marchands Détaillants et l'Association Hôtelière ont groupé leurs forces pour lutter contre toute imposition nouvelle. L'argument le plus ferme qu'elles présentent se base sur les conditions actuelles du coût de la vie qui imposent des surcharges de plus en plus onéreuses aux consommateurs comme aux producteurs, aux marchands comme aux industriels; elles ajoutent que les revenus de la ville se sont également sensiblement accrus depuis le milieu de la guerre, grâce aux constructions nouvelles et aux établissements industriels qui se sont installés dans les quartiers, au point qu'ils doivent compenser dans une juste mesure la hausse des salaires des employés et les frais élevés de l'administration.

La résolution, conçue en des termes énergiques, adresse une sorte de mise en demeure aux membres du conseil municipal de s'abstenir de recourir à toute mesure qui tendrait à relever le moindrement le fisc municipal. De plus, elle recommande à la Commission Municipale d'exercer encore plus de vigilance sur les affaires de Québec et même d'instituer un régime de tutelle semblable à celui qui a régi la ville de Montréal pendant quelques années aux heures sombres de son rajustement économique. Enfin, les requérants estiment que la ville de Québec trouvera suffisamment de revenus pour assurer le bon fonctionnement des services publics, pourvu que l'on instaure une saine politique d'économie.

# Courrier de Lévis

**Assemblée Lacordaire à Lauzon.**

L'assemblée générale annuelle des officiers et membres des Cercles Lacordaire et Ste-Jeanne d'Arc, de Lauzon, sera tenue ce soir, à 8 heures, en la salle du collège de Lauzon. Le programme comprend une partie récréative et une conférence. On compte sur la présence de tous es membres et leurs amis sont cordialement invités.

**Pas de séance du conseil municipal à Lévis.**

Les membres du conseil municipal de Lévis ne siégeront pas cette semaine à moins de questions importantes nécessitant la tenue d'une séance régulière ou spéciale, tout indique que nos édiles ne tiendront pas d'autre séance avant la mise en nomination des candidats qui aura lieu le 12 avril. Cette nomination aura donc lieu d'ici une quinzaine de jours et les candidatures municipales sont les mêmes que nous avons déjà annoncées, soit les membres du conseil actuel qui tous reviennent sur les rangs. On entend bien parler de nouvelles candidatures, mais ce ne sont que des rumeurs et il n'y a encore rien de précis pour le moment.

**Le jeune commerce de Lévis à Montmagny samedi.**

M. Robert Gagnon porte-couleur de la Chambre de Commerce des jeunes de Lévis, lors du débat oratoire régional qui se tiendra samedi soir, au cinéma Taché, à Montmagny. Il importe donc que les membres de la Chambre lévisienne se rendent nombreux supporter leur candidat qui aura à lutter contre plusieurs concurrents.

A cet effet, la Chambre des jeunes de Lévis organise une excursion intéressante. Le départ se fera du secrétariat, avenue Bégin, à Lévis, samedi après-midi, à une heure et demie. En arrivant à Montmagny, il y aura une visite industrielle très intéressante. Le souper sera pris en groupe et le soir, à 8 heures, aura lieu le grand débat oratoire et l'un des juges de ce débat régional sera le lt-col Hervé Baribeau, industriel bien connu, de Lévis et président de la Chambre de Commerce senior de Lévis. Les membres de la Chambre de Commerce junior de Lévis qui désirent prendre part à cette excursion voudront bien communiquer d'ici demain soir avec MM. Rosaire Roy, Eugène Coutellier ou Julien Dumont, afin que l'on puisse accomoder tout e monde dans les différentes machines qui feront le voyage.

**Conférence lundi par M. le chanoine Eugène Carrier.**

M. le chanoine Eugène Carrier, principal de l'Ecole Normale de Lévis, et ancien curé de Lévis, à la demande de M. L. B. Pelletier, grand chevalier du Conseil Notre-Dame 2651, des Chevaliers de Colomb de Lévis, a bien voulu consentir de donner une conférence lundi soir prochain, à 8 heures 30, en la salle des Chevaliers de Colomb, à Lévis. M. le chanoine Carrier parlera du communisme, question de grande actualité. Il sera présenté par M. le maire de Lévis et remercié par M. le maire de Lauzon. L'admission est gratuite et toute la population de Lévis et des environs est invitée.

**En cour du recorder à Lauzon.**

Un gaillard qui revenait des chantiers avec sa voiture et plusieurs chevaux et se rendait chez lui dans une paroisse du sud de Lauzon, a été arrêté lundi après-midi, vers 5 heures, par le constable Armand Dumas, de la police municipale de Lauzon. L'un des chevaux était détaché et constituait un danger pour les automobilistes. Le constable Dumas qui avait été averti de la chose, rejoignit notre homme qui était un peu éméché et répondit grossièrement au policier et voulut le frapper. Il fut arrêter et conduit au poste de police où il passa la nuit et fut admis à caution hier matin, devant comparaitre samedi matin, en cour du Recorder.

**Avertissement du chef de police de Lauzon.**

Maintenant que la saison d'hiver est terminée, la circulation des automobiles augmente sensiblement dans les limites de la ville de Lauzon. On sait qu'il existe un règlement municipal à Lauzon qui défend tout stationnement sur la rue St-Joseph, particulièrement entre 4 heures 30 et 5 heures 30 de l'après-midi. C'est l'heure où les ouvriers des chantiers maritimes de Lauzon quittent leur travail et plusieurs voyagent en automobiles ou dans les autobus, ce qui a pour effet d'intensifier la circulation du trafic sur cette rue principale. Le chef de police de Lauzon et ses hommes ont reçu les instructions de voir à faire respecter le règlement municipal, afin d'éviter tout accident et tout embouteillage. Le chef Patrick Dumas tient donc à avertir les chauffeurs d'automobiles et de camions qu'il faut nécessairement tenir la rue St-Joseph libre de tout stationnement depuis 4 heures 30 jusqu'à au moins 4 heures 45 de l'après-midi, afin de permettre aux ouvriers des chantiers maritimes de pouvoir revenir de leur travail sans être retardés. Après cet avertissement, tout propriétaire dont l'automobile stationnera sur la rue St-Joseph, durant la période mentionnée plus haut, sera arrêté et traduit en cour du recorder.

**Assemblée de l'exécutif de la Légion.**

Une assemblée importante des membres de l'exécutif de la Succursale No 12, de Lévis, de la Légion Canadienne, sera tenue ce soir, à 8 heures 30, en la salle de la Hutte No 3, rue St-Antoine, près du Manège Militaire de Lévis, sous la présidence du capitaine Jacques de Billy. On compte sur la présence de tous.

**Partie de sucre du Faucon Blanc**

Le club de ski Faucon Blanc, de Lévis, organise pour dimanche prochain une grande partie de sucre à l'érablière Gosselin, à St-Nicolas. Un intéressant programme est préparé pour cette journée. Les membres du club qui désirent prendre part à cette excursion voudront bien s'adresser immédiatement pour toutes informations, au chalet du club

**Clôture du mois de St-Joseph**

Ce soir, à 7 heures 30, dans les différentes églises de la rive sud, aura lieu la clôture des pieux exercices du mois de mars, consacré à la dévotion au grand saint Joseph.

**Confession pour la communion de vendredi**

Demain après-midi et demain soir, aux heures ordinaires, dans les différentes églises de la rive sud, on entendra les confessions des fidèles pour leur permettre de faire la sainte communion du premier vendredi du mois, en l'honneur du Sacré-Coeur de Jésus.

**Soirée de récollection**

Une soireé de récollection aura lieu ce soir, à 8 heures, à la Villa Manrèse, chemin Ste-Foy, à Québec. Tous les membres des retraites fermées de la rive sud sont invités à cette soirée très intéressante.

**Funérailles à Lévis et à Bienville**

Ce matin, en l'église Notre-Dame de Lévis, auront lieu les funérailles de M. Ludger Richard, employé municipal de la cité de Lévis, époux de dame Laura Pelletier, décédé subitement samedi dernier, à sa résidence, rue St-Thérèse, à l'âge de 63 ans et 6 mois. Après la cérémonie funèbre, les reste mortels seront conduits au cimetière Montmarie et inhumés dans le terrain de la famille.

Ce matin, en l'église de Bienville, auront lieu les funérailles de dame Marie-Elise Thibault, épouse de M. Napoléon Pelletier, décédée dimanche dernier, à l'Hôtel-Dieu de Lévis, à l'âge de 66 ans et 5 mois. Après la cérémonie funèbre, les restes mortels seront conduits au cimetière de Val Sainte et inhumés dans le terrain de la famille.

**Funraille de Mme Louis-Philippe Roy**

Mercredi matin, le 3 mars, au milieud'un mombreux concours de parents et d'amis, ont eu lieu, en l'église N.D. de Lévis, les funérailles de dame Anna Béland, épouse de de M. LouisPhilippe Roy, décédée à l'hôpital du St-Sacrement, à l'âge de 54 ans.

La levée du corps fut faite par M. le chanoine Valère Roy, V.F., curé de la paroisse qui chanta le service, assisté comme diacre et sous-diacre de MM les vicaires Placide Jacques et L.P. Lemay. On remarquait dans le choeur, Mgr Elias Roy, P.D. supérieur du collège de Lévis, MM les abbés R. Nadeau et T. Grégoire, du collège de Lévis. La chorale Notre-Dame, sous la direction de M. Edgar Gosselin, chanta la messe des morts harmonisée et des soli furent rendus. M. Christophe Gagnon touchait l'orgue.

M. J.H. Noël Bégin, négociant en gros, était porteur de la croix.

Conduisaient le deuil: M. Louis-Philippe Roy, voyageur de commerce pour la maison Garneau Ltée, de Québec, époux de la défunte; MM. Raymond, Jean-Marie et André Roy, ses fils; M. Joseph Béland, de St-Lambert, son père; M. Georges Langlois, son gendre; M. Emile Béland, de Drummondville, son frère; MM Dr Rosaire Roy, de Montréal, J.B. Roy et Emile Lupien, ses beaux-frères; MM Jacques et Benoit Roy, ses neveux; MM J.O. Savard, sous-chef de la police de Lévis, H. Veilleux, Albert Roy, Emile Letellier, Georges Blouin, Jean-Paul, Adrien, Raymond, Armand et Charles-Henri Blouin, ses cousins. On remarquait dans le cortège, M. J. Adélard Bégin, maire de Lévis, M Alexandre Labrecque, échevin de Lévis, M.L.B. Pelletier, chef estimateur de Lévis, MM Abel Paradis, Pierre Veilleux, C.E. Pelletier, Marcel Laliberté, Eloi Maloin, Emile Dubé, Eug. Guénette, Eug. Guérin, Hervé Gosselin, Paul Hallé, Geo. Girard, Geo. Samson, Fernand Patry, Geo. Bégin, Ray. Juneau, Dr J. Kane, L.J. Boutin, Frs. Lefebvre, J.L. Cayouette, Rosaire Fortier, Roger Bégin, Gérard Blais, Ph. Guay, C.E. Carrier, Emile Lemieux, Azarias Dorval, Lorenzo Demers, notaire Lionel Lemieux, Edg. Barrette, Edg. Martel, Ant. Lemieux, Mastaï Nadeau, Odélard Martin, Achille Beaudoin, fils, Art. Beaudoin, A. Langlois, P. Coulombe, Maurice Arsenault, Geo. Ouellet , Montminy, Fern. Couture, Eddy Lévesque, P.H. Dumas, Claude, Nadeau Alphonse et Roméo Brière, Maurice Turgeon, J.T. Ouellet, agent Imperial Oil, F. Chamberland, Réal, Lessard, Art. Bouchard, de Ste-Claire, Adélard Audet, de Morissette Station , Albert Samson, J.A. Beaudet, de St-Henri, Onésime Beaudoin, Nap. Audet, Jos. Guay, E. Maranda, Jos. Dumont, Eug. Dumas, Roméo Coulombe, Eug. Gagnon, snr. Paul Blanchet, Jos. Roy, Maurice Maranda, Hector Lemieux, Gédéon Lemieux, Arth. Blanchet, Wilf. Boulet, Léopold Carrier, Pierre Maranda, Paul Fortier, Albert Dumontier, avocat, Julien Dumont, Paul Therrien, Lionel Roberge, L.J. Roy, Paul Jean, Rosaire Bernier, Nazaire Drouin, Jacques Lessard, etc.

Après la cérémonie funèbre, les restes mortels furent conduits au cimetière Mont-Marie et inhumés dans le terrain de la famille à laquelle nous réitérons non plus cordiales sympathies.

## Un chef nazi plaide coupable

Nuremberg, 31. (PC) Wilhelm Bohle, 44 ans, ancien chef de l'espionnage nazi en dehors de l'Allemagne, a plaidé coupable à des accusations de crimes de guerre. Il est le premier des défendants de Nuremberg à faire un pareil aveu.

Né à Bradford, en Angleterre, en 1903, Bohle émigre en Afrique du Sud, où il fut interné au cours de la première grande guerre. Ensuite, il se rendit en Allemagne et entra dans le parti nazi, en 1931. Rudolph Hess le nomma chef de la division étrangère du parti en 1933, et reçu des instructions, en 1936, pour organiser une cinquième colonne internationale. Il devint lieutenant-général des S.S. et secrétaire des Affaires étrangères dans le gouvernement nazi. Hitler lui aurait promis le poste de chef nazi de la Grande-Bretagne.

## 21 hommes réduits en miettes

Manille, 31. (PA) Vingt et un hommes ont été réduits en miettes samedi par une mine japonaise cachée dans le tunnel de Corregidor.

Le brigadier-général Calixto Duque, assistant-chef d'Etat-major, a dit que les morts sont 15 soldats philippins et six ouvriers civils. Ils n'avaient pas été autorisés à pénéter dans le tunnel, a-t-il declaré. Cet endroit avait été fermé quand les Américains reprirent "Rockey Islet" il y a trois ans.

Les officiers qui conduisirent l'enquête disent qu'il y a eu trois explosions, causées par une où plusieurs mines japonaises placées par les Japonais durant la guerre.

## Pas de parti pour Eisenhower

Washington, 30. (PA) Le major général Flyod Parks, chef de la presse militaire, a déclaré que le général Dwight Eisenhower, "dans aucune circonstance" ne consentirait à être le candidat démocrate aux élections.

Parks, a déclaré que le général, qui écrit présentement ses mémoires, n'est pas affecté par les efforts des démocrates opposés à Truman, pour le décider à devenir leur candidat.

Il a ajouté que le général avait fait savoir qu'il ne voulait s'attacher à aucun parti politique, pas plus les démocrates que les républicains.

## Les anciens de l'école Montcalm

Les membres de l'Amicale de l'école supérieure Montcalm, auront une soirée récréative lundi prochain, le 5, à 8 h., dans la grande salle de l'institution. On invite également les parents des anciens et des élèves actuels à cette réunion.


Maux d'estomac et de foie soulagés par le
TONIQUE LAXATIF D'HERBES
Pas d'appétit ? Maux de tête, bile, indigestion ? Si causé par constipation, ayez confiance, essayez les Herbes indigènes de Bliss, un TONIQUE LAXATIF. Soulagement plus rapide avec ces ingrédients naturels, qui accélèrent l'élimination, et ainsi donnent de l'appétit, activent le flux biliaire, favorisent la digestion et aident à soulager les gaz. Economique, 200 tablettes pour $1.00. Aussi à 50c et 25c.
HERBES INDIGENES DE BLISS








Faites ressortir l'éclat naturel de vos cheveux avec Rayve



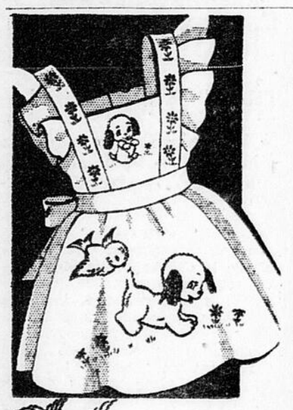
Ce n'est ni un savon — ni un colorant — ni une teinture, mais un éblouissant shampooing rose pour embellir naturellement vos cheveux . . . Essayez-le, ce soir et vous raffolerez de Rayve!

En tube de 43¢
En tube de 75¢
En jarre de $1.00

PLUS DE SHAMPOOING POUR VOTRE ARGENT

Rayve
CONTIENT DE LA LANOLINE
P10C





★

Votre travail à l'aiguille, aujourd'hui

*Par LAURA WHEELER*

No 524

Votre fillette n'aime pas mettre un tablier ? C'est sûrement parce qu'elle n'en possède pas d'assez jolis et si vous lui proposez ce modèle vous verrez comme elle l'aimera, et comme elle ne se laissera pas prier pour l'endosser quand viendra l'heure des repas !

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Laura Wheeler

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.



ILY A UNE CHOSE
POUR SOULAGEMENT RAPIDE
POUR SOULAGEMENT SÛR
POUR SOULAGEMENT PROLONGÉ
DES DOULEURS RHUMATISMALES

Les douleurs rhumatismales sont atroces. Mais, maintenant, vous pouvez obtenir un soulagement rapide . . : et *prolongé* avec INSTANTINE!

Oui! INSTANTINE est ce qu'il faut prendre pour soulager les douleurs ordinaires : : : maux de tête . . : douleurs névritiques, névralgiques et rhumatismales. Ou pour les maladies causées par les rhumes. INSTANTINE contient trois ingrédients médicinaux éprouvés qui agissent ensemble pour soulager *rapidement* la douleur et, ce qui est plus important encore . . : le soulagement *dure!*

Achetez INSTANTINE maintenant.

Instantine
12 COMPRIMES POUR 25c





Bébé dort bien

Le remède idéal pour les enfants qui souffrent de coliques, dysenterie, troubles gastriques, rhume, manque de sommeil ou dentition douloureuse, c'est le

SIROP D'ANIS GAUVIN

Efficace et inoffensif, car il ne contient pas de narcotiques. En usage dans les familles depuis 50 ans.

Exigez le véritable Sirop d'Anis Gauvin, dans son enveloppe bleue portant la photo et la signature de l'auteur de la formule originale.

8 EN VENTE PARTOUT

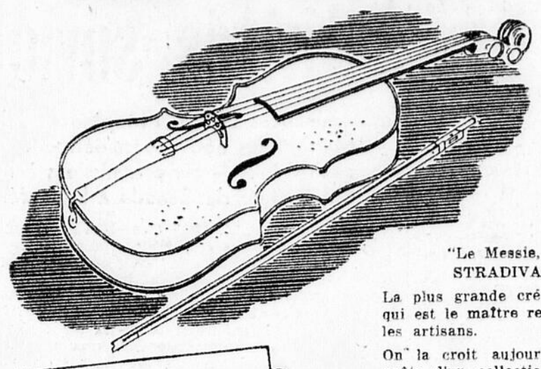





LA LUMIÈRE SOLEX
INCANDESCENTE et FLUORESCENTE



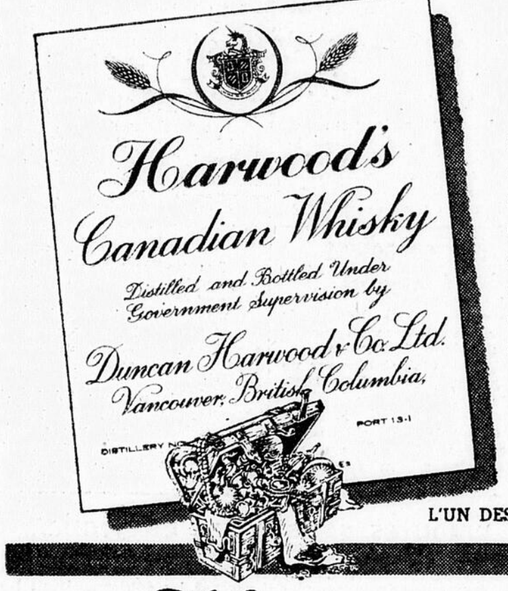
CHEF D'ŒUVRE



"Le Messie, 1716"
STRADIVARIUS

La plus grande création de celui qui est le maître reconnu de tous les artisans.

On la croit aujourd'hui dans la voûte d'un collectionneur particulier.




La maîtrise de l'art, à laquelle aspirent les artisans dans tous les domaines, devient tradition. C'est ainsi que, selon l'opinion des gens de bon goût, Harwood's a mérité l'estime de ceux pour qui le goût de la perfection est une seconde nature.

L'UN DES TRÉSORS DE TOUS LES TEMPS

Harwood's Canadian RYE WHISKY

NQ-2


L'AGENT SECRET X-9 — *Par MEL GRAFF*




FEUILLETON de L'EVENEMENT-JOURNAL

# "L'incident de Montalban"

par Peter Benedict

*N de la R. Les noms des personnages de ce roman-feuilleton sont absolument fictifs.*

No 9.—

"Votre bienfaiteur?"

"Celui qui l'a lancée du haut de la fenêtre. Je l'aurais fait moi-même, si elle était restée dans la maison plus longtemps. Je dois donc des remerciements à celui qui m'a dispense de cette tâche". Devrai-je faire le tour pour voir votre figure me désapprouver".

Lola se mit à rire.

"Je suis enclin à croire que c'est mon père qui a agi". dit Cléone.

'Mais réalisez-vous ce que vous dites?' '

"Mais naturellement, pourquoi pas? Je n'ai pas de preuve; personne n'a de preuve et n'en aura jamais. C'est certainement un point merveilleux. Non seulement il a commis ce meurtre mais il l'a bien fait; il voulait protéger son dernier espoir d'un mariage désastreux."

"Je crois que vous ne pensez pas à ce que vous dites" dit Lola brusquement, "ainsi votre père aurait laissé condamner Raoul pour un meurtre qu'il aurait commis?"

"Qu'est-ce qu'un meurtre de plus ou de moins chez les Montalban? Au Moyen-Age, nos ancêtres ont fait leur part. Non ma chère, nous sommes mieux faits que vous ne le pensez. Si Raoul avait été condamné, mon père se serait tu et aurait attendu l'événement.

"Vous devriez appeler le sergent de police et lui faire cet aveu. Vous auriez sans doute une récompense pour cette utile information. Tiens, j'ai terminé votre bretelle, elle est maintenant en sûreté."

"Je vous remercie et pour l'avis aussi. Un jour, je le suivrai, mais je crains qu'il n'y ait pas de preuve."

"Je le crois aussi."

"Je pourrais dire à la police qu'il était capable de tuer. Surtout depuis que Robert est devenu infirme; après tout il ne restait que Charles en qui mettre son espoir. Raoul, pour lui est rien, puisqu'il est marié."

Et Cléone se mit à rire tout en mettant son châle rouge sur ses épaules.

"Ne perdez pas votre temps, garde, à me regarder par la fenêtre, car je vous avertis que je nage très mal", et, sur ce, elle quitta la chambre en laissant claquer la porte derrière elle.

"C'est une curieuse de maison, ici, tout le monde s'accuse l'un et l'autre" pensa Lola.

Elle commençait à se demander quand exactement était arrivé l'accident de Robert. A ce qu'ils disent, cela fait sept ans. Il lui vint à l'idée d'aller prendre des informations auprès de la police, au sujet de cet accident.

Elle retourna à sa fenêtre et vit Robert, debout sur la balustrade, ses pieds contrefaits bien plantés sur le sol et son corps tordu, légèrement penché, en position pour faire un plongeon. Elle ne put faire autrement que penser à l'accident.

Lola alors décida de descendre à l'étage inférieur. Quand elle passa devant la chambre de Mme Forester, elle vit celle-ci regardant par la fenêtre et semblant intéressée aux prouesses de Robert.

Robert leva les bras et plongea.

"Un magnifique plongeon, n'est-ce pas? dit Lola. "J'étais justement à la surveiller par la fenêtre de la chambre d'enfant."

"C'est une grâce qu'il puisse faire encore cela "dit Mme Forester. "Quand je pense qu'il était si beau. Il n'était pas aussi grand que M. Charles, mais il était un jeune homme comme vou sauriez désirer voir, J'avais entendu dire qu'il ne destinerait à une carrière diplomatique. Mais quand l'accident est arrivé, il sembla abandonner tout espoir de poursuivre cette idée. La famille parla d'une autre opération dans le dos, à son sujet, mais personne ne semble presser de le faire opérer. A mon avis, ils croient que cela serait trop dangereux."

"Cela a dû prendre un terrible coup pour le rendre ainsi" dit Lola, "Comment cela est-il arrivé? Est-ce qu'il conduisait l'auto?"

"Non. C'est son père qui était au volant" dit Mme Forester. "Ce n'est pas de sa faute. Le conducteur de l'autre voiture était ivre, c'est ce qui a été révélé à l'enquête."

"Oh, il y a eu un mort. Et à quelle place l'accident est-il arrivé?"

"Quelque part dans le Sussex, je crois. M. Montalban et Robert revenaient d'un voyage d'affaire quand à une croisée de routes, un chauffeur se dirigea sur eux. Les deux voitures furent réduites en pièces et c'est, par miracle, que les deux femmes ne furent pas tuées aussi."

"Les deux femmes?"

"L'épouse du conducteur et sa fille ou sa belle-fille, je ne me souviens pas exactement de la parenté. Cela a été une mauvaise affaire pour les deux femmes. Elles ont dû être mises dans une maison comme des personnes anormales. Le pire de cette aventure est ce pauvre Robert, voyez ce qu'il est maintenant." Sa figure était vindicative. Elle semblait d'une loyauté féroce et de plus elle était une grosse femme, possédant une grande capacité. L'idée vint à Lola qu'elle aurait pu facilement débarrasser la famille Montalban de la présence de Maria, en la tuant tout simplement. C'était une idée réellement fantastique.

Beaucoup plus tard dans la journée, quand le bébé fut endormi, Lola fit part à Severn de son hypothèse. Il sembla prêter attention plus qu'elle ne se l'attendait; mais il ne semblait pas du tout ému.

"J'aime cela", dit-il, "j'aime immensément vela, mais ce n'est pas arrivé".

"Comment le savez-vous?"

"C'est une simple routine de police. Au moment de la tragédie, Mme Forester, en compagnie de la première des servantes, était à soigner une servante malade. Toutes trois entendirent le cri. Je suis très peiné mais ce n'est pas elle. Elle aurait pourtant fait une merveilleuse meurtrière."

"Je suis à me demander autre chose", dit Lola, "étiez-vous ici quand Robert eut son accident?"

"Non, c'est 2 ou 3 ans avant mon arrivée dans cette maison. Mais comment concilliez-vous l'accident de Robert avec la mort de Maria?"

"En rien, je suppose, c'est tout à fait une autre question. Mme Forester m'a tout raconté de la vie de Robert avant son accident."

"Tout ce qu'elle vous a dit est probablement la vérité car elle sait tout de la famille des Montalban."

"Connaissez-vous l'histoire de cet accident, j'y suis réellement intéressée."

"Quelque peu. Le chauffeur, du nom de Sacchetti, fut tué instantanément. Robert a dû rester un an au lit, et a subi deux grandes opérations dont vous voyez les résultats."

"Et les deux femmes?

"Vous semblez connaître l'histoire. L'une tl'pouse, mariée pour la deuxième fois; l'autre, une jeune anglaise, dont je n'ai jamais su le nom. Personne ici le sait, excepté les deux Robert. On supprima son nom, voulant ainsi protéger sa jeunesse."

"Pourquoi? Elle ne conduisait pas l'auto et les fautes de son beau-père ne pourrait pas l'affecter en rien?"

"Ces deux femmes étaient des victimes de la cocaïne, et furent placées dans un hôpital pour y suivre une cure. La mère mourut au bout de trois mois, et la fille, âgée de 16 ans, sortit de cette maison après un an."

"Et trois semaines après", ajouta Severn, "M. Montalban paya pour la réhabilitation de cette jeune fille, qui ne pouvait lui rappeler que de mauvais souvenirs. Vous ne pouvez pas savoir tout ce qu'un Montalban peut faire."

"Quel était l'hôpital?" demanda Lola.

"Si je me souviens bien, c'était l'Institut Margaret Seward."

"Mais c'est l'hpital de Londres, où j'an travaillé" s'exclama Lola. "Je peux facilement correspondre avec la soeur supérieure, qui pourra sûrement me donner des informations."

Il la regarda nonchalamment et demanda en quoi cela regarda l'histoire de Maria Dante.

"Cela ne m'affecte pas du tout; mais j'aimerais éclaircir cette affaire. Ma patiente conséquemment prendrait du mieux et j'en serais très heureuse."

"Vous ne croyez pas que Charles ait tué?" dit Severn.

"J'en suis sûre, et il y a bien d'autres personnes dans cette maison". Puis tout à coup, faisant mine de s'en aller, elle dit: "Je dois aller voir si Mme Montalban a besoin de quelque chose."

Severn se rendit à la maison avec elle. Ni l'un ni l'autre ne dit un mot sur le chemin du retour.

**De vieilles nouvelles importantes**

Lola passait la plupart de ses après-midi libres dans les limites du domaine des Montalban, mais cette semaine, elle avait certaines choses à s'acheter. Après avoir pris un léger repas, elle partit pour la petite ville de Reavely, à deux milles plus loin. Le temps était chaud et le soleil brillant; elle n'avait pas l'intention de perdre son temps au mystère des Montalban. Toutefois la raison première de son voyage était d'avoir des éclaircissements sur l'accident de Robert. Après avoir fait tous ses achats, elle se dirigea vers le poste de police pour continuer sa petite enquête.

---

Cela prit une heure environ pour avoir ce qu'elle voulait. Le dossier raportait l'histoire telle qu'elle savait, si ce n'est qu'il était fait à peine mention de la présence de la jeune fille dans l'automobile. Il dit de plus que les deux femmes étaient placées dans une maison, sous la surveillance de la police. En continuant à examiner le dossier, Lola vit sur une des pages, la photo du père de Robert et à côté celle de Mme Sacchetti. La photo de la femme dénotait qu'elle avait eu certainement une grande beauté, quand elle était jeune et il sembla à Lola reconnaitre un visage. Puis elle se souvint de la photo de Maria Dante.

(A suivre)

MARS

| D | L | M | M | J | V | S |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 5 | 6 |
| 7 | 8 | 9 | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | | | |

# L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

Le premier journal qui vous apporte tous les matins les nouvelles les plus récentes est L'ÉVÉNEMENT-JOURNAL

81e année — No 269 — Tirage certifié par l'A. B. C. — QUEBEC, MERCREDI 31 MARS 1948 — Membre de la Presse Canadienne, de la Presse Associée, de l'Agence Reuters et de l'Agence France-Presse

## Dîner à Québec de l'exécutif de l'Association des comptables

**Les étudiants récemment admis membres de l'institut sont reçus à cette occasion. — Première réunion du genre tenue à Québec. — Allocution du président, M. T.-H. Moffett.**

L'exécutif de l'Association des Comptables Agréés du Dominion (C. A.) a tenu hier soir au Château Frontenac un dîner intime sur l'invitation de M. A. Emile Beauvais, C.A., président de l'Institut provincial.

Cette assemblée semi-annuelle, qui, pour la première fois, avait lieu à Québec, était sous la présidence de M. J. F. O'Neill, président du Comité de Québec. A cette occasion, les étudiants récemment admis membres de l'Institut étaient les invités du Comité local. Voici les noms des nouveaux membres admis: MM. Michel Motard, Jules Lavoie, Benoit Gagnon, Pierre Fortier, Robert DeCoster et Jules Bélanger.

M. J. F. O'Neill, président du Comité local, a d'abord souhaité la bienvenue aux nouveaux et aux anciens C.A., et a présenté ensuite les divers orateurs suivants.

M. Thos. H. Moffett, président de l'Association du Dominion et membre de l'Institut de Saskatchewan, au nom de l'Exécutif, présenta ses voeux et mentionna que Québec est une ville très importante dans le pays au point de vue d'institut de comptables agréés. M. Paul Bruno, C.A., au nom des membres du Québec, adressa ensuite la parole. Les autres orateurs dont M. A. E. Beauvais, président du Québec, furent les suivants: MM. W. G. Jephcott et C. L. King.

En plus des nombreux comptables agréés du Dominion, on remarquait les RR. FF. Siméon et Irénée, qui sont tous deux professeurs de comptabilité, à l'Ecole universitaire de Commerce.

Les membres, qui font partie de l'Exécutif du Dominion, sont: M. Thos. H. Moffett, président et membre de l'Institut de Saskatchewan; M. E. J. Howson, 1er vice-président et membre de l'Institut de l'Alberta; M. K. J. Morrisson, 2e vice-président et membre de l'Institut d'Alberta; M. Richard C. Field, ancien président et membre de l'Institut de la Colombie-Canadienne; M. W. A. Morrell, 1er représentant régional de l'Association et membre des Instituts du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse; M. A. E. Beauvais, 2e représentant régional de l'Association et président de l'Institut de Québec; M. R. F. Taylor, président du Comité de Publicité de l'Association et membre de l'Institut de l'Ontario; M. G. H. Jephcott, trésorier de l'Association et membre de l'Institut du Québec et de l'Ontario; et M. C. L. King, trésorier de l'Association et membre de l'Institut de l'Alberta et de l'Ontario.

Le Comité de Québec compte les administrateurs suivants qui étaient tous présents: M. J. F. O'Neill, président; M. Lionel Roussin, vice-président; M. R.-H. Stanton, secrétaire-trésorier; et MM. Marc Anger, Paul Turgeon, Réal Rondeau, J.-P. Bolduc et Maurice Godbout.

## Violent débat à l'Assemblée législative

**A l'étude des crédits du ministère du Travail, le premier ministre accuse le chef de l'Opposition de "faire le jeu des communistes" et l'hon. Godbout réplique que "les organisations ouvrières savent que le gouvernement le plus ennemi des classes ouvrières, c'est celui de l'Union Nationale. — Attaques contre l'hon. Louis St-Laurent. — Crédits votés.**

L'étude des crédits du ministère du Travail a donné lieu, hier soir, à un violent débat sur les relations ouvrières, débat au cours duquel le premier ministre a accusé le chef de l'Opposition de faire le jeu des communistes" et l'hon. Adélard Godbout a rétorqué à l'hon. Maurice Duplessis que "les organisations ouvrières savent que le gouvernement le plus ennemi des classes ouvrières, c'est celui de l'Union Nationale."

La discussion des crédits avait été calme, au début, le ministre, l'hon. Antonio Barrette, répondant aux questions du député de St-Sauveur, M. Wilfrid Hamel. M. Barrette révéla, entre autres, que la moyenne des salaires dans son ministère est de $1889 par année, et que son ministère compte 472 employés.

Un premier échange de mots eut lieu entre MM. Duplessis et Godbout quand le député de Mercier, M. J.-A. Francoeur, reprocha au premier ministre de ne pas laisser son ministre du travail libre d'agir lui-même et de vouloir faire passer les chefs ouvriers pour des communistes.

**M. Barrette** : — Je proteste. Je puis produire des dizaines de lettres félicitant le ministère de sa collaboration et félicitant le gouvernement des amendements apportés aux lois ouvrières . . . Jamais, dans aucun cas, le premier ministre ni aucun autre de mes collègues n'est intervenu dans la conciliation.

**M. Duplessis**

Le premier ministre souligna que c'est son parti qui a créé l'Office du salaire minimum, qui a donné à l'ouvrier le droit de s'organiser, qui a augmenté les indemnités pour les accidents du travail, qui a accordé des vacances payées aux ouvriers. "C'est grâce au ministre du Travail, dit-il, si la question du Textile a été réglée".

"L'immense majorité des ouvriers de la province, ajoute M. Duplessis, sont respectueux de l'ordre et de l'autorité. Mais la meilleure façon d'aimer les ouvriers, c'est de les protéger contre ceux qui veulent s'en servir pour établir ici un régime d'athéisme, de perfidie, de mensonge, de meurtre. Le meilleur auxiliaire du communisme, c'est l'apathie, l'indifférence. J'aime trop ma province pour ne pas protéger les ouvriers contre les dangers. Dans tous les pays du monde, il y a aujourd'hui un appel contre les dangers du communisme. Dès 1937, 10 ans avant tout le monde, nous avons vu le danger. A la demande du cardinal Villeneuve, nous avons passé la loi du cadenas. Nous avons découvert, dès 1937-38, il y a 10 ans, que les communistes de Québec avaient des ordres de Moscou. Nous avons fait cadenasser le journal Le Combat.

Nous avons découvert que les communistes avaient même des relations avec le chef communiste aux Indes. Tant que je serai premier ministre on n'endurera pas ça.

"Nous voulons empêcher que les communistes s'infiltrent dans les unions ouvrières. Ce qui m'honore, c'est que les communistes me considèrent comme l'ennemi No 1. Je dis que le chef de l'Opposition fait le jeu des communistes en critiquant la loi du cadenas, en faisant des m'amours aux communistes. Je dis qu'en 1939, Tim Buck a recommandé à ses gens de voter pour Godbout contre Duplessis. J'avertis le chef de l'Opposition de ne pas faire comme les hommes publics en Hongrie. En Russie, il n'y a pas d'unions, il n'y a pas de Dieu . . .

**M. Choquette:** —Il n'y a pas d'enquêtes, non plus . . .

**M. Duplessis** : — Il y a des enquêtes par les espions du régime.

**M. Casgrain** : — Quand vous accusez M. St-Laurent d'être l'allié de Staline . . .

**M. Duplessis** : — Je n'ai pas parlé de M. St-Laurent ce soir. Mais j'attire l'attention du chef de l'Opposition sur les dangers d'une attitude passive, indifférente, les dangers de critiquer l'autorité qui fait son devoir. Nous avons commencé une lutte au communisme; nous allons la continuer, conscients de faire notre devoir.

**M. Godbout**

Le chef de l'Opposition, l'hon. Adélard Godbout, se demande pourquoi cette sortie du premier ministre quand un ouvrier, le député de Mercier, M. Francoeur, se lève pour réclamer la même mesure de justice pour les ouvriers que pour les patrons.

"La doctrine que nous représentons ici, dit M. Godbout, c'est la doctrine de l'égalité de tous devant la loi, et non la doctrine torie de favoritisme pour les amis du parti: c'est la doctrine de la justice égale pour tous.

Toutes nos lois ouvrières sont des lois libérales. Le premier ministre en a nommé quelques-unes, mais il n'a pas parlé de la loi des relations ouvrières, par laquelle patrons et ouvriers peuvent se rencontrer sur une base d'égalité. Les organisations ouvrières savent que le gouvernement le plus ennemi des classes ouvrières, c'est celui qui est actuellement au pouvoir, l'Union Nationale. Elles sont fatiguées d'entendre dire que les réclamations des ouvriers ne sont pas raisonnables.

Les ouvriers ne sont pas tous des communistes, chez nous. Chaque fois qu'ils élèvent la voix, ils ont le gouvernement et la matraque contre eux. Je ne suis pas révolutionnaire, mais je veux que les biens soient répartis équitablement. C'est pour cela que nous avons passé les lois dont le premier ministre se ventait tout-à-l'heure et qui sont notre oeuvre. La loi des relations ouvrières, que nous avons passée et que lui a combattue dans le temps, a servi de modèle ailleurs. Ce sont patrons et ouvriers ensemble qui ont bâti cette loi. Voilà la démocratie: voilà l'oeuvre libérale.

Quand le premier ministre parle de ces questions, il va chercher quelques exemples chez les ouvriers. Que ne parle-t-il jamais des patrons inhumains, — il y en a encore dans la province de Québec; — au lieu de prendre toujours sur la sueur de l'ouvrier, qu'on prenne donc sur le surplus de ceux qui ne sont pas humains envers les travailleurs. Le premier ministre répond toujours "communiste". Mais je le connais, le premier ministre, lui qui parle d'insinuations. Ceux qui ont des tendances communistes, ce sont ceux qui suivent l'exemple de Moscou et ceux qui tentent, comme en Italie, de faire circuler des bulletins de vote de façon illégale.

Qu'a fait le premier ministre contre le communiste ? La loi du cadenas ? Il ne l'a appliquée qu'une fois. Il a mis le cadenas sur l'imprimerie de son chef organisateur...

**M. Duplessis:** C'est faux, archifaux.

**M. Godbout:** M. Bélisle, le propriétaire, a presque été le candidat du parti. Le premier ministre a mis le cadenas sur l'imprimerie qui imprimait son propre journal, Le Moraliste....

**M. Duplessis:** Point d'ordre. Je n'ai rien à faire avec Le Moraliste. Que le chef de l'Opposition retire ses paroles.

Le président du comité, M. Daniel Johnson, appuya la requête du premier ministre.

**M. Godbout:** Je retire mes paroles; mais vous ne faites pas retirer les siennes qui sont de nature beaucoup pires, quand il dit que les communistes appuient les libéraux.

**M. Johnson:** Je demande au chef de l'Opposition de retirer les paroles qu'il vient de prononcer à l'adresse du président du comité.

**M. Godbout** Toute cette scène a été soulevée par le premier ministre. Le cadenas, il l'a mis une fois, et c'était sur une maison qui imprimait la plus grande saleté par laquelle son parti est supporté. Avant 10 jours, le cadenas a été enlevé. Et c'est tout ce qu'a fait la loi du cadenas dans la province.

"Celui que le premier ministre accuse de collaborer avec Moscou, (M. Louis St-Laurent), les met en prison, les communistes, quand il les découvre.

**M. Duplessis:** Il les fait venir à pleins bateaux.

**M. Godbout** : — Voyez de quelle façon le premier ministre parle des autorités de son pays. Il y a deux hommes acharnés contre les chefs de mon pays : c'est Maurice Duplessis, premier ministre de ma province, et Staline. Il faudrait être aveugle pour ne pas voir la menace que la Russie fait planer sur le monde. Demain, les pays démocratiques devront s'unir pour se défendre. Pendant que le Canada doit se préparer à entrer dans cette croisade, le premier ministre du Québec s'en prend aux autorités du pays.

"Il n'y a pas un Canadien qui ne soit contre le communisme. Mais il faut savoir comment combattre cette doctrine. Pour combattre le communisme, il faut remplacer dans l'esprit du père de famille l'inquiétude par la sécurité; il ne faut pas lancer l'injure à tout le monde et accuser tout le monde d'être communiste, comme le premier ministre le fait trop souvent à l'égard des unions ouvrières.

**M. Duplessis** : — Le chef de l'Opposition n'a pas le droit de dire cela.

**M. Godbout** : — Je tiens autant que le premier ministre à mes traditions et à les transmettre à mes enfants. Je dis que c'est une lâcheté que de revenir toujours avec les mêmes insinuations.

**M. Duplessis** : — Je répète que les chefs communistes ont recommandé à leurs amis de voter pour Godbout contre Duplessis.

**M. Godbout** : — Je laisse le premier ministre à son attitude honteuse. C'est quand l'autorité met au-dessus des grands intérêts de la communauté les petits intérêts mesquins; c'est quand l'autorité se fait complice de l'injustice; quand le ministre du travail promet aux ouvriers de régler leurs affaires et que le premier ministre envoie, le lendemain, la police provinciale; c'est dans ce temps-là qu'on encourage le communisme.

Une longue discussion suivit, ici, sur un document que cita le premier ministre mais qu'il refusa de produire en entier, malgré la demande de l'Opposition, pour raisons d'intérêt public, au sujet d'u-

(Suite à la page 35 1ère col.)

## Grand succès de la soirée annuelle des étudiants chez les ingénieurs

**M. Côme Carbonneau mérite le prix de $10 pour la meilleure conférence. — Les autres conférenciers furent MM. J.-P. Bolduc, Ph. Duguay et Gabriel Gagnon. — Plusieurs branches du Génie représentées au programme.**

La soirée annuelle des étudiants de la section de Québec de l'Institut des Ingénieurs du Canada, qui comportait des conférences de quatre finissants dans différentes branches de génie, a remporté un vif succès, hier soir au Pavillon Mgr Vachon. M. Côme Carbonneau, a mérité un prix de $10 pour la meilleure conférence au programme. C'est M. Maurice Royer, professeur à la Faculté des Sciences de Laval, qui a remercié et félicité les jeunes conférenciers. La soirée était sous la présidence de M. Maurice Lavallée, président de la section des Etudiants, et M. P.-A. Dupuis, président de la section de Québec des Ingénieurs, a aussi adressé ses félicitations aux jeunes.

La première causerie fut donnée par M. Côme Carbonneau, de 4e année de Génie géologique, qui présenta l'histoire géologique du Mont-Royal et de ses environs. Il parla de l'âge des sédiments et de l'intrusion, pour en arriver à la question de l'origine du Mont-Royal. Il conclut avec quelques notes brèves sur la pétrographie de l'intrusioné.

Etudiant en 4e année de Génie chimique, M. Jean-Paul Bolduc, a parlé du charbon et de l'avenir. Il a envisagé les possibilités de la production du pétrole synthétique, analysant le cas de l'Allemagne et la solution américaine en ce qui concerne les procédés de transformation du charbon en pétrole.

M. Philippe Duguay, de 4e année de génie minier, a retracé le développement d'un centre minier, en décrivant toutes les phases à partir de la prospection jusqu'à la production, pour ensuite analyser les principaux facteurs qui gouvernent la marche de ce développement.

La question de la protection des réseaux électriques a été exposée par M. Gabriel Gagnon, étudiant de 4e année de Génie électrique, qui en a d'abord posé le principe pour ensuite aborder la question des relais d'opération et de la coordination entre les divers relais.

## L'élite de l'Ontario s'intéresse de plus en plus à notre province

**M. L'abbé Arthur Maheux, de l'université Laval, revient d'un voyage de deux mois en Ontario. — Conférencier invité au congrès du comité Canada-Etats-Unis.**

Un intérêt de plus en plus marqué pour la Province de Québec se manifeste chez l'élite ontarienne, a déclaré hier M. l'abbé Arthur Maheux, directeur de l'Institut d'Histoire et de Géographie de l'Université Laval, qui est de retour de deux mois dans l'Ontario. Après cette mission de bonne entente dans la province voisine, M. l'abbé Maheux doit se rendre aux Etats-Unis vers la mi-avril pour participer au congrès du Comité Canada-Etats-Unis, qui se tiendra les 12, 13 et 14 avril. Il sera le conférencier invité au dîner d'honneur du congrès et parlera des relations entre le Canada et les Etats-Unis au point de vue canadien-français.

**Ontario**

Invité à donner une série de cours dans diverses institutions ontariennes, M. l'abbé Maheux a prononcé de nombreuses conférences sous les auspices de clubs et d'organisations de la province voisine. Durant son séjour en Ontario, il a aussi rempli deux importantes missions. Il a représenté S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, à une réunion spéciale de la Ligue Canadienne de Santé. Il a aussi représenté l'Université Laval à l'installation du Dr Hall, nouveau président de l'Université de Western Ontario. Faute de temps, M. l'abbé Maheux a dû refuser une dizaine d'invitations de divers groupements qui le réclamaient comme conférencier d'honneur.

M. l'abbé Maheux qui eut à souffrir de la maladie peu après son arrivée à Toronto en février dernier, semble tout à fait dispos malgré une période subséquente de grande activité. On sait que M. l'abbé Maheux fut hospitalisé alors qu'il était menacé d'une pneumonie. Grâce à des soins empressés, le mal fut conjuré et il put remplir fructueusement la mission qui lui avait été confiée.

M. l'abbé Maheux fut invité à professer dans l'Ontario en vertu du régime d'échange de professeurs inauguré par une initiative de l'Université de Toronto, sous les auspices de la Fondation Gray, du département de français de University College et du département d'Histoire de l'Université.

Le directeur de l'Institut d'Histoire et de Géographie de Laval a dispensé six cours sur l'histoire du Canada français et sept cours sur la civilisation canadienne-française. Sous les auspices de la Fondation Gray, il a présidé neuf conférences-discussions qui ont suscité un très vif intérêt.

M. l'abbé Maheux a parlé devant divers auditoires également sympathiques et intéressés, tantôt masculins tantôt féminins, à l'Université de Toronto, à University College,à Avergal School, à Bishop Strachan School, à University of Toronto School, à St. Hida's College, à St-Michael's College, à Upper Canada College et à Moulton College.

(Suite à la page 35 6e col.)

## M. Trevor Hunt vainqueur du débat oratoire anglais du club Rotary

**Le gagnant devra rencontrer les orateurs des High School de la région du St-Maurice. — Initiative prise par le club depuis quatre ans. — L'élimination aura lieu à Québec.**

Le Club Rotary de Québec présentait hier midi au Château Frontenac, au cours de son déjeuner-causerie hebdomadaire, un débat oratoire qui mettait en présence des représentants de deux institutions de langue anglaise de Québec, le St. Patrick High School et le Quebec High School. Ce concours oratoire annuel fut organisé pour la première fois à Montréal par le club Rotary de cette ville, et s'inspirant de cette magnifique initiative, le Club de Québec en instituait un semblable en 1944.

Depuis, chaque année, le Club s'est fait l'instigateur de ce débat oratoire. Les concurrents furent présentés par M. Fabre Surveyer, avocat de la Price Brothers, qui présidait ce débat.

Le premier orateur, M. Tom Mc Cusher, du St.Patrick High School, avait intitulé sa causerie: "Pensées sur une paix durable". Après avoir mis en évidence les très apparentes ambitions des Soviets, il cita un extrait de la chartre des Nations-Unies à l'effet que des puissances peuvent s'unir pour protéger la paix dans le monde, et suggéra de s'en inspirer pour s'unir et se protéger. Il terminait en disant que si nous voulions la paix, il était très sage de notre part de préparer la guerre. Le second orateur à se présenter au micro fut M. Trevor Hunt, qui avait intitulé son allocution "La paix du monde est-elle sûre?"

"La domination du monde et la paix ne peuvent aller de pair, dit-il, il n'est pas nécessaire de faire la guerre, nous ne la voulons pas et nous ne sommes de plus pas très bien préparés à la faire ou à la subir.

La Russie devrait être avertie que ses attitudes sont très dangereuses et nous devons appuyer sur le fait qu'elles sont provoquantes. Elles mettent la sécurité du monde en danger continuel, et il est de notre devoir de lui manifester notre attitude. "Ce dernier représentait le Quebec High School.

M. John Casteel, de cette même institution prit ensuite place à la tribune de l'orateur. Il avait intitulé sa conférence "Les immigrants du Canada". Il est de notre devoir, dit-il, de bien recevoir les immigrés qui viennent s'établir au Canada pour que leur première impression soit la meilleurs. Ils seront ensuite les meilleurs facteurs de notre renommée nationale à l'étranger.

L'orateur suivant fut M. Marc Heitshu du High School St Patrick. Sa causerie avait pour titre "Que l'avenir nous réserve-t-elle?" Nous devons construire plutôt que de retraiter, et toutes les nouvelles inventions doivent servir à l'édification de la paix plutôt qu'à la fabrication d'armes nouvelles.

Le jury composé de Mme G. E. Rankin de la Saskatchewan, de M. William Layton du Royal Trust, et de M. Louis Cannon de la Canada Life Insurance Company, furent tous unanimes à proclamer M. Trevor Hunt, représentant du Quebec High School gagnant de cette joute oratoire. La décision des juges fut annoncée par Me Fabre Surveyer.

Le concurrent gagnant aura à lutter contre ceux des Trois-Rivières, de La Tuque, Grand'Mère, et Shawinigan, au cours du prochain débat qui aura lieu le 20 avril. L'élimination se fera aussi à Québec. Ces débats seront tous sous les auspices du Club Rotary de Québec.

### Visiteurs au club Kiwanis

Le déjeuner régulier du club Kiwanis de Québec, demain, au Château Frontenac, auquel seront invitées les épouses des membres, sera marqué aussi par la visite d'environ 35 membres du club Kiwanis de St-Georges, Montréal, ayant à leur tête le président de ce club. Ces agapes d'un caractère tout spécial, et qui promettent d'être d'un grand intérêt, en raison surtout de l'activité déployée au cours des préparatifs, seront sous la présidence de M. Jacques Bourque, président du club Kiwanis de Québec.

## Lettre pastorale de Mgr Pelletier sur le syndicalisme catholique

**L'Evêque des Trois-Rivières a rappelé les principes catholiques du syndicalisme. — La question sociale n'est pas une question purement économique. — Le droit naturel à l'association.**

Trois-Rivières, 31. (DNC) Son Excellence Mgr Léon Peletier, évêque de Trois-Rivières, a rappelé les principes catholiques du syndicalisme dans une lettre pastorale qui fut lue dans toutes les églises du diocèse, dimanche dernier. Voici le texte de la lettre:

Depuis quelque temps le problème des relations entre le capital et le travail en notre diocèse se pose avec une nouvelle intensité et une importance accrue.

Nos syndicats ouvriers nationaux catholiques, continuant la tâche qui leur a été confiée en 1913 par Son Excellence Mgr Cloutier, sont entrés récemment dans une phase nouvelle de leur développement et ont invité les travailleurs d'importantes entreprises du district à joindre les rangs du mouvement syndical catholique, la C. T. C. C.

Plusieurs fidèles se demandent ce qu'il faut penser en de telles circonstances. Il y a donc lieu de rappeler du haut de la chaire les principes que notre mère la sainte Eglise a toujours enseignés en matières sociales et syndicales: afin de bien montrer à tous la grande sollicitude qu'elle a toujours entretenue à l'égard de la classe ouvrière, de ceux qui peinent et de ceux qui souffrent.

Le grand pape Léon XIII a dit: "La question sociale n'est pas, comme certains le prétendent, une question purement économique. Elle est, au contraire, et avant tout une question morale et religieuse et, pour ce même motif, il faut surtout la résoudre d'après les règles de la morale et le jugement de la religion."

Le droit d'association professionnelle est de droit naturel. Et Sa Sainteté Pie XI s'est élevé contre les pouvoirs publics, qui, dit-il, "par une injustice criante, déniaient le droit naturel d'association à ceux-là qui en avaient le plus grand besoin pour se défendre contre l'exploitation des plus forts."

La Sacrée Congrégation du concile au cardinal Liénart, 1929, a déjà rappelé les principes suivants:

1. L'Eglise reconnait et affirme le droit des patrons et des ouvriers de constituer des associations syndicales, soient séparées, soient mixte. et y voit un moyen efficace pour la solution de la question sociale.

2. L'Eglise, dans l'état actuel des choses, estime moralement nécessaire la constitution de telles associations syndicales.

3. L'Eglise exhorte à constituer de telles associations syndicales.

4. L'Eglise veut que les associations syndicales soient établies et régies selon les principes de la foi et de la morale chrétiennes.

5. L'Eglise veut que les associations syndicales soient des instruments de concorde et de paix.

6. L'Eglise veut que les associations syndicales suscitées par des catholiques pour des catholiques se constituent entre catholiques, sans toutefois méconnaitre que des nécessités particulières puissent obliger à agir différemment.

7. L'Eglise recommande l'union de tous les catholiques pour un travail commun dans les liens de la charité chrétienne.

### Paiement à l'Italie

Rome, 31. (PA) Les autorités américaines ont versé hier dans le trésor italien un chèque de $4,500,000 comme paiement du travail accompli par les prisonniers de guerre italiens en coopération avec les forces armées américaines.

## Doctorats honorifiques à King, Truman et au vicomte Alexander

**Le "College of William and Mary" honore trois citoyens éminents de l'Amérique du nord. — La plus vieille université du continent. — Les historiques rencontres de King et du président des Etats-Unis.**

Washington, 31 — (P.C.) — Le premier ministre MacKenzie King du Canada et le président Harry Truman des Etats-Unis se rencontreront vendredi à Williamsburg, dans la Virginie, en compagnie du gouverneur - général le vicomte Alexander de Tunis. Ils recevront des doctorats honorifiques du "College of William and Mary", la plus vieille université d'Amérique.

M. King se trouvait dans cette ville dès hier soir.

Des cérémonies spéciales ont été préparées pour rendre hommage au premier ministre canadien, qui est bien connu des résidents de Williamsburg. En effet, M. King a passé plusieurs vacances dans cette ville.

Des rencontres précédentes entre M. King et l'ancien président des Etats-Unis, M. Franklin Roosevelt, ont apporté d'importants développements. Mentionnons l'entente de Ogdensburg au sujet de la défense conjointe des deux pays, l'entente de Hyde Parke au sujet de l'emploi conjoint des matériaux de guerre, ainsi que les ententes commerciales réciproques.

Une des premières rencontres du premier ministre avec le président Truman a marqué l'entente tripartite entre le Canada, les Etats-Unis et la Grande-Bretagne au sujet des développements de l'énergie atomique, dans l'automne de 1945.

Au cours de sa visite actuelle aux Etats-Unis, le premier ministre du Canada aura certainement l'occasion de discuter privément avec le président au sujet de la situation mondiale tendue et du programme de préparation de défense actuellement en cours.

On ne croit pas toutefois que cette visite du premier ministre laisse le souvenir d'une "entente de Williamsburg" puisqu'aucun conseiller n'accompagne ni le président, ni M. King.

A Washington, où il a passé deux heures hier, M. King a déclaré qu'il n'y avait aucun projet de discussion privée avec le président, mais que ce sera pour lui un très grand plaisir de le rencontrer vendredi.

### Une mise au point de Mgr A. Vachon

Son Exc. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa, vient de faire une mise au point au sujet d'une nouvelle transmise par une dépêche télégraphique récemment. On disait dans cette nouvelle que Mgr Vachon avait interdit à Ottawa la représentation du drame "Lucrèce" par les Compagnons, une pièce qui avait été jouée à Québec.

Voici ce que dit Mgr Vachon à ce sujet :

"Afin de dissiper toute équivoque, je veux préciser que je n'ai, ni officieusement ni officiellement, interdit la représentation de "Lucrèce" à Ottawa comme étant un spectacle immoral.

"Tout simplement, pour des raisons d'opportunité et de prudence, j'ai demandé à la direction des Compagnons de substituer à cette oeuvre une autre pièce du répertoire. Je suis d'ailleurs heureux de dire en quelle haute estime je tiens les Compagnons et leur directeur, le R. P. Emile Legault, C.S.C. J'applaudis bien cordialement à l'oeuvre culturelle qu'ils accomplissent chez nous avec un rare bonheur."

### Beurre à vendre chez un bijoutier

Montréal, 31. (PC) Un bijoutier de Montréal a fait hier l'annonce suivante : "Une livre de beurre pour chaque achat de $5. Deux livres de beurre pour chaque achat de $10. Trois livres de beurre pour chaque achat de $15, etc. "L'annonce ne dit pas si cet "etc" permet l'addition indéfinie de livres de beurre.

## La réserve de pêche de Chibougamau ouverte au public au cours de l'été

**Les amateurs de pêche pourront fréquenter un nouveau territoire où fourmillent de nombreux lacs vierges. — Les règlements en vigueur. — Les heures d'entrée et de sortie dans les hôtelleries du parc.**

La réserve de pêche de Chibougamau sera ouverte au public au cours de la saison d'été, apprenait-on hier midi au ministère de la Chasse et des Pêcheries. On procède activement à son organisation afin que ce territoire de 3,000 carrés soit mis à la disposition des sportifs au plus tôt possible.

Ce domaine immense où fourmillent les lacs vierges et où les amateurs feront des pêches miraculeuses, s'étend sur une longueur d'environ 120 milles de longueur de la route de Chibougamau, et sur une largeur de 20 milles, de chaque côté de la route. Les limites temporaires seront dans l'avenir précisées pour faire bénéficier les pêcheurs de la plus grande surface possible. La réserve va maintenant de la rivière du Cran, à l'est, et jusqu'au lac Malo à l'ouest.

Pour cette année, les camps disponibles offriront un minimum très convenable d'accommodations, ce qui veut dire que les pêcheurs y devront faire eux-mêmes leur cuisine. On espère mettre à leur disposition, l'année prochaine, des camps qui ressemblent aux hôtelleries régulières que l'on trouve dans le parc des Laurentides. On devra en 1948 se contenter de camps modestes et d'une moisson abondante de brochets du nord, de dorés, et de truites grises. Il existe peu de truite rouge dans la réserve de Chibougamau, contrairement à ce qui arrive dans la région de Québec.

Les règlements de la nouvelle réserve seront les mêmes que ceux qui prévalent déjà dans la réserve Mont-Laurier-Senneterre, et que les amateurs peuvent lire dans le résumé de la loi et des règlements de la chasse et de la pêche de la province.

Au ministère de la Chasse et des Pêcheries, on prévoit que cette nouvelle réserve jouira d'une très grande popularité chez nos amateurs et les touristes, en raison même de la richesse inouïe de ces lacs qui jusqu'ici n'ont pû être pêchés, à cause du manque de communications.

**Dans la pêche**

Une innovation vient d'être adoptée, à l'administration du parc des Laurentides, au ministère de la Chasse et des Pêcheries, relativement à l'heure d'entrée et de sortie dans les hôtelleries du parc. On peut dorénavant être admis à dix heures du matin, au lieu de 4 heures, comme le voulaient les anciens règlements. On devra toutefois libérer les camps à 9 heures du matin, au lieu de trois heures autrefois.

Cet horaire facilite une meilleure journée de pêche aux touristes et aux amateurs québecois, surtout quand vient le mois d'août et les soirées plus courtes. C'est ce que nous expliquait hier matin M. Philippe Gagnon, surintendant général des Parcs et Réserves au ministère.

### Inondations au village de Laprairie

**Laprairie, 31. (PC) Les eaux du St-Laurent ont inondé en partie le village de Laprairie, près de Montréal, sur la rive sud. Hier soir cependant l'embâcle a été détruit et le flot a repris son cours normal. La police a déclaré qu'aucun des 5,000 résidents de l'endroit n'a été obligé de quitter sa demeure.**

**C'est la deuxième fois en dix jours que les eaux couvrent les terrains bas de Laprairie. Hier des cultivateurs ont circulé en chaloupe sur leurs fermes, pour se rendre compte des dégâts causés.**

**Au cours de l'inondation précédente des monceaux de glace avaient causé certains dommages à la route et à des chalets d'été.**

### Cadavre d'enfant trouvé sur un quai

Le cadavre d'un enfant né avant terme, enveloppé de papier journal, a été trouvé hier midi sur le quai de l'établissement des chaloupiers Jeffrey, situé non loin du quai de la Traverse de Lévis et de l'édifice des pilotes.

L'enfant a été découvert par un passant qui se promenait sur le quai. Intrigué par la présence d'un paquet, il eut la curiosité d'en connaître le contenu. C'est alors qu'il fit la triste découverte. Aussitôt il s'empressa d'en alerté la Sûreté municipale.

Le corps de l'enfant a été transporté à la morgue Sylvio Marceau, sous les ordres du coroner, pour fins d'enquête. Le coroner tiendra une enquête sur cette affaire, lorsque la police aura complété ses recherches.

### Le roi Léopold espère retourner

Kingston, Jamaïque, 31. (PC) Le roi Léopold de Belgique a dit hier qu'il espérait retourner en son pays, mais qu'il ne savait pas quand la chose serait possible.

Avant de retourner à La Havane, après des vacances qu'il a prises ici, il a dit dans une entrevue qu'il irait sous peu en Suisse, d'où il pourrait suivre les développements qui se produiront en Belgique.

NOUVELLES BREVES de JOHNS-MANVILLE

**La mode du printemps pour votre maison**

La nature reprend ses plus gais habits printaniers; votre toit s'harmonise-t-il bien avec ses voyantes couleurs ? Vous pouvez choisir parmi les Bardeaux d'Asphalte de Johns-Manville, un toit qui convient parfaitement à n'importe quel style d'architecture — Les Bardeaux d'Asphalte J-M sont attrayants et économiques. Ils embelliront votre maison et vous donneront de longues années d'excellent service, sans coûter plus cher.

Votre détaillant J-M vous fournira avec plaisir tous renseignements sur les Bardeaux d'Asphalte J-M, avec le dépliant gratuit faisant voir les couleurs et formats procurables et expliquant la protection additionnelle des bardeaux d'asphalte "Flexstone" à base d'amiante. Voyez donc aujourd'hui le détaillant J-M, Armand G. Auger & Cie, 48, rue Industrielle, Québec. Téléphone : 2-6891.

**ASSOCIÉ DEMANDÉ**

Personne possédant capital de $2,000.00 et plus, demandée comme associée, dans exploitation touristique, revenu considérable assuré. Capital garanti par immeubles, intérêt 6%.

Ecrire à casier 356, Bureau de Poste, Haute-Ville, Québec

P. FERLAND INC.
"Nettoyeurs d'un ton plus clair"
155-157 DU PONT—Tél.: 4-3331
*Assurance gratuite contre* LE FEU ET LE VOL



**Obtenez ces 2 Avantages chaque fois que vous avez besoin d'un LAXATIF**

La constipation est souvent accompagnée des malaises de l'hyperacidité. Pour soulager les deux, prenez du Lait de Magnésie Phillips'. Il agit de ces 2 façons:

1. Comme laxatif — le Lait de Magnésie Phillips' est doux, quoique très efficace. On peut en prendre n'importe quand, sans crainte d'être embarrassé.

2. Comme antiacide — le Lait de Magnésie Phillips' soulage rapidement les aigreurs, gaz et autres malaises résultant de l'hyperacidité. Parmi les neutralisants connus, c'est un de ceux qui soulagent le plus rapidement et le plus efficacement l'excès d'acidité de l'estomac;




Cela ne vous coûte que 25¢ POUR AVOIR CE QU'IL Y A DE MEILLEUR! FABRICATION CANADIENNE

# Carnet Mondain

Madame J.-C.-L. Bussières, O.B.E., est de retour en ville après un séjour d'une quinzaine à Montréal et à Ottawa.

Madame Renault St-Laurent, accompagnée de son jeune fils Pierre, est partie pour Montréal où elle sera l'invitée de ses parents, le docteur et madame Georges Badeaux.

M. et madame Clifford-G. Burt sont retournés à Kénogami après avoir passé les vacances de Pâques à Québec, les invités de M. et madame C.-E. Parrot, parents de madame Burt.

M. et madame Edmund Barnard ont reçu à un cocktail samedi après-midi, en l'honneur de mademoiselle Patricia Bouffard et de son fiancé, le capitaine Paul Gosselin, à l'occasion de leur prochain mariage.

Mademoiselle Louise Leahy a reçu à un sherry samedi, en l'honneur de mademoiselle Thérèse Gourdeau à l'occasion de son prochain mariage.

Madame Raymond Lemieux et sa fille, Barbara, de Montréal, ont passé la fin de semaine à Québec.

Mademoiselle Joan Power est retournée à Ottawa après avoir passé les vacances de Pâques à Québec.

M. et madame Henri Gagnon ont reçu à un cocktail samedi, en l'honneur de leur fille, Colette, et de son fiancé, M. Phil. Lemieux, I.C., de Lauzon.

(Suite à la page 29, 1ère col.)

DOCTEUR
MARTHE PELLAND
173, ST-JEAN, QUEBEC
MALADIES NERVEUSES
Consultations 2 h., à 4 h. 30 p.m.
Bureau: 2-5598 Rés.: 2-5027

SPÉCIAL



"Toppers"

Petits manteaux "Toppers" pour compléter n'importe quel ensemble. Ils sont élégants par-dessus les robes ou les vêtements de sport. 100% laine, doublés de rayonne à la grandeur. En nuances pastelles désirables. Tailles jusqu'à 16 ans. Prix spécial $17.

ENTIEREMENT DIMINUES
NYLONS $1
JUSQU'A EPUISEMENT DU STOCK

Sally
324 RUE SAINT-JEAN

## Mort de madame Joseph Morin

Madame Joseph Morin, née Marie Bolduc, est décédée hier à l'Hôtel-Dieu de Lévis à l'âge de 70 ans et 9 mois. Elle était l'épouse de M. Joseph Morin, ancien employé de la Levis Tramways à sa retraite, demeurant à 296a, rue Wolfe, à Bienville, Lévis.

Outre son époux, la défunte laisse pour pleurer sa perte: ses fils, Jean-Paul, de Toronto; Benoit, étudiant en pharmacie, de Lévis; sa fille, Mme Fernando Lemieux, née Jacqueline; son gendre, M. Fernando Lemieux, commis de malle, de Lévis; ses belles-filles, Mmes Jean-Paul et Benoit Morin; ses petits-enfants, Michel et Gilles Morin, Pierre et Louise Lemieux; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. et Mme Thomas Morin, M. Arthur Morin, M .et Mme Louis Morin, M. et Mme Alfred Morin, tous de St-Romuald; M. et Mme Pierre Morin, de Lewiston, Maine; M. et Mme John Proulx, de l'Abitibi; sa tante, Mme veuve Francis Bolduc, de Lévis, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu samedi en l'église du Christ-Roi.

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

## Au Palais de Justice . . .

(Suite de la page 25)

la gare du Palais où il devait leur remettre les billets de passage.

Le lendemain, comme de raison, Beaudoin fit défaut, et on dut l'envoyer quérir dans un restaurant environnant.

L'accusé a repris cette histoire dans la boite hier ajoutant de nom-l'accusé raconte que son deuxième daient pas du tout avec la version qu'ont donnée les témoins aux détectives avant leur départ subséquent pour les chantiers. Il prétend toujours que son rôle était vraiment d'embaucher les hommes pour le compte d'un nommé P. Côté, qui travaillerait lui-même pour les beaux-frères de l'accusé. Son intention était d'acheter les billets du conducteur à bord du train, mais les constables n'avaient pas voulu les laisser passer la barrière à l'embarcadère.

Expliquant ses nombreux alias, l'accusé racontre que son deuxième père est un Beaudoin, nom qu'il a adopté depuis quelques temps; avant celà, il portait le nom de son père propre, soit Emilier; parfois encore, lorsque les circonstances le requièrent, il s'appelle Charest, le nom de son grand-père maternel...

Apparemment, il y en aurait d'autres.

Avant l'ajournement à mardi prochain, l'homme à la chemise flamboyante demanda au tribunal qu'on fit avertir les autorités à sa station militaire de St-Jean d'Iberville pour pas que l'on s'inquiète de lui là-bas, car il appert que notre même citoyen est soldat à ses heures et qu'il porte aussi la chemise khaki par temps perdu.

Il semble de plus que le prévenu soit un grand voyageur, car son dossier judiciaire indique des condamnations, entre autres endroits, à Rimouski, à Montréal, en Abitibi et à Sarnia, Ont.

**En faveur de la Cité**

Dans un jugement déposé au greffe hier, l'honorable juge en chef Albert Sévigny de la Cour Supérieure a rejeté avec dépens une action en dommages au montant de $360. qui avait été intentée par M. Adélard Beauchamp, vendeur d'abonnements, de Québec, par suite de blessures qu'il s'était infligé au cours d'une chute sur la rue St-Jean, le 3 mars, 1945.

Dans ses considérations, le tribunal rappelle une décision de la Cour d'Appel, rapportée à 36 B.R., P 343, qui résume bien les aspects de ces genres de causes: "il n'est pas du pouvoir de la défenderesse de rendre tout accident absolument impossible; il peut toujours s'en produire, en dépit des précautions telles qu'il ne serait pas raisonnable d'en exiger de plus grandes.

Le fait, à un certain moment de la journée et à un endroit donné, de l'absence de sable, ou autre matière destinée à mieux assurer la sécurité et à prévenir les accidents, ne suffit pas pour incriminer la municipalité et la convaincre de faute et établir le reproche de faute et négligence".

**Port d'arme illégal**

Un bûcheron de Ste-Claire, âgé de 20 ans, devra passer quinze jours à l'ombre pour se rappeler qu'on ne doit pas porter sur soi des armes offensives sans un permis de la police, et celà même lorsqu'on ne rumine pas de mauvais coups. Le jeune homme avait été trouvé en possession d'un révolver de calibre .38 et il a plaidé coupable à l'accusation portée contre lui devant M. le juge Leatare Roy.

Un jeune habitant des Cove Fields, qui avait été pris à voler du charbon à l'hôpital militaire du Parc des Champs de Bataille, a bénéficié d'une sentence suspendue pour un an après qu'il eut déclaré au juge Roy que son intention était d'apporter un peu de chaleur à Pâques au sein d'une famille pauvre chez qui il habite lui-même. Cette histoire était corroborée par un ami de la famille qui s'engagea à signer un cautionnement personnel pour le prévenu.

**Assurance-Chômage**

De nouveau hier matin, un citoyen de Québec a été condamné à la prison par M. le juge Laetare Roy après s'être avoué coupable d'avoir fait de fausses déclarations dans le but de retirer des bénéfices d'Assurance-Chômage.

Avant de prendre le chemin de la prison commune, cet individu a dû rembourser à la Commission le montant retiré en trop par lui, et payer en plus les frais de la Cour.

**Aux Assises**

Raymond Samson, 25 ans, de Québec, a été renvoyé hier par M. le juge Achille Pettigrew pour subir son procès au prochain terme des Assises criminelles sur une accusation d'avoir volé un chèque d'allocations familiales au moment de $280., propriété de Mme Phillas Béland. Ce chèque constituait quinze mois d'arrérages dus à la famille Béland.

Un individu, qui avait été renvoyé dernièrement pour subir un examen mental, est revenu hier devant M. le juge Laetare Roy et a plaidé non-coupable à une accusation d'avoir délibérément détérioré la propriété d'autrui pour une valeur de $200., commettant par là le crime de méfait.

"Slack's Waterloo!"



L'ÉLITE DES CHAMPIGNONS

Suggestion Pour Le Lunch
Champignons Sur Roties !

ACHETEZ-LES BIEN FRAIS AUJOURD'HUI !

## Révolte d'un poète tchèque

Londres, 31. (PA) Van Blatny, poète communiste tchèque de 29 ans, a exprimé sa révolte contre le parti qui donne "aux poètes une liste de sujets pour leurs poèmes".

Blatny a déclaré qu'il se retirait du syndicat des auteurs tchèques et qu'il ne voulait pas rentrer dans son pays.

"Aucun artiste qui se respecte, a déclaré Blatny, ne peut vivre et travailler librement dans une Tchécoslovaquie gouvernée par les bolchévicks".

"Si je devais suivre les instructions que m'ont données les organisateurs de mon voyage, je devrais assurer le publique britannique que tout est parfaitement en ordre en Tchécoslovaquie et que la situation exprime la volonté du peuple. Mais ma conscience me défend de répandre de tels mensonges".

## Blessés gravement au cours d'une chicane

Montréal, 31. (P.C.) Une chicane qui a eu lieu, samedi soir dernier, à une beuverie de la résidence de M. John Hoolihan, dans le quartier Notre-Dame de Grâce, a dégénéré en tragédie lorsque ce riche entrepreneur du nom de John Hoolihan et un constable du nom de Williams Pitts ont été grièvement blessés.

Le constable J. Smith, qui a assisté au drame, et le capitaine-détective Georges Allain ont déclaré que la tragédie s'est produite, tard dans la soirée, après que de part et d'autre on eut consommé plusieurs verres de bière. Le maniement d'armes à feu survint après la chicane déclenchée par Smith qui demanda à Hoolihan de le reconduire chez lui.

Des coups de feu ont atteint à l'abdomen et à une jambe M. John-H. Hoolihan, riche entrepreneur et lorsqu'on le conduisit à l'hôpital, M. Hoolihan était mourant.

SPECIALISTE
Dr Adrien Tremblay
Ophtalmologiste
ex-é. du New-York-Polyclinic
(maladies des yeux et des sinus)
Consult.: 10 à 1 h. et 3 à 7 hrs
Bur. et rés. 119 St-Jean— Tél.: 3-7390

Soies Actonia
371 rue St-Jean
2ème étage
Tél.: 3-0534



Z. F. ROY & FILS
54 Côte du Palais
(Près rue St-Jean)

DANGER!
les gencives saignantes souvent signifient
LA PYORRHÉE



Souvent Suivie De Dents Lâches — Santé Pauvre

Si les gencives sont tendres, sensibles ou saignent *même tant soit peu* quand vous brossez vos dents—prenez garde! C'est souvent là l'indice du début de la redoutable Pyorrhée, une pernicieuse inflammation des gencives formant des sacs de pus autour des dents qui deviennent lâches et tombent d'elles-mêmes.

Commencez immédiatement—Voyez votre dentiste et utilisez Forhan's pour les gencives. Forhan's fait briller les dents d'une éclatante blancheur lustrée. Il aide à mettre un frein aux gencives saignantes, les raffermit et les garde saines. Voyez combien différente l'apparence et la sensation de vos dents après l'usage de Forhan's. Les Dentistes le recommandent.

Forhan's
POUR LES GENCIVES

## Entre Canadiens de bonne volonté

Les articles de la présente rubrique sont publiés sous la responsabilité morale de l'Opinion Libre, service de rédaction dirigé par Eugène L'Heureux, Adresse postale : 2 de Callières, Québec

1097

## La théorie de l'antagonisme provincial-fédéral

**Par Eugène L'HEUREUX**

Quelqu'un nous dit qu'il faut à tout prix maintenir au pouvoir le gouvernement King-St-Laurent, de beaucoup le meilleur gouvernement possible en ce moment; mais il ajoute qu'il est bon d'avoir à Québec un gouvernement d'une couleur contraire, pour prévenir les empiétements possibles d'Ottawa. — Voyons un peu ce que vaut cette théorie de l'antagonisme provincial-fédéral.

En théorie, cette neutralisation systématique des forces de l'Etat est mauvaise. Et l'impasse que traverse la province de Québec en ce moment, par exemple dans le domaine si important de la sécurité sociale, où se décidera le sort du communisme, démontre de façon concrète la stérilité d'une telle formule.

L'histoire des siècles enseigne ceci : toute confédération fonctionne dans la mesure où l'autorité centrale et les autorités périphériques savent collaborer à une politique commune. C'est là un fait bien facile à comprendre, sauf pour les esprits impressionnés par une propagande, trop active chez nous, qui montre le gouvernement du pays comme l'ennemi no 1.

Si l'esprit constructeur de Lafontaine prévalait davantage, dans certains milieux, contre l'esprit frondeur de Papineau, on viserait beaucoup plus à une politique positive; et, au lieu de souhaiter la neutralisation des forces dans l'Etat, on exigerait plutôt la collaboration la plus loyale et la plus intelligente — ce qui n'exclut pas la prudence — des deux gouvernements qui nous régissent.

Un certain nombre de nos nationalistes ont une conception tellement absolue du national qu'ils ne tiennent aucun compte des exigences de la vie collective. Ils sont nationalistes au point d'oublier tout, même leur caractère de chrétien — sauf, bien entendu, lorsqu'il s'agit d'utiliser le catholicisme comme instrument de différenciation raciale — et au point de faire complètement abstraction des réalités majeures qui remplissent l'existence humaine.

Une de ces réalités majeures complètement oubliées par certains nationalistes farouches, c'est la double appartenance des citoyens, dans une confédération, au pays et à la province.

Voilà pourquoi ces nationalistes se conduisent comme s'ils n'étaient pas citoyens canadiens ou comme s'ils avaient reçu la mission de bloquer toutes les initiatives du gouvernement central. Dès lors, on comprend facilement qu'ils veuillent opposer constamment l'autorité provinciale à l'autorité centrale.

Et comme l'antagonisme provincial-fédéral constitue un tremplin électoral d'une grande efficacité, aucun observateur ne s'étonne de voir les politiciens arrivistes utiliser à leur profit cette théorie imaginée par des nationalistes égarés dans les nuages.

Tout ce que l'on gagne à cet antagonisme de nos deux gouvernements, c'est d'enrayer chez nous la marche du progrès et de faire passer partout, faussement et injustement, le valeureux peuple canadien-français pour un groupe de braillards incapables de comprendre les grands problèmes de la vie contemporaine.

x x x

Peu importe, en général, que des libéraux ou des conservateurs détiennent le pouvoir simultanément à Ottawa et à Québec. Des libéraux normaux sont capables de collaborer avec des conservateurs normaux et vice versa.

Mais une grande affliction pour notre pays et surtout pour notre province, c'est que le gouvernement provincial actuel n'a d'autre préoccupation que celle de salir les gouvernants fédéraux, afin de capter des votes et de conserver le pouvoir à la faveur d'une tempête de préjugés politiques, raciaux et religieux. Ça, c'est épouvantable.

Heureusement, le peuple y voit clair de plus en plus, ces abus étant tous consus d'un fil blanc à crever les yeux.

Le frein salutaire aux empiétements éventuels du gouvernement central, il n'est pas dans le blocus organisé par un gouvernement moins provincial qu'antifédéral, mais dans les opportunes critiques de l'Opposition à la Chambre des Communes. Il serait aussi dans une honnête surveillance exercée par un gouvernement provincial non pas systématiquement hostile au pouvoir central, mais épris de vérité, de justice et de progrès pour sa province d'abord.

Qu'on laisse donc aux deux loyales Oppositions de Sa Majesté le rôle de critiquer systématiquement les actes des gouvernants. C'est leur raison d'être, tandis que la tâche des gouvernements, c'est de gouverner.

Tout gouvernement qui se limite à faire de l'obstruction contre un autre gouvernement du même pays est un élément de désordre.

Que nos deux gouvernements soient rouges, bleus, cailles, etc. ou qu'ils soient de couleurs contraires, peu importe, pourvu qu'ils construisent, pourvu qu'ils marchent sur les traces du sympathique gouvernement Lafontaine-Baldwin.

## Escorte spéciale à John Bankhead

qu'il s'agisse de plus qu'une coïncisur les activités anti-américaines a accordé une escorte spéciale à M. John Bankhead, consul américain à Windsor, Ont., à la suite de trois attentats à sa vie.

La requête de protection a été faite par le représentant John McDowell (rép. Penn) président d'un sous-comité d'enquête sur l'entrée illégale au pays des Communistes du Canada. McDowell a écrit une lettre au ministre de la Justice, disant que les trois attentats ont été perpétrés après que Bankhead eut témoigné secrètement devant le sous-comité.

"Bien que je n'aie aucune preuve que ces assauts contre la vie de Bankhead soit le résultat de son témoignage au comité, il semble qu'il s'agisse de plus d'une coïncidence.

On sait déjà que M. John Bankhead, consul américain à Windsor, s'en est tiré indemne dimanche soir alors qu'un individu a fait feu à deux reprises contre lui. C'était le troisième attentat du genre depuis quelques temps.

Le président d'un sous-comité d'enquête a demandé qu'une escorte spéciale soit accordée au consul. M. Bankhead, cousin de l'actrice de l'écran et de la scène, Tallulah Bankhead, a déclaré hier à Windsor que des liqueurs et des bonbons empoisonnés ont été envoyés à sa demeure il y a quelques semaines. A une autre occasion il a trouvé du sable dans le réservoir à essence de son automobile.

## Quinze prévenus chez le recorder

Des 22 personnes arrêtées par les agents de la Sûreté municipale au cours de la fin de semaine de Pâques, une quinzaine — dont deux femmes — ont comparu hier matin devant S. H. le recorder Jean Mercier sous des accusations d'ivresse, tandis que les autres voyaient leur cautionnement forfait. Plusieurs des prévenus étaient des bûcherons ou des ouvriers du dehors de la ville, en promenade à Québec à l'occasion de la fête de Pâques.

Un bûcheron en particulier s'est plaint du mauvais accueil qu'il prétend avoir reçu à Québec, rue de l'Espinay. Il a raconté qu'il s'est adressé à un citoyen de cet endroit pour recevoir des informations sur le lieu le plus proche pour avoir une chambre. C'était le Samedi Saint au soir et il a admis avoir pris quelques verres de bière, attestant cependant qu'il se trouvait bien en possession de toutes ses facultés. Son interlocuteur l'aurait conduit chez lui, sous prétexte de faire un appel pressant, puis il l'aurait livré à la police. Le recorder Mercier le libéra après avoir reçu l'assurance qu'il quitterait Québec au plus tôt.

Un jeune homme de vingt ans, originaire du Nouveau-Brunswick, a été condamné à $10 d'amende sous l'accusation d'avoir été trouvé ivre dans une voie publique, samedi soir, veille de Pâques.

D'autres amendes variant entre $5 et $15 ont été imposées à divers individus qui ont comparu également sous accusation d'ivresse.

## Vol de $580 dans une maison privée

Montréal, 31. (PC) Cinquante-huit billets de $10.00 mis de côté par Mme Léopold Legault, en vue de la mort éventuelle de son fils dans un sanatorium de Québec, ont été volés par deux hommes qui sont entrés dans sa maison et l'ont menacée.

Mme Legault a déclaré à la police que les hommes employèrent apparemment un passe-partout pour ouvrir la porte d'en avant.

Ils la menacèrent ensuite avec ce qu'elle crut être un revolver et volèrent l'argent dans une petite valise. Ils ont manqué $1,000 cachés ailleurs dans la maison. Le frère de Mme Legault, dans une autre partie de l'édifice, au moment du vol, n'eut aucune connaissance de l'intrusion des hommes.

LE CAFÉ DE BON GOÛT
CAFÉ
RED ROSE
482-F
LE CAFÉ RED ROSE EST DU BON CAFÉ




"Le Jus doré de l'olive"

"MAMAN EST FIÈRE DE M'EMMENER AVEC ELLE MAINTENANT"

Tailles: petites, moyennes ou grandes.



Je ne lui cause plus d'inquiétudes maintenant que je porte des culottes pour bébés "Beaudry" . . . et elles sont tellement confortables! Faites en Vinylite imperméable, elles sont spécialement taillées et plissées pour assurer un ajustement parfait à la taille et aux jambes. Vous pouvez les nettoyer parfaitement en les rinçant simplement à l'eau chaude savonneuse ou en les essuyant avec un linge humide. Leurs nombreux avantages compensent amplement leur coût légèrement plus élevé.

Exigez les
Culottes pour bébés Beaudry
DANS LA BOITE ARGENTEE
48-2F

Vous ne pouvez acheter de meilleur produit . . . !

PILULES ROUGES pour les femmes pâles et faibles

Les bonnes PILULES ROUGES sont le salut de la femme depuis plus d'un demi-siècle; rien ne peut les égaler dans le traitement des malaises tels que : faiblesse, pâleur, manque d'appétit, fatigue, douleurs de dos, de reins, périodes douloureuses ou irrégulières, troubles internes essentiellement féminins (symptômes ou conséquences de l'ANEMIE).

Un sang riche assure le bon équilibre de l'organisme et la régularité des fonctions féminines; ce que vous obtiendrez en prenant les bonnes PILULES ROUGES.

Si des milliers et des milliers de femmes se maintiennent en santé grâce à l'efficacité de ce merveilleux tonique; pourquoi n'en serait-il pas de même pour vous? Un essai de quelques boîtes vous convaincra de leur réelle valeur.

Par la poste : 50c la boite ou 3, pour $1.35

PILULES ROUGES
pour les Femmes Pâles et Faibles
Cie Chimique FRANCO Américaine, Ltée, 1566, rue St-Denis, Montréal.

Avantages incontestés! Teinture hors de pair!




Voici une teinture sur laquelle vous pouvez compter. C'est la teinture All-fabric Tintex et elle ne coûte que 15¢ le paquet. Tintex teint *tous* les tissus — à partir des soies les plus diaphanes aux cotons les plus grossiers — avec la même facilité et les mêmes résultats heureux. Tenez-vous au diapason des couleurs saisonnières. Avantagez votre personne . . . ravivez votre demeure avec Tintex. Choix étendu de nuances. 15¢ aux pharmacies, magasins à rayons ou de nouveautés.

All-fabric TINTEX
GARANTI pour TOUS TISSUS



VALSE GRISANTE
Que Seules Connaissent les Adeptes de "Lustre-Creme"

PLUS D'UNE JEUNE MARIÉE A LA CHEVELURE SOYEUSE vous dira toutes ses raisons de préférer le Shampooing Lustre-Creme, qui n'est ni un savon, ni un liquide, mais un nouveau shampooing en *crème* extraordinaire, qui offre ces trois avantages: (1) rend votre chevelure propre et odorante, la débarrasse de toute pellicule; (2) lui donne un éclat vif et brillant; (3) la laisse docile et douce.

CRÉÉ PAR KAY DAUMIT, Lustre-Creme est un rare mélange d'ingrédients secrets et de douce lanoline. Un soupçon produit une montagne de mousse odorante . . . dans l'eau dure comme dans l'eau douce. Faites l'essai de Lustre-Creme. Voyez à quel point votre chevelure exerce de l'attrait sur l'homme de votre coeur . . . Lustre-Creme donne un cachet nouveau à l'intimité.




Pot de 4 on. $1.00

Donne une Chevelure douce, attrayante d'un aspect féerique

LC48-58F




Votre patron, Madame
par
Anne Adams

No 4626

Pour mettre sous la robe ballerine, la combinaison et le jupon à volant sont tout simplement exquis et donnent à la toilette une allure délicieusement féminine. Ces deux modèles ne manquent pas de charme.

Vous obtiendrez ce patron dans les grandeurs suivantes : 12, 14, 16, 18 et 20 ans. Grandeur 16 ans requiert 2 1-4 verges d'un matériel de 35 pouces et 3 verges de dentelle à volant d'une largeur de 4 pouces.

Ecrire lisiblement votre nom et votre adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que la grandeur, s'il y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.

Adresser vos commandes comme suit:
SERVICE DES PATRONS,
L'EVENEMENT-JOURNAL,
QUEBEC, P. Q.

Le prix de ce patron est de 30c. Seuls les bons de poste ou les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ou de timbres-poste.

Les patrons offerts par notre journal ne sont pas échangeables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours.

N.-B.—Les instructions servies avec ces patrons fabriqués par une maison anglaise ne sont fournies qu'en anglais.

# Carnet Mondain

M. Henry Van Buren est retourné à New-York après avoir passé une semaine à Québec, l'invité de M. et madame J.-V. Perrin.

Mademoiselle Alice Boivin, de Montréal, a passé quelques jours à Québec.

M. et madame C. Boyer, de Montréal, ont passé la fin de semaine chez M. et madame L.-W. Stephen, à Sillery.

En l'église de la Très Sainte-Trinité de Dorion, lundi matin, à neuf heures et demie, M. l'abbé J.-A. David, curé, bénissait le mariage de mademoiselle Annette Bélanger, fille de M. et de madame Théophile Bélanger, de Dorion, (Vaudreuil), avec M. Benoit LaRochelle, fils de M. et de madame Joseph LaRochelle, de Sainte-Marie de Beauce. Le choeur et la nef avaient été décorés, à cette occasion, de lis de Pâques et de fleurs printanières. Pendant la messe, mademoiselle Janine Brodeur exécuta le programme de chant. M. Bélanger accompagnait sa fille et M. LaRochelle était le témoin de son fils. La mariée portait une robe de satin ivoire à courte traine dont le corsage formant basque était orné d'un empiècement de tulle fileté d'argent; son voile de tulle illusion était retenu sous un bandeau de perles et sa gerbe disposée en cascade, était composée de lis; son unique bijou était un collier de perles, cadeau du marié. M. Marcel Bélanger, frère de la mariée, et M. Luc LaRochelle, frère du marié, plaçaient les invités. Madame Bélanger, mère de la mariée, portait une robe de crêpe français lilas, un chapeau assorti et des roses "American Beauty" à l'épaule. Après la cérémonie, il y eut réception au Vaudreuil Inn où les salons et la salle à manger étaient décorés de tulipes et autres fleurs de saison. Les mariés partirent ensuite pour New-York. Pour voyager, la mariée portait un trois-pièces bleu poudre, un chapeau de même ton et des accessoires marine. Parmi les invités venus de l'extérieur, on remarquait: M. Joseph LaRochelle, et M. Luc LaRochelle, de Sainte-Marie de Beauce, M. Victor LaRochelle, de Québec, mademoiselle Alberte Larochelle, de Québec,, mesdemoiselles Thérèse et Liliane LaRochelle, de Sainte-Marie de Beauce.

M. René Jutras, e.e.m., était de passage dans sa famille, à Victoriaville, ces jours derniers.

Madame Roméo Lachance, de Thetford-Mines, a fait dernièrement un court séjour à Québec.

Madame Ernest Drolet a passé la fin de semaine à Saint-Vincent de Paul, près de Montréal.

Monsieur Jean-Guy Savard, aspirant chez les Pères Trinitaires, qui poursuit ses études au collège de Montréal, a passé les vacances de Pâques chez ses parents, M. et madame Armand Savard.

Mademoiselle Jacqueline Côté, d'Ottawa, a passé les fêtes de Pâques à Montmagny et fera un séjour à Québec et à Montréal avant de retourner dans la capitale.

Mesdemoiselles Germaine Turcotte, Monique Cloutier et Rita Allard, de Drummondville, étaient de passage à New-York, à Pâques.

M. Guy Bergeron a fait un bref séjour à Arthabaska chez son père, M. Albert Bergeron.

## A l'extérieur

Le docteur Rosario Robillard, qui était aux Etats-Unis depuis septembre dernier, s'est embarqué à New-York pour Paris où il poursuivra ses études médicales.

Madame Gaston-J. Joly, de Montréal, et madame Hervé Bédard, de Lachine, passeront quelques semaines à Clearwater Beach, Floride et elles seront les invitées de M. et de madame L.-H. Gladu.

En l'église Sainte-Madeleine d'Outremont, lundi matin, à neuf heures, M. l'abbé Rosaire Caron, curé, bénissait, dans l'intimité, le mariage de mademoiselle Lise Beauchamp, avec M. Marcel Meunier, fils de M. et de madame Adonai Meunier. Des lis de Pâques et autres fleurs printanières ornaient le choeur. Pendant la messe, mademoiselle Berthe Cabana exécuta le programme de chant. M. Meunier était le témoin de son fils. Accompagnée de son père, le mariée portait une robe de crêpe français platine ornée d'une petite cape, un chapeau de tulle gris et de roses roses, des accessoires de suède noir et un bouquet colonial composé de roses roses. Après la cérémonie, il y eut réception dans les salons du Conseil Lafontaine décorés de fleurs de saison. Les mariés partirent ensuite pour Jasper Lodge, à Saint-Donat. La mariée portait alors un costume de lainage bleu pâle, un feutre et des accessoires châtaigne et un manteau de tissu écossais.

Madame W.-R. Granger, de la métropole, est revenue à bord du "Lady Nelson" d'un voyage aux Antilles.

## Médaille posthume

Washington, 31. (PA) Une médaille spéciale du Congrès a été accordée samedi, à titre postume, au brigadier-général William Mitchell, fameux aviateur de l'armée au cours de la première grande guerre, pour les "services éminents qu'il a rendus dans le domaine de l'aviation militaire américaine".

H. Morin
204 DU PONT
TEL.: 4-8755
Nettoyeurs exclusifs

Les avis de naissance, de mariage et de fiançailles, quelle que soit la formule, publiés dans le "Carnet mondain" coûtent $1.00 l'insertion.

Toute commande devra être accompagnée de ce montant.

ROBES Elise
de 10 hrs à 5 hrs
Fermé le samedi
220 GRANDE-ALLEE APPT. 48
TELEPHONE 3-6546




NETTOYEZ VOS ÉVIERS RAPIDEMENT aisément et sans risque!

Faites disparaitre crasse et graisse, sans vous échiner à frotter ... sans laisser de ces fines égratignures qui retiennent la graisse ... sans l'aide de nettoyeurs caustiques ou graveleux qui abiment et rougissent les mains! Des millions de ménagères ne veulent se servir que de Bon Ami, le nettoyeur fin et blanc qui *polit tout en nettoyant*. Essayez-le. Il conserve indéfiniment aux éviers et baignoires une apparence de neuf. Rapide—commode—sans risque: tel est le Bon Ami, en *poudre* ou en *pain*!

Bon Ami
"n'a pas encore égratigné!"
Fabrication canadienne
Bon Ami

NUL AUTRE SAVON AU MONDE NE REND LE LINGE PLUS BLANC!

PAS BESOIN DE JAVELAGE ... le surplus de mousse de Super Suds rend le linge plus propre et plus blanc. Les couleurs se conservent éclatantes!



Mme Helen Hicks, déclare: "Les résultats sont toujours aussi merveilleux — quelque soit le nombre de fois que je lave mon linge blanc au Super Suds."

Nul autre savon au monde n'est plus impitoyable pour la saleté, que Super Suds ... nul autre ne rend le linge plus propre, plus blanc. *Et pas besoin de javelage!*

Partout au Canada, les femmes sont émerveillées par ce véritable "fleuve de mousse" qui rend le linge plus blanc.

Faites l'essai de Super Suds aujourd'hui même.

C'EST PROUVÉ!
Super Suds donne jusqu'à 98% PLUS DE MOUSSE
"Après 342 expériences diverses, dans toutes sortes d'eau, nous avons pu établir que, volume pour volume, Super Suds donne jusqu'à 98% plus de mousse que d'autres savons éprouvés par nous."
CANADIAN INSPECTION & TESTING CO. LTD.
J. R. Clark
Chimiste en Chef

Concentrated Super Suds
Super Suds

Le SURPLUS de mousse de Super Suds assure une BLANCHEUR ÉBLOUISSANTE!




*C'est Vrai!* PEPSODENT DONNE À VOS DENTS LA PROPRETÉ DENTAIRE QUI SIGNIFIE LA BLANCHEUR DENTAIRE

C'est incroyable comme vos dents sont blanches, éclatantes et sans film après un nettoyage par le dentiste. C'est la vraie *blancheur dentaire:* et votre dentiste compte sur la poudre. Si le film terne et sale n'est pas enlevé, il durcit ... noircit ... se transforme en tartre laid et nuisible.

La Poudre Dentifrice est fabriquée spécialement avec Irium pour enlever ce film ennuyeux ... doucement mais efficacement ... dans votre propre foyer! Ne vous contentez pas de moins que la *blancheur dentaire* pour vos dents. Obtenez la Poudre Dentifrice Pepsodent aujourd'hui.




*C'est* qui fait la différence

ET PEPSODENT EST LA SEULE POUDRE DENTIFRICE CONTENANT DE L'IRIUM

# Important poste près d'Helsinki utilisé comme base navale russe

**La présence de ce camp armé à moins de 10 milles de la capitale de la Finlande préoccupe beaucoup les Finlandais. — En vertu d'une entente de 50 ans. — Situation délicate.**

Helsinki, 31. (PA) Les Russes détiennent un poste important près de Helsinki. Il s'agit du district de Porkkala, que la Russie occupe comme base navale selon une entente de 50 ans signée avec la Finlande.

La présence d'un camp armé soviétique à moins de 10 milles de la capitale préoccupe beaucoup les Finlandais ces temps-ci alors qu'une situation délicate existe dans les relations russo-finlandaises. Cette base constitue une pression constante alors que les Russes demandent un pacte d'amitié et d'assistance.

Quand la nécessité se présentera, les Russes pourront entrer dans le pays par trois côtés à la fois et les canons pourront cracher sans difficulté sur la capitale.

Le district de Porkkala a une superficie d'environ 390 milles carrés. Il longe la voie ferrée principale entre la capitale et la ville de Turku, qui est la deuxième du pays en importance et qui possède un port de mer des plus stratégiques.

En autant que la Finlande doit être concernée, le district de Porkkala est une région ignorée. Aucun Finlandais n'y vit et ne peut y entrer. La frontière est solidement gardée. La règle russe est tellement ferme contre les Finlandais que le ban a été imposé sur les envolées au-dessus de Porkkala après qu'un avion se fut abattu dans la région.

Les convois ferroviaires peuvent passer par la région mais, avant de franchir la frontière, des blindages sont posés dans les fenêtres des wagons. Les Finlandais disent que c'est le plus long tunnel du monde.

## Les tournois de la coupe Dion

C'est mercredi soir, le 7 avril, que la Ligue de Bridge de Québec organise la première séance du tournoi de championnat de paires libres pour la ville de Québec et la région, à la salle des Chevaliers de Colomb, chemin Sainte-Foy; la deuxième séance se poursuivra vendredi le 9 avril au Pavillon Monseigneur Vachon. En plus du titre, les vainqueurs recevront la Coupe du Dr Dion qui est l'emblème du championnat de paires libres.

Tous les clubs sont invités à prendre part à cet événement qui est le principal des tournois de la Ligue de Bridge; l'inscription peut se faire auprès du directeur des tournois, M. Roger Thérien, ou auprès du président de la Ligue, M. le Dr J.-A. Tousignant.

Le tuornoi suscite beaucoup d'émulation entre les joueurs des clubs locaux; l'an dernier, c'est une équipe d'étudiants de la Faculté des Sciences, composée de MM. Guy Paradis et Gérard Nadeau, qui avait remporté la palme. La course est ouverte à tous les bridgeurs et bridgeuses de la ville, de Lévis et de la région métropolitaine de Québec.

## *La bonne cuisine*

**JAMBON FARCI**

2 grandes tranches de Jambon
1 pinte de lait frais
Faites bouillir le jambon dans le lait 30 minutes
1 tasse de jambon hâché
½ tasse de fromage râpé
½ tasse de mie de pain
½ tasse de céleri haché fin
1 pomme pelée et hachée
2 oeufs battus
1 tasse de bouillon
¼ c. à thé d'épices
sel et poivre

Mettez cette farce entre les deux tranches de jambon, cousez et faites revenir au fourneau durant une heure avec de la graisse de jambon pour arroser souvent. Garnissez ensuite un plat ave cde la nissez ensuite un plat avec de la jambon et pour en rehausser encore l'apparence, garnissez avec des olives farcies et des tranches d'oeufs cuits dur. Servez chaud.

**OEUFS BUCKINGHAM**

6 oeufs
¼ tasse de lait
½ cuillerée à thé de sel
1-8 c. à thé de poivre
1 cuillerée à table de saindoux à goût doux
6 tranches de pain
2 c. à table de beurre, fondu
4 c. à table de catsup
3 c. à table de fromage râpé

Battez les oeufs, ajoutez le lait, le sel et le poivre. Faites fondre le saindoux dans la partie supérieure du bain-marie. Ajoutez les oeufs et faites cuire sur eau chaude, brassant fréquemment jusqu'à ce qu'ils soient pris. Grillez le pain et nappez de catsup mêlé avec le beurre fondu. Placez les oeufs sur les rôties. Saupoudrez avec du fromage et servez immédiatement Six portions.

Le journal est le meilleur médium de publicité

# Votre horoscope

MERCREDI 31 MARS

**20 mars au 20 avril** (Bélier) Il se peut que vous soyez obligé de sacrifier certaines ambitions personnelles pour maintenir la paix et l'harmonie. La position des planètes favorise le domaine des affaires de ce temps-ci.

**21 avril au 20 mai** (Taureau) L'influence bienfaisante des étoiles se fera sentir aujourd'hui et favorisera les gens pratiques et débrouillés. Tout ce que vous entreprendrez aboutira à d'heureux résultats tant en affaires qu'en amour.

**21 mai au 21 juin** (Gémeaux) Avant de prendre une décision quelconque, les étoiles vous avertissent d'être très prudent surtout en ce qui concerne les matières de nature à changer le cours de votre existence. Laissez-vous guider par votre jugement et votre expérience.

**22 juin au 23 juillet** (Cancer) Eloignez de vous toutes les rancunes qui n'engendrent que l'isolement et faites-vous de nombreux amis. Chassez les idées sombres et sachez prendre la vie par son beau côté. La récompense de vos efforts viendra prochainement.

**24 juillet au 22 août** (Lion) On vous communique un projet qui vous rapportera de l'argent. Réglez vos comptes aujourd'hui. Vous accueillerez probablement des visiteurs qui vous apprendront des nouvelles intéressantes.

**23 août au 22 septembre** (Vierge) Journée favorable aujourd'hui mais les astres ne recommandent pas les initiatives qui demandent une mise de fonds. Donnez plus d'attention à vos affaires personnelles. Vous surmonterez un grand obstacle parce que vous saurez maîtriser votre caractère.

**23 septembre au 22 octobre** (Balance) Les projets s'élaborent sous d'heureux auspices. Obtenez la confirmation des promesses que l'on vous a faites. Ne vous laissez pas guider seulement par votre intérêt.

**23 octobre au 22 novembre** (Scorpion) Réfléchissez avant de répondre à une lettre. Ce que vous commencerez aujourd'hui produira des effets un peu plus tard. Frayez avec des personnes qui peuvent vous procurer de l'avancement.

**23 novembre au 22 décembre** (Sagittaire) Journée plus ou moins intéressante. Vous aurez l'occasion de faire un grand plaisir à une personne de votre entourage. Sachez vous rendre utile, votre prévenance vous vaudra beaucoup.

**23 décembre au 21 janvier** (Capricorne) Une nouvelle vous causera une certaine préoccupation. Ou vous critiquera parce que l'on vous trouve trop susceptible. Ne blâmez par les autres si les choses ne vont pas à votre goût.

**22 janvier au 20 février** (Verseau) Votre vanité vous empêche parfois d'apprécier les autres à leur juste valeur, ne soyez pas étonné si vous semblez n'être pas compris. Ne méprisez donc pas ceux qui n'ont pas vos talents.

**21 février au 20 mars** (Poissons) Cherchez à établir de nouveaux contacts dans différents domaines, votre avenir l'exige. Ayez de l'entregent si vous voulez augmenter vos relations. Vous serez appelé à faire des cadeaux inattendus.

L'enfant né aujourd'hui sera intelligent, actif, débrouillé. Il aimera la discussion et sera tenace dans ses idées. Opiniâtre et orgueilleux. Sensible, généreux, affectueux. Possédant beaucoup d'énergie et de courage, il aura un idéal et il voudra l'atteindre par tous les moyens. Courageux et fort, il aimera le combat et il aimera aussi à vaincre toutes les difficultés qui surgiront sur sa route. Mariage heureux.

## La chiropédie

Montréal, 31. (PC) Une commission spéciale nommée par le gouvernement du Québec pour faire enquête sur la pratique de la chiropédie a tenu ses assises en fin de semaine à Montréal et siègera de nouveau du 23 au 25 avril, a annoncé le juge J.-E. Marier, président de cette commission.

Le Dr Albert Jutras, médecin en chef du département de la Radiologie à l'Hôtel-Dieu de Montréal, et le Dr Arthur Leclerc de Québec ont assisté à cette réunion.

## Deux victimes d'un accident de la route

Toronto, 31. (PC) Douglas Besse, 20 ans, et son frère Donald, 18 ans, ont été tués lorsque l'automobile dans lequel ils étaient a été frappée par un train de passagers du Canadien National, à une traverse à niveau au nord de Port Credit, à 12 milles de Toronto. L'aîné a été tué instantanément, et son frère est mort pendant qu'on le conduisait à l'hôpital.

Votre premier mouvement est souvent le bon!

Devriez-vous agir sous l'impulsion du moment? Dans le numéro d'avril de SÉLECTION du Reader's Digest, un psychologue célèbre vous révèle comment, pour avoir obéi à leur premier mouvement, nombre de personnes ont donné une orientation nouvelle à leur carrière.

**La guerre au Moyen-Orient est-elle inévitable?** L'opinion d'un personnage distingué, ami à la fois des Juifs et des Arabes, sur le problème palestinien ... en quoi il consiste et comment on pourrait le résoudre de façon pacifique.

**Contre la sinusite: pénicilline vaporisée.** Un traitement sûr et simple, le plus efficace jusqu'ici pour la majorité des cas ... et les possibilités de l'appliquer chez soi.

**Les métamorphoses de Menjou.** Une version condensée de la vie d'Adolphe Menjou racontée par lui-même avec tout l'esprit qu'on lui connait ... depuis ses débuts jusqu'à l'apogée de sa gloire de grande vedette!

- *"La France ne repart pas à zéro"*
- *L'être le plus extraordinaire — par Jules Romains*
- *Le Saint Suaire existe-t-il encore?*

*Achetez le No d'avril!*

Sélection du Reader's Digest
15¢
144 PAGES
"LA REVUE LA PLUS LUE DANS LE MONDE ENTIER"




Le Nabisco Shredded Wheat

Les Bellehumeur raffolent du Nabisco Shredded Wheat! "Quel bon goût de blé entier *naturel*", dit Papa. Le Nabisco Shredded Wheat vous aide à acquérir l'énergie dont vous avez chaque jour besoin. Préparé avec soin, cuit au four, juste à point, il contient les éléments nutritifs essentiels à la bonne santé. Régalez-vous du Nabisco Shredded Wheat doré, croustillant, délicieux, tel qu'il sort de la boîte, ou CHAUD (trempé dans l'eau chaude et égoutté).




*Cuit par* CANADIAN SHREDDED WHEAT COMPANY, LTD.
NIAGARA FALLS, CANADA
SW-58F

Sa saveur naturelle plaît toujours



Le nouveau costume trois-pièces de H.R. ... le parfait ensemble du printemps

La jaquette est de la nouvelle longueur plus courte et légèrement arrondie et rembourrée au-dessous de la taille ... la jupe à huit laises est semi-circulaire ... le mantelet s'inspire de la nouvelle silhouette "cocoon" ... l'ensemble est la quintessence de ce qui est nouveau et fait le vrai chic du Printemps. Superbement taillé à la façon H.R. dans un fin tissu worsted de Montrose, le "Surré-twill" ... en bleu marine, gris, brun clair, beige et noir. $125 complet.

HOLT RENFREW
35 Rue Buade

# De meilleures dispositions à Wall Street. — Valeurs de cinéma en demande

## Augmentation considérable des ventes de Canadian Industries

**Le bilan annuel de cette entreprise révèle une augmentation de 19 pour cent dans son chiffre d'affaires. — Le revenu par action ordinaire est passé de 84 cents à 98 cents. — Les dépenses en nouvelles facilités de rendement atteignent $5,374,000 en 1947.**

Montréal, 31. Poursuivant cette tendance à la hausse, demeurée soutenue depuis 15 ans, à l'exception d'une année, le chiffre d'affaires total de la Canadian Industries Limited en 1947 a été de 19 pour cent supérieur à 1946, comme le démontre le rapport annuel de cette compagnie.

"Cette augmentation considérable des ventes a découlé d'améliorations importantes aux facilités de rendement, de la main d'oeuvre disponible en plus grand nombre et de meilleurs approvisionnements en matières premières", signale-t-on. "Environ un tiers de cette hausse du chiffre d'affaires est provenu de l'augmentation des prix de vente".

Les profits plus élevés en 1947 ont reflété les importantes augmentations aux placements investis à la fabrication au cours des dernières années, de même que la hausse du chiffre d'affaires qui en est découlée. A cause des "efforts soutenus en vue d'éviter une majoration de ses prix de vente en présence de l'augmentation continue des prix de revient", la compagnie n'a pas enregistré une augmentation du revenu net en proportion aux améliorations apportées à ses usines, immeubles et outillage. Le revenu net d'exploitation en 1947 a été inférieur à celui de 1939, bien que le chiffre d'affaires ait plus que doublé.

Le revenu net de $7,162,000, comprenant les bénéfices d'exploitation et le revenu des placements, a été de 15 pour cent plus élevé qu'en 1946. La majeure partie de cette augmentation est cependant provenue de revenu de placement extraordinaire.

Le revenu par action ordinaire est passé de 84 cents à 98 cents. Les dividendes de 75 cents par action, déclarés sur les actions ordinaires, ont été de cinq cents plus élevés qu'en 1946.

Le rapport signale que, parce que l'augmentation des prix de vente a été maintenue à un minimum, les relations entre le prix de revient, le prix de vente et les bénéfices sont devenues de plus en plus disproportionnées. C'est donc pourquoi les bénéfices peuvent être sujets à toute diminution marquée du chiffre d'affaires.

La moyenne des prix de vente des produits manufacturés de la C-I-L en 1947 a accusé une augmentation de sept pour cent sur 1946. Au cours de la même période, l'indice général des prix de gros au Canada a haussé de 19 pour cent. Les augmentations correspondantes des prix de la C-I-L ont été de 11 pour cent et celles des prix de gros, de 71 pour cent. Les hausses des prix de vente de la C-I-L, signale le rapport, ont été inférieures aux montants requis pour compenser les prix de revient plus élevés et n'ont point été basées sur l'état temporaire actuel de l'offre et de la demande. Les prix de certains produits sont demeurés les mêmes, alors que d'autres ont été diminués.

Les dépenses en nouvelles facilités de rendement se sont élevées à un total de $5,374,000 en 1947 et, à la fin de l'année, il restait un solde non dépensé sur les projets approuvés de $3,981,000. De l'augmentation prononcée du coût de la construction est, toutefois, découlée une réduction de la somme affectée aux immeubles et agrandissements nouveaux. L'embauchage a progressé de pair avec l'expansion des facilités de rendement et l'augmentation de 400 employés en 1947 a porté le total à 7,300, soit environ le double du nombre d'avant-guerre.

## Perspective du marché des oeufs

Les ventes d'oeufs dans les provinces des prairies accusent maintenant une augmentation, à la suite du temps très froid qui a sévi dernièrement et on prévoit une nouvelle amélioration à mesure que les routes deviendront meilleures; c'est ce que rapporte le ministère fédéral de l'agriculture, dans son relevé hebdomadaire. En Colombie-Britannique et dans l'île du Prince-Edouard, on signale également des ventes plus fortes. Ailleurs dans l'Est, le niveau des ventes se maintient environ aux niveaux précédents.

Les livraisons à l'Office des produits spéciaux pendant les deux semaines finissant le 20 mars se sont montées en tout à 121,136 caisses, soit une forte baisse par comparaison aux deux semaines correspondantes de l'année dernière, alors que les livraisons se chiffraient par 186,405 caisses. L'entreposage en vue de l'expédition à l'automne au Royaume-Uni est actuellement ce dont on s'occupe le plus.

"Nous devons mieux connaître l'art de vendre la viande de volaille et tout particulièrement les poules", voilà le titre de l'annonce de cette semaine dans le bulletin hebdomadaire du service des marchés du ministère fédéral de l'agriculture.

x x x

"Il y a peut-être plus de mérite qu'on ne le reconnaît généralement dans la vieille coutume anglaise d'associer la vente de volaille et du gibier plutôt avec la vente du poisson qu'avec la vente de la viande. Quoi qu'il en soit, c'est un fait connu que lorsque les volailles sont associées avec la vente de la viande, elles retiennent rarement l'attention qu'elles méritent. Il se peut que la coutume d'offrir en vente des volailles non vidées et non débarrassées de la tête et des pattes gâte l'apparence de l'étalage, et que le temps soit venu de moderniser la viande de volaille.

"Il est possible de donner de l'attrait à un étalage de volailles. Nous sommes redevables à ces établissements qui étalent maintenant des volailles éviscérées, emballées de façon attrayante pour la consommation domestique ainsi que pour l'exportation".

**Poids des volailles vivantes et habillées aux postes enregistrés**

| Province | semaine finissant le 28 fév. poids | 21 fév. poids | 14 fév. poids |
|---|---|---|---|
| C.-B | 65,871 | 88,048 | 94,019 |
| Alb | 21,207 | 18,495 | 34,136 |
| Sask. | 4,797 | 4,542 | 5,598 |
| Man. | 5,183 | 12,161 | 11,585 |
| Ont. | 126,354 | 217,131 | 158,402 |
| Qué. | 111,845 | 255,376 | 201,254 |
| N.-B. | 2,310 | 3,604 | 2,703 |
| N.-E. | 7,345 | 16,600 | 5,006 |
| I. P.-E. | ..... | 7,550 | 4,432 |

**Oeufs reçus aux postes enregistrés**

| | Semaine finissant le 1948 | | 1947 |
|---|---|---|---|
| | 20 mars caisses | 13 mars caisses | 21 mars caisses |
| I. P.-E. | 2,604 | 2,201 | 3,144 |
| N.-E. | 3,846 | 3,240 | 3,394 |
| N.-B. | 769 | 668 | 1,349 |
| Qué. | 13,110 | 13,269 | 19,039 |
| Ont. | 71,045 | 73,865 | 80,623 |
| Man. | 11,713 | 10,129 | 11,369 |
| Sask | 9,025 | 7,581 | 10,610 |
| Alb | | 14,743 | 12,801 |
| C.-B. | 15,782 | 15,537 | 17,345 |
| Total | | 141,333 | 159,674 |

Les chiffres pour 1948 ne sont qu'approximatifs. Pour 1947 les chiffres sont exacts.

*Nouveau directeur*



*M. O.-J.-N. DAWES, qui vient d'être nommé membre du conseil d'administration de "The National Breweries Limited" lors de l'assemblée annuelle de cette entreprise. Il succède au regretté J.-D. Hudson. M. Dawes, directeur de la production, est au service de la National Breweries depuis dix-huit ans.*

## Des dispositions fermes à New-York

New-York, 31. (AFP) Les meilleures dispositions enregistrées en fin de semaine la veille se sont retrouvées hier matin en bourse de New-York et elles se sont maintenues pendant toute la journée.

Cette tendance reflète peut-être une amélioration du positif de secours mis en place lundi pour remplacer les grévistes. Parmi les industrielles, les valeurs cinématographiques furent particulièrement bien achalandées, mais l'ensemble de la côte fut bien orienté. En clôture, la tendance était ferme.

Les indices accusent des progressions régulières et progressives: celui des industrielles a terminée en hausse de 1.58 point, celui des railroads en avance de 0.45 de point, après 0.47 et celui des utilités en gain de 0.23.

Les affaires furent de nouveau restreintes, avec un total de 31,060,000 titres échangés dont 310,000 pendant la dernière heure.

## Titres industriels actifs à Montréal

Montréal, 31. (PC) Tous les compartiments, à l'exception d'une poignée de services publics, ont présenté de la fermeté hier en bourse et au curb de Montréal. A noter l'expansion des affaires sur le mouvement de hausse, au point que le total des transactions industrielles s'est élevé à 54,700 actions, soit un gain de 11,300 titres sur le virement de jeudi dernier. A la section minière, la tendance était à peu près mixte.

### A Toronto

Toronto, 31. (PC) La cote a fluctué dans des directions contraires hier à la Bourse de Toronto; les valeurs industrielles et les métaux usuels sont devenus fermes, alors que les mines d'or essuyaient de vifs reculs. Les huiles de l'ouest étaient actives et vigoureuses, alors que les opérateurs retournaient sur le parquet après un congé de quatre jours.

### Les obligations

Montréal, 31. (PC) Les fonds d'Etat canadiens étaient stables et en bonne demande hier sur le marché des obligations. Les C.N.R. 2 3-4 p.c. échéant en 1967 ont progressé de 1-2 point. Les valeurs provinciales étaient généralement inchangées, alors que le calme régnait parmi les valeurs corporatives.

## Titres au comptoir

**Cours fournis par KIPPEN & Co. Inc.**
Séance du 30 mars 1948

| | Off. | Dem. |
|---|---|---|
| Baillargeon J B P | 11¼ | .. |
| Banque D'Economie | 30 | 33 |
| Banque D'Epargne Mtl | 44¾ | 45¾ |
| Beauharnois L & P | 10 | 11 |
| Beauharnois Pow | 2 | .. |
| Cdn Arena | 45 | 45 |
| Cda Life Ass | 540 | 570 |
| Cooksville Co A | 9½ | 11 |
| Cooksville Co B | 3 | 6 |
| Cuban Cdn Sugar | 3¼ | .. |
| Dupuis & Frères P | .. | 25¾ |
| Guarantee Co of N A | 385 | .. |
| Interprovincial Brick A P | .... | 75 |
| Interprovincial Brick B P | .... | 30 |
| Laprairie Co P | 93 | 98 |
| La Prévoyance Cie d'Ass | .. | 14 |
| La Traverse de Lévis | 20 | 23 |
| Nat Drug & Chem | 6½ | 7¼ |
| Prévoyants du Cda | 100 | .. |
| Provincial Bank of Can | 16 | 16¾ |
| Prudential Trust | 11 | .. |
| Que Apartments | 34 | .. |
| Que Tel & Pow B | .... | 75 |
| St Law Brick | 27 | .. |
| Sun Life Ass Co | 465 | 490 |
| Sun Trust Ltee | 140 | .. |

## L'avoine et l'orge baissent à Winnipeg

Winnipeg, 31. (PC) Les grains grossiers ont baissé hier sur le marché local; en effet, l'avoine a fléchi de 1⅛ à 1¾ cent, sur un marché irrégulier, alors que l'orge était inchangée ou en recul de 2⅜ cents. Le seigle pour future livraison a baissé de 5 cents ou monté de 1 cent. Aucune vente de grain pour l'exportation ne fut enregistrée.

L'on notait une faible demande pour l'avoine et l'orge à l'ouverture du marché; le seigle a monté un peu au début de la séance, mais les avances initiales furent annulées avec l'apparition des liquidations créditées aux firmes locales et aux maisons à commission. Sur quelques commandes des maisons à commission, le seigle pour livraison en mai et l'option de juillet avaient grimpé de 10 cents le boisseau, soit l'avance maximum permise pour une séance, mais l'augmentation des offres lorsque les prix eurent touché leurs plus hauts points a entraîné un revirement de la tendance et les gains initiaux furent effacés.

Voici les prix du blé **No 2**, soit le blé destiné aux pays étrangers, à l'exception du Royaume-Uni: Northern No 1, $2.71 le boisseau; No 2, $2.68; No 3, $2.66; No 4, $2.63. Durum No 1, $2.71 le boisseau; Durum No 2, $2.68; Durum No 3, $2.66.

Voici les prix des options sur le marché à terme:

AVOINE:

| | Haut | Bas | Ferm. | Ferm préc. |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 79⅜ | 78 | 78¼ | 79⅜ |
| Juillet | 75 | 73¼ | 73½ | 74⅞a |
| ORGE: | | | | |
| Octobre | ..... | ..... | 71a | 72¼a |
| Mai | 113⅜ | 110⅞ | 111¼b | 113½ |
| Juillet | 108 | 105 | 105⅜-⅞ | 108a |
| SEIGLE: | | | | |
| Mai | 450 | 435 | 435an | 440b |
| Juillet | 370½ | 361a | 361½ | 360½b |
| Octobre | 192½ | 184 | 187a | 192a |

**GRAINS AU COMPTANT**

AVOINE: No 2 c.w. 81¼; No ex. 3 c.w. et no 3 c.w. 76¼; ex. 1 four., 75¼; no 1 four., 73¼; No 2 four., 70½; No 3, four., 66¼; sur rails 74⅛.

ORGE: No 1 et 2 c.w. 6 rangs, 1.30¼; No 1 et 2 c.w. 2 rangs et No 3 c.w. 6 rangs, 1.26¼; No 1 four., 1.08¼; No 2 four., 1.07; No 3 four., 1.00¾; No 2 c.w. jaune, 1.18¼; No 3 c.w. jaune, 1.14¼; sur rails, 1.08¼.

SEIGLE: No 1 et 2 c.w. 4.60n; No 2 c.w. 4.55n; rel. 2 c.w. et No 4 c.w. 3.95n; sur rails, 4.38n.

**A Chicago**

Chicago, 31. (PA) Les changements de prix furent insignifiants hier sur le marché des céréales. La tendance s'est orientée en baisse à l'ouverture des affaires et les prix ont fléchi jusqu'à ce qu'il y ait des indications que le gouvernement était entré sur le marché du blé. L'on rapporte que la "Commodity Credit Corporation" a fait l'achat de 500,000 boisseaux de blé à Kansas City durant l'avant-midi. Ce rapport a produit un revirement de la tendance et les prix ont remonté au-dessus des paliers de la veille, mais l'avance a donné lieu à des liquidations.

Il y eut peu d'activité sur le marché du maïs; les rentrées de maïs étaient estimées à 32,000 boisseaux, alors que les ventes se sont élevées à 5,000 boisseaux seulement.

Voici les prix des options sur le marché à terme:

BLÉ:

| | Haut | Bas | Ferm. | Ferm. préc. |
|---|---|---|---|---|
| Mai | 246 | 243½ | 243½-¾ | 245½-45 |
| Juillet | 232¼ | 230 | 231-31¼ | 231½-31 |
| Sept. | 230 | 228 | 229½-¼ | 229½-¼ |
| Déc. | 229¾ | 228 | 229¼ | 229 |
| MAIS: | | | | |
| Mai | 220¼ | 218 | 218¾-⅛ | 220-20¼ |
| Juillet | 210⅜ | 208½ | 208¾-½ | 209¾-10 |
| Sept. | 193⅞ | 192¼ | 192½-¼ | 193¾-½ |
| Déc. | 166½ | 165¼ | 165½-¾ | 166½ |
| AVOINE: | | | | |
| Mai | 111⅛ | 108½ | 109⅜-½ | 111¼-⅛ |
| Juillet | 93 | 92 | 92⅜-½ | 92⅜-¼ |
| Sept. | 85½ | 84¼ | 84¼-⅜ | 85¼-⅛ |
| Déc. | 85 | 83¾ | 83⅞-¾ | 84⅜-½ |

## Moins d'automobiles

Nek-York, 31. La production de voitures de tourisme et de véhicules commerciaux aux Etats-Unis et au Canada a baissé au cours de la semaine dernière, alors que la compagnie Ford a réduit son programme de production pour la fabrication de nouveaux modèles, annonce la publication "Ward's Automotive".

## Curb de New-York

| | Haut | Bas | Ferm. |
|---|---|---|---|
| Alum of Am | 58 | 55½ | 58 |
| Alum Ltd New | 37 | 36⅛ | 37 |
| Brazilian | 16⅛ | 16 | 16 |
| Cdn Marconi | 1⅜ | 1⅜ | 1⅜ |
| Cities Service | 39⅞ | 38¼ | 39¾ |
| El Bond & Sh | 11 | 10⅜ | 11 |
| Fairchild | 13 | 12⅝ | 13 |
| Hollinger | 8 | 8 | 8 |
| Humble Oil | 71½ | 71 | 71 |
| Imp Oil | 12⅞ | 12⅜ | 12⅞ |
| Int Petrol | 11 | 10⅞ | 11 |
| Lake Shore | 10⅜ | 10¼ | 10¼ |
| Niag Hud | 8⅜ | 8 | 8⅜ |
| Technicolor | 13¼ | 13⅛ | 13⅛ |

## Valeurs étrangères à New-York

**Cours fournis par A. M. KIDDER & Co.**
Séance du 30 mars 1948

| | Off. | Dem. |
|---|---|---|
| Australie 5 55 | 97½ | 98¼ |
| Belgique 6 55 | 107 | 108 |
| Bolivie 7 58 | 4⅜ | .... |
| Brésil 6½ 57 | 45 | .... |
| Do 7 82 | 47 | .... |
| Do 8 51 | 56 | .... |
| Do 3¾ (series 1-5) | 48½ | 51 |
| Do 3¾ (series 11-30) | 47⅛ | .. |
| Chili 6 61 | 21 | 22 |
| Colombie 3 70 | 39 | 40½ |
| Danemark 4½ 62 | 61⅛ | 62 |
| France 7 49 | 100 | .... |
| Minas Geras 2⅛ 2008 | 26 | 30½ |
| Milan 6½ 52 | 24 | .... |
| Norvège 4½ 55 | 78¾ | 79¼ |
| Pérou 6 60 | 15¾ | 16¼ |
| Rio de Janeiro 6½ 53 | 26 | 40 |
| Serbie 7 62 | 3 | 4½ |

## Le dollar monte

**New-York, 31. (PC) Le dollar canadien a monté de 1-8 de cent pour fermer à un escompte de 10 1-4 pour cent, par rapport à la devise américaine, hier, sur le marché des changes étrangers de New-York. La livre sterling était invariable à $4.03 1-4.**

**Ottawa, 31. (PC) Le Commission de contrôle du change étranger d'Ottawa maintient les taux suivants pour le dollar américain: le pair à l'achat et une prime de 1-2 pour cent à la vente. La livre sterling cotait en monnaie canadienne $4.02 à l'achat et $4.04 à la vente.**

## 241,785 lbs de beurre à Québec

Ottawa, 31. (PC) La pénurie actuelle de beurre chez les épiciers canadiens est illustrée dans les chiffres des réserves publiés hier par l'Office national de la statistique.

L'Office a annoncé qu'à la clôture des affaires, le 25 mars, les stocks de beurre de beurrerie dans les neuf principales villes canadiennes se totalisaient à 5,033,670 livres, soit une diminution de 1,315,033 livres sur les réserves de 6,348,703 livres une semaine auparavant.

Dans la ville de Québec, les stocks de beurre au 25 mars s'élevaient à 241,785 livres à comparer avec 375,763 livres le 19 mars. Les stocks dans les autres principales villes canadiennes s'établissent comme suit avec les chiffres de la semaine précédente entre parenthèses: Montréal, 1,402, 992 (1,784,913); Toronto, 731,612 (888,095); Winnipeg, 747,472 (1,148,653); Regina, 96,596 (12,804); Saskatoon, 93,256 (62,971); Edmonton, 300,393 (299,758); Calgary, 318,170 (383,964); Vancouver, 1,101,394 (1,301,782).

## Bourse de Londres

**Séance du 30 mars 1948**

| Titres | Ferm. |
|---|---|
| Anglo-Amer. of So. Africa | 165s |
| Anglo-Dutch | 16s 3d |
| Anglo-Iranian | 167s 6d |
| Anglo-Newfoundland Dev. | 11s |
| Associated Electric Ind. | 75s 6d |
| Babcock & Wilcox | 68s 6d |
| Boots Pure Drug | 53s 1½d |
| British-Amer. Tobacco | 117s 6d |
| British Celanese | 22s 1½d |
| British Railway | £96⅞ |
| Cable & Wireless | £189½ |
| Canadian Pacifics | $19⅝ |
| Carreras "A" | 115s |
| Central Mining | £21 |
| Consolidated Gold Fields | 63s 9d |
| Courtaulds | 41s 9d |
| De Beers | 40s 10½d |
| De Haviland | 35s 9d |
| Distillers | 27s 6d |
| Dunlop Rubber | 73s 3d |
| Electric & M. Ind. | 17s 6d |
| Ford Ltd. | 49s 3d |
| General Electric Ltd. | 86s 6d |
| Guiness (Arthur) Son & Co. | 144s |
| Handley Page | 21s 9d |
| Hudson's Bay Co. | 82s 6d |
| Imperial Chemical | 48s 7½d |
| Imperial Tobacco | 114s 4½d |
| Lever Bros. | 51s 10½d |
| Metal Box | 98s 1½d |
| Mexican Eagle | 15s 1½d |
| Minting Trust Ltd. | 3s 10½d |
| Rand Mines | 135s |
| Rhodesian Anglo-Amer. | 36s 1½d |
| Rhokana Corp. | 267s 6d |
| Rolls-Royce | 93s 9d |
| Shell T & T | 76s 3d |
| Trinidad Leaseholds | 32s 6d |
| United Molasses | 50s |
| United Steel Ltd. | 29s 3d |
| Venterpost Gold | 33s 1½d |
| Vickers Ltd. | 27s 3d |
| West Witwatersrand | 73s 9d |
| Woolworth | 82s 4½d |
| **Obligations:** | |
| British 2½ per cent Consols | £76⅜ |
| British 3½ per cent War Loans | £103 |
| British Fundings 4s 1960-90 | £111¾ |
| British Fundings 5s "B" | £80½ |
| German 5s 1924 | £8¾ |
| Consol 4s | £109¼ |
| War 3s | £103⅛ |
| Funding 2½s | £98⅞ |
| Victory 4s | £113¾ |
| Nat. Def. 3s | £104 |
| Conversion 3½s | £104½ |
| Nat. War Bonds 2½s | £101½ |
| Treasury 3s | £94½ |
| Redemption | £96½ |
| Saving Bonds 55-65 | £101½ |

## York Knitting Mills

Pour l'exercice 1947, York Knitting Mills, Ltd a enregistré des recettes de $371,425, comparativement à $305,371 l'année précédente. Dans son rapport aux actionnaires, M. J. Douglas Woods, président, déclare que les perspectives [illegible] semblent de nouveau favorables.

## Tendance des marchés

**Séance du 30 mars 1948**
**Titres les plus actifs sur les marchés de Montréal**
**section industrielle**

| Ventes | Titres | Ferm. | Chang. |
|---|---|---|---|
| 7,440 | Inter Pete | 13⅞ | inc. |
| 6,155 | C.P.R. | 14½ | +1¼ |
| 2,765 | Can West Lumber | 3½ | inc. |
| 2,741 | Southmont Invest | .40 | inc. |
| 2,600 | Inter Paper | 53¾ | +1½ |
| 2,356 | Imperial Oil | 15½ | +⅛ |
| 1,965 | Cons Paper | 17 | +⅛ |
| 1,775 | Brown commun | 4¾ | +⅛ |
| 1,520 | Winnipeg Elec | 25¾ | +¾ |
| 1,500 | Dist Seagrams | 20 | +¼ |
| 1,136 | Cons Smelters | 99¼ | +2¼ |
| 1,069 | Imperial Tobacco | 13⅛ | +⅛ |

**section minière**

| Ventes | Titres | Ferm. | Chang. |
|---|---|---|---|
| 88,800 | Bob's Lake | 0.23 | +0.02 |
| 19,700 | Quebec Manganese | 0.28 | —0.045 |
| 19,500 | Cons Homestead | 0.18 | inc. |
| 15,200 | Louvicourt | 0.55 | +0.04 |
| 15,000 | Omnitrans | 0.075 | —0.005 |
| 7,500 | Pacalta nouv | 0.24 | ..... |
| 5,000 | Formaque | 0.12 | —0.005 |

**Cours moyens à Montréal**

| | 5 | 10 | 20 | 30 | 10 | 15 |
|---|---|---|---|---|---|---|
| | Ban. | Util. | Ind. | Comb. | Pap. | Or |
| Mardi | 86.49 | 72.0 | 115.1 | 100.7 | 322.94 | 66.61 |
| Lundi | 86.41 | 72.0 | 113.6 | 99.7 | 318.60 | 66.63 |
| Sem. der | 86.62 | 71.9 | 112.3 | 98.8 | 319.17 | 67.35 |
| Mois der | 87.45 | 71.2 | 112.3 | 98.6 | 314.66 | 73.93 |
| 1947 | 88.13 | 76.8 | 124.4 | 108.5 | 351.25 | 73.90 |
| Haut 48 | 87.98 | 74.5 | 125.1 | 108.1 | 371.48 | 74.92 |
| Bas 48 | 86.41 | 70.7 | 108.0 | 95.7 | 290.26 | 65.00 |
| Haut 47 | 88.98 | 78.8 | 130.0 | 112.6 | 395.50 | 83.03 |
| Bas 47 | 86.63 | 73.1 | 115.9 | 102.6 | 287.28 | 67.20 |

**Titres miniers les plus actifs hier à Toronto**

| Ventes | Titres | Ferm. | Chang. |
|---|---|---|---|
| 67,650 | New Norzone | 0.195 | —0.02 |
| 54,860 | Eureka | 1.60 | —1.40 |
| 51,400 | Inter Uranium | 0.52 | +0.02 |
| 44,000 | Mylamaque | 0.1625 | —0.0475 |
| 42,000 | Cons Homestead | 0.185 | —0.005 |
| 28,900 | Discovery | 0.51 | +0.11 |
| 27,000 | Omnitrans | 0.07 | —0.01 |
| 26,300 | Base Metals | 0.14 | +0.01 |
| 20,700 | Ogama | 0.78 | +0.02 |
| 20,000 | Rupununi | 0.17 | —0.03 |

Volume des ventes: 974,000 actions.

**Cours moyens à Toronto**

| | 20 Ind. | 20 Or | 10 Mét. | 15 Hui. |
|---|---|---|---|---|
| Mardi | 161.22 | 93.42 | 85.53 | 32.43 |
| Lundi | 159.32 | 94.59 | 83.60 | 31.77 |
| Sem. dern. | 153.57 | 94.79 | 80.94 | 31.89 |
| Mois dern. | 156.39 | 102.15 | 82.70 | 32.44 |
| 1947 | 174.96 | 108.72 | 88.58 | 24.10 |
| Haut 1948 | 172.23 | 104.68 | 99.84 | 37.77 |
| Bas 1948 | 149.13 | 91.87 | 77.67 | 28.68 |
| Haut 1947 | 184.21 | 120.26 | 96.14 | 34.97 |
| Bas 1947 | 159.02 | 96.31 | 77.91 | 22.28 |

**Cours moyens à New-York**

| | 30 Ind. | 15 C.f. | 15 Util. | 60 Tit. |
|---|---|---|---|---|
| Mardi | 88.9 | 37.6 | 39.5 | 64.4 |
| Lundi | 88.2 | 37.2 | 39.1 | 63.8 |
| Sem. dern. | 88.0 | 37.4 | 39.0 | 63.7 |
| Mois dern. | 85.2 | 35.9 | 38.2 | 61.6 |
| 1947 | 91.2 | 34.2 | 44.7 | 65.4 |
| Haut 1948 | 91.5 | 38.6 | 40.8 | 66.0 |
| Bas 1948 | 83.3 | 34.2 | 38.0 | 60.3 |
| Haut 1947 | 96.9 | 38.5 | 47.2 | 69.0 |
| Bas 1947 | 83.2 | 27.7 | 39.4 | 58.5 |

**Cours moyens de Dow-Jones**

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| 30 industries | | 175.23 | | +1.58 |
| 20 chemins de fer | | 52.87 | | +0.45 |
| 15 services publics | | 33.02 | | +0.23 |
| 65 titres | | 63.81 | | +0.55 |

A Londres, la moyenne des titres ordinaires a monté de 0.2 de point à 116.9

**Les obligations à New-York**

| | 20 Ind. | 10 Util. | 10 Ut. Ré. | 10 Ré. |
|---|---|---|---|---|
| Mardi | 89.3 | 100.7 | 99.9 | 90.7 |
| Lundi | 89.1 | 100.8 | 99.8 | 90.5 |
| Sem. dern. | 89.0 | 100.7 | 99.7 | 90.5 |
| Mois dern. | 88.6 | 100.8 | 99.9 | 90.3 |
| 1947 | 94.9 | 104.0 | 103.4 | 95.9 |
| Haut 1948 | 89.4 | 101.0 | 100.1 | 90.9 |
| Bas 1948 | 87.7 | 99.8 | 98.0 | 90.2 |
| Haut 1947 | 97.1 | 104.2 | 105.7 | 96.6 |
| Bas 1947 | 87.1 | 99.4 | 98.9 | 90.5 |

## OBLIGATIONS CANADIENNES

**Cours fournis par l'Association des courtiers en obligations du Canada et transmis à Québec par fils privés de la Presse Canadienne**

SEANCE DU 30 MARS 1948.

| | | | |
|---|---|---|---|
| **Obligations du Dominion** | | | |
| 3 1 juin 50-55 | 102 | 102⅜ | |
| 3 PC Perp | 98¾ | 99¼ | |
| 3 1 juin 53-58 | 101¼ | 101⅝ | |
| 3¼ 15 nov. 48-51 | 100⅝ | .. | |
| 3¼ 1 juin 56-66 | 101¾ | 102¼ | |
| 4½ 1 nov 49-59 | 104⅜ | .. | |
| 4½ 1 nov. 49-59 | 104¾ | .. | |
| **Emprunts de guerre et de la Victoire** | | | |
| 3¼ 52 (1e G) | 103¼ | .. | |
| 3 52 (2e G) | 101¾ | .. | |
| 3 51 (1e V) | 103½ | .. | |
| 3 54 (2e V) | 103¾ | .. | |
| 3 56 (3e V) | 103¼ | 103½ | |
| 3 57 (4e V) | 101⅞ | .. | |
| 3 59 (6e V) | 101 | 101½ | |
| 3 60 (6e V) | 100⅜ | 101 | |
| 1¾ 49 (8e V) | 100½ | .. | |
| 2 62 (7e V) | 100⅛ | 100⅜ | |
| 1¾ 48 (7e V) | 100⅜ | .. | |
| 3 67 (8e V) | 100 | 100½ | |
| 3 66 (9e V) | 100 | 100½ | |
| 1¾ 50 (9e V) | 100½ | .. | |
| **Garanties par le pays** | | | |
| CNR 3 54-59 | 100 | 101½ | |
| CNR 2¾ 67 | 95½ | 96½ | |
| CNR 4½ 51 | 116 | .. | |
| CNR 4¾ 55 | 121½ | .... | |
| CNR 5 54 | 112 | 114 | |
| CNR 5 49-69 | 108¼ | .. | |
| CNR 4½ 56 | 120¼ | .. | |
| CN Wiss 5 55 | 121 | .. | |
| GTP LS 4 55 | 118 | .. | |
| GTP 3 62 | 107½ | .. | |
| M Har 5 49-69 | 108½ | .. | |
| **Provinciales** | | | |
| Alta 3½ 71 | 99½ | 101½ | |
| Alta 3½ 61 | 100½ | 102½ | |
| Alta 3½ 65 | 100½ | 102½ | |
| Alta 3½ 73 | 100½ | 102½ | |
| Alta 3½ 78 | 100½ | 102½ | |
| CB 4½ 53 | 116 | .. | |
| CB 3½ 55 | 101¼ | .. | |
| CB 3 60 | 97½ | 100 | |
| CB 2¾ 67 | 92 | 95 | |
| Man 5½ 58 | 116½ | 119 | |
| Man 4½ 56 | 116½ | .. | |
| Man 2¾ 66 | 92 | 95 | |
| Man 3 59 | 122½ | .. | |
| NB 3 51 | 100 | 101½ | |
| N B 3¼ 58 | 99 | 99¾ | |
| NB 3 64 | 93 | 95 | |
| NB 4½ 61 | 113¼ | .. | |
| N B 2¾ 67 | 88 | 90 | |
| NE 3 58 | 99½ | 101 | |
| NE 4½ 60 | 119½ | .. | |
| NE 2¾ 66 | 91¼ | 93¼ | |
| Ont H 2¾ 64-67 | 93 | 95 | |
| Ont H 3 61-63 | 98¼ | 99¼ | |
| Ont 2½ 67-68 | 87 | 94½ | |
| Ont 2¾ 68-77 | 91½ | 93½ | |
| Ont 4½ 60 | 122⅜ | .. | |
| Ont 3½ 51 | 101½ | 102½ | |
| IPE 3 56 | 98½ | 100½ | |
| IPE 3 59 | 97¼ | 100¼ | |
| Québec 3 51 | 101¼ | 102½ | |
| Que 3½ 51-53 | 103 | 104½ | |
| Québec 3¾ 55 | 104¼ | 105½ | |
| Québec 3½ 60 | 102 | 103½ | |
| Québec 3 55 | 100 | 100½ | |
| Québec 4 56 | 105 | 107 | |
| Québec 3 60 | 99 | 100½ | |
| Québec 3 62 | 99 | 100½ | |
| Que H 2¾ 63-65 | 93¾ | 94½ | |
| Que H 2¾ 66-68 | 92¼ | 93½ | |
| Que H 3 69-73 | 97 | 98¼ | |
| QMC 2¾ 57 | 96¾ | 98½ | |
| QMC 2¾ 67 | 93 | 95 | |
| QMC 3 62 | 97½ | 99½ | |
| QMC 3 72 | 96¼ | 99 | |
| QMC 3¼ 58 | 100 | 103 | |
| QMC 3¼ 66 | 99 | 101½ | |
| QMC 3¼ 77 | 98 | 101 | |
| Sask 4½ 51 | 103 | .... | |
| Sask 5 59 | 107½ | .... | |
| **Municipales** | | | |
| Hampstead 6 59 | 132½ | .. | |
| Montreal 3 66 | 94½ | 96¼ | |
| Montreal 3 60 | 96½ | 99 | |
| Montreal 3 62 | 96 | 98 | |
| Montreal 3 64 | 94¾ | 96¼ | |
| Montreal 3 67 | 94 | 96 | |
| Montreal 3 68 | 93½ | 95½ | |
| Montreal 3 69 | 93½ | 95½ | |
| Montreal 3 70 | 93¼ | 95¼ | |
| Montreal 3 71 | 93¼ | 95¼ | |
| Montreal 3 72 | 93¼ | 95¼ | |
| Montreal 3 74 | 93¼ | 95¼ | |
| Mtl Metro 4 47 | 100 | 102 | |
| Mtl Met 4½ 53 | 118 | .. | |
| Mtl Met 4½ 54 | 118 | .. | |
| Mtl Met 4½ 61 | 118 | .. | |
| Mtl Met 4½ 62 | 110 | .. | |
| Mont Met 4½ 65 | 117½ | .... | |
| Mtl Metro 5 66 | 122 | .. | |
| Quebec 4½ 50 | 102 | 104 | |
| **Que 5 60** | **122** | .. | |
| Regina 5 60 | 111 | .. | |
| St. John 4½ 71 | 110¾ | .. | |
| Trois-Riv 4½ 50 | 101½ | .... | |
| Toronto 3½ 51 | 101½ | .. | |
| Winnipeg 4½ 60 | 127 | .. | |
| Vancouver 3½ 60 | 97½ | 100 | |
| **Transports** | | | |
| Algoma C 5 60 | 63½ | 65½ | |
| Can Atl 4 55 | 110 | .. | |
| CPR 3½ 51 | 102¾ | 104½ | |
| CPR 4 49 | 101¾ | .. | |
| CPR 4% Perp | 95½ | 100 | |
| Can SS 3½ 57 | 99¼ | 101¾ | |
| **Services publics** | | | |
| Ass Tel 5½ 55 | 107 | .. | |
| Bell Tel 5 60 | 109 | .. | |
| **Bell Tel 3 77** | 95 | 97 | |
| Bell Tel 3¼ 73 | 99½ | 102 | |
| B C Elec 3¼ 67 | 93 | 95 | |
| B Coon 3½ 67 | 92 | 96 | |
| Gat PC 3 70 | 94 | 98 | |
| Gat PC 3¼ 72 | 96½ | 98½ | |
| G Lakes 3¼ 67 | 95 | 98 | |
| Int Hydro 6 44 | 67½ | 69½ | |
| L St. J 3¾ 65 | 100 | .. | |
| M Tram 3 53 | 98½ | 100½ | |
| M Tram B 5 55 | 96½ | 98½ | |
| M Tram 4½ 55 | 95 | 98 | |
| Nat L&P 4½ 61 | 101½ | .. | |
| Nfld L&P 3¾ 66 | 96½ | .. | |
| Nfld L&P 5 56 | 100 | 101½ | |
| Nor Q. P. 4½ 67 | 97 | 99 | |
| Nor Q. P. 3¾ 67 | 97½ | 100 | |
| Ottawa P 4 57 | 100½ | .. | |
| Pow Corp 3½ 67 | 92½ | 95 | |
| Que Pow 3 62 | 96 | 98 | |
| Shawin 3 61 | 97 | 99 | |
| Shaw 3½ 70 | 99 | 101 | |
| Shawin 3 71 | 94 | 97 | |
| St M Pow 3¼ 70 | 94½ | 96½ | |
| Unit Sec 3 52 | 98 | 100 | |
| Win Elec 3¾ 71 | 100 | 102 | |
| **Industrielles** | | | |
| Abitibi 3½ 67 | 94¼ | 96¼ | |
| Bowater 3½ 68 | 96 | 99 | |
| BR Hend 4 61 | 97 | 100 | |
| B C Forest 4 66 | 92 | 95 | |
| B C Pulp 3½ 67 | 94 | 97 | |
| Brompton 3½ 66 | 92 | 95 | |
| Brown Co 5 59 | 100½ | 102½ | |
| Burns 4 62 | 96½ | 99 | |
| Can Brew 3½ 67 | 92½ | 95 | |
| C Celanese 3 62 | 96 | 99 | |
| Can Oil 3¼ 62 | 96 | 99 | |
| Fed Grain 4 64 | 96 | 99




*Il fait*
**TOUJOURS BEAU**
sous une
**TOITURE ET DES LAMBRIS**
**BISCO**

Protection de tous les jours contre le feu et les intempéries

● Bardeaux d'asphalte ● Toitures en rouleaux lisses ou à surface minérale ● Lambris "Rollbrick" ● Revêtements secs ou goudronnés ● Feutre isolant ou saturé d'asphalte ● Laine minérale isolante.

**BISHOP ASPHALT PAPERS LTD.**

*Manufacturiers de matériaux de construction de haute qualité depuis plus de 60 ans.*
Siège Social, Moulin à Papier et Manufacture à Portneuf Station, P.Q.
Succursale, Bureau et Entrepôt à 162 rue St-Paul, Québec, P.Q. 48-1F


## Les oeufs stables dans la métropole

Montréal, 31. (PC) Les oeufs étaient à peu près stables hier sur le marché "libre"; les arrivages étaient assez abondants et la demande modérée. Le beurre était stable sur un marché calme.

Les pommes de terre étaient stables; la demande reste modérée et les approvisionnements moyens. Hier, les arrivages par voie ferrée se sont élevés à 30 wagons, ce qui porte à 85 le nombre de wagons sur rails. Trois chargements ont été consignés sur des points de l'extérieur.

Le beurre était inchangé hier sur la Bourse canadienne des denrées et aucune transaction ne fut rapportée.

x x x

Montréal, 31. (PC) A la fermeture des affaires hier sur la Bourse canadienne des denrées, le beurre, 92 points, du Québec cotait 67 1-2 cents la livre. On offrait les prix suivants pour les oeufs B-1 de l'est: A-gros, 43 cents la douzaine; A-moyens, 41; A-poulettes, 40; catégorie E-B., 39; catégorie E-C., 30.

Les options: les oeufs pour livraison en avril se vendaient 42 cents la douzaine.

x x x

Montréal, 31. (PC) Voici les prix des produits de la ferme tels que rapportés ici hier par le ministère fédéral de l'agriculture:

OEUFS: en caisses gratuites: A-gros, 43 1-2-44 cents la douzaine; A-moyens, 41-42 1-2; A-poulettes, 40-41; catégorie B, 39-40; catégorie C., 30-34. Arrivages: 60 caisses.

BEURRE: Prix de gros, Québec, pasteurisé frais et entreposé, No 1, 67 3-4 cents la livre. Arrivage courant, Québec, No 1 pasteurisé, 67 cents la livre; No 2, 66. Première qualité de beurrerie, prix aux commerçants, 69 cents; en tinettes, 68-68 1-4. Aucun arrivage.

FROMAGE: Prix de gros, de fabrication courante: blanc et coloré de l'ouest, 34-34 1-2 cents la livre (nominal). Aucun prix disponible pour les autres catégories de fromage. Arrivages: 525 boîtes.

POMMES DE TERRE. En sac de 75 lbs: Québec, No 1, $2.05-2.10; Nouveau-Brunswick, No 1, $2.20-2.30; No 2, $1.90-2.00; Ile du Prince-Edouard, No 1, $2.25-2.40; Manitoba, No 2, $1.50.

## Un émission de B. C. Electric Co.

Un syndicat de banquiers en valeurs dirigé par Nesbitt, Thomson and Company, Ltd., The Wood Gundy Corporation Limited et la Société de Placements, Inc., offre aujourd'hui en souscription au public une émission de $17,000,000 d'obligations 3 3-4 p.c. première hypothèque, séries "C" de British Columbia Electric Company Limited.

Les obligations seront offertes au prix de 99 et l'intérêt accru; elles sont datées du 1er avril 1948 et échoient le 1er avril 1968.

## Titres mobiliers inactifs sur les marchés de Montréal

**Cours fournis par la Presse Canadienne**

SEANCE DU 30 MARS 1948.

| | Off. | Dem. |
|---|---|---|
| Ac Atl P | 100 | .. |
| Agnew S | 7 | 8 |
| Amal El | 11 | 12 |
| Ang C Tel P | .. | 48½ |
| Argus P | .. | 70 |
| Ash | 10 | 13½ |
| Bral | 8 | .. |
| Ba Bk Note | 16 | 18½ |
| BC Pow 4 P | .. | 92 |
| B C Pow A | 24½ | 26 |
| Do B | 2⅛ | 2½ |
| Bulolo | 16½ | 18½ |
| Forg A | .. | 35½ |
| Do B | 41 | .. |
| C Iron Fnd | 13 | 18 |
| Do P | 13 | 14½ |
| C N Pow | 8½ | .. |
| C Safe P | 99 | .. |
| C Wire A | 75 | .. |
| Do B | 26 | 30 |
| Cdn Bronze P | 101 | .. |
| Cdn Car A | 15¼ | 16 |
| Cdn Cel 1 P | 21 | 22 |
| Cdn Conv A | 13½ | 15 |
| Do B | 12 | .. |
| Cdn Cott | 40 | 46⅜ |
| Do P | 26 | 28 |
| Cdn For Inv | 27 | 28 |
| Cdn Oil Cos | .. | 11¾ |
| Crown Cork | 33 | .. |
| Davis A | 23½ | 25 |
| D Dair | 8 | 9 |
| Do P | 24½ | 27 |
| D Glass | 31½ | 34 |
| Do B | 32 | 33 |
| D Tar | 23 | 25 |
| Do V T | 23 | 25 |
| Do P | 20 | 20¼ |
| D Tex P | 105 | .. |
| Donoh | .. | 20 |
| Dryd | 26¼ | 27 |
| E Koot | 1½ | 2 |
| Eddy A | 16¼ | 16½ |
| Electro | 15⅜ | 16 |
| En & Heat Found | 12 | 13½ |
| G Bak | 18⅜ | 20 |
| G S Wares P | 2½ | 3¾ |
| Goodyear P | .. | 102¼ |
| H Bridge | 50 | .. |
| Ind Acc 4¼ P | 7⅜ | 7½ |
| Do 5 P | .. | 89 |
| I Coal | 101 | .. |
| I Coal P | 22½ | .. |
| I Nick P | 120 | .. |
| I Pap P | 125 | .. |
| I Pow | 102 | 110 |
| I Util | 40 | 43 |
| Jam P S P | 10¼ | 10⅞ |
| L Of Woods | 128 | .. |
| Do P | 28 | 29 |
| Lang | 159 | 163 |
| Legare P | 16 | 16½ |
| Lindsay | 22 | 25 |
| Do P | 12 | 20 |
| Ldn Cdn Inv | 110 | .. |
| Do P | 45 | .. |
| Mitch J S | 85 | .. |
| Mitch R | 82 | .. |
| M Cott P | 17 | 17½ |
| M Tele | 37 | .. |
| M Tram | .. | 48 |
| Murphy | 31 | 34 |
| N Drug P | 21½ | 22¼ |
| Ogilvie P | 10½ | 11 |
| Ont Stl | 164 | .. |
| Do P | 16 | 17 |
| Ott L'H&P | 131½ | .. |
| Do P | 17¼ | 17½ |
| Penn | 102½ | .. |
| Do P | 63½ | 63 |
| Placer | .. | 149 |
| Price P | 20 | 31¼ |
| P Trans | .. | 95 |
| Rex | 10½ | 12 |
| Roll | 26 | 27½ |
| Sag Pow P | 13½ | .. |
| St Law P | 101 | 102 |
| Do P | 40 | 41½ |
| S Will | .. | 155 |
| Do P | 20 | 25 |
| Simon | 145 | 150 |
| Do P | 20 | 23 |
| Simp A | 103 | .. |
| Do B | .. | 30 |
| Do P | 19 | .. |
| | 96 | 98 |

| | Off. | Dem. |
|---|---|---|
| Southam | 18 | 18½ |
| S C Pow | 16¼ | 17 |
| S Chem | 5¾ | 6 |
| Do P | .. | 95 |
| Stelco | 66 | 68 |
| Tooke | .. | 7¾ |
| T City | 7 | 7¾ |
| Viau | 21 | .. |
| Do P | 101 | .. |
| Wab | 68 | 75 |
| Weston | 22 | .. |
| Do P | 97½ | .. |
| Wilsil | 19 | 19½ |
| Zeller | 34½ | 35 |
| Do 5 P | 26½ | .. |
| Do 6 P | 28½ | .. |
| CURB | | |
| Acme | 9 | 9⅜ |
| Anglo Nfld | .. | 18¾ |
| Auto Fab A | 7 | 10 |
| Do | 3 | 5½ |
| Bath B | 4⅛ | 5 |
| Beld Cort | .. | 150 |
| Do P | .. | 170 |
| Bel Glov | .. | 7¾ |
| Do P | 16 | .. |
| Brand H | 14 | .. |
| Br & Dist | 15 | 15½ |
| Bright | 21¼ | 23 |
| B C Pack A | 11 | 11¾ |
| Do B | 4¼ | 4¾ |
| B C P & P P | 155 | 180 |
| Buras A | 30 | .. |
| Do B | 13 | .. |
| Buti | 11 | 12 |
| C Pack A | .. | 34 |
| Do B | 15 | 16 |
| Starch | 9 | 11 |
| Do P | 100 | .. |
| C Vin | 10½ | .. |
| Cdn Food | 8 | 9½ |
| Do A | .. | 15¾ |
| Do 4½ P | 75 | 85 |
| Cdn G Inv | 14⅜ | 15½ |
| Cdn I Inv | 2½ | 4 |
| Do P | 95 | .. |
| Cdn Light | 8¼ | 10 |
| Cdn Marc | 1.55 | 1.75 |
| Cdn Silk | 23 | 24 |
| Cass | 12 | 14 |
| Do P | .. | 130 |
| Cat P | .. | 136 |
| Celtic | 5½ | 7 |
| C Neon | .30 | .50 |
| Do P | 48½ | 50½ |
| Com Al | 4 | 4½ |
| Cons Div Sec | .35 | .. |
| Do P | 15 | 17¼ |
| Cons Litho | 22 | 24½ |
| Cons Tex | 10 | 11 |
| Do P | 16¼ | 17 |
| Cosmos | 24 | .. |
| Crain | .. | 7½ |
| Cub | .65 | .75 |
| Dav B | 6 | 7½ |
| D Eng | .35 | .38 |
| D Malt | 24 | .. |
| D Oil C | 35½ | 38 |
| D Sq | 36½ | 37½ |
| E Koot P | 26 | .. |
| E Stl | 77⅜ | 83⅜ |
| Esmond P | 16 | 19½ |
| Fairch | .80 | 1.25 |
| F Farm | 41½ | .. |
| Fed Grain A | 3⅜ | 4¾ |
| Do P | 84 | 97 |
| Ford | 23 | 23½ |
| For Pow | .20 | .. |
| Do 6 P | 5 | 6 |
| Fraser | 47 | 49 |
| Freiman | 47 | 49 |
| Do P | 91 | .. |
| Goodyear | 106 | 108 |
| Gt L Pap A | 40¼ | 42 |
| Hfx Ins | 14⅞ | 15 |
| Hend Pap | 13½ | 14 |
| Do P | 96 | 99 |
| Hinde & D | 19 | .. |
| Horner | .. | 9 |
| Htl De La S | 10 | 21 |
| Hubb | 5 | 7½ |
| Do P | .. | 25½ |
| I C Bak | .. | 80 |
| I Met | .. | 27½ |
| I Paint A | 8½ | 8¾ |
| Do P | 27½ | .. |
| Inv Found | 7 | 7¾ |

| | Off. | Dem. |
|---|---|---|
| Do P | 52 | 52½ |
| Lamb | 8¾ | 10 |
| Maci | 36¼ | 38½ |
| Mar T & T | .. | 19½ |
| Melch | 4¾ | 5 |
| Mtl I Pow | .. | 5 |
| Mtl Ref | 27 | .. |
| Do 1st P | 29 | 30 |
| Moore | 68 | 68½ |
| Mt Roy Rice | 9½ | 10 |
| N S L & P | 19 | .. |
| Do P | 110 | 112 |
| Nuclear | 10¾ | 12 |
| Paton | 19 | 30 |
| Do P | 26 | .. |
| Paul | 14½ | 15 |
| Pow Corp P | 108 | 110 |
| Do 2nd P | 52½ | 54 |
| Purity | 51 | 54 |
| Que Tel | 10½ | .. |
| Rel Grain | 25 | 35 |
| Sangamo | 9⅞ | .. |
| S C Pow P | 109½ | 111½ |
| Std Clay | 13⅞ | .. |
| Stow A | 20½ | 21 |
| Do B | 5 | 6 |
| Thrift | 14 | 15 |
| U Amus A | 35½ | .. |
| Do B | 31¼ | .. |
| U Corp A | 29 | .. |
| Do B | 16 | 18 |
| U Dist | 16 | 17 |
| U Sec | 8½ | 9¾ |
| Westeel | 27 | 28½ |
| West Grain | .40 | 1.00 |
| Windsor | 9 | 10 |
| Woods | .. | 46 |
| MINES (en cents) | | |
| Akali | 75 | 100 |
| Alger | 3 | 5 |
| Alta | .. | 16 |
| Arno | 3 | 3½ |
| Band Ore | 9 | .. |
| Base Met | .. | 14½ |
| Beat | 5 | 6 |
| Beauc | 12½ | 19 |
| Beaulieu | 10 | .. |
| Beve | .. | 46 |
| Bony | 3 | 5 |
| Bouscad | 3½ | .. |
| Bouzan | .. | 5 |
| Braz | 1½ | .. |
| Cars Mal | .. | 5 |
| Celta | 5 | .. |
| Centre | 8 | 9 |
| Cent Min | 10 | 11 |
| Chesk | 4¼ | 6 |
| Colomac | 5 | .. |
| Cons C Cad | 14½ | 15 |
| Cortez | 6 | 7 |
| Dome | $20 | 20½ |
| Duvay | 5 | 5½ |
| Font | 5 | 6 |
| Heva | 10 | .. |
| Holl | $10 | 10⅜ |
| J M Cons | 2½ | .. |
| Joi Que | 30 | 34 |
| Kerr Add | $13 | 13¾ |
| L Shore | $12¾ | 13 |
| Leitch | 5½ | 6 |
| Mc Pore | .. | $62 |
| Min Corp | 650 | .. |
| New Louvre | .. | 10 |
| New Marlon | 24½ | .. |
| Pato | 500 | 520 |
| Pend Rey | 12 | .. |
| Pitt | 5½ | 8 |
| Que Yel | 8 | 9½ |
| Reg | 7 | .. |
| Roch | .. | 12 |
| San Ant | 390 | .. |
| Sant | 13 | 13½ |
| Sen Rouyn | 42 | .. |
| Sigma | 750 | .. |
| Soma | 8 | 10 |
| Sull | 135 | 139 |
| Vent | .. | 550 |
| Vill | .. | 5 |
| Westv | 2½ | 4 |
| HUILES | | |
| Anglo Cdn | 160 | 175 |
| Brit Dom | 20 | 24 |
| Calmont | 39 | .. |
| Dalh | 35 | 40 |
| Davies | 10 | 15 |
| Pooth | 305 | 365 |
| Roy | $16 | 17 |

## Allure calme du marché du bétail

Montréal, 31. (PC) Les échanges étaient réduits au strict minimum hier sur les deux marchés aux bestiaux de la métropole. Au moment de la rédaction de ce rapport, aucune vente n'avait encore été enregistrée. Les arrivages se composaient comme suit:— 25 bêtes à cornes, 10 moutons, 157 porcs et 162 veaux, plus 14 wagons rapportés.

L'on comptait 6 chargements de bovins en provenance de l'ouest et 500 porcs non vendus et provenant du marché de la veille.

## Investment Trusts

Séance du 30 mars 1948

| | Off. | Dem |
|---|---|---|
| x Affiliated fund Inc Com | 3.86 | 4.22 |
| x American Business Shares | 3.71 | 4.07 |
| x Boston Fund Inc. | 18.73 | 20.25 |
| x Bullock Fund Ltd | 16.90 | 18.52 |
| Cdn Intl Trustee Shares | 4.50 | 5.25 |
| Cdn Investment Fund | 4.35 | 4.80 |
| Comonwealth Intl Corp | 3.35 | 3.68 |
| x Diversified Trust Shares "E" | 6.49 | 7.45 |
| x Group Sec Auto Shares | 5.89 | 6.39 |
| x Group Sec Rail Shares | 4.56 | 4.96 |
| x Group Sec Steel Shares | 4.88 | 5.30 |
| x Independence Trust Shares | 2.27 | 2.58 |
| x Keystone Custodian "B-4" | 8.80 | 9.61 |
| x Mass Investors Trust | 24.74 | 26.75 |
| x Mass Inv. 2nd Fund Inc | 11.02 | 11.91 |
| x North Amer Tr. Sh. (1955) | 3.25 | .. |
| x North Amer Tr. Sh. (1956) | 2.62 | .. |
| United Bond & Shares | 11 | 13 |
| x en argent am-ricain | | |


**A. TREPANIER**
COURTIER EN DOUANES
17 St-Jacques Tél.: 5-6926


## Mines hors-liste

**Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal. 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.**

30 mars 1948

| | | |
|---|---|---|
| Amal. Kirk | 6 | 7 |
| Annamaque | 1½ | 3 |
| Zeauverny | .. | 20 |
| Beaurive | 1 | 3 |
| Barber L. N. | 2 | 4 |
| Blue Grass | 1 | 3 |
| Bravo | 1 | 2 |
| Bright Red L. | 2½ | 3½ |
| Burley P. | 1 | 2 |
| Carricona | 3½ | 4 |
| Columbiere | 1¾ | 2½ |
| Cons. Chib | 17 | 21 |
| Craibe | 7 | 9 |
| Croydon | 3 | 5 |
| Dominion Mal | 1 | 2 |
| Freshnore | .. | 6 |
| Gwilliam-Lake | 2¼ | 3 |
| Habitant | 3 | 5 |
| Halden R. L. | 10½ | 12½ |
| Harper Mal | 1½ | 2½ |
| Hayes Cad | 1 | 2 |
| Hugh Pam | 9 | 12 |
| Insco | 17 | 20 |
| Karut YK | .. | 12 |
| Kencour | 2 | 4 |
| Kenda | 7 | 9 |
| Lake Expanse | 4 | 6 |
| Lavalie | 2 | 3 |
| Louvore | 1 | 2 |
| Major Oil | 3½ | 4½ |
| Marbenor | 7 | 9 |
| Mate Yelloknife | 4 | 6 |
| Murbell | .. | 1 |
| Normar | 6 | 8 |
| National Malartic | 11 | 13 |
| New Augerita | 6 | 8 |
| New Malartic | 2½ | 4 |
| Norbeau | 50 | 60 |
| Norford | 2 | 3 |
| Obalski-45 | 8 | 10 |
| Obalski | 4 | 7 |
| Obaska Lake | 9 | 11 |
| Opem. Copper | 10 | 13 |
| Ortona | 4 | 5 |
| Pascalis | 12 | 15 |
| Pinnacle | 1½ | 2½ |
| Poona Gold | 1 | 3 |
| Presdor | 2 | 3 |
| Quest Y. K. | 1½ | 2½ |
| Rambull | .. | 2 |
| Rand Malartic | 4 | 6 |
| Rebair | 20 | 25 |
| Richgroup | 5 | 7 |
| Salmita | 3 | 6 |
| Sepha | 2 | 3 |
| Scott Chib | 3 | 5 |
| Sun Bear | 3¾ | 5 |
| Thornhill | 1 | 2 |
| Wesley Gold | 1 | 2 |
| West Red Lake | 2 | 3 |
| Young David | 19 | 22 |

## La rentrée des capitaux au pays

Ottawa, 31. (PC) L'Office national de la statistique a annoncé hier une légère augmentation dans les achats et les ventes de valeurs mobilières durant le mois de janvier entre le Canada et les autres pays. Les ventes accusent une augmentation de $2,000,000 sur le mois précédent, tandis que les achats ont haussé d'environ $1,000,000 au chiffre de $19,000,000.

## Bourse de New-York

**Cours fournis par BARRY & McMANAMY, membres de la Bourse de Montréal. 79-81, rue Saint-Pierre, Québec.**

SEANCE DU 30 MARS 1948

| | Haut | Bas | Ferm |
|---|---|---|---|
| Allied Chemical | 182 | 180 | 182 |
| American Can | 82 | 81⅞ | 82 |
| Amer. Locomotive | 20⅜ | 20⅜ | 20⅜ |
| Amer. Smelting | 56½ | 56½ | 56½ |
| Amer. Tel & T | 149⅜ | 149½ | 149⅜ |
| Amer. Water Works | 14⅜ | 14⅜ | 14⅜ |
| Anaconda Copper | 35¼ | 34⅝ | 35¼ |
| Baltimore & Ohio | 11⅛ | 11⅛ | 11⅛ |
| Bethlehem Steel | 34½ | 33⅝ | 34½ |
| Canadian Pacific | 11¾ | 11½ | 11⅝ |
| Chesapeake & Ohio | 41¼ | 41 | 41¼ |
| Chrysler | 59 | 58⅛ | 59 |
| Columbia Gas | 12 | 12 | 12 |
| Cons Edison N.Y. | 22¼ | 22 | 22⅛ |
| Curtis Wright | 6⅜ | 6¼ | 6⅜ |
| Delaware & Hud | 41 | 41 | 41 |
| Du Pont de Nem | 172¾ | 172¾ | 172¾ |
| Eastman Kodak | 43½ | 43½ | 43½ |
| Elec Power & Lt | 17⅜ | 17⅜ | 17⅜ |
| General Foods | 36⅜ | 36⅜ | 36⅜ |
| General Motors | 54 | 53¼ | 54 |
| Gillette Safety | 33½ | 33½ | 33½ |
| Goodyear Tire | 42 | 42 | 42 |
| Graham Paige | 4½ | 4½ | 4½ |
| Inter Nickel | 28¼ | 28¼ | 28¼ |
| Inter Paper | 49⅞ | 49⅞ | 49⅞ |
| Int Tel & T | 13 | 12⅞ | 13 |
| Johns Manville | 39⅞ | 39⅞ | 39⅞ |
| Kennecott | 52 | 51⅝ | 52 |
| Lockheed | 20 | 20 | 20 |
| Loew's Inc. | 18¾ | 18¾ | 18¾ |
| Montgomery Ward | 53½ | 53 | 53½ |
| Nash Kelvinator | 15⅝ | 15⅝ | 15⅝ |
| Nat Distillers | 20⅝ | 20⅝ | 20⅝ |
| N. Y. Central | 14 | 13⅞ | 13⅞ |
| North Pacific | 20 | 20 | 20 |
| Packard Motors | 4⅜ | 4⅜ | 4⅜ |
| Paramount Pict. | 23 | 21⅝ | 23 |
| Penn R.R. | 18 | 18 | 18 |
| Pepsi-Cola | 16⅞ | 16¼ | 16⅞ |
| Radio Corp | 10 | 9⅞ | 10 |
| Republic Steel | 26 | 25⅞ | 26 |
| Sears Roebuck | 35⅞ | 35⅜ | 35⅜ |
| Socony Vacuum | 16¾ | 16¾ | 16¾ |
| South Pacific | 51 | 51 | 51 |
| South Railway | 39½ | 39½ | 39½ |
| Stan. G. & E. | 21¾ | 21¾ | 21¾ |
| Stand Oil of Cal | 61¾ | 61¾ | 61¾ |
| Stand Oil of N. J. | 75 | 74½ | 74 |
| Texas Corp | 56½ | 56½ | 56½ |
| Union Carbide | 102⅞ | 102⅞ | 102⅞ |
| Union Pacific | 166½ | 166½ | 166½ |
| United Aircraft | 28⅜ | 28 | 28⅜ |
| United Fruit | 53¼ | 53¼ | 53¼ |
| West Electric | 29⅛ | 29 | 29⅛ |

## Prix soutenus pour les pommes

Les pommes d'Ontario et de la C.-B. forment le gros des ventes dans notre ville, dit-on dans le rapport hebdomadaire du service des marchés du ministère fédéral de l'agriculture. Les "Newtown" de la C.-B. sont généralement en montre dans les magasins à succursales. La demande est passable en général pour les stocks de première qualité alors que les prix sont soutenus.

Le transport de pommes de terre par rail dans le Bas-Québec est actif ; les producteurs cherchent à écouler leurs stocks d'entrepôt avant que les chemins de campagne deviennent impraticables. Sur les marchés locaux, la demande est assez bonne ; les prix sont toujours fermes.

Les récoltes de serre en saison sont très faibles. A l'exception des choux et des navets importés, les autres légumes sont rares. Au sujet des produits de l'érable, le bulletin observe que dans le comté de Beauce, on a commencé l'entaillage; les autres régions prévolent pouvoir

## Un bon rapport de Saguenay Power

Le bilan annuel de Saguenay Power Company, Ltd et de ses filiales, à l'exception de Saguenay Electric Co., démontre que ses revenus d'opération se sont élevés à $6,930,099 l'an dernier à comparer avec $7,453,636 l'année précédente. Compte tenu de toutes les déductions, les profits nets pour l'année transportés au compte de surplus apparaissaient à $1,497,305 à rapprocher de $1,185,582 en 1945.

Au 31 décembre 1947, l'actif disponible s'établissait à $3,080,864 contre $3,134,981 un an auparavant. Les exigibilités sont passées de $2,287,953 à $2,492,533.

Le journal est le meilleur medium de publicité

## Robert Mitchell gagne davantage

Montréal, 31. (PC) L'état financier de Robert Mitchell Company, Limited et de sa filiale en propriété exclusive pour l'exercice terminé le 31 décembre 1947 accuse un profit net de $80,053, soit l'équivalent de $1.10 par action en comparaison de $35,837 ou $0.49 l'action l'année précédente.

## Des bagarres à Wall Street

New-York, 31. (AFP) Des bagarres se sont produites au début de la matinée d'hier dans le quartier financier de Wall Street, à proximité du Stock Exchange dont les employés sont en grève depuis lundi.

Un groupe d'hommes non identifiés s'est dirigé vers l'entrée principale de l'immeuble du Stock Exchange dans le but d'empêcher les non grévistes d'y pénétrer. Les piquets s'étendirent sur le trottoir pour barrer le passage à ceux désirant pénétrer dans l'immeuble.

Un détachement de police est intervenu et une bagarre éclata, les policemen se servant de leurs matraques et les grévistes de leurs poings. La police fut renforcée par deux détachements d'agents et finalement une trentaine de manifestants furent conduits au poste de police.

Des ambulances furent envoyées sur les lieux, où une trentaine de personnes ont reçu des contusions.

Toronto, 31. (PC) Supertest Petroleum Corp. Ltd annonce que ses profits nets se sont chiffrés l'an dernier à $800,625, soit une augmentation sur le chiffre de $723,-016 pour l'année précédente. Ses ventes ont également augmenté, suivant le bilan annuel rendu public hier. Le fonds de roulement figurait, en fin d'année, à $338,-842, en comparaison de $128,158 à la fin de 1946.

## Fonds d'Etat en recul à Londres

Londres, 31. (Reuter) Les valeurs du gouvernement britannique ont enregistré des pertes de 1-8 de point hier à la Bourse de Londres, alors que les opérateurs liquidaient pour investir leurs fonds dans les titres d'électricité. Les modalités des nouvelles actions britanniques d'éectricité en vertu de l'expropriation des compagnies distributrices seront publiées après la fermeture de la Bourse jeudi prochain.

La reprise des activités après le congé prolongé à l'occasion de Pâques fut témoin d'une faible participation du public dans le marché, mais la tendance des valeurs industrielles s'est bien maintenue. Les titres de fer, d'acier et de charbon ont fait l'objet d'une légère demande, mais dans la plupart des cas, il s'agissait d'ajustements en raison de l'expiration des comptes actuels en bourse.

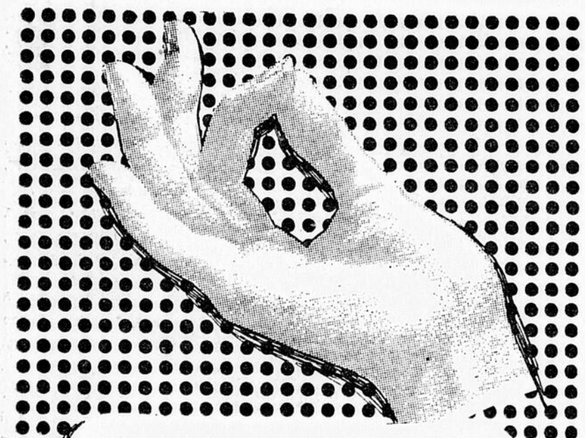




*Haché Ultra Fin*

Vous faites vos cigarettes vous-même?
Mais alors, vous devez recourir au tabac de Virginie, par excellence, haché ultra-fin, pour mieux vous servir!

**Tabac**
**OLD VIRGINIA**
**HACHÉ ULTRA FIN**

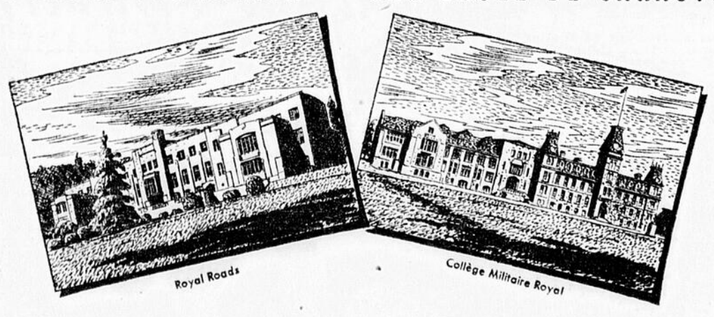


**UN BON VERRE DE PORTO— DU FROMAGE AU GOÛT PIQUANT— QUEL RÉGAL!**

Bright's 74 PORT TYPE
T. G. Bright & Co. Limited
Vins Bright
Fondée en 1874



**UNE BELLE FORMATION - UNE ÉCOLE DE CARACTÈRE**




**Ouverture - septembre 1948**
**des**
**ÉCOLES MILITAIRES CANADIENNES**
MARINE • ARMÉE • AVIATION

Les Ecoles militaires canadiennes offrent à tous les jeunes Canadiens un cours de 4 ans en arts et génie équivalant aux mêmes cours dans une université reconnue.

Les diplômés pourront obtenir leur brevet dans la Marine, l'Armée ou l'Aviation actives ou de réserve.

**CONDITIONS D'INSCRIPTION**
Les candidats doivent être âgés de 16 à 21 ans au 1er janvier 1948. Ils doivent avoir complété des études équivalant au High School.

**Les demandes doivent être présentées avant le 22 mai 1948**

**FRAIS D'INSCRIPTION**
Ils sont modiques. La pension et le logement sont fournis. Le solde retirée pendant les cours d'été suffira aux frais après la première année.

*On accordera quelques bourses d'études.*

**L'Officier commandant, "Royal Roads", Royal Roads, C.-B.**

**POUR PLUS DE DÉTAILS, ÉCRIVEZ SANS RETARD À L'UN DES ENDROITS CI-CONTRE**

**Le Registraire, Collège Militaire Royal, Kingston, Ontario**



NOUVELLE EMISSION

**$17,000,000**

# British Columbia Electric Company
Limited

(Constituée en vertu des lois de Colombie britannique.)

**OBLIGATIONS PREMIÈRE HYPOTHÈQUE 3¾% SÉRIE "C"**

Emission: 1er avril 1948 — Echéance: 1er avril 1967.

Le capital et l'intérêt semestriel (les 1ers avril et octobre) en sont payables en monnaie légale du Canada, au choix du détenteur, à toute succursale au Canada des banquiers de la Compagnie. Les Obligations sont émisent en coupures de $1,000, $500 et $100 enregistrables quant au capital seulement, et en obligations entièrement nominatives en coupures de $1,000 et ses multiples autorisés.

Les Obligations de la Série "C" seront rachetables par anticipation au choix de la Compagnie, en totalité en aucun temps ou en partie de temps à autre, sur préavis de trente jours à 100% du montant en capital, plus une prime qui sera ainsi calculée: dans le cas d'un rachat le ou avant le 31 mars 1953, la prime sera de 2½%; dans le cas d'un rachat postérieur mais le ou avant le 31 mars 1959, la prime sera de 2%; dans le cas d'un rachat postérieur mais le ou avant le 31 mars 1963, la prime sera de 1%; dans le cas d'un rachat postérieur mais avant l'échéance, la prime sera de ½ de 1%. L'intérêt couru jusqu'à la date du rachat s'ajoutera dans chaque cas.

La Compagnie versera au Fiduciaire comme Fonds d'amortissement des Obligations de la Série "C", chaque année le 1er avril, à compter du 1er avril 1949 un montant égal à 1% du montant maximum en capital d'Obligations de la Série "C" antérieurement émis plus un montant égal à une année d'intérêt sur toutes telles Obligations antérieurement rachetées par le Fonds. Ce Fonds d'amortissement servira exclusivement au retrait des Obligations de la Série "C". La Compagnie aura le droit de remettre des Obligations de la Série "C" en acquittement total ou partiel d'un versement annuel à ce Fonds d'amortissement.

Fiduciaire: Montreal Trust Company

*Selon nos Avocats, ces Obligations seront une valeur dans laquelle les Compagnie enregistrées sous la Loi des Compagnies d'Assurance canadiennes et britanniques, 1932 (Dominion) et ses amendements, pourront placer leurs fonds.*

L'ENTREPRISE

La Compagnie et ses filiales contrôlent le réseau le plus étendu de services publics de l'Ouest canadien. Un groupe des filiales de la Compagnie produit de l'énergie électrique; la Compagnie et une autre filiale manufacturent et distribuent du gaz. British Columbia Electric Railway Company Limited distribue de l'énergie électrique au public et opère des réseaux de tramways électriques et d'autobus dans Greater Vancouver, Victoria, New Westminster et autres municipalités importantes de Colombie britannique. L'entreprise contrôlée par la Compagnie opère avec succès depuis cinquante ans et est devenue l'un des plus puisants producteurs d'énergie hydroélectrique au Canada.

Nous offrons pour notre compte les Obligations Première Hypothèque 3¾% Série "C" conditionnellement à vente préalable, à l'émission et à la délivrance des Obligations et aussi à l'approbation de toutes les questions légales par MM. Douglas, Symes and Brissenden de Vancouver, Aviseurs de la Compagnie, et de MM. Montgomery, McMichael, Common, Howard, Forsyth and Kerr de Montréal, Aviseurs des Soussignés. Ceux-ci s'en rapporteront à l'opinion des Aviseurs de la Compagnie quant au titre des actifs de la Compagnie et de ses filiales et aussi quant à toutes les questions de légalité locale en Colombie britannique.

**PRIX: 99 ET L'INTÉRÊT — RENDEMENT PLUS DE 3.80%**

Les Obligations dans la forme intérimaire ou de certificats intérimaires du Fiduciaire devraient être prêtes pour livraison vers le 12 avril 1948.

Nesbitt, Thomson & Company Limited
Dominion Securities Corpn. Limited
Pemberton & Son Vancouver Limited
Collier, Norris & Quinlan, Ltd.
René-T. Leclerc Incorporée
Bell, Gouinlock & Co. Limited
James Richardson & Sons
Burns Bros. & Denton Limited
Hagar Investments Ltd.
J. C. Mackintosh & Co., Ltd.
Fairclough & Company Limited
Carlile & McCarthy Limited
Okanagan Investments Co., Ltd.

The Wood Gundy Corporation Limited
Royal Securities Corporation Limited
W. C. Pitfield & Company Limited
Greenshields & Co Inc
Mills, Spence & Co. Limited
Eastern Securities Company Ltd.
The Western City Company, Ltd.
McMahon and Burns Limited
R. A. Daly Co. Limited
Tanner & Co. Limited
Thomas B. Read & Company
Anderson & Company

Société de Placements, Inc.
A. E. Ames & Co. Limited
McLeod, Young, Weir & Company, Limited
Cochran, Murray & Co., Limited
Midland Securities Limited
W. C. Harris & Co. Limited
Savard, Hodgson & Co., Inc.
Yorkshire Securities, Limited
A. E. Jukes & Co. Limited
F. J. Brennan & Company Limited
Melady, Sellars & Company Limited
Lauder Mercer & Company Ltd.

398AF

**Wood, Gundy & Company Ltd.**

## SABOURINADES
# SPORTIVES

### LES AS ONT TOUJOURS ESPERANCE

Même si les As de Québec trainent 3-0 dans leur série quatre de sept contre les puissants Sénateurs d'Ottawa, la direction de l'équipe locale conserve encore l'espérance d'un championnat. C'est du moins ce que nous assurait hier après-midi, quelques heures avant la troisième défaite de nos porte-couleurs, le secrétaire Gaston Vasseur tout en nous annonçant que le président George Slater lui avait assuré que la série finale restera une affaire de 4 dans 7 et ne sera pas raccourcie à trois dans cinq, tel que le voulait une rumeur émanant d'Ottawa.

"Non seulement y aura-t-il une partie au Colisée jeudi soir", de nous dire Gaston, "mais il y en aura une autre dimanche après-midi. Nos joueurs sont déterminés à vaincre à tout prix et ne seront pas vaincus un, deux, trois, quatre". La présence de Kovalchuk, Tremblay, Raglan et Zeidel dans la partie d'hier à Ottawa nous donne une preuve convaincante de la détermination qui règne chez les As présentement, et il n'y a aucun doute que les protégés de Punch Imlach feront tout en leur possible pour confirmer les paroles de Gaston Vasseur.

Le secrétaire du club en a aussi profité pour nous expliquer toute la stratégie de Tommy Gorman au sujet des dates des séries éliminatoires. Vraiment, il serait trop long ce matin de vous énumérer toute cette histoire au long, mais nous vous dirons que le magnat outaouais a accompli son jeu finement. Nous nous promettons bien d'y revenir demain. Cependant, avant de passer à autre chose nous pouvons affirmer aux amateurs locaux que la finale est toujours une série de quatre dans sept et qu'aucune date ne sera changée, même si la Q.A.H.A. a annoncé que la série contre Sherbrooke ou Victoriaville doit débuter dès dimanche, 4 avril.

**MERCREDI-NOTES . . . .**

La compétition pour la coupe Samson débutera cette semaine au club de curling Jacques-Cartier où la glace sera enlevée dans trois semaines environ . . . Le receveur Dusty Hersom a retourné son contrat signé aux Alouettes de Québec, apprend-on . . . Les amateurs de baseball de Québec liront avec plaisir que l'arbitre Bill Sterni, le plus détesté des officiels de la Canado dans notre ville, venait d'être congédié . . . Il en est de même de Ruff et Elkins . . .

Toujours dans le baseball C., nous apprenons que Pat Beauchesne, le solide lanceur gaucher du Cap de la Madeleine, vient de signer son contrat avec le club Pueblo . . . Un autre joueur que nous ne reverrons pas sous l'uniforme des Royaux de Trois-Rivières est le jeune receveur Chico Fernandez . . . Il a été vendu au club Valdosta, de la ligue Georgie-Floride, où le gérant n'est nul autre que le sympathique Lou Rochelli . . .

Murray Dickson a accompli un exploit unique dans son genre hier lorsqu'il a lancé une partie sans point ni coup sûr pour permettre aux Cards de St-Louis de vaincre les Yankees de New-York, 7-0, dans une joute d'exhibition . . . C'est en effet la première fois que l'on voit un lanceur réussir un "no hit, no run" seul durant toute une partie de neuf manches, au cours de la saison d'entrainement . . . . Murray doit certes souhaiter de pouvoir réussir une autre partie semblable dans la saison régulière . . .

Il est bien à souhaiter que le baseball amateur local obtiendra tous les succès prévus . . . Personnellement, nous tenons beaucoup à ce qu'un circuit junior soit organisé . . . Une telle avec en plus le circuit juvénile permettrait le développement de nombreux joueurs pour organiser dans quelques années des ligues intermédiaire et senior de bon calibre comme partout ailleurs dans la province . . .

**ICI ET LA**

Les Red Wings de Québec, éliminés en trois parties consécutives par le National, n'ont pas sorti de cette dernière série en très bonne condition. . . En effet, Marcel Côté nous rapporte que pas moins de huit joueurs du club ont reçu des blessures. . . Voici le bilan: Paul-Henri Gagnon, épaule disloquée ou fracturée avec hémorragie dans l'épaule; Matteau, cheville foulée; Larochelle, blessé à un genou; Pelletier, eau dans le coude; Gérard Tremblay, épaule disloquée; Cloutier, charley-horse; Rinfret, poignet forcé, et Hayfield, arrière-train très souffrant. . . Et dire que cette équipe n'avait pas eu un seul blessé durant la saison régulière. . . .

Toronto passera en finale de la coupe Stanley, mais les Red Wings que l'on favorise pour être leurs adversaires dans cette ronde décisive ont des difficultés avec les Rangers, au point que l'on craint une surprise renversante de la part des joueurs de Frankie Boucher. . . Connie Tudin et George Greene, deux joueurs vétérans qui n'avaient pas fait fureur avec les défunts volants de Hull au début de la saison 1946-47, continuent à être des vedettes des Sénateurs d'Ottawa dans la course au championnat . . .

Trois des quatre finales des essais olympiques pour les Olympiades de Londres seront tenues à Montréal, soit la boxe, les leveurs de poids et les concours de piste et de champ. . . Quant aux lutteurs amateurs, ils tenteront leurs chances au Y.M.C.A. central de Toronto, les 28 et 29 mai. . . Ici à Québec, le 11 avril, plusieurs hommes forts participeront à un concours de championnats provinciaux pour leveurs de poids. . .

En 58 parties avec Bobby Riggs, le fameux joueur de tennis Jack Kramer a maintenant remporté 41 victoires. . . . Bobby Flanagan, de London, Ont., a perdu contre Tony Mascarelli. . . de New-York, hier soir, à Syracuse, en 7 rondes. . . Gaby Ferland sera l'un des finalistes du prochain programme de boxe à Québec, avons-nous appris. . .

## En raccourci... dans les sports

Waxahachie 31, (P.A.) Les Athlétiques de Philadelphie ont envoyé hier Bill Connelly, lanceur droitier recrue et artiste de la balle courb, aux Bisons de Buffalo de la ligne Internationale.

Londres 31, (P.A.) Ted Broadribb, gérant du champion britannique des poids mi-lourds, Freddie Mills, a déclaré lundi soir dans un programme de radio, que son boxeur serait opposé à Gus Lesnevich, champion du monde dans cette division, à Londres, le 26 juillet.

New-York 31, (P.A.) Environ 130 propriétaires et entraineurs de chevaux furent avertis hier de signer un accord du Travail avec les garçons d'exercice avant six heures aujourd'hui, ou s'ils refusent, ils se verront pris dans une grève à la piste de course de Jamaïca.

Londres 31, (P.A.) Cinq mille pigeons seront libérés à l'ouverture des Jeux Olympiques cet été le 29 juillet. Ces oiseaux seront le symbole de l'ancienne coutume de faire parvenir les résultats olympiques à toutes les parties de l'empire grec.

Sligo 31, (P.A.) J.-B. Carr a retenu hier le championnat de l'ouest de l'Irlande au golf amateur, avec une victoire de 5 et 4 sur R. C. Ewing dans la finale de 36 trous. Ils sont tous deux sur l'équipe britannique de la coupe Walker.

Havana 31, (P.A.) Le "Seagoer" élégant yacht à voiles, long de 35 pieds, des Iles Davis, Tampa, a glissé dans le port de la Havane à bonne heure hier matin, pour remporter les honneurs de la classe "C" dans la course de yacht St. Petersbourg-Havana.

Boston 31, (P.A.) Il y aura un coureur chinois dans le marathon annuel de Boston le 19 avril, si le club peut trouver une paire de chaussures à Wong Chen Ling.

Calgary 31, (P.C.) Don Smith, mentionné comme membre possible du club de football Stampeder de Calgary pour 1948, figurera avec les Blue Bombers de Winnipeg encore cette année. Cette déclaration fut faite par le président du club de Calgary.

## Séminaire gagne la première ronde, 3-0

La première ronde de la série finale pour le championnat d'échecs de la Ligue Interscolaire, s'est terminé par un gain de 3 à 0 en faveur du Séminaire, dans la Section A, et par une nullité dans la Section B. Les résultats des parties ont été les suivants:

**Section A**

Maurice Paquet 1, J.-Louis Fiset 0.
Raym. Trudel 1. Denis Fiset 0.
René Lévesque 1. Gab. Ouellet 0.
Séminaire 3. Académie 0

**Section B**

Séminaire 1 1-2 Académie 1 1-2
André Belleau 1-2, G. Savinon 1-2.
Bernard Lesage 1, Jac. Joncas 0.
Robert Lesage 0, Claude Mercier 1.

La deuxième rencontre aura lieu mercredi, le 31 mars, au local de la J.E.C. du Séminaire.


*Skieurs...*



La dernière chute de neige permet la pratique du ski pour encore plusieurs jours.

**PRIX REDUITS DE FIN DE SAISON AU LAC BEAUPORT**

Les prix du monte-pente Alpin (ski-lift) sont réduits d'aujourd'hui à la fin de la saison comme suit.

POUR LA JOURNEE ..... $2.00
A PARTIR DE MIDI ..... $1.50
A PARTIR DE 2 h. 30 ..... $1.00
A PARTIR DE 3 h. 30 ..... .75

*Le monte-pente fonctionnera sans arrêt, tous les jours de 10 h. a.m. à 5 h. 30 p.m.*

**MANOIR ST-CASTIN**


# Les Sénateurs disposent des As locaux une troisième fois, 5-2

**L'équipe outaouaise prend ainsi une avance de 3-0 dans la finale de la ligue Senior — Connie Tudin et George Greene sont les étoiles d'Ottawa dans cette joute très rude — Ray Marshall obtient les deux buts des perdants — Quatrième rencontre au Colisée, demain soir.**

Ottawa, 31. (P.C.) Dans une partie continuellement marquée de rudesse, les Sénateurs d'Ottawa ont défait hier soir les As de Québec, au score de 5-2, et ont ainsi pris une avance de 3-0 dans la série finale de quatre dans sept pour le championnat de la ligue de hockey Quebec Senior.

Une foule d'environ 7,000 personnes suivit cette monotone rencontre défensive dans laquelle les Sénateurs ne furent jamais en arrière. George Greene et Connie Tudin comptèrent chacun deux buts pour les vainqueurs, tandis que Frank Mathers enregistra le cinquième.

Le rapide joueur de centre Ray Marshall obtint les deux seuls points du Québec dans l'espace de 48 secondes au cours de la troisième période.

**Les blessés y étaient**

Durement malmenés dans leur défaite de 4-3 sur leur propre glace, dimanche après-midi, les visiteurs alignèrent tout de même les blessés Freddie Kovalchuk, Larry Zeidel, Ludger Tremblay et Rags Raglan, quatre athlètes qui étaient incertains de jouer quand ils quittèrent la Vieille Capitale lundi après-midi.

Les As, avec une entière collaboration des Sénateurs, procédèrent alors à une rude rencontre avec tous les coups et toutes les "prises" permises.

**Quelques escarmouches**

Les quatre punitions dans la première période comprirent deux à Alex Smart et Tommy Brennan, qui en vinrent aux coups dans le coin et qui laissèrent la glace bien près d'engager une dure bataille. Quelques minutes plus tard, Bobby Copp et Phil Renaud donnèrent en privé un combat de lutte près des planches alors que le jeu continuait à l'autre extrémité de la patinoire. Personne ne s'inquiéta de les séparer et ils recommencèrent la finale à jouer sans avoir reçu de punitions.

Les esprits s'échauffèrent à d'autres différents moments dans la partie, fournissant ainsi le plus d'intérêt d'un jeu lourdement défensif. Mais les officiels ne se contentèrent que de distribuer des mineures et les tenir à cinq dans le deuxième vingt et deux autres dans le troisième.

**Marois est affairé**

Jean Marois fut le plus affairé des deux gardiens de buts lorsqu'il bloqua 29 lancers dans ses filets alors que Legs Fraser n'en avait que 19 dans la cage outaouaise.

Les deux clubs se rencontreront de nouveau à Québec demain avec la partie suivante, si nécessaire, à Ottawa samedi soir. Les vainqueurs joueront ensuite contre les champions de la ligue Provinciale Senior, soit Victoriaville ou Sherbrooke.

Québec: But, Marois, défenses, Renaud, Labrie; centre, Charest; ailiers, Brennan, Poulin, subs: Kovalchuck, Petit, Planche, Raglan, Imlach, Zeidel, Tremblay, Marshall, Heale.

Ottawa: But: Frasel, défenses, Stahan, Mathers; centre, Emberg; ailiers, Greene, Smart; subs: Copp, Trainor, McLean, Irvine, Tudin, Check, Smith, Watson, Dagenais.

Arbitres: P. Bennett, S. Mundey, de Montréal.

**Première période**

1—Ottawa, Greene (Emberg, Stahan) 1.16
Punitions: Poulin, Check, Smart, Brennan.

**Deuxième période**

2—Ottawa, Tudin (Irvine, Trainor) 12.52
3—Ottawa, Greene (Smart) 19.42
Punitions: Zeidel, Copp, Stahan, Dagenais, Imlach.

**Troisime période**

4—Québec, Marshall (Imlach, Zeidel) 6.36
5—Quebec, Marshall (Zeidel, Tremblay) 7.14
6—Ottawa, Mathers (Stahan, Tudin) 9.35
7—Ottawa, Tudin 15.47
Punitions: Renaud, Dagenais.

## Henry Martell devient professionnel

**Edmonton, 31. (PC) Le policier golfeur Henry Martell, d'Edmonton, champion amateur du Sanada en 1946, a abandonné son statut d'amateur pour devenir professionnel, au club de golf Highland d'Edmonton.**

**"Monsieur golf" comme on l'appelle dans la province, a déclaré qu'il commencerait à jouer dès "que je mensentirai comme un professionnel et que la température deviendra plus douce".**

**Ses plans de tournois pour 1948 comprend à date seulement le championnat ouvert d'Edmonton et d'Alberta.**

## Buffalo en finale dans l'Américaine

New-Haven, 31. (PA) Les Bisons de Buffalo ont facilement passé en finale des éliminatoires de la ligue Américaine de hockey pour la coupe Colder, en battant hier soir les Ramblers de New-Haven par 6-2.

Les Ramblers, supportés par une foule de 4,100 spectateurs ont tenu le Buffalo dans la première période, mais se fatiguèrent rapidement par la suite.

Le Buffalo, qui a maintenant remporté quatre victoires sur Hershey et New-Haven sans une seule défaite, rencontrera le vainqueur de la série quatre de sept entre Cleveland et Providence, dans laquelle Cleveland est à l'avant par trois parties à une. Buffalo termina la saison régulière en troisième position de la division ouest.

Pour le Buffalo, Freddie Hunt se signala avec deux buts, les autres étant enregistrés par George Pargeter, Murdo McKay, Tommy Cooper et Hal Laycoe.

Dunc Fisher et Chick Webster enregistrèrent les buts des perdants.

Buffalo: But: Dion; défenses, McMahon, Laycoe; centre, McKay; ailiers, Hunt, Brown; subs, Jackson, Field, Douglas, Cooper, J. Bell, Hickey, Mundrick, Campeau, Lewis, Pargeter.

New-Haven: But, Stevenson; défense, Heller, H. Bell, centre, Davies; ailiers, Johnston, Webster; subs, Lancien, Hrymnak, Gordon, Juskes, Fisher, Mackintosh, White, Robinson, Denis, Mickoski.

Arbitres: Rabbit McVeigh et Hugh McLean.

**Première période**

1—New-Haven, Fisher (Brymnak, Mickoski) 3.41
2—Buffalo, Laycoe (McMahon) 7.41
Punitions: H Bell, Hunt.

**Deuxième période**

3—Buffalo, Hunt (McKay) 6.52
4—Buffalo, Pargeter 14.55
5—Buffalo, McKay (Field, Hunt) 19.30
Punitions: Heller, Juckes 2, Field, Jackson.

**Troisième période**

6—New-Haven, Webster (Johnston) 0.36
7—Buffalo, Hunt (McKay) 3.04
8—Buffalo, Cooper (Douglas) 6.13
Punition: Davies.

Havana 31, (P.A.) Gerardo Harnandez, 23 ans, boxeur cubain, est tombé mort dans l'arène à Caibarien, Cuba, dimanche soir, mais les médecins ont déclaré hier que la mort avait suivi une hémorragie cérébrale qui n'avait pas été causée par les coups.

Harnandez est le quatrième boxeur à mourir dans l'arène cette année. Deux des morts précédentes se produisirent aux Etats-Unis, cependant que l'autre arriva à Rome.


**COLISÉE**
Tél.: 5-5129 — Att. KK
Ouverture de la populaire série Indépendante
CE SOIR — 7 h. 45
PROGRAMME DOUBLE
● PARC SAVARD ●
vs
● ARMEE ●
● SILLERY ●
vs
● ST-CHARLES ●
Loges et Prom. (rés.) ..... 50c
Sections Adultes ..... 35c
(Non rés.) Enfants ..... 18c


## Providence arrête le Cleveland, 8-3

Providence, 31. (PA) Avec le pilote Terry Reardon poussant leur formidable attaque, les Reds de Providence ont défait les Barons de Cleveland par 8-3 dans la quatrième partie de leur série éliminatoire de la ligue Américaine de hockey hier soir, et empêcher le record mondial des Barons pour les parties sans défaite, soit 30.

Cette défaite était la première des Barons depuis le 24 janvier, qui, depuis ce temps, avaient remporté 24 victoires et avaient annulé à six reprises. La victoire, devant 5,850 spectateurs était la première des Reds dans la série quatre de sept, qui se continuera à Cleveland demain soir.

Reardon, remplaçant Eddie Prokop sur l'aile droite, scora deux buts dès le début. Les Reds y allèrent de tout coeur à la dernière période avec une attaque de quatre buts, et qui sembla une moquerie de la forte défense du Cleveland.

ses: Wares, Allen; centre: Holota; ailes: Bukovich, Carse; subs: Davidson, Sprout, Demarco, Lavoie, Thurier, Russell, Solinger, Kelly, Brennan, Buller.

PROVIDENCE — Buts: Bennett; défenses: Arcand, Stanley; centre: Taylor; ailes: Chad, Scherza; subs: Liscombe, Stoddard, Fraser, Prokop, Lapiante, Kapusta, Church, Michaluk, Reardon, Collings.

Officiels: Bernie Lemaitre et Des Smith.

**Première période**

1—Providence — Reardon (Kapusta, Lapiante) 3.45
2—Cleveland — Kelly (Sprout, Solinger) 10.16
3—Providence — Taylor (Chad, Liscombe) 13.06
4—Cleveland — Sprout (Kelly, Solinger) 14.17
Punitions — Buller, Lapiante, Reardon.

**Deuxième période**

5—Cleveland — Bukovich (Allen, Carse) 11.42
6—Providence — Liscombe (Stoddard, Fraser) 12.24
7—Providence — Reardon (Lapiante) 17.37
Punitions — Demarco, Liscombe.

**Troisième période**

8—Providence — Fraser (Kapusta) 10.10
9—Providence — Michaluk 10.42
10—Providence — Stoddard (Fraser) 11.38
11—Providence — Lapiante (Michaluk) 15.28
Punitions — Fraser, Holota, Allen, Stanley, Thurier, Arcand.

## Ils payeraient leurs dépenses

Montréal, 31. (P.C.) L'Association Olympique Canadienne a laissé savoir hier que les dépenses encourues par les athlètes pour les épreuves finales olympiques, seraient payées par les diverses branches de l'Union Athlétique Amateur du Canada, ou les corps dirigeants des sports concernés.

Sans cela, il semble que les compétiteurs qui tenteront d'aller représenter le Canada, devront payer leurs propres dépenses en vue de s'entrainer.

Cette annonce officielle a paru dans le bulletin de mars de l'Association Olympique Canadienne, et fut confirmée par le président A. Sidney Dawes, de Montréal.

Dawes a cependant déclaré que l'Association tentera de repayer les dépenses de ceux qui seront choisis pour l'équipe du Canada qui s'embarquera pour Londres en vue des Jeux d'été de 1948.

Le remboursement aux compétiteurs qui auraient payé leurs propres dépenses serait fait sur la même base.

"Nous avons toujours espéré pouvoir être capable de payer les dépenses de tout compétiteur prenant part aux épreuves finales", a déclaré Dawes. "Dans les circonstances, ceci est impossible".

*L'équipe Amyot reçoit le trophée "Syndicat"*



*Cette photo fut prise lundi soir, au club de curling Jacques-Cartier, alors que M. LUCIEN COTE, président du Syndicat de Québec, présentait son magnifique trophée au skip vainqueur, GASTON AMYOT. Il est accompagné de M. CHARLES-EUGENE COTE. Sur la photo, de gauche à droite, nous voyons PIERRE AMYOT, GASTON AMYOT, MM. LUCIEN et CHARLES-EUGENE COTE, GUILLAUME PIETTE et ERNEST BLAIS. (Photo "L'Evénement-Journal")*

# Victoriaville à une seule partie du championnat après sa victoire de 6-4

**Les Tigres ont une avance de 3-2 dans leur série de quatre dans sept contre Sherbrooke, pour le titre de la ligue Provinciale Senior. — Belle poussée dans la troisième période. — Le vétéran Tony Demers a enregistré deux buts. — On joue dès ce soir, à Sherbrooke.**

Victoriaville, 31. (P.C.) Présentant une grosse attaque dans la dernière période, les Tigres de Victoriaville prirent une victoire de 6-4 sur le St-François de Sherbrooke, devant une grande foule ici hier soir, pour prendre une avance de 3-2 dans les parties de cette série finale quatre de sept de la ligue Provinciale de hockey.

Ce résultat laisse Sherbrooke dans la position d'avoir à remporter deux victoires consécutives ce soir chez-eux et la septième si nécessaire demain soir de nouveau à Victoriaville.

Les deux équipes combattirent à chances égales pendant les deux premières périodes de cette rencontre qui fut très rapide. Chaque club compta à deux reprises dans la première période et une fois à la deuxième, allant à la troisième période sur un pied d'égalité à 3-3.

Il ne fallut que 30 secondes aux Tigres dans la période finale, pour prendre l'avance par 4-3 sur un beau but par Bobby Carragher, et alors, à 7:47, Fred Valenti compta aussi pour faire 5-3. Ceci semblait assez, quoique Sherbrooke mit le compte à 5-4 seulement pour voir Kelly Burnett enregistrer le dernier but alors qu'il ne restait que deux minutes à jouer, et donner ainsi aux Tigres leur victoire de 6-4.

Les autres buts du Victoriaville allèrent à Phil Vitale, Gaston Gauthier et Armand Dufault, tandis que Tony Demers enregistrait deux buts pour le St-François, avec Gilles Dubé et Herbie Carnegie comptant les autres.

La partie fut retardée pendant 20 minutes à la troisième période, lorsque le gardien de buts du Sherbrooke Paul Leclerc fut frappé par la rondelle lancée par Hector Legris. On dut lui faire trois points de suture sur le front avant qu'il ne revienne au jeu.

SHERBROOKE — Buts: Leclerc; défenses: Goupille, Heindl; centre: Carnegie; ailes: Demers, Dubé. Subs: Côté, Tremblay, Gaudreault, McDougall, Denault, Perron, Vinet.

VICTORIAVILLE — Buts: Deschesne; défenses: Roy, Roberge; centre: Valenti; ailes: Carragher, Leduc. Subs: Legris, Vitale, Wray, Vigneau, Burnett, Gauthier, Cecchini, Smith, Dufault.

Officiels: Red Storey et Lloyd Daniels.

**Première période**

1—Sherbrooke — Demers (Carnegie, Dubé) .31
2—Sherbrooke — Carnegie (Demers) 15.55
3—Victoriaville — Vitale (Vigneau) 16.35
4—Victoriaville — Gauthier (Burnett) 18.49
Punition — McDougall.

**Deuxième période**

5—Victoriaville — Dufault (Burnett, Vitale) 2.53
6—Sherbrooke — Dubé (Carnegie, Heindl) 10.55
Punitions — Heindl, Roy.

**Troisième période**

7—Victoriaville — Carragher (Valenti, Vigneau) 0.30
8—Victoriaville — Valenti (Vigneau) 6.47
9—Sherbrook — Demers (Goupille, Dubé) 14.44
10—Victoriaville — Burnett 15.01
Aucune punition.

## Ligue de crosse avec huit équipes ?

**M. Emile Fortin, sportif local bien connu, nous a confirmé hier qu'il continuera à supporter une équipe de crosse senior à Québec, au cours de la prochaine saison. Nous avons su de plus qu'il en serait le seul propriétaire et que Syd Wright serait réengagé comme pilote.**

**Un nouveau circuit sera formé, nous a-t-il dit, avec Hull, Cornwall, Montréal et Québec formant une section, tandis que les clubs de l'autre division seraient Alexandria, St. Catharines, Mimico et Hamilton, tous de l'Ontario. Cette ligue serait sous la présidence de M. Walker, de Montréal.**

**Plus de détails en marge de l'organisation de cette nouvelle ligue seront connus dans quelques jours.**

## Le tournoi de badminton débute avec succès au Winter Club, hier

Le grand tournoi de badminton pour le championnat de la ville et du district de Québec s'est ouvert hier soir, au Quebec Winter Club, et semble sur la voie d'un succès sans précédent. Près de 150 concurrents se sont disputées les premières rondes alors que le programme se déroulait rapidement et sans incident.

Tous les joueurs ont vaillamment lutté et les échanges de coups ont maintes fois soulevé les applaudissements des nombreux spectateurs. Le tournoi se poursuivra ce soir, au Quebec Winter Club alors qu'on se rendra jusqu'aux rondes semi-finales. Les amateurs sont invités à assister à ces intéressantes parties et des estrades ont été érigées dans la grande salle des courts afin d'en accommoder le plus grand nombre.

Voici les résultats des rondes disputées hier soir.

**Simples masculins**
**1ère ronde**

M. Fortier bat S. Coughlin 15-7, 15-8
L. Déry bat C. Gilbert, 15-5, 15-0
**2ème ronde**
J.-M. Tessier bat R. Monast 15-0, 15-1
R. Chabot bat P. Coulombe, 14-18, 15-6, 15-0
G. Chalifour bat J. Dempsey 15-5, 12-15, 15-8
J. Gagnon bat J. Brown 15-8, 15-2.
L. Trakas bat M. Fortier, 15-4, 15-3.
R. Côté bat A. Monast, 15-6, 15-8.
J. Vézina bat J. Chouinard, défaut.
G. Côté bat R. Benoit 5-15, 15-8, 15-11.
C.-A. Tessier bat J. Larochelle 15-0, 15-1.
C. Delisle bat R. Delwaide 15-5, 15-0.
L. Déry bat S. MacKay 15-2, 15-5.
J.-P. Côté bat L. Taschereau, 15-10, 8-15, 15-4.
P. Gagnon bat J.-C. Côté, défaut.
J. Paradis bat J. Rivard, 18-17, 15-4.
P. Côté, bat R. Delwaide 15-2, 15-1.
R. Dussault bat P.-E. Côté, défaut.

**Simples féminins**
**1ère ronde**

F. Masson bat K. MacPeak, 13-10, 11-4.
S. Picard bat G. Grogan, 11-7, 11-8.

**Doubles masculins**
**1ère ronde**

O'Donnell — Dussault défont Vézina — Chabot, 15-7, 15-4.
Côté — Gagnon défont Bellavance — Levasseur, 15-2, 15-10.
Delwaide — Gilbert défont Côté — Côté, défaut.
Rivard — Gagnon, défont Déry — Rochon, 13-15, 15-13, 15-8.
Monast — Monast défont Coughlin — MacKay, 15-6, 15-2.
Paradis — Dempsey défont Lamontagne — Massicotte, 15-9, 15-4.

**Doubles féminins**
**1ère ronde**

Turgeon — Deschêne défont Duggan — Roberge, 15-6, 15-7.
**2ème ronde**
Ross — McGill défont Hanrahan — Dussault 6-15, 15-7, 15-10.
McWilliams — Couture défont Masson — Côté, 15-2, 15-2.
Turgeon — Deschêne défont Blais — Paquette, 15-7, 15-9.
Orth — Gendron défont DesRivières — Picard, 15-11, 15-4.
Dickie — Lamère défont Cole — Gibault, 15-7, 15-2.
Grogan — McPeak défont Jolicoeur — Rivard, 15-9, 10-15, 15-10.
Morisset — Boulet défont Moffat — Blondeau, 15-6, 15-3.
Scott — Scott défont Hamel — Donohue, 15-4, 15-11.

**Doubles mixtes**
**1ère ronde**

Gendron — Dussault défont Scott — Compbell, 15-4, 15-12.
Déry — Crutchfield défont Lamere — Rivard, 4-15, 15-9, 15-11.
Jolicoeur — Jolicoeur défont Grogan — Dempsey, 8-15, 15-4, 15-9.
Morisset — Côté défont Côté — Côté, 6-15, 15-7, 15-8.
Paquet — Delisle défont Blais — Larochelle, 15-3, 15-4.
McGill — Henrohan défont Massicotte — Thivierge, 5-15, 15-8, 15-12.
Deschêne — Benoit défont Hamel — Hamel, 15-9, 15-7.
Turgeon — Gagnon défont Kelly — Coughlin, 15-3, 15-2.
Dussault — Monast défont Masson — Bellavance, 15-2, 15-0.
Garneau — Bédard défont Moffat — Levasseur, 15-7, 15-8.
Hanrahan — Trakas défont McPeak — Paradis, 14-17, 15-9, 15-4.
Boulet — Chalifour défont Comtois — Delwaide, 15-4, 15-9.

## Nombreux inscrits pour les doubles

Les quilleurs de Québec et de la région ne cessent de s'inscrire en grand nombre dans le tournoi pour le championnat double du Canada aux petites quilles, de nous apprendre les organisateurs de ce tournoi qui se déroulera à la salle paroissiale St-Malo, à partir du 18 avril.

Cette compétition qui est la première du genre organisée dans notre ville se jouera naturellement avec des équipes de deux hommes. Et le duo qui aura conservé la meilleure moyenne sur le total des deux scores remportera le championnat du pays. Chaque concurrent devra jouer trois parties. Ce tournoi donne droit à une reprise, mais seulement avec le même partenaire.

Tous les intéressés peuvent continuer à s'inscrire en s'adressant à Maurice Nolin, salle St-Malo, tél.: 2-038., ou en écrivant à M. Jacques Lavoie, secrétaire-publiciste, 21, rue Montmagny, appartement 3.


*La Lame Minora*
**RASE AVEC CONFORT**
La Minora, lame à double tranchant, procure satisfaction, fait réaliser économie de temps et d'argent. La lame par excellence dans le domaine des lames à bon marché.





## Joe Louis de retour le 12

New-York, 31. (P.A.) Joe Louis, qui a terminé une série d'exhibitions à Londres samedi, arrivera à New-York le 12 avril, et s'en ira à un camp d'entrainement du Michigan le 14 avril, tel qu'annoncé par la 20th Century Sporting Club.

## LE HOCKEY

**HIER**

**Ligue Senior**
(Finale de 4 dans 7)
Québec 2, Ottawa 5
(Ottawa en avant 3-0)
**Ligue Nationale**
(Semi-finale 4 dans 7)
Toronto 5, Boston 1
(Toronto en avant 3-0)
Détroit 3, New-York 1
(Chances égales 2-2)
**Ligue Provinciale**
(Finale de 4 dans 7)
Sherbrooke 4, Victoriaville 6
(Victoriaville en avant 3-2)
**Ligue Américaine**
(Semi-finale 4 dans 7)
Cleveland 3, Providence 8
(Cleveland en avant 3-1)
**(Semi-finale 2 dans 3)**
Buffalo 6, New-Haven 2
(Buffalo gagne la série 2-0)
**Ligue des Etats-Unis**
(Semi-finale 4 dans 7)
Houston 1, Kansas-City 2
(Chances égales 2-2)
**(Semi-finale 2 dans 3)**
Fort-Worth 1, Minneapolis 2
(Minneapolis en avant 1-0)

**CE SOIR**

**Ligue Provinciale**
(Finale de 4 dans 7)
Victoriaville à Sherbrooke
(Victoriaville en avant 3-2)
**Coupe Allan**
(Semi-finale Est 2 dans 3)
Renfrew vs Hamilton (à Toronto)
(Première partie)
**(Semi-finale Ouest 3 dans 5)**
Winnipeg vs Fort Frances (à Pt-Arth.)
(Chances égales 2-2)
**Coupe Memorial**
(Série de l'Est 3 dans 5)
Halifax vs Inkerman (à Ottawa)
(Halifax en avant 2-0)
**(Semi-finales Ouest 4 dans 7)**
Port-Arthur à Winnipeg
(Port-Arthur en avant 3-2)
Moose Jaw vs Lethbridge (à Calgary)
(Lethbridge en avant 3-2)

## Ce soir dans la Québec-District

La ligue de petites quilles Québec District Enr'g., va continuer sa cédule régulière, ce soir, alors que les 32 clubs seront au programme. Actuellement il n'y a pas grand changement dans les moyennes. Jean-Louis Lemieux est toujours à la tête des quilleurs individuels. Le club des Sports Enr'g., domine dans la section 2 tandis que le Sandy est en tête dans la section 1. Il y a aussi le blub de la Salle St-Malo qui a fait des gros progrès dans le classement. Ci-dessous la cédule pour ce soir.

**Section "1"**

St-Grégoire vs Cartier, à Salle Cartier, à 7.45 heures;
Clément vs Forteresse, à Limoilou, à 7.30 heures;
Baril d'Huitres vs Gagné, à Limoilou, à 9 heures;
Les Copains vs Conseil Québec, à 36, Chemin Ste-Foy, à 7.30 heures;
St-Malo vs Sandy, à la salle Palace, 7.30 heures;
Trois-As vs Martineau, à 7.30 heures, à St-Sacrement;
P.-H. Plamondon vs United Auto Parts, à 9 heures;
Larose vs Paquet, à St-François D'Assise, à 8 heures;

**Section "2"**

Dominion Stores vs Bell Telephone, à 7.30 heures;
Conseil 446 vs G.-I. Lachance, à 7.30 heures, à St-Malo;
John Ritchie vs Patro St-Roch, à St-Dominique, à 8 heures;
J.-B. Laliberté vs Rourke, à 7.30 heures, à 113, Fleurie;
Sport Enr'g., vs Giroux Motor Sales, à 7.30 heures, à Silleryi
St-Louis de Courville vs Morin, à 7.45 heures;
Centre Récréatif vs Loretteville, à 8 heures;
Ruel vs Club des Marchands, à Salle Cartier, à 8 heures;


**COLISÉE**
Tél.: 5-5129 — Att. 28
FINALE — LIGUE SENIOR
● SENATEURS ●
(d'OTTAWA)
VS
● AS de QUEBEC ●
JEUDI SOIR — 8 h. 30
Admission générale
Sections N-S-E ..... 75c
Sect. Ouest : Adultes ..... 50c
Enfants ..... 25c
Taxe incluse
— IMPORTANT —
Les DETENTEURS de CARTES de SAISON sont priés de réclamer leurs BILLETS chez les DEPOSITAIRES avant 1 h. JEUDI et au COLISEE entre 3 et 5 h. JEUDI. A 7 h. JEUDI SOIR tous les billets de saison NON RECLAMES seront offerts en vente à tout venant au contrôle du COLISEE.



*Grande Nouvelle*
**DÉSORMAIS**
DANS LES 3 FORMATS
**BOLS**
**V.O. GENEVER GIN**
En vente aux comptoirs postaux et aux magasins de la Commission des Liqueurs de Québec.

| | No de Liste |
|---|---|
| FORMAT DE POCHE (10 onces) . . . | 24 |
| " populaire (25 " ) . . . | 23D |
| " impérial (40 " ) . . . | 26 |

Maison fondée à Amsterdam en 1575
LUCAS BOLS
Aussi distillateurs du Ag 1575
**SILVER TOP**
*Special London*
**DRY GIN**
*"La Base du Meilleur Cocktail"*

# Toronto en avant 3-0 en battant le Boston, 5-1

**Les Maple Leafs n'ont besoin que d'une seule autre victoire pour passer à la finale de la coupe Stanley. — Meeker, Kennedy, Barilko, Boesch et Nick Metz obtiennent chacun un but. — Jack Crawford était de retour à son poste. — Autre partie demain, à Boston.**

Boston, 31. (P.A.) Les Maple Leafs de Toronto ont défait les Bruins de Boston pour prendre leur troisième victoire consécutive dans les éliminatoires de la ligue Nationale de hockey, par 5-1 hier soir, devant une foule de 13,909 spectateurs. Dans la condition qu'ils sont actuellement, les Leafs sont favoris pour remporter ces séries de quatre de sept en quatre parties consécutives ici demain soir.

A point de vue compétition, ce fut l'une des parties les plus individuelles encore vues dans l'histoire des éliminatoires. Même avec Jack Crawford, leur défense étoile, de retour à l'action, les Bruins furent déclassés du commencement à la fin.

Il leur fallut 40 minutes pour réussir cinq lancers contre Turk Broda, et leur but, fut un but chanceux. Crawford fit un lancer de 50 pieds dans la direction des filets du Toronto, et la rondelle frappa l'estomac de Schmidt pour pénétrer par la suite dans les buts.

Les Maple Leafs prirent une avance rapide de deux buts, sur des points de Howie Meeker et Bill Barilko. Environ huit minutes après l'accident du but sur Schmidt, Teeter Kennedy, qui scora à quatre reprises dans la deuxième partie à Toronto, comptait sur son propre retour.

Avec une avance de 3-1 qui semblait invincible, les Maple Leafs y allèrent plus tranquillement pendant la dernière période, et resserrèrent leur défense. Mais les Bruins laissèrent une grande ouverture pour Garth Boesch pour compter, assisté de Kennedy, après sept minutes.

Le dernier but du Toronto, accompli par Nick Metz sans aide, vint alors qu'il y avait deux joueurs de chaque équipe au pénitencier. Ed Harrison et Meeker servaient des mineures pour rudesse, et Murray Henderson et Harry Watson des majeures pour un petit combat.

Toronto, but: Broda; défenses, Boesch, Barilko; centre: Apps; ailiers, Ezinicki, Watson; subs: Kennedy, N. Metz, Lynn, Mortson, Thomson, Bentley, Meeker, S. Smith, Klukay, Stanowski.

Boston, But: Brimsek; défenses, Crawford, Henderson; centre, Schmidt; ailiers, Peters, Dumart; Subs: Sandford, Harrison, Babando, Egan, Martin, Flaman, Warwick, K. Smith, Ronty, Peirson.

Arbitres: George Gravel, George Hayes et Doug Young.

**Première période**

1—Toronto, Meekery (Lynn) 3.40
2—Toronto, Barilko 12.28
Punitions: Boesch, Flaman (2).

**Deuxième période**

3—Boston, Schmidt (Crawford, Peters) 1.10
4—Toronto, Kennedy 9.24
Punitions: Thomson, Mortson.

**Troisième période**

5—Toronto, Boesch (Kennedy) 7.00
6—Toronto, N. Metz (aucune assiste) 17.49
Punitions: Lynn, Ezinicki, Warwick, Watson (majeure) Henderson (majeure).

## Ted Kennedy est le seul premier

Ted Kennedy, le brillant joueur de centre des Maple Leafs de Toronto, a obtenu un but et une assistance quand son club a battu les Bruins de Boston, 5-1, hier soir, pour ainsi se faufiler seul en tête des compteurs des séries éliminatoires de la coupe Stanley. Il est suivi du vétéran Milt Schmidt, des Bruins, qui a 6 points avec deux buts et quatre assistances.

| | B | A | P | T.P. |
|---|---|---|---|---|
| Kennedy, Toronto | 5 | 2 | 7 | 0 |
| Schmidt, Boston | 2 | 4 | 6 | 0 |
| McFaden, Détroit | 3 | 2 | 5 | 4 |
| Leswick, New-York | 2 | 3 | 5 | 4 |
| Horeck, Détroit | 0 | 4 | 4 | 4 |
| Lynn, Toronto | 0 | 4 | 4 | 2 |
| Laprade, New-York | 1 | 3 | 4 | 0 |
| Hextall, New-York | 2 | 2 | 4 | 0 |
| O'Connor, New-York | 0 | 4 | 4 | 0 |
| Meeker, Toronto | 1 | 3 | 4 | 6 |
| Bentley, Toronto | 2 | 1 | 3 | 0 |
| Lindsay, Détroit | 2 | 1 | 3 | 4 |
| P. Watson, New-York | 2 | 1 | 3 | 0 |
| Pavelich, Détroit | 2 | 0 | 2 | 2 |
| Apps, Toronto | 1 | 1 | 2 | 0 |
| Egan, Boston | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Babando, Boston | 1 | 1 | 2 | 2 |
| Warwick, Boston | 0 | 2 | 2 | 4 |
| Pierson, Boston | 1 | 1 | 2 | 0 |
| Stewart, Détroit | 1 | 1 | 2 | 6 |
| Abel, Détroit | 0 | 2 | 2 | 7 |
| Reise, Détroit | 1 | 1 | 2 | 6 |
| N. Metz, Toronto | 2 | 0 | 2 | 0 |
| Peters, Boston | 0 | 2 | 2 | 2 |
| Henderson, Boston | 1 | 0 | 1 | 5 |
| Conacher, Détroit | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Colville, New-York | 1 | 0 | 1 | 6 |
| Harrison, Boston | 1 | 0 | 1 | 0 |
| K. Smith, Boston | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Ezinicki, Toronto | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Thomson, Toronto | 1 | 0 | 1 | 4 |
| Barilko, Toronto | 1 | 0 | 1 | 0 |
| H. Watson, Toronto | 0 | 1 | 1 | 5 |
| Kullman, New-York | 1 | 0 | 1 | 0 |
| Crawford, Boston | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Stanowski, Toronto | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Gauthier, Détroit | 0 | 1 | 1 | 0 |
| Shero, New-Yorw | 0 | 1 | 1 | 6 |
| Boesch, Toronto | 1 | 0 | 1 | 2 |
| Martin, Boston | 0 | 0 | 0 | 4 |
| Howe, Détroit | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Sclisizzi, Détroit | 0 | 0 | 0 | 4 |
| Juzda, New-York | 0 | 0 | 0 | 7 |
| Flaman, Boston | 0 | 0 | 0 | 6 |
| Lamirande, New-York | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Simpson, New-York | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Guidolin, Détroit | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Trudell, New-York | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Raleigh, New-York | 0 | 0 | 0 | 2 |
| Mortson, Toronto | 0 | 0 | 0 | 2 |

## L'équipe Noël est championne

L'équipe Roger Noël s'est assurée du championnat de la ligue mixte de petites quilles des employés du "Soleil" et de L'Evénement-Journal" lundi soir, au Conseil Laval 2721, quand elle a disposé de celle d'Adrien Bilodeau, 3-2, dans une intéressante finale de trois dans cinq. L'an dernier, ce titre avait été décrochée par l'équipe Eugène Bérubé.

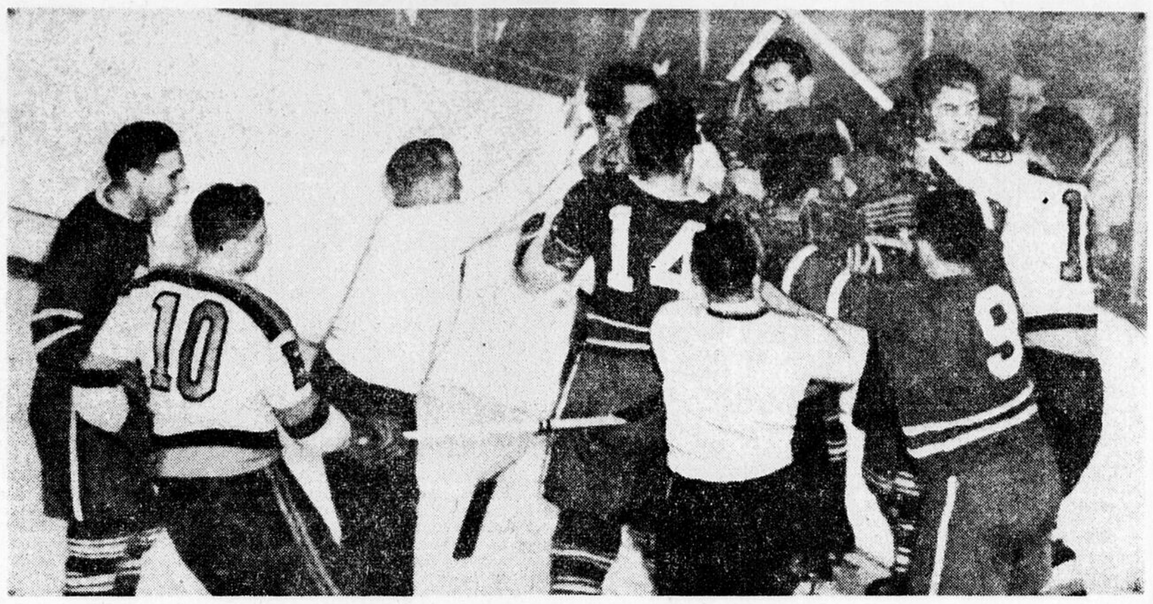
Robert Paquet a été l'étoile des champions qui gagnèrent les première, troisième et cinquième parties. Dans ces rencontres, il roula respectivement 154, 133 et 155 en plus de 87 et 115 pour un total de 641. Mlles Rita Guay et Olivette Bertrand, les deux seules dames de l'équipe furent particulièrement brillantes avec 579 et 536, respectivement.

Chez les perdants, Jean-Marie Croteau fut l'étoile de la soirée avec un total de 655,tandis que Mlle Annie Blouin fut la meilleure fille de l'équipe avec 532. Albert Labrecque aussi de l'équipe Bilodeau, eut le meilleur simple de la série avec 160.

| NOEL | | | | | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Rita Guay | 131 | 99 | 121 | 103 | 125 — 579 |
| O. Bertrand | 79 | 100 | 97 | 148 | 112 — 536 |
| Lucien Devarennes | 107 | 101 | 99 | 111 | 135 — 553 |
| Robert Paquet | 154 | 87 | 133 | 115 | 152 — 641 |
| Roger Noël | 84 | 112 | 115 | 102 | 118 — 531 |
| Total | 555 | 499 | 565 | 579 | 642 — 2840 |
| **BILODEAU** | | | | | |
| Liliane Harvey | 76 | 101 | 99 | 104 | 99 — 479 |
| Annie Blouin | 109 | 108 | 113 | 105 | 97 — 532 |
| J.-M. Croteau | 105 | 99 | 148 | 145 | 158 — 655 |
| Adrien Bilodeau | 94 | 113 | 88 | 138 | 133 — 567 |
| Albert Labrecque | 96 | 160 | 112 | 122 | 99 — 589 |
| | 480 | 581 | 560 | 614 | 586 — 2821 |

Noel gagne la série 3-2.

*Ted Kennedy se signale dans tous les domaines*



*Sauf à une couple d'occasions, tel que ci-dessus, alors que chacun es sayait d'entrer en scène, ce fut la partie d'un homme au Maple Leaf Garden de Toronto samedi soir dernier, quand les Maple Leafs dé firent les Bruins de Boston par 5-3. Ce fut TED KENNEDY qui fut le meilleur des champions de la N.H.L. Il enregistra quatre des c inq buts de son équipe. Ce fut une belle performance pour KENNEDY même s'il fut lui aussi un peu rude. On le voit ici, portant le gile t avec le numéro 9, dans un excès de tempérament. Les autres joueurs photographiés ci-haut sont KLUKAY, FLAMON, LYNN, STANOWSKI et BARILKO. (Central Press)*

# New-York égalise la série 2-2

**Les Rangers battent les Red Wings de Détroit, 3-1, dans la quatrième joute de la semi-finale "B" de la coupe Stanley. — McFadden est le seul scoreur des perdants. — Hextall, Kullman et Leswick comptent pour les gagnants. — Cinquième rencontre à Détroit, demain soir.**

New-York, 31. (PA) Les Rangers de New-York ont rejoint le Détroit dans les éliminatoires pour la coupe Stanley, en battant les Red Wings par 3-1 hier soir, devant 15,772 spectateurs, au Madison Square Garden. Les deux clubs ont maintenant deux victoires chacun dans cette série quatre de sept de la ligue Nationale de hockey.

Retenant leur record invincible contre Détroit dans les parties d'éliminatoires jouées sur leur propre glace, les Rangers comptèrent à deux reprises en 37 secondes de la deuxième période, pour prendre les devants, et Tony Leswick compta le but vainqueur au milieu de la troisième période.

Claude "Chuck" Rayner fit 31 arrêts pour New-York, comparé à 20 pour Harry Lumley, forçant ainsi la série à deux autres parties dans l'est. Les deux clubs se rencontreront de nouveau à Détroit demain soir, et à New-York dimanche.

Les Rangers avaient gagné par 3-2 dimanche, après avoir été défaits par 2-1 et 5-2 dans les deux premières rencontres des séries.

**But de McFadden**

Les Rangers ne purent compter à la première période, quand Jim McFadden compta son troisième but et cinquième point des séries pour donner une avance de 1-0 à Détroit.

Mais l'équipe locale revint à la vie à 10:07 de la deuxième période, quand Bryan Hextall fit un lancer de 25 pieds que Lumley ne put arrêter, sur des passes du vétéran Phil Matson et Buddy O'Connor. Peu après, Ed Kullman prit une passe d'Edgar Laprade et lança de 10 pieds, pour compter.

Le but de la troisième période par Leswick était son deuxième des séries. Il prit une passe de la recrue Fred Shero au centre, pour percer Lumley.

**Sept punitions**

Seulement sept punitions furent imposées dans cette rencontre au cours de laquelle Détroit n'eut pas l'effet attendu par le retour à l'action de l'ailier gauche étoile Jim Canocher, qui avait été au repos pour la troisième partie de la série.

La punition la plus coûteuse fut donnée à Ted Lindsay pour avoir accroché à la deuxième période. L'ailier gauche était au pénitencier lorsque Hextall scora le but égalisateur et il venait d'arriver sur la glace six secondes avant que Kullman ne compte le but qui s'avéra le vainqueur.

Détroit, but: Lumley; défenses, Quackenbush, Stewart; centre Abel; ailiers, Howe, Lindsay; Subs, Reise, Gauthier, Horeck, Sclisizzi, McFadden, D. Morrison, Conacher, Pavelich, Kelly, R. Morrison.

New-York, But, Rayner; défenses, Colville, Lamirande; centre, Laprade; ailiers, Kullman, Leswick, subs: Shero, Trudell, O'Connor, Watson, Raleigh, Hextall, Rowe, Gardner, Juzda, Slowinski.

Arbitres: Bill Chadwick, Ray Getliffe et Sibby Mundey.

**Première période**

1—Détroit, McFadden (Horeck, Reise) 3.41
Punitions: Stewart, Raleigh, Sclisizzi, Shero.

**Deuxième période**

2—New-York, Hextall (Watson, O'Connor) 10.07
3—New-York, Kullman (Laprade) 10.41
Punition: Lindsay.

**Troisième période**

4—New-York, Leswick, (Shero) 13.32
Punitions: Colville, Horeck.

# Début de l'Indépendante ce soir même, au Colisée

**Un programme double sera à l'affiche. — L'Armée jouera contre l'E. P. du Parc Savard et le Sillery se mesurera à l'équipe de St-Charles de Bellechasse. — La rondelle sera mise au jeu par le brigadier Renaud. — Les hostilités débuteront à 7 h. 45 précises.**

sique annuel de hockey présentée sique annuelle de hockey présetée pour une quatorzième fois consécutive dans notre ville, débutera ce soir, au Colisée, avec la présentation d'un programme double. M. Paul-Emile Lapointe, sportif bien connu, a encore la direction de ce tournoi qui comprend cette année pas moins de 12 équipes de la région.

Le programme de ce soir nous présentera dans la première partie le E.P. du Parc Savard contre l'Armée. Cette rencontre sera suivi d'une autre entre le Sillery, dirigé par Nil Tremblay, et le St-Charles de Bellechasse. Ces clubs, tout comme les autres, joueront des séries de deux parties au total des points dans la première ronde, tandis que celles de la seconde étape seront de deux dans trois.

Ce soir, la rondelle sera mise au jeu par le brigadier Renaud, ancien commandant du district militaire de Québec. Il sera accompagné de M. Lucien Boivin, donateur du trophée "challenge" emblématique, M. Emery Boucher, du Colisée, et autres. La première joute est annoncée pour les 7 h. 45 précise et les amateurs auront l'occasion de revoir plusieurs de leurs joueurs favoris, tant des rangs intermédiaires que juniors.

Cette série se continuera vendredi soir, au Colisée, et nous verrons alors l'Auda! contre le Mobec et le Drolet de l'Ancienne-Lorette s'en prendra au Marceau de Québec. Les quatres autres équipes inscrites, St-Victor de Beauce, Montmagny, Lauzon et Canada se mettront à l'oeuvre dans la première ronde dès le début de la semaine prochaine.

On s'attend à ce que "l'Indépendante" connaitra un autre immense succès cette année et sera l'un des plus intéressantes de toute son histoire.

## Magnan gagne le titre chez Crane

L'équipe Magnan a remporté le championnat de la ligue de petites quilles des employés de la compagnie Crane lundi soir, au Centre Paroissial St-Jean-Baptiste, quand elle a défait celle de A. Pouliot, 2-1, dans une finale de deux dans trois.

R. Julien fut l'étoile des champions lorsqu'il roula un total de 425, dont un simple de 159 dans la troisième et décisive partie. Le capitaine J.-M. Magnan obtint lui-même un score de 401 pour la série, tandis que M. Poulin était le meilleur des perdants avec 350.

Voici les résultats de la finale ainsi qu'une brève revue de la saison régulière.

| POULIOT | | | | Total |
|---|---|---|---|---|
| M. A. Pouliot | 132 | 84 | 75— | 291 |
| M. R. Robitaille | 92 | 136 | 94— | 322 |
| Mlle F. Gosselin | 106 | 115 | 99— | 320 |
| M. M. Poulin | 108 | 133 | 109— | 350 |
| M. A. Blouin | 99 | 91 | 120— | 310 |
| Total | 537 | 559 | 497— | 1593 |
| **MAGNAN** | | | | |
| Mlle F. Allard | 110 | 65 | 81— | 256 |
| M. R. Julien | 127 | 139 | 159— | 425 |
| M. J. Adam | 108 | 97 | 107— | 312 |
| Mlle A. Adam | 90 | 103 | 119— | 312 |
| M. J.-M. Magnan | 132 | 133 | 136— | 401 |
| Total | 567 | 537 | 602— | 1706 |

**CLASSEMENT FINAL**

| | p.j. | G. | P. | pts | Total |
|---|---|---|---|---|---|
| Pouliot | 60 | 36 | 24 | 72 | 27133 |
| Magnan | 60 | 34 | 26 | 68 | 27837 |
| Huot | 60 | 29 | 31 | 58 | 27067 |
| Viel | 60 | 21 | 39 | 42 | 25313 |

Plus haute moyenne pour hommes: M. Roger Julien, 120.

Plus haute moyenne pour femmes: Alvina Adam, 99.

Plus haute partie simple pour hommes: Jean-Marie Magnan, 180.

Plus haute partie simple pour femmes: Françoise Gosselin, 149.

Plus haut triple pour hommes: Roger Julien, 425.

Plus haut triple pour femmes: Françoise Gosselin 376.

Plus haut triple pour equipe: Equipe Magnan, 1,706.

## Le bill de Murphy

Boston, 31. (PA) La Chambre des représentants du Massachusetts a rejeté hier par un vote ouvert, un bill désigné pour mettre hors la loi les clauses de réserve dans les contrats des athlètes professionnels.

D'après la procédure législative du Massachusetts, le bill doit tout de même se rendre au Sénat.

Présenté par Robert Murphy, qui essaya sans succès d'organiser les joueurs de baseball en union, ce bill aurait défendu le droit de vendre ou d'échanger un joueur sans son consentement.

## Tigers retirés définitivement

Ottawa, 31. (P.C.) Les Tigres de Hamilton ont confirmé de nouveau leur décision de se retirer de l'Union Interprovinciale de rugby football, et ils seront remplacés par les Wildcats de Hamilton, tel qu'annoncé hier par E. K. "Eddie" Emerson, président du "Big Four".

Emerson a déclaré qu'il avait reçu avis de cette décision dans une conversation téléphonique longue distance avec le président Jack Langs des Tigres, et que la décision avait suivi une assemblée de l'exécutif du club de Hamilton.

Une assemblée qui devait avoir lieu antérieurement, pour l'exécutif de l'Union, sera tenue à Toronto aujourd'hui, quand les Wildcats, entrés de Hamilton dans l'Union Ontarienne de rugby football pendant la guerre, seront acceptés dans le "big four".

Il a dit que Langs l'avait informé que les Tigres, membres de "Big Four" depuis 1907, ne joueraient pas au football l'automne prochain.

## Tony Vagonne livrera son premier match dans notre ville, vendredi

Lors de sa recente tournée à Montréal et Toronto, le promoteur Roland Ste-Marie a eu l'occasion de voir au travail un jeune athlète que l'on considère déjà comme un sérieux aspirant au titre. Il s'agit de Tony Vagonne, un lutteur bien bâti, rapide, capable de distribuer les coups sans hésitation, et capable de se défendre contre n'importe quelle tactique.

M. Ste-Marie savait que cet athlète plairait aux amateurs locaux, et il le mit immédiatement sous contrat, attendant une occasion favorable pour le présenter aux amateurs québécois. L'occasion survient dès cette semaine, et Tony Vagonne sera le finaliste de vendredi contre Larry Moquin.

Une fois de plus, le Club Champlain pourra ainsi présenter une finale qui tiendra les amateurs sur le qui-vive. On sait que les recents programmes du vendredi soir ont créé une forte impression chez les amateurs, et le promoteur ne veut pas diminuer la valeur des spectacles. Il donne à chaque fervent de lutte l'assurance que le nouveau venu fera sensation, comme le firent d'autres vedettes du genre Kalmikoff, Christie, Macricoskas, etc. Ces lutteurs n'étaient pas connus lorsqu'ils firent leurs débuts locaux, mais du jour au lendemain, ils devinrent des sensations. On prédit une montée aussi rapide pour Tony Vagonne, qui aura l'avantage de rencontrer un rival renommé dans Moquin.

Georges Cagney, le champion, nous reviendra aussi pour rencontrer Joe Devalteau, qui semble avoir besoin d'une leçon. L'as local n'aura aucune pitié pour son rival, en semi-finale. Jean Pusie, qui se signala grandement lors du dernier combat à six figurants, a été choisi pour tenir tête à Harry Madison, dans le spécial, pendant que le rude Al Tucker fera face à Lou Kelly dans la préliminaire. Ce programme aura lieu vendredi soir, à la Tour.

## Les Wheelers annulent 3-3

Montréal, 31. (PC) Les Wheeler-Canadiens de Montréal et Trois-Rivières, comptant chacun un but dans la période supplémentaire de 10 minutes, firent partie nulle à 3-3 hier soir, dans la première partie de leur série deux de trois pour le titre junior "B" de Québec.

Etant à 2-2 après le temps régulier, Connolly donna une avance de 3-2 à Trois-Rivières à 3:35 de la période supplémentaire, mais George James égalisa de nouveau alors qu'il ne restait que 55 secondes à jouer, pour permettre aux Wheelers d'égaliser.

Carmella Caletta et Russ Higgins comptèrent les autres buts des Wheelers, tandis que Baril et Labelle enregistrèrent les deux autres buts du Trois-Rivières.


DÉLICIEUSES!
Servies chaudes comme légume ou froides en salade.
DEMANDEZ TOUJOURS LES VAN CAMP!






COMME LE DIT Jos. Boucane

Qui veut la fin veut les moyens.

Qui veut du bon tabac veut du tabac La Salle.

Doux

La Salle
TABAC À CIGARETTES
La Salle

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE



SOULAGEZ VITE ces HÉMORROÏDES PIQUANTES

Le martyre des hémorroïdes ordinaires . . . la douleur et la démangeaison si pénibles des tissus enflammés et éraflés . . . la torture des crevasses . . . l'enflure et les saignements minceurs . . . tout cela est promptement soulagé par l'application de l'onguent Pazo.

Achetez-le aujourd'hui en TUBES ou en BOÎTES

PAZO contre les HÉMORROÏDES



ROUGE érable
fini exclusif



Pour l'homme qui désire être bien mis, voici un soulier de cuir souple fabriqué d'après nos propres spécifications et selon un procédé spécial qui lui assure une richesse de couleur incomparable. L'exclusivité des cuirs employés en fait un soulier confortable et de première valeur. Demandez à votre marchand de vous montrer les souliers Duchaine fabriqués avec le fameux cuir "Rouge érable".
Environ . . . $14.00

Souliers par Duchaine de Québec
SOULIERS POUR HOMMES — DIVISION JOY-PED



EUG. DUBOIS Enr.
769 rue Saint-Vallier Tél.: 3-0283



Demandez le McCallum's Perfection Scots Whisky



DISTILLÉ, MÉLANGÉ ET EMBOUTEILLÉ EN ÉCOSSE DEPUIS 1807

C'est d'Écosse que vient le McCallum's Perfection . . . un whisky écossais (Scotch) sans égal dans le monde entier. Demandez toujours McCallum's Perfection—"le Scotch qui Encercle le Globe."

D. & J. McCallum LIMITED
ÉDIMBOURG ÉCOSSE
DEPUIS 1807

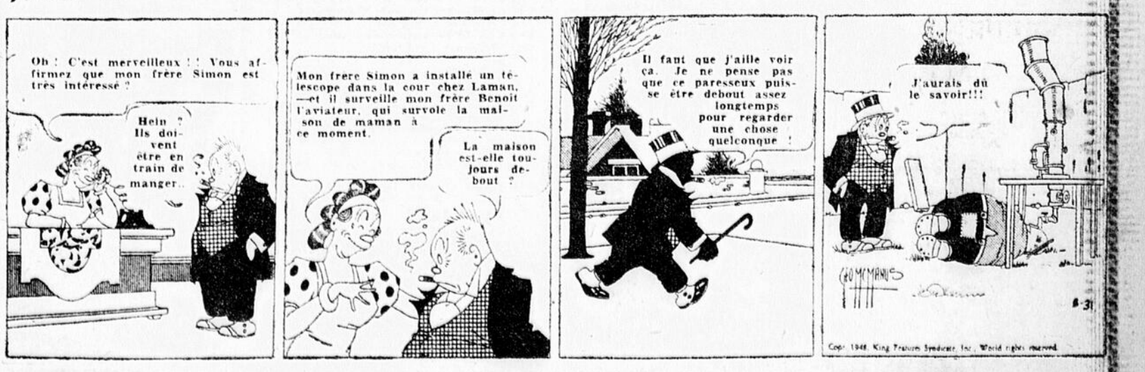


SAL HEPATICA
Le LAXATIF doux, inoffensif
Soulage RAPIDEMENT
Combat aussi L'EXCÈS D'ACIDITÉ GASTRIQUE


DICK TRACY




JIGGS par GEO. McMANUS



# Résultats

LA JOURNÉE MÊME

*Essayez votre chance*

Une petite annonce publiée dans

L'ÉVÉNEMENT JOURNAL

le matin produira des résultats le jour de sa publication.

SIGNALEZ: 5-5133



L'Evenement-Journal est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier par "LE SOLEIL" Ltée Henri Gagnon, président et directeur général.

**Membre de la Presse Canadienne**
La Presse Canadienne a le droit exclusif de reproduction des toutes les nouvelles publiées dans ce journal et provenant de la Presse Canadienne, de la Presse Associée ou de l'Agence Reuters. Il en est de même de la reproduction des dépêches speciales qui sont aussi réservées.

(Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.)



**TARIF AU COMPTANT des annonces classifiées**

**L'EVENEMENT - JOURNAL**

**TEL.: 5-5133**

0.02 le mot : minimum .35, 6 inscriptions pour le prix de cinq. 24 insertions pour le prix de 18.

Annonce classée avec titre en gros caractère 14 points (chaque titre comptant pour une ligne) ..... 25c

avis de non-responsables.

Les annonces venant de l'extérieur et réclamant un casier devront être accompagnées de .05 pour frais d'expédition du courrier.

Les avis de naissance, décès, fiançailles, mariages, services anniversaires, grand'messes, remerciements pour sympathies, etc., sont charges à $1.00 l'insertion selon la formule ordinaire et chaque mot additionnel, 0.02. Exemption est faite cependant pour les annonces de faveurs obtenues qui seront chargées $0.50 l'insertion suivant la formule officielle.

*Frais additionnels de 0.25 pour chaque facture non payée dans les trois jours ouvrables qui suivent la date de la facturation.*

Prix de l'abonnement à L'Evénement-Journal Québec, Lévis, Sillery, Ste-Foy et Etats-Unis $7.00 par année, $3.50 pour 6 mois, $2.35 pour 4 mois, $1.75 pour 3 mois, 1 mois .75. A la campagne, $5.50 pour 12 mois, $2.75 pour 6 mois, $2.00 pour 4 mois, $1.50 pour 3 mois, 1 mois .65.

Nous n'acceptons aucun avis de naissance, fiançailles, mariages, décès, par téléphone. Il en est de même pour les 25 insertions consécutives pour 4 fois le prix de 6 insertions.


## ACCESSOIRES ELECTRIQUES


**L.-A. GAUCHER Enr.**
**RADIOS**
ACCESSOIRES ELECTRIQUES
*98 du Pont Tél.: 2-8768*

135-CIR-3 HC—Z95427—E


## ARGENT A PRETER


$1,000 à $100,000 à preter sur première hypothèque 5 p.c. par différents montants. Aussi maison à vendre et demandée. L. E. FORTIER, N.P., 72 DE L'EGLISE, tél.: 5-9450, rés. 4-5312.
CLR-13 R—Z99587—E

ARGENT à prêter. COMMERCIAL FINANCE CORP. LTD 37 DE LA COURONNE, ch. 215, tél.: 2-6488.
SSR-13 H—A70232—C


## AUTOMOBILES A VENDRE

### Autobus à vendre


Autobus neufs et usagés, 20 à 41 passagers, de toutes les marques et de tous les modèles, livraison immédiate. VACHON BUS SALES & MANUFACTURING LTD, STE-MARIE, Cté Beauce, P. Q. Tél.: No 88.
HAR-19—Z96576—E

HUDSON SEDAN 1938, modèle 83 de luxe. Bon état prix raisonnable pour argent comptant. TEL.: 4-1676 — 5-5120.
ACA-19—A70671—E


## CHAMBRES A LOUER


62 AVENUE BROWN belle grande chambre-boudoir neuve. Eau courante, grande garde-robes, maison privée. Possession immédiate. Visible entre 4-9 hres.
CR-40—A70624—E


## DIVERS A VENDRE

### Poêles électriques


NEUFS, — Toutes les marques, visibles et livrables immédiatement. TEL.: 3-2386. 1151 FORGET. CRR-64—Z99467—E

PUPITRE en érable pour monsieur, set chambre noyer presque neuf, bureau, lit 3-4 etc. Visible de 1 hre à 3 hres a.m. de 7 hrs à 10 hrs. 85 CALIXA LAVALLEE.
ACA-64 B—A70667—E


## ELEVES DEMANDES


MISS STURTON 93 CREMAZIE. Tél.: 5-9571. Cours anglais, enseignement garanti sténographie et clavigraphie bilingues. Traduction faite sur demande. Rendez-vous 9 heures à midi, et de 2 à 4 hrs p.m. OR-70 R—Z94827—E

INSTITUT J.-THOMAS, 25, ST-STANISLAS, tél.: 2-7490. Anglais, français, sténographie, clavigraphie, comptabilité cours commercial anglais ou bilingue, baccalauréat, brevet de tous les examens de la province. HHR-70 R—A70814—E

COURS PRIVES. — Pour garçons ou fillettes par maitresse spécialisée. INSTITUT RAYMOND, 111 ST-JOACHIM. TEL.: 2-1560. CBR-70 R—A70114—C


## Homme demande emploi


VOUS TROUVEREZ jeune homme sérieux pour ouvrage de bureau, ou comme voyageur dans n'importe quelle ligne. Bonnes références et expériences. Ecrire CASE 643 LE SOLEIL. 63-ACA-88—A70621—E


## LINGERIE SECONDE MAIN


MARCHANDS, COLPORTEURS,

DEMANDEZ notre liste de prix dans la lingerie neuf et usagé. Aussi lingerie militaire. Notre assortiment est vaste. Profitez-en. LA COMPAGNIE ASSH Enrg. 28 1-2-30 RUE ST-JOSEPH, Québec.
OR-CDHC—Z98397—C


## MATERNITES


HOPITAL DE LA MISERICORDE, épreuve du feu, site salubre, confort moderne, maternité 3 catégories, salle commune, chambres semi-privees chambres privées, internes en permanence, médecin au choix. Pour maladies privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital, réactions sérologiques, traitements toutes infections. Avantages religieux. Demandez admission d'avance. Discrétion assurée, MERE DIRECTRICE, 680 CHEMIN STE-FOY, Québec.
SR-128 R—Z98493—E


## MEDECIN


DR J.-O. DUSSAULT, ex-élève des Hôpitaux de Paris. Médecine générale. Maladie de la peau, voies urinaires. 417 rue ST-JEAN, TEL.: 2-1975
SR-CDB—A70313—E

Dr CHARLES RINFRET, voie genito-urinaire, médecine générale, petite chirurgie. Traitement électrique. Maladies vénériennes. 59, ST-JOSEPH, appt. 101, Québec. Heures de bureau, 10 h. à 11 a.m., 2 à 4 h. p.m. Soir: lundi, mercredi et vendredi, 7 h. à 8 h. TEL.: 4-4061.
HHR-CDR—A70811—E


## PERSONNELLES


ASTHMATIQUES ! Recourez aux cigarettes Asmynal, si commodes, ou à la poudre Asmynal, source d'une forte économie, pour obtenir soulagement rapide. En vente partout. 135-ACA-139—Z97044—C


## TERRES A VENDRE


TERRE 192 ARPENTS, 20 en bois, reste en culture. Bâtisses modernes; eau courante, électricité, téléphone, chemins d'hiver, avec ou sans roulant. Conditions faciles, Occasion Frigidaire, trayeuse. CHARLES EMILE GAUVIN, L'ANGE-GARDIEN de Rouville, Qué. 165 B—A71511—C


## VOLAILLES


POULETTES BRAY en croissance. Epargnez temps, soucis, nourriture. Commencez comme il faut. Prompte expédition. Un-jour aussi. Fortes expéditions poussins cochets aux E.-U. permettent réductions prix poussins poulettes à nos clients canadiens. Ne manquez pas avoir nouveaux prix-courants. Hâtez-vous commander, chaque jour compte. Agents: LA MAISON LANGEVIN, 130 de la Couronne, téléphone: 3-0619. 168—A71502—E


# Mort à 73 ans de M. Jean Thibault

On apprendra avec regret la mort de M. Jean Thibault, rentier, survenue à l'âge de 73 ans et 8 mois, après quelques jours de maladie. Cette disparition plonge dans le deuil une famille estimée de la paroisse de St-Fidèle.

Outre son épouse, née Marie Tremblay, il laisse dans le deuil son fils adoptif, M. Chrysologue Tremblay, employé des postes à Québec, une fille adoptive, Rose-Anna (Rochefort) Bouchard; son gendre, M. Raoul Bouchard; une belle-fille, Aline Duquet (Mme C. Tremblay); ses petits-enfants, Jean Guy, Gilles, Madeleine, Denise, Monique et Micheline Tremblay, Lucille et Jean-Marc Bouchard.

Lui survivent aussi, un frère, Ferdinand, de Québec; une soeur, Mme (Vve) Chs Bouchard, de Baie St-Paul, et plusieurs neveux et nièces.

Les funérailles ont eu lieu aux Eboulements, samedi le 20 mars.

Notre journal offre à la famille ses plus sincères condoléances.

# Forte amende à un chauffeur

Deux automobilistes ont été traduits hier matin devant S. H. le recorder Jean Mercier, sous des accusations d'avoir conduit en état d'ébriété et d'avoir causé des accidents. Il s'agit dans le premier cas d'un individu, de Gros Pin, qui est venu en collision avec un camion de la maison François Nolin, à l'angle de la 1e Avenue et de la 7e Rue. Arrêté par les constables Miller et Poulin, le prévenu a écopé d'une amende de $100. L'autre automobiliste, arrêté par les constables Mercier et Vézina, a plaidé non coupable à l'accusation d'avoir causé un accident dans la côte Franklin. Son procès a été remis au 7 avril.

## Grèves à Tokyo

Tokyo, 31. (P.A.) Plus de 53,000 travailleurs municipaux de Tokyo ont fait la grève dimanche pour obtenir une augmentation de salaire arrêtant les tramways de la ville et fermant les bureaux.

C'est la première grève de tramways à Tokyo en 14 ans.

Les employés de bureaux de la ville ont aussi fait la grève, de même que des employés des aqueducs et 25,000 instituteurs.

Les écoles sont actuellement dans la période de vacances, mais les instituteurs sont entrés en grève pour le prochain semestre.

# Le nouveau maire de Sherbrooke

Sherbrooke, 30. (DNC) Dans le discours qu'il prononçait lundi soir à l'hôtel de ville lors de la séance solennelle de son intronisation comme maire de Sherbrooke, Son Honneur le maire Alphonse Trudeau a insité surtout sur l'institution d'un fonds de pension pour les employés municipaux qu'il a promis d'établir dans quelques mois. Le nouveau premier magistrat de Sherbrooke a déclaré que le premier problème qu'il faut régler avant tout à l'hôtel de ville est celui des salaires des employés municipaux. Le nouveau maire a observé que l'augmentation des salaires à l'hôtel de ville en 1947 avait entrainé des déboursés additionnels de $160,000 et que dans le même domaine, l'on prévoyait pour 1948 un déboursé de $40,000.

Le nouveau maire de Sherbrooke a encore déclaré que "nos revenus ordinaires ne seront pas suffisants pour boucler notre budget, il faudra donc pratiquer une saine économie".

Le prédécesseur de M. Trudeau à la présidence des destinées de la ville, M. Guy Bryant, maire sortant de charge, avait également fait allusion à la question finance en observant qu'il deviendra peut-être nécessaire d'imposer des taxes spéciales.

En parlant de projets d'avenir, M. Trudeau a déclaré qu'il caressait l'espoir de voir s'élever à Sherbrooke un Centre Civique qui pourrait être un édifice érigé à la mémoire de nos soldats disparus. Le nouveau maire a déclaré que ce projet pourrait probablement se réaliser avec le concours des deux gouvernements, à l'aide aussi de souscriptions individuelles et collectives et que pour augmenter les revenus de la ville, l'on pourrait aménager une partie de cet édifice en bureaux loués.

Les quatre conseillers élus, MM. Paul Hamel, A. C. Ross, Norbert Bergeron et Armand Nadeau ont également dit quelques mots seulement pour remercier leurs électeurs et souligner leurs bonnes dispositions à l'endroit de la cité.

# Mort de monsieur Oscar Bédard

Une famille estimée de notre ville vient d'être cruellement éprouvée par la mort de M. Oscar Bédard, époux de dame Elmire Drolet, survenue subitement le 29 mars, à l'âge de 71 ans et 8 mois.

Outre son épouse, le regretté défunt laisse dans le deuil ses fils, MM. Charles-Aimé, Oscar Bédard, de Québec, Lucien Bédard, d'Edmonton, Alberta; ses filles, Mmes Antonio Bussière (Ella), Mlles Simonne, Marguerite et Jacqueline Bédard; son gendre, M. Antonio Bussière; ses belles-filles, Mme Charles Bédard, (Rita Morin), Mme Oscar Bédard (Marie-Antoinette Gagnon), Mme Lucien Bédard, (Lucie Bourque); ses soeurs, Mme Philias Cantin, Mme J.-A. Blackburn, Mlle Hermine Bédard; ses beaux-frères et belles-soeurs, M. J.-A. Blackburn, M. et Mme Elzéar Bédard, M. et Mme Roméo Bédard, Mme J. McGraw, M. Napoléon Drolet, M. et Mme Jos. Drolet, M. et Mme Charles Drolet, Mlle Louise Drolet, Mme Jos. Parent, Mme Jos. Garneau, ainsi que plusieurs neveux et nièces, cousins et cousines.

Les funérailles auront lieu demain le 1er avril, en l'église du St-Sacrement.


**IMPÉRIAL**
—GARDE A L'AFFICHE JUSQU'A VENDREDI SOIR—

DEUX FILMS FRANÇAIS :
Il est connu et respecté des catholiques et des autres, car ce personnage est un prêtre très humain, athlète et musicien . . .

**"LA ROUTE SEMEE D'ETOILES"**
(Version du film "Going My Way")
avec
Bing Crosby, Rise Stevens et Barry Fitzgerald

COMEDIE :
**"JOSETTE"**
avec
Simone SIMON, Don AMECHE et Robert YOUNG



**AMERICAN CLUB**
vous donne rendez-vous pour quatre heures de spectacle avec
**TONY PASTOR**
et son orchestre au complet.
en vedette :
LES CLOONY SISTERS
vocalistes
STUBBY PASTOR
étoile de la trompette
HENRY RIGGS
drummer
pour la 1ère fois à Québec
VENDREDI et SAMEDI
2 et 3 avril — de 7 à 10 hres p.m.
Programme ouverture :
Guy Boucher et ses 15 musiciens.
Aussi Barbara Taylor au micro.
Réservation, tél.: 4-8620



**CINEMA DE LEVIS**
Aujourd'hui jusqu'à vendredi
Laissez tout de côté pour venir voir ce spectacle mirobolant




SUJETS COURTS



**CINEMA de PARIS**
A L'AFFICHE




En programme double avec
Charles VANEL
LA CABANE AUX SOUVENIRS
PIERRE LARQUEY



**RIALTO**
AUJOURD'HUI
Programme double français
Le film le plus follement drôle qui soit




En programme double avec






Auj. 1.15 — Continue




in
'The Bachelor and the Bobby-Soxer'

AUTRE ATTRACTION :
GEO. O'BRIAN dans
"GUN - LAW"
Mat. : 30c—Soirée : 49c (taxes incl.
**VICTORIA**



**CARTIER**
JUSQU'A VENDREDI SOIR

*"Il gagna un empire au jeu de cartes... conquit facilement le coeur de sa bien-aimée... construisit Harrow de ses mains... mais dépouillé de son vernis de gentilhomme, il était un homme aux moeurs sauvages et un renégat d'équipage !"*

FOXES HARROW
**The Foxes of Harrow**
Starring
REX HARRISON
MAUREEN O'HARA
— SECOND FILM —
Jack OAKIE
Joan DAVIS
"SHE WROTE THE BOOK"


# Amusements

Un nouveau concert de Maurice Chevalier à Québec ! Billets en vente demain à 9 hrs !



On sait que le populaire Chevalier revient à Québec, au Palais Montcalm, au début de mai. La vente des billets pour cette série de concerts ayant battu tous les records, l'organisation de cette tournée a décidé, pour la satisfaction des Québécois, d'ajouter une autre soirée qui aura lieu mercredi le 5 mai. Demain, à 9 h., au théâtre, les billets seront mis en vente pour ce dernier concert chez nous du plus populaire chanteur fantaisiste au monde. On ne retient aucune place par téléphone. Lors de la première vente, les gens ont acheté les billets par demande de 20 et même 30 billets ce qui a dégarni les tableaux dans l'espace de peu de temps. Plusieurs ont été désappointés. Nous le regrettons. Pour éviter de nouvelles critiques, demain matin, les premières personnes pourront vérifier le tableau des billets et constater que c'est une salle complète de billets qui est à la disposition du public. Premiers arrivés, premiers servis. Il reste aussi un choix limité de billets pour les concerts des 1er, 3 et 4 mai. Les billets seront en vente jusqu'à samedi à 6 h. Qu'on se hâte car la caisse fermera ensuite pour ouvrir de nouveau seulement le lundi matin, 26 avril alors qu'on pourra se procurer les billets non vendus, s'il en reste ! L'an dernier, plus de 3000 personnes durent retourner faute de place disponible. Ne prenez pas le risque d'être déçu cette fois. C'est probablement votre dernière chance de voir et d'entendre en personne l'inimitable Chevalier. Hâtez-vous, soyez là demain matin pour profiter du choix d'une salle complète. —

## Théâtre Lairet, 3ème Ave Limoilou



André Luguet et Annie Ducaux dans une scène de la plus spirituelle comédie "L'Inévitable Monsieur Dubois", présentement à l'affiche jusqu'à vendredi soir.


**-FRANÇAIS-**
Comédie musicale avec le nouveau grand comique COCO ASLAN.



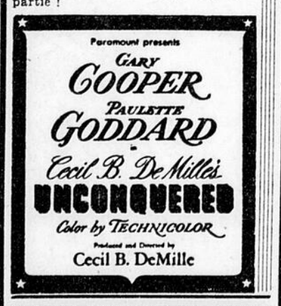

Aussi HELMUT DANTINE, dans
"SHADOW OF A WOMAN"
Barbara Stanwyck, dans
"THE BRIDE WORE BOOTS"



**PRINCESSE**
Une magnifique réalisation qui cause des impressions profondes et vraies ! Doit-elle repousser l'homme qui l'adore, ou l'asservir à son amour.
"POSSESSED"
avec
JOAN CRAWFORD, VAN HEFLIN, RAYMOND MASSEY
"WHISTLE STOP"
avec
GEORGE RAFT, AVA GARDNER, Victor McLAGLEN



JUSQU'A VENDREDI APRES-MIDI
Représentation continue de 1h.30 à 11h
"Unconquered" à 2.15, 5.25, 8h. 30
Tout Québec veut voir ce beau film spectaculaire. Soyez de la partie !




**CAPITOL** MATINÉE .26 SOIR .35-.40 PLUS TAXES
UN THÉATRE FAMOUS PLAYERS



**CLASSIC**
A L'AFFICHE




AU MEME PROGRAMME

Janine DARCEY
FLORELLE
Pierre BRASSEUR
dans
6ième ÉTAGE



à 1 h. 40 Continue
JEAN MARAIS
JOSETTE DAY
dans
"La BELLE et la BÊTE"
**Cambrai** Maintenant
Les billets de faveur sont pas acceptés cette semaine.



2e semaine brisant les records
WARNER BROS.
"MY WILD IRISH ROSE"




ARLENE DAHL - ANDREA KING - ALAN HALE - GEORGE TOBIAS - GEORGE O'BRIEN - BEN BLUE - SARA ALLGOOD

**EMPIRE**
d'aujourd'hui à jeudi à 1.00, 3.05, 5.10, 7.20 et 9.25 p.m. — Dernière représentation complète à 9 h. p.m.


## Au Cartier



Maureen O'Hara que l'on peut voir avec Rex Harrison dans le film de la 20th-Century-Fox "The Foxes of Harrow" actuellement à l'affiche jusqu'à vendredi soir.



Tony Pastor et son orchestre que l'on pourra voir et entendre les 2 et 3 avril à l'American Club. —

# Horaire des cinémas

**CAPITOL** : — Représentation continue de 1h.30 à 11h. Sujets courts à 1h.35, 4h.45, 7h.55. "The Unconquered (146 min.) à 2h.15, 5h.25, 8h.30.

**CLASSIC** : — Coeur de Coq : 12.30, 3.44, 6.45, 9.59 hrs. Actualités : 1.59, 8.14 hrs. 6ième Etage: 2.12, 5.13, 8.27 hrs. Continuel tous les jours.

**CAMBRAI** :— La Belle et la Bête : 1.40, 3.40, 5.30, 7.20 9.25 hrs. ainsi que sujets courts. Continuel tous les jours.

**CARTIER** :— Nouvelles et sujets courts : 1.00, 4.25, 7.50 hrs She Wrote the Book : 1.15, 4.40, 8.10 hrs. The Foxes of Harrow : 2.25, 5.55, 9.20 hrs. Fin: 11.20 hrs. Continuel tous les jours.

**CINEMA DE PARIS** : — Les Aventures de Don Juan (1ière époque) : 12.10, 3.33, 6.36, 9.59 hrs. La Cabane aux Souvenirs : 1.45, 5.08, 8.31 hrs. Actualités françaises : 3.13, 8.11 hrs. Continuel tous les jours.

**EMPIRE** : — My Wild Irish Rose: 1.00, 3.05, 5.10, 7.20, 9.25 hrs. Nouvelles : 2.40, 4.45, 6.55, 9.00 hrs. Sport Reel: 2.50 4.55, 7.05 hrs. A Feather in his Hare (cartoon): 3.00, 5.05, 7.10, 9.20 hrs. Continuel tous les jours de 1.00 à 11.05 hrs.

**FRANÇAIS** : — Shadow of a Woman : 12.45, 6.45 hrs. Sujets courts : 2.04, 8.04 hrs. En êtes-vous bien sûr ? 2.24, 8.24 hrs. Bride Wore Boots : 3.57, 9.57 hrs. Fin : 5.22, 11.22 hrs.

**LAIRET** : — Cartoon : 1.00, 4.25, 7.50 hrs. Les Gosses mènent l'enquête: 1.07, 4.32, 7.57 hrs. Nouvelles et sujets courts: 2.29, 5.54, 9.19 hrs. L'inévitable Monsieur Dubois: 2.44, 6.09, 9.34 hrs. Fin: 11.45 hrs. Dernière représentation complète à 7.50 hrs.

**IMPERIAL** : — Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs. Josette : 1.18, 7.18 hrs. La route semée d'étoiles: 2.42, 8.42 hrs.

**PRINCESSE** :— Sujets courts : 1.00, 7.00 hrs. Whistle Stop : 1.18, 7.18 hrs. Possessed : 2.53, 8.53 hrs.

**RIALTO** : — Florence est folle 12.50, 4.34, 8.05 hrs. Nouvelles et sujets courts: 2.15, 4.25, 7.45. Dernier Atout : 2.40, 6.00, 9.35 hrs. Fin : 11.25 hrs. Continuel tous les jours.

**VICTORIA** : — The Bachelor and the Bobby-Soxer: 1.15, 4.00, 6.50, 9.40 hrs. Gun Law: 3.00, 5.50, 8.35 hrs. Nouvelles: 2.50, 5.40 8.30 hrs. Continuel tous les jours de 1.15 à 11.15 hrs.

**CINEMA DE LEVIS** : — This Time For Keeps : 7.00, 9.30 hrs. Actualités: 8.10 hrs. Phantoms, Inc., 8.40 hrs.

**BIENVILLE** : — Beat the Band : 6.45, 9.45, hrs. Comédie : 7.55 hrs. Cowboy and the Lady : 8.15 hrs. Fin: 10.55 hrs.

**THEATRE CANADA** : — Undercover Maisie: 6.30, 9.45 hrs. Sujets : 7.50 hrs. Song of Sheherazade: 8.00 hrs.


La Société Classique présente
**ERNA SACK**
La célèbre coloratura de réputation mondiale avec accompagnement de flûte
VENDREDI SOIR
LE 2 AVRIL A 8 h. 15
Au piano - - - - JOHN NEWMARK
Flutiste - - - - - LUCIEN GAGNE

PRIX D'ADMISSION :
Orchestre : $4.00 — 3.40 — 2.75
Balcon : 3.40 — 2.75 — 2.00
Loges : 4.50. Sou du Pauvre inclus

Billets en vente maintenant.
EDOUARD LEPINE, impresario
**CAPITOL**



**LA TOUR VAUDEVILLE**
ATTENTION
LES BILLETS DE SAMEDI DERNIER SERONT BONS POUR CETTE SEMAINE, SAMEDI, LE 3 AVRIL
REVUE DE PAQUES
AU PROGRAMME AVEC 12 GRANDS NUMEROS 12
ADMISSION : 50c - 75c - $1.00 — Taxe inc.



**LA TOUR, MARDI 6 AVRIL**
EN CHANTANT DANS LE VIVOIR
de
LA LIVING ROOM
Grand concours avec les gagnants des 6 dernières années
Première fois au Canada
Artistes invités **Lucien Hétu et ses chansons** et le comédien **Wildor.** Vous verrez en personne les amateurs que vous avez entendus à la radio depuis les 6 dernières années. Ce programme promet d'être le clou de la saison et vous présente du chant, de la danse, de la musique, des imitateurs etc., etc. Faites vos réservations à bonne heure en appelant 2-4818.
ADMISSION : .50 — .75 — $1.00 — Taxes incluses.



**AU NOUVEAU THÉÂTRE LAIRET**
(Troisième Avenue à la Dixième Rue, Limoilou)
VOYEZ NOTRE PREMIER PROGRAMME FRANÇAIS
ACTUELLEMENT A L'AFFICHE JUSQU'A VENDREDI SOIR




EN PROGRAMME DOUBLE AVEC
CONSTANT REMY — LISE TOPART
dans
"LES GOSSES MÈNENT L'ENQUÊTE"

Matinées 18c, Taxe prov. 3c, Taxe féd. 1c } 25c
Soirées 26c, Taxe prov. 4c, Taxe féd. 5c } 35c

*REPRESENTATION CONTINUE TOUS LES JOURS*


# Chronique de la radio

## Ecoutez aujourd'hui

MERCREDI, 31 MARS

7.00 CHRC—Debout, c'est l'heure
7.00 CBF—Opéra de quat'sous
7.15 CHRC—Prière du matin
8.15 CBV-CBF—Elévations matutinales
9.00 CKCV—Si ça vous chante
10.15 CBV-CBF—Courrier-Confidences
10.30 CBV-CBF—On frappe à la porte
10.45 CBV-CBF—Les drames de notre temps
11.00 CBV-CBF—Francine Louvain
11.00 CHRC—Courrier de Tante Monique
11.30 CBV-CBF—Les joyeux troubadours
11.45 CHRC—L'heure agricole
12.00 CKCV—Avec un grain de sel
12.00 CBV-CBF—Jeunesse dorée
12.15 CBV-CBF—Rue principale
12.30 CBV-CBF—Le réveil rural
1.00 CBV-CBF—Quelles nouvelles ?
1.30 CBV-CBF—Tante Lucie
2.00 CBV-CBF—Grande Soeur
3.00 CBV-CBF—Les chefs-d'oeuvre de la musique
3.00 CKAC—Rendez-vous avec Denise
4.00 CKCV—Radio-Sacré-Coeur
4.00 CBV—Dernier programme échange de Radio-Canada et Radio-Paris
4.00 CHRC—Chantons avec Ludovic Huot
4.15 CBV-CBF—Pour les malades
4.30 CBV-CBF—Récital
4.30 CKCV—Les maestros
5.30 CHRC—Tante Claire
5.15 CKCV—Charlie Kuntz au piano
5.45 CHRC—Madeline et Pierre
6.00 CBV-CBF—Yvan l'Intrépide
6.00 CKAC—Les gens d'en face
6.45 CBV-CBF—En dinant....
7.00 CBV-CBF—Un homme et son péché
7.00 CHRC—Victoria Marino
7.00 CKCV—Récital conjoint
7.15 CBV-CBF—Métropole
7.30 CBV-CBF—Ensemble sous la direction de Jean Galland
7.30 CHRC—Ecoutez-vous ?
7.45 CBV-CBF—Alys Roby chante
7.45 CKAC—Au music-hall de Paris
7.45 CKCV—Jean Leroye
8.00 CBV-CBF—Ceux qu'on aime
8.00 CHRC—A l'aventure
8.30 CBV-CBF—Fantaisie pour trois instruments
8.30 CHRC—Radio-Charades
8.30 CKCV—Linette au piano
8.45 CBV-CBF—Récital de Lionel Daunais
9.30 CKCV—Curtain Time
9.00 CBV-CBF—Radio-Carabin
9.00 CKAC—Le théâtre de la radio
10.15 CHRC—Virtuosités à l'orgue
10.15 CBV-CBF—Les six peuples balkaniques
10.30 CBV-CBF—Artistes de renom


**Eclaircissez votre peau**
Si de vilaines macules, boutons, eczéma, démangeaisons, écailles de peau, psoriasis acné, têtes noires ou plaques rouges, vous défigurent et embarrassent, essayez **Nixoderm**, ce soir. Sa triple action agit vite pour éclaircir, assouplir et adoucir la peau. 1. Calme démangeaison, feu et cuisson en 7 minutes. 2. Tue plusieurs germes et parasites souvent la vraie cause des affections cutanées. 2. Aide à rétablir la peau. Argent remboursé si **Nixoderm** ne satisfait pas. Demandez aujourd'hui **Nixoderm** à la pharmacie. à



Soyez à l'écoute
**DEMAIN SOIR**
**à 10 h. 15**
**à Radio-Canada**
pour entendre
**Me ANDRÉ DUCHARME**
avocat
Secrétaire de la Jeunesse progressiste conservatrice du district de Montréal.

## Violent débat . . .

(Suite de la page 27)

ne déclaration de M. Roger Ouimet, avocat de Montréal, en rapport avec le procès de Beaucage et de Mme Bjarnason. La discussion se termina par un vote sur la décision du président du comité donnant raison au premier ministre. La décision fut maintenue au vote de 45 contre 23.

M. Wilfrid Hamel a ajourné le débat à 11 h. 30.

**Crédits votés**

Les députés n'ont mis qu'environ trois heures, hier, à voter les crédits du ministère de l'Insdustrie et du Commerce, au montant de $1,256,600.

L'hon. Paul Beaulieu a répondu à toutes les questions de l'Opposition.

Au cours de la discussion, le matin, le chef de l'Opposition, l'hon. Adélard Godbout, a suggéré que le gouvernement établisse des agences commerciales à Londres et aux Indes occidentales, ainsi qu'à Chicago. Quant à notre agence de New-York, M. Godbout recommande au gouvernement de donner des assistants à M. Chartier, agent d'affaires de la province, qui est surchargé de travail.

Dans l'après-midi, le député d'Abitibi-est, M. Henri Drouin, a suggéré que le ministère de l'Industrie et du Commerce devienne en même temps un ministère de Reconstruction.

Sur la question de l'inventaire des ressources naturelles de la province, M. Beaulieu a expliqué qu'on fait un travail soigné. Le ministre a parlé également des octrois que donne son ministère pour aider à l'établissement de petites industries nouvelles.

**La chasse**

Les crédits de la Chasse, au montant de $1,022,600, avaient été votés il y a plusieurs jours avec entente qu'on les discuterait plus tard. Au cours de la discussion, hier après-midi, le ministre, l'hon. Camille Pouliot, révéla que son département étudie encore le projet de construction d'un aquarium au Jardin Zoologique, de Charlesbourg. Le gouvernement, dit-il, songe à aider la Société zoologique, mais ne sait pas encore dans quelle mesure. La construction coûterait de $300,000 à $400,000; peut-être en commencera-t-on les fondations dès cette année.

A la fin de la séance de l'après-midi, les députés ont voté les item qui restaient des crédits des ministères des Affaires municipales, des Terres et Forêts, du Bien-être social et de la Jeunesse, ainsi que de l'Agriculture.

**Nos agences à l'étranger**

L'étude des crédits du ministère du Commerce et de l'Industrie, que dirige l'hon. Paul Beaulieu, a amené le chef de l'opposition, l'hon. Adélard Godbout, à faire quelques suggestions au sujet des agences commerciales de la province à l'étranger.

L'hon. Godbout a suggéré que le gouvernement de la province établisse des agences commerciales à Londres et en Amérique du sud, et il a demandé également qu'on nomme un assistant à M. C. Chartier, agent de la province à New-York, qui est débordé de travail. M. Godbout a aussi dit que le temps est peut-être venu d'ouvrir une deuxième agence du Québec à Chicago.

En soulevant la question de nos agences à l'étranger, M. Godbout a demandé à M. Beaulieu s'il ne croit pas que le temps est venu d'établir des agences commerciales québecoises en Amérique du Sud. Le ministre a répondu que, pour le moment, le travail est effectué par l'agent de la province à New-York, M. Chartier, qui passe un mois chaque année à visiter les centres de l'Amérique du sud, M. Chartier a demandé un assistant et le gouvernement étudie cette question.

**M. Godbout** : — A New-York, M. Chartier a plus d'ouvrage qu'il n'en peut faire et on devrait l'y laisser et peut être même l'aider davantage. Il y a énormément à faire aux E.-U. pour la vente de nos produits. Quant à Londres, le secrétaire provincial est passé par là et il s'est rendu compte qu'il fallait une agence là-bas.

**M. Beaulieu** : "Pour le moment, nos contacts avec les Anglais sont établis par les représentants de ces derniers aux Etats-Unis. Nous sommes en relations constantes avec eux.

M. Godbout a insisté quand même sur la nécessité d'établir une agence du Québec à Londres, dans le plus bref délai possible, parce que si nous n'y prenons garde nous allons perdre notre commerce de bacon au profit du Danemark qui se renseigne sur le goût anglais et s'organise pour le satisfaire. M. Godbout a rappelé que son gouvernement a donné des primes sur le porc à bacon pour favoriser ce commerce avec l'Angleterre.

"Ce que je reclame pour le Québec, ajoute M. Godbout, c'est que nous prenions notre part du commerce de notre pays avec l'étranger."

**M. Beaulieu** : "Actuellement, il n'y a pas lieu de stimuler la vente; nous vendons tout ce que nous produisons."

**M. Godbout** : "Mais il faut prévoir pour demain. Le bacon, par exemple, ne se prépare pas du jour au lendemain; il faut d'abord améliorer l'espèce porcine, ce qui prend de 4 à 5 ans. Il faut avoir à l'étranger un représentant qui se tiendra au courant des possibilités de commerce et pourra en tirer le meilleur parti possible pour la province."

Le député de Montmorency, M. Jacques Dumoulin, invita le gouvernement à suivre surtout d'assez près le marché français.

**L'élection de Compton**

L'étude des crédits de l'hon. Paul Beaulieu, ministre du Commerce et de l'Industrie a donné lieu à un débat quasi inattendu où les députés se sont passablement écartés du sujet pour parler de l'élection de Compton et des autres élections partielles tenues depuis l'arrivée au pouvoir de l'Union Nationale en 1944.

L'hon. Léon Casgrain a montré à la Chambre un photostat d'un bulletin de vote employé dans l'élection de Compton, portant les initiales de l'officier rapporteur et une croix dans le carré placé vis-à-vis le nom de M. C.-D. French. L'honorable Maurice Duplessis et le député de Rivière-du-Loup se taquinaient depuis quelque temps sur ce sujet quand la tempête éclata. A une heure elle n'était pas terminée et la séance a fini par le chant de la "Marseillaise". Pendant l'étude des crédits de M. Beaulieu, on en vint à parler des élections partielles, le gouvernement se vantant de les avoir toutes gagnées et l'opposition reprochant à M. Duplessis de ne pas avoir fait l'élection du comté de St-Louis.

M. Casgrain affirma que le premier ministre se fait illusion et qu'il compte trop sur sa caisse électorale pour gagner les prochaines élections. M. Duplessis répliqua par la nomenclature des majorités de ses candidats dans la Beauce, Bagot, Compton et Huntingdon.

**M. Léon Casgrain** (brandissant un photostat d'un bulletin de vote initialé) : "Ce n'est pas difficile de gagner des élections avec les moyens que vous employez. Voici un bulletin de vote initialé par un des officiers rapporteurs dans le comté de Compton."

M. Godbout est entré dans la bataille pour déclarer que, du fait qu'il n'y a pas eu de décompte judiciaire dans le comté de Compton, il a été impossible de sortir un bulletin initialé de la boite du scrutin. Le bulletin que possède l'opposition est donc un bulletin qui a été initialé le jour de l'élection et qui a servi à des manoeuvres frauduleuses.

**M. Godbout** : "Le peuple sait par quelles tactiques le gouvernement gagne ses élections, et, aux élections générales, le gouvernement perdra tous les comtés où il a réussi à se faire élire par ces moyens frauduleux. C'est l'organisation que nous avons eu à rencontrer aux élections et ce bulletin nous a été envoyé avec d'autres.

Le chef de l'opposition explique alors de quelle façon on procède. Il s'agit d'obtenir, le matin, avant l'ouverture des polls, un bulletin officiel initialé par l'officier rapporteur. Ce bulletin est remis à l'organisateur politique qui le donne à un électeur en lui disant : Va voter, jette ce bulletin dans la boite et rapporte-moi celui que te donnera l'officier rapporteur. Sur remise du dernier bulletin, on donne une récompense au voteur bénévole et le jeu recommence et dure toute la journée.

**M. Godbout** : "Vous vous êtes fabriqué des majorités avec ces bulletins truqués et en faisant des promesses et des menaces. C'est ainsi qu'on a donné deux fois des octrois que l'on ne pouvait obtenir qu'une fois. Dans le comté de Huntingdon, le soir de mon assemblée à St-Anicet, on avait organisé dans la paroisse deux bazars où les prix étaient donnés gratuitement.

A 1 heure le débat s'est ajourné dans un tumulte considérable.

## L'Adoration Perpétuelle

M. l'abbé Gaspard Robert, du Séminaire de Québec, prêchera une heure sainte solennelle au sanctuaire de l'Adoration Perpétuelle, 18, Grande-Allée, demain soir de 8 heures à 9 heures. Les membres de l'Association de l'Adoration Perpétuelle et leurs amis sont cordialement invités.


**PERTUSSIN**
**CONTRE LA TOUX**

Chaque année, au Canada et aux Etats-Unis, on emploie des millions de bouteilles de ce remède bien connu contre la toux. Il faut donc que PERTUSSIN soit efficace — *il l'est.* Des millions de gens savent qu'il apporte un soulagement immédiat. Ne laissez pas une toux tenace vous torturer — prenez PERTUSSIN. Sûr pour tous — même pour les très jeunes enfants. En vente chez tous les pharmaciens.

AGIT *Vite*

47-S2


## Lewis nie qu'il ait été la cause de la grève nationale du charbon

**Le chef des mineurs américains affirme devant une commission d'enquête que ses syndiqués ont déclaré la grève d'eux-mêmes. — La grève dure depuis le 15 mars. — Que fera Truman?**

Washington, 31. (PA) Après avoir été forcé de comparaitre devant une Commission d'enquête au sujet du charbon, M. John-L. Lewis a nié catégoriquement hier avoir été la cause de la grève nationale dans les charbonières bitumineuses.

Il a déclaré que les mineurs ont décidé d'eux-mêmes de quitter le travail, "après s'être aperçus qu'ils ont été frustrés dans leurs contrats de travail avec les propriétaires de mines".

Cette grève a commencé le 15 mars dernier, soit trois jours après que Lewis eut envoyé une lettre aux locaux de l'union internationale (indépendante), disant que les propriétaires avaient "déshonoré" leurs contrats en refusant d'accorder des pensions aux mineurs.

Mais Lewis a insisté sur le fait que ses syndiqués ont fait la grève d'eux-mêmes.

La Commission devant laquelle le président de l'Union des Mineurs a comparu doit présenter les résultats de son enquête au président Truman, dès aujourd'hui. Par la suite il se peut que Truman donne la permission au procureur-général d'émettre une injonction devant mettre fin à la grève. Cette Commission a siégé et appliqué la loi des relations ouvrières des sénateurs Taft et Hartley.

Lewis a été forcé de comparaitre devant la Commission après avoir ignoré le sub-poena qu'il avait reçu lundi. C'est donc "sous une pression" que le chef des mineurs a donné son opinion sur la grève au sujet de la pension.

John-L. Lewis a dit qu'il demandait une pension de $100 par mois pour chaque mineur ayant atteint l'âge de 60 ans après 20 ans de service. Il a précisé que cet argent devrait être pris à même les fonds créés à cet effet par les propriétaires. Lewis veut que ces argents proviennent d'une royauté de dix cents la tonne de charbon retiré des galeries.

Le chef de l'union des mineurs veut également que cette pension soit payée aux syndiqués retirés ainsi qu'à ceux dont les compagnies ne fournissent pas à la caisse de secours.

## Les mémoires du général Stilwell surtout dirigées contre Tchiang

New-York, 31. (PA) Les mémoires assez âpres du général Joseph-W. Stilwell ancien commandant de l'armée américaine, en Orient, ont été publiés hier révélant sa conviction qu'en 1944, les communistes ont offert un meilleur plan aux Chinois et que les communistes auraient dû combattre les Japonais avec les troupes du Kuomintang, au lieu de les attaquer séparément.

Les pensées de son journal posthume sont surtout dirigées contre Tchiang Kai-Shek, qu'il appelait habituellement "la noix" et qui avait obtenu le rappel du vieux général du front chinois.

Le général n'a pas épargné l'ancien président Roosevelt qui a consenti à la demande de Tchiang Kai-Shek, il a appelé le président "le vieux ramolli" et a ajouté qu'il était trop sous l'influence de Churchill. "Après la Conférence de Téhéran en 1943 il a baptisé Staline de "sanglant Joe", après que la conférence eut renversé la décision prise au Caire d'envoyer beaucoup de matériel de guerre en Asie. Le journal personnel du général est publié dans le Ladies'Home Journal du mois d'avril, et comprend 40,000 mots.

Quant à savoir si Stilwell penserait la même chose des communistes d'aujourd'hui et de ceux d'alors, c'est une question qui n'aura jamais de réponse, le général étant mort le 12 octobre 1946, à 63 ans.

Réitérant sa foi dans le peuple chinois et son armée, le général a écrit dans un papier non daté qu'on a publié avec son journal: "Je juge le parti de Chiang Kai-Shek et le parti communiste par ce que j'en vois. Le parti de Chiang Kai-Shek: corruption, négligence, chaos, économie, taxes, paroles et action. Accumulation, marché noir, commerce avec l'ennemi. Le programme du parti communiste: réduction des taxes, loyers, intérêts. Augmentation de la production, niveau de vie. Participe au gouvernement. Et pratique ce qu'il prêche".

Dans son journal Stilwell se présente comme un personnage avec un caractère à trois facettes: d'abord un homme haïssant profondément Tchiang et méprisant les politiciens anglais; ensuite comme un époux qui s'ennuie et écrit de longues épitres moralisatrices à sa femme; enfin un essayiste, dans les discours qu'il se tient sur les injustices du monde.

Il a particulièrement déteste la position anglaise en Birmanie, accusant les Anglais de ne pas se battre parce qu'ils étaient assurés de retrouver la Birmanie autour de la table de paix.

## Réductions de prix décrétées en France

Paris, 31. (PA) Le gouvernement français a décrété hier soir des réductions de prix de 3 à 25 pour cent afin de rendre les produits de la ferme et de consommation à la portée d'un plus grand nombre.

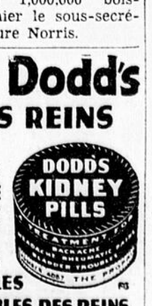
Le gouvernement a de plus décidé de créer une troisième catégorie de francs devant acheter les matériaux non-essentiels qui étaient autrefois obtenus de l'étranger. Le nouveau franc aura une valeur de 260 par dollar. Il s'agit d'une monnaie intermédiaire entre le franc officiel fixé à 214 par dollar, pour l'achat de matière premières, et le franc à taux libre, à environ 300 par dollar.

Le sous-secrétaire des Affaires Economiques, M. Felix Gaillard a annoncé des réductions de prix de 3 à 25 pour cent, devant prendre effet le premier avril, sur les denrées suivantes :

charbon pour usage domestique pendant l'été, 10 pour cent ;
électricité, 7 pour cent ;
bois d'allumage, 10 pour cent ;
chaussures de travail, 5 pour cent;
chaussures de fantaisie, 3 pour cent ;
buanderie, 5 à 10 pour cent, selon la qualité ;
nettoyage, 10 à 25 pour cent, selon la qualité ;
porcelaine, 5 à 10 pour cent ;
équipements de cuisine, 5 pour cent ;
machineries agricoles, 5 pour cent ;
outils agricoles, 5 pour cent ;
engrais, 5 à 10 pour cent.

Washington, 31. (PA) Les prévisions pour la récolte de blé des Etats-Unis sont actuellement "un peu au-dessus de 1,000,000 boisseaux", a révélé hier le sous-secrétaire de l'Agriculture Norris.


**Piluies Dodd's**
**POUR LES REINS**
*pour*
MAL DE DOS
MAL DE TÊTE
L'IMPURETÉ DU SANG
DOULEURS RHUMATISMALES
ET LES TROUBLES DES REINS





## Possibilité . . .

(Suite de la page 25)

sur le territoire canadien. . .

Ces augmentations accordées sont effectives après un avis de trois jours, mais on croit que les compagnies attendront encore au moins deux semaines avant de les annoncer.

Le chef des commissaires, M. J. A. Cross a lu le jugement de 64,000 mots, tandis que son assistant, M. Hugh Wardrope a déclaré que le pourcentage d'augmentation aurait dû être de 24.

Les conclusions ont été basées sur les besoins fiscaux du Pacifique Canadien, après qu'on eut découvert que la dette du Canadien National était trop élevée pour servir d'index du coût.

## L'élite de . . .

(Suite de la page 27)

Il a de plus présidé neuf "Seminar", ou exercices de travaux pratiques sous forme de discussions. Les membres de l'auditoire présentaient leurs questions par écrit.

M. l'abbé Maheux a pu de la sorte recueillir ces questions qui composent un cahier volumineux renfermant plus de deux cents questions, toutes sur le Canada français et les Canadiens français. On comprend qu'il s'agit là d'une précieuse documentation sur les sentiments de nos compatriotes ontariens à notre endroit. A ce sujet, M. l'abbé Maheux signale que les jeunes de l'Ontario manifestent un très vif intérêt pour la province de Québec. Nombre d'étudiants sont desireux de faire un séjour dans notre province pour prendre contact avec notre peuple et le mieux connaitre.

M. l'abbé Maheux a été invité a parler devant les Women's Canadian Clubs de Guelph et d'Hamilton. Il a aussi prononcé une conférence devant les étudiants de l'Université de MacMaster, à Hamilton et une autre devant le club anglo-français des grands magasins Simpson. M. l'abbé Maheux a parlé également sous les auspices du "Teen Twenty's Club".

Il a clôturé la série de conférences publiques sur "Le Canada Français" à Toronto. Les autres conférenciers furent M. Esdras Minville et M. de Tonnancourt, de Montréal, et M. Guy Sylvestre, d'Ottawa. La conférence de M. l'abbé Maheux s'intitulait : "Le Canada français de demain". Les autres conférences s'inspiraient du Canada français d'aujourd'hui.

M. l'abbé Maheux a aussi donné un grand nombre d'entrevues à des étudiants, garçons et filles, qui l'ont consulté au sujet de leurs études. Au nombre de ceux-ci, il convient de mentionner M. Paul Fauteux, fils du président de la Chambre des Communes, et M. Jacques Dussault, de Québec.

M. l'abbé Maheux a été l'hôte de plusieurs institutions ou citoyens à des réceptions en son honneur. Il s'est prêté à poser durant une quinland Mitchener, secrétaire d'Etat zaine de séances pour un artiste-sculpteur qui voulait faire son buste. Durant tout son séjour dans la province voisine d'ailleurs, il a reçu les plus grands témoignages de sympathie. Il a été l'objet d'égards particuliers de la part des familles Rodans le gouvernement d'Ontario, et richard Saunders, professeur d'Histoire et ornithologiste de grande réputation.

M. l'abbé Maheux a été l'hôte du président de l'Université de Toronto, M. Sydney Smith. Il fut également reçu à déjeuner par l'ex-chancelier de l'Université, M. Cody, le département d'Histoire de l'Université de Toronto; M. Lorne Pierce, de la Ryerson Press, le Upper Canada associations. Il fut reçu à diner par M. Vincent Massey, chancelier de l'Université; le colonel Grant Suttie; le University College; M. J.-H. Biggar, des Visites Interprovinciales; M. Lingrad, de l'International Journal, le St. Michael's College; M. Edgar Burton, gérant des magasins Simpson; la famille Salter, dont le chef est un avocat éminent, des membres du département d'Histoire de l'Université de Toronto, et en particulier M. George Brown.

M. l'abbé Maheux a aussi été reçu à des réceptions de l'après-midi chez M. Sydney Smith, M. Henri Jeanneret des étudiants du cours supérieur de français, à Baldwin House et chez M. Preston, professeur à l'Université. Il fut invité à dievrs autres événements sociaux.

Le président de l'Université de Toronto, M. Sydney Smith, résume dans une lettre très éloquente les fruits du séjour de M. l'abbé Maheux dans la province voisine. "Au cours de la semaine dernière", dit-il, "j'ai recueilli en divers quartiers de grands éloges sur la magnifique contribution que vous avez donnée, non seulement à notre département d'Histoire, mais encore à notre université toute entière".

## Les correspondants . . .

(Suite de la page 36)

un discours de 50 minutes que plusieurs journaux britanniques "exerçaient une censure à travers leurs monopoles capitalistes", et que les journaux américains "prêchaient la servilité envers le capitalisme".

Il a ajouté que la liberté de l'information était "réellement réalisé en faveur du peuple" dans l'Union Soviétique.

A la réunion de lundi, Harry Martin, président du American Newspaper Guild, a cité une loi russe comme preuve de ses accusations que la presse russe est contrôlée par le gouvernement.

Yacob Lemakie, représentant de la Russie, à son tour a accusé la presse russe d'essayer de répandre à l'étranger de la littérature pornographique et des "pin-up girls", qui ont provoqué une vague de délinquence juvénile, même aux Etats-Unis.

Cet échange de remarques a eu lieu à la Conférence des Nations-Unies sur la liberte de l'information, à laquelle assistent des représentants de 56 pays, le Canada compris.

Martin a lu la loi soviétique sur la presse, un texte de 1,000 mots plaçant sous le contrôle de l'Etat tous les journaux, les périodiques, les photographies, les programmes de radio, les lectures, les expositions et les films, qui doivent passer entre "les mains du Commissariat de l'éducation du peuple". Il a ajouté qu'un pays qui avait un tel contrôle était en mauvaise posture pour critiquer la liberté de la presse chez les autres.

Le délégué indien, sir Ramaswami Mudaliar, a fait un appel à tous les journalistes à travers le monde pour qu'ils s'unissent et dressent un code d'éthique.

La proposition anglaise en 12 points a été retardée à cause de certaines difficultés avec les Américains. Tous les pays qui signeront cette convention permettraient de recevoir et d'envoyer des informations sans censure gouvernementale et sans discrimination pour des raisons religieuses, politiques, raciales, personnelles ou nationales.

On fait une exception en cas de guerre, de libelles, de blasphème et d'obscénité.

## L'anayse des . . .

(Suite de la page 25)

sonnier et publiée dans l'organe syndicaliste suédois Arbetarn, dit en substance, ceci:

"Nous sommes actuellement 12,000 prisonniers dont la destinée future se jouera en Sibérie où notre situation sera très pénible. De nouveaux internés arrivent tous les jours. Ils sont pour la plupart d'anciens membres de partis politiques autres que le Parti de l'Unité Socialiste (contrôlé par les Russes dans leur zone d'occupation en Allemagne). Aucun des prisonniers ici n'a été incarcéré à la suite d'un verdict de la cour. Malgré les nouveaux arrivants, notre nombre n'augmente jamais . . . chaque semaine une partie des détenus est dirigée ailleurs, ou personne ne sait. Nous dormons chacun à notre tour sur le plancher, au nombre d'environ 150, dans des baraques pouvant en loger 50. Nous sommes de plus battus tous les jours. Notre ration quotidienne est de 500 grammes de pain et d'un litre de soupe. Chaque jour qui passe affecte notre condition psychologique et physique. Les suicides sont courants et s'effectuent de la façon la plus simple. Il s'agit de sortir dans la zone défendue du comp, en direction des sentinelles où le coup de feu ne manque jamais d'abattre son homme".

D'autres histoires similaires et parfois plus tragiques nous parviennent des camps de travail où les nouveaux Tzars de la Russie envoient les dissidents de leurs doctrines.

Est-ce logique que le peuple roumain ait enregistré librement un vote de 92 pour cent en faveur du régime impérialiste? Nous n'osons pas même le douter.

L'esclavage imposé par l'impérialisme soviétique n'est pas une chose simplement abstraite qui force les savants à faire des découvertes et les musiciens à composer selon les données du parti. L'esclavage du coeur et de l'intelligence peut paraitre plus brutale à quelques-uns que les tortures physiques, mais la plupart des gens comprennent beaucoup mieux cette dernière sorte d'esclavage.


**"Facile à emporter"**




SERVEZ Coca-Cola GLACÉ
MARQUE DÉPOSÉE
50F



**DANS L'ESPACE DE DEUX SECONDES**

Moins de deux secondes après avoir commencé à danser, les danseurs à claquettes accomplis frappent le sol à la cadence impressionnante de 840 coups par minute.



Ainsi que le prouve cet essai dans un verre d'eau, moins de deux secondes après que vous avez pris de l'Aspirin, il commence à agir pour vous apporter le

*Essai démontrant que l'Aspirin se désagrège vite dans l'estomac!*

**SOULAGEMENT RAPIDE DE LA DOULEUR**

Quand le mal de tête ordinaire, la douleur névritique ou névralgique vous rendent misérable, employez l'ASPIRIN pour obtenir un soulagement rapide. Comme le savent les millions de gens qui en ont fait l'expérience, l'ASPIRIN agit vraiment *vite* . . . il commence à agir en *deux secondes!* Cette étonnante rapidité d'action est due à un procédé de fabrication comportant *trois étapes importantes . . . au lieu d'une seule.* De plus, l'ASPIRIN contient un seul ingrédient actif qui est si doux pour l'organisme qu'il a été employé . . . d'année en année . . . par des millions de gens normaux sans effets nuisibles. Employez donc l'ASPIRIN—en toute confiance!



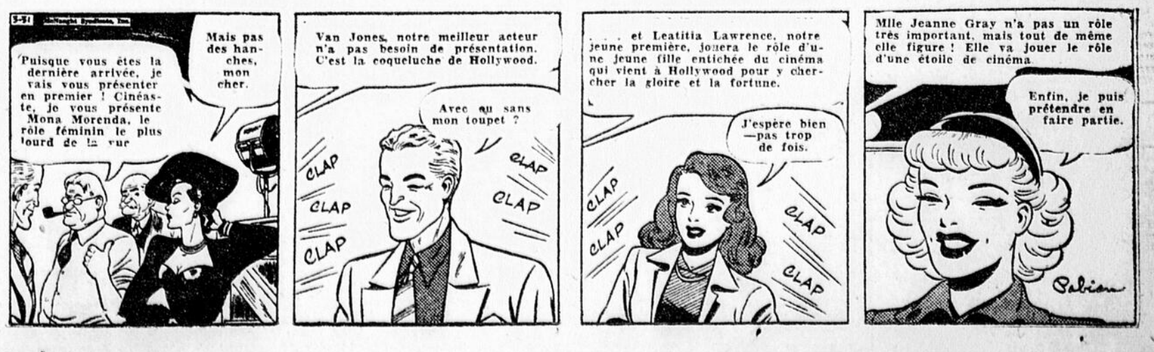

Plus bas prix que jamais!
Petite boite de 12 . . . . . 18¢
Flacon économique de 24 . . 29¢
Gros flacon de 100 . . . . . 79¢

DEMANDEZ TOUJOURS LE VÉRITABLE **ASPIRIN**


**TARZAN** — Episode No 2691 — **Proie facile** — *Par EDGAR RICE BURROUGHS* (Copyright Edgar Rice Burroughs)




**A HOLLYWOOD** — *Par RENNY McEVOY et JIM PABIAN*




## IN MEMORIAM

**MORIN** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 30 mars 1948, à l'âge de 70 ans 9 mois, est décédée dame Marie Bolduc, épouse de sieur Joseph Morin, ancien employé de la Levis Tramways à sa retraite, demeurant au No 296a, rue Wolfe, à Bienville, Lévis.

Les funérailles auront lieu samedi matin, à 9 heures.

Départ des salons funéraires de Maurice Gilbert, 38, Côte du Passage, Lévis, à 8 heures 30 pour l'église du Christ-Roi et de là au cimetière Mont-Marie.

31 mars 3 fs—E

**ROUTIER.** — A Québec, le 28 mars 1948, à l'âge de 86 ans, est décédé M. Alfred-Charles Routier, bijoutier, époux de dame Zélia Blouin.

Les funérailles auront lieu mercredi à 9 heures.

Départ de la maison mortuaire, No 52, côte de la Montagne, à 8 heures 45 pour la Basilique et de là au cimetière Belmont.

29 mars 3 fs—A71372—E

**Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.**

## REMERCIEMENTS

**PARADIS** — Les enfants de M. Alfred Paradis remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de leur père M. Alfred Paradis, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

31 mars—A71487—E


**SERVICES SPÉCIALISÉS**

**Teinturerie Mathieu**
TEL.: 4-1600, 700 St-Albert, Québec. Teinture, nettoyage, pressage sont obtenus selon les méthodes les plus sûres. Teinture pour deuil en 24 heures. Satisfaction garantie ou argent remis.
HR-CDHC—Z9°470—E

**J.-Wilfrid Dubois Inc.**
**Tél.: 5-5298**
DIRECTEUR DE FUNERAILLES, salons mortuaires gratis à la disposition des familles. Embaumeur gradué. J.-H. BUREAU, pres.-gérant, tel.: 4-6946, 2, RUE DUROCHER. CERS-sv.-sp.—Z99631—E

**La Cie Hubert Moisan**
**Tél: 4-2473**
DIRECTEUR de funérailles, salons mortuaires, service ambulance, 297, ST-JOSEPH, Québec.
HIR-serv. sp. HC—A71609—C

Tel 2-2656 — Salons funéraires modernes — ADÉLARD et GUSTAVE LEPINE INC — Directeurs de funérailles — Service d'AMBULANCE — A votre service JOUR et NUIT — 42, Chemin Ste. Foy

# Pourparlers ajournés sur l'agence mondiale de l'énergie atomique

**Le général McNaughton, chef de la délégation canadienne aux Nations-Unies, se dit d'accord avec la proposition américaine demandant la suspension des pourparlers.**

Lake Success, 31. (PC) Le général A. G. L. McNaughton, chef de la délégation canadienne aux Nations-Unies, a déclaré hier que les pourparlers au sujet d'une agence mondiale de contrôle sur l'énergie atomique ont été ajournés sine die:

Le général s'est dit d'accord avec la proposition américaine demandant la suspension des pourparlers. La Grande-Bretagne, la France et le Belgique ont aussi secondé la proposition présentée par M. Frederick Osborn, de la délégation américaine.

Le général McNaughton a dit que le Canada serait désireux de voir comparaître des experts soviétiques sur la question hydro-électrique, et de discuter ouvertement de la chose avec eux. Des savants canadiens ont déjà témoigné devant le comité.

Lundi la majorité des membres du comité se sont dits d'avis qu'on devrait abandonner l'étude de la proposition concernant le contrôle mondial de l'énergie nucléaire. On prendra le vote lundi à cet effet.

L'analyse de la proposition russe démontre que l'Union Soviétique voudrait limiter l'autorité de la Commission Internationale à une enquête périodique. De plus la Russie ne propose aucune mesure de contrôle sauf des recommandations au Conseil de Sécurité.

On s'attend à ce que le problème fasse l'objet d'une étude sérieuse à l'Assemblée des Nations-Unies qui sera tenue l'automne prochain à Paris.

**BARBIER DEMANDE**

**Barbier avec expérience, demandé. Position permanente. S'adresser au Salon de Salaberry, 617 RUE ST-JEAN.**

**Téléphone: 2-1060**
DENTISTE
**Dr J.-E. LaForest**
*Chirurgien-Dentiste*
**76 rue ST-JOSEPH Québec**

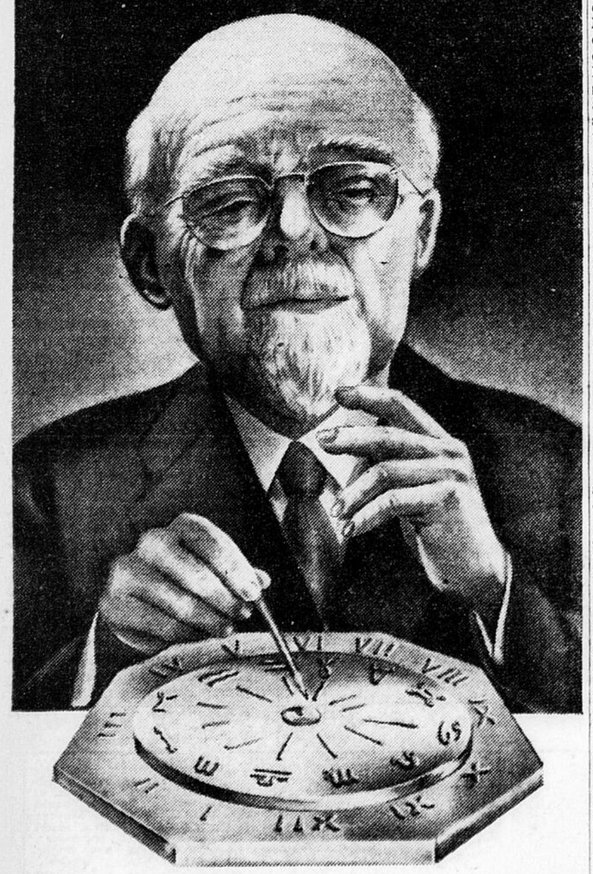
# CHARBON

La Canadian Import Company Limited sert les consommateurs de charbon de Québec et du district depuis plus de soixante-dix ans. Vous aimerez leur service soigné, prompt et courtois, et la qualité de leur charbon. N'attendez pas à la dernière minute pour donner vos commandes du printemps, appelez-les aujourd'hui même.

**Téléphonez 2-1221**

**The**
**CANADIAN IMPORT COMPANY**
**Limited**
**83, rue Dalhousie, Québec**

Et votre avenir?



Des associés sérieux ne confient pas aux astrologues le soin de gérer leur entreprise. Ils n'en confient pas non plus l'avenir au hasard. Ils ne laissent donc pas à des héritiers inexpérimentés de l'un des associés l'occasion de ruiner leur commerce ou leur industrie.

L'ALLIANCE NATIONALE vous offre une police spéciale d'assurance d'affaires, c'est-à-dire le plan exact de protection qu'il vous faut.



AURÉLIEN TOURVILLE, J. F. PLANTE,
*gérants à Québec*
400 BOULEVARD CHAREST, SUITE 408

*Siège social à Montréal*
**ALLIANCE NATIONALE**
*Compagnie mutuelle d'assurance-vie*

## Les fournitures de l'hôtel de ville

Hier soir à quatre heures s'est terminé le délai fixé pour la présentation aux autorités municipales des soumissions concernant les fournitures et marchandises — (y compris l'huile de chauffage) — qu'utiliseront cette année l'administration et les différents services de l'hôtel-de-ville.

## Le Père Carré à l'Institut Canadien

Le prochain conférencier à l'Institut Canadien sera l'un des plus éminents orateurs sacrés de la France religieuse. Le Père Ambroise-Marie Carré, des Dominicains, a étudié sous la direction du Cardinal Petit de Julleville. Entré dans l'Ordre des Frère Prêcheurs en 1926, il fut nommé en 1936 directeur de "La Revue des Jeunes" de Paris. Prédicateur, il parla régulièrement, de 1936 jusqu'à la guerre, sur les antennes de Radio-Paris. Il a donné des sermons et des panégyriques à Norte-Dame de Paris, à la basilique de Montmartre et à la Madeleine, puis dans les cathédrales de Bordeaux, Montpellier et Toulouse. Il a prêché le carême à Notre-Dame de Montréal cette année même.

Le Père Carré a exercé son activité dans les milieux universitaires. Et S. Ex le Cardinal Suhard, archevêque de Paris l'a nommé aumônier de l'Union catholique du Théâtre. Il était déjà l'aumônier du groupe catholique du Conseil d'Etat en France. Le R. Père Carré a écrit plusieurs ouvrages dont quelques-uns sont déjà très répandus au Canada, tel: "Un Dieu qui parle", "Regards sur Jésus", et "Compagnons d'Eternité". Il a fait la guerre de 39 à 45; il est chevalier de la Légion d'Honneur et décoré de la Croix de Guerre avec palme.

L'éminent religieux parlera à l'Institut Canadien de Québec le mardi, 6 avril, à 8 heures 30 du soir. Le sujet qu'il a choisi: "Les écrivains de France en face des inquiétudes du monde", intéressera au plus haut point l'élite intellectuelle qui fréquente les conférences et la bibliothèque de notre Institut centenaire. La carte de membre pour 1948 sera exigée à l'entrée de la salle, 40 rue Saint-Stanislas.

## Les salaires des pompiers

La rumeur court à l'hôtel-de-ville que les pompiers qui viennent de recevoir une augmentation de salaire de 20%, vont demander une nouvelle augmentation de 10%. On sait qu'autrefois les pompiers avaient demandé une augmentation de salaire de 30%, mais qu'une Commission d'arbitrage et la Commission Municipale de la Province ne leur accordèrent qu'une augmentation de 20%.

## Six milliards aux Canadiens

Ottawa, 31. (PC) Selon le bureau des statistiques, les Canadiens ont trouvé environ $6,111,000,000 dans leurs enveloppes de paye, en 1947, soit 18% de plus que les $5,195,000,000 reçus en 1946.

L'index du coût de la vie a été de 135.5 en 1947, comparé à 123.6 en 1947. Toutes les industries sauf la pêche et l'agriculture ont reçu de plus larges sommes. Les premiers estimés du revenu font voir que l'embauchage et le salaire moyen ont été généralement plus élevés cette année que l'année dernière. L'index de l'embauchage dans neuf grandes industries accuse une hausse de 9% sur 1946, tandis que les salaires hebdomadaires ont été environ 11% plus élevés.

On a perdu moins de travail en grèves qu'en 1946. On a sauvé 2,000,000 de journées de travail sur celles perdues en grèves en 1946.

L'embauchage dans l'agriculture a cependant accusé une baisse en 1947. Le revenu du travail dans cette industrie, malgré la hausse des gages, est environ $21,000,000 de moins qu'en 1946. La baisse, connue également dans l'industrie de la pêche, est attribuée à la mauvaise température du printemps dernier.

## M. Ilsley et la tension européenne

Winnipeg, 31. (PC) Toute faiblesse militaire, économique ou sociale des pouvoirs occidentaux pourrait tout simplement aggraver la présente situation critique universelle, a déclaré hier soir l'hon. J.-L. Ilsley, ministre de la Justice.

Il a expliqué que la présente tension entre l'est et l'ouest est née de la peur. Nous avons peur de l'agression rampante du communisme, qui est subtile, ingénieuse et insidieuse . . . L'ouest a peur qu'en dépit de l'abolition publique de l'internationale communiste en 1943, celle-ci soit encore active".

Le ministre de la Justice a ensuite rappelé que les communistes sont élevés avec la notion que les pays capitalistes sont créateurs de crises économiques qu'ils font suivre de guerres impérialistes. En face de ces gens, M. Ilsley a déclaré que nous devions demeurer forts pour décourager toute agression contre nous. Nous devons, a ajouté le ministre, regarde les Nations-Unies comme le dernier ressort pour ceux qui n'ont pu régler leurs différends. L'intention des puissances occidentales en s'unissant n'a pas été agressive, mais défensive, et on ne peut les accuser en "aucune façon d'avoir préparer la guerre".

## Réunions et conférences

**Aujourd'hui**

**Club Richelieu.** — Déjeuner-causerie hebdomadaire du Club Richelieu, à 12 h. 30, au Château Frontenac. Conférence de M. J. H. Biggar, de Toronto. Sujet: Visites interprovinciales.

**Techniciens.** — Conférence et projections fixes ce soir à 8 h., à la salle d'amphithéâtre de l'Ecole Technique, sous les auspices de la Corporation des Techniciens diplômés. M. Walter Schnyder parlera de la Suisse.

**Femmes universitaires.** — Conférence de M. Gordon Ross, ce soir, à 8 h. 15 et assemblée régulière de l'Association des Femmes universitaires.

**Etudes juridiques.** — Séance régulière de la Société des études juridiques, ce soir, à 8 h. 30 au Palais de Justice. Conférence de Me Pierre Letarte sur "La réglementation du commerce des valeurs mobilières.

**Lacordaire.** — Réunion du Cercle d'études, ce soir à 8 h. 30, dans la crypte de l'église St-Roch.

**Locataires.** — Assemblée de la Ligue des Locataires ce soir à 8 h., à la salle paroissiale de Notre-Dame de Pitié.

**Quartier latin**

# On manifeste plus d'intérêt pour la philosophie thomiste aux E.-U.

**M. Charles de Koninck rentre d'une tournée de conférences dans des universités américaines. — En parlant de communisme à un auditoire de prisonniers. — Fait membre honoraire des "Seekers" de la prison de San-Quentin.**

On prend de plus en plus au sérieux la philosophie thomiste aux Etats-Unis, nous dit hier soir M. Charles de Koninck, doyen de la Faculté de Philosophie de Laval, qui revient d'une tournée de conférences de six semaines aux Etats-Unis, au cours de laquelle il eut une expérience intéressante avec un auditoire de prisonniers dans la grande prison de San-Quentin, en Californie.

Invité à assister à une discussion d'un groupe de prisonniers, les "Seekers" (Chercheurs), sur les relations avec la Russie et le Communisme, M. de Koninck, après avoir écouté leurs argumentations pour ou contre, leur apporta son témoignage appuyé sur les enseignements qu'il a souvent donnés sur cette question. Il a d'abord bien démontré les différences qui existent entre le régime politique de la Russie et la philosophie communiste elle-même. Puis il a poursuivi en montrant comment Dieu seul peut donner un sens logique à l'existence et au monde.

Le distingué philosophe dit qu'il n'y eut jamais d'auditoire aussi intéressé et enthousiaste que les quelque 150 prisonniers de San-Quentin, ajoutant qu'il dut ensuite causer avec plusieurs d'entre-eux. M. de Koninck fut ensuite invité à devenir membre du cercle des "Seekers" ce qu'il accepta volontiers.

Au cours de sa tournée, M. de Koninck visita l'Université Notre-Dame dans l'Indiana, le St. Mary's College, près de San Francisco, l'Université d'Etat de Californie, ainsi que quelques autres universités américaines. Il nota qu'à l'Université de Californie, qui est une institution non-confessionnelle, il rencontra l'un des plus intéressants groupes de professeurs. Dans ses cours il a traité de l'existentialisme, de la nature de l'expérience physique et biologique et de divers aspects de la philosophie des mathématiques.

Au sujet des tendances qui se manifestent chez les philosophes américains, M. de Koninck se défendit de donner un tableau d'ensemble, mais il nota qu'on manifeste beaucoup d'intérêt pour la philosophie thomiste. Il précise que le matérialisme tend à disparaître de l'esprit des jeunes Américains, parce que ceux-ci ont un esprit plus critique à l'endroit de leurs anciens maitres. Les jeunes étudiants les plus intéressants aux Etats-Unis s'émancipent peu à peu de la philosophie pragmatique.

Lorsque nous abordons la question du rayonnement de l'Université Laval aux Etats-Unis, M. de Koninck nous dit que Laval, la première université française d'Amérique, semble assez bien connue dans les universités qu'il a visitées.

**Soutenance de thèse**

Jeudi, le 1er avril, à 4 h. 30 p.m., au grand amphithéâtre de la Faculté des Sciences de l'Université Laval (Boulevard de l'Entente), Monsieur Georges-Wilfrid Corrivault soutiendra une thèse pour l'obtention d'un doctorat en sciences naturelles. Cette thèse est intitulée: Contribution à l'étude de la biologie du homard des eaux de la province de Québec.

Le jury sera composé de MM. les docteurs Louis-Paul Dugal, président, A. C. Huntsman, Lionel Daviault et Jean-Louis Tremblay.

,apU3

## Claxton et les activités russes

Ottawa, 31. (PC) Le ministre de la Défense, l'honorable Brooke Claxton a déclaré hier soir que les activités de la Russie depuis la fin de la guerre forcent toutes les nations libres à unir leurs forces de défense et à présenter un front commun contre l'agression. Le ministre parlait en faveur du recrutement dans les rangs de la Marine, de l'Armée et de l'Aviation.

"Il semble terrible de parler de la possibilité d'une guerre si tôt après avoir réussi à mater l'Allemagne et le Japon sur les champs de bataille.

"Mais nous savons que la Russie s'est impunément opposée à tout effort pour établir des conditions de paix. Elle a tenté de créer un chaos, qui est la seule condition sûre pour l'établissement du Communisme".

Le ministre de la Défense a cependant ajouté que "même si le Canada prend actuellement toutes les précautions nécessaires, il ne faut pas conclure que la guerre est imminente ou inévitable".

M. Claxton a ajouté que tout en faisant notre part de coopération avec les autres pays pour établir la paix dans le monde, il faut que le Canada maintienne une force armée supérieure à celle qui a prévalu entre les deux dernières guerres".

## Officiers élus

St-Hyacinthe, 31. (PC) Le Société d'agriculture du district de St-Hyacinthe a élu les officiers suivants pour le prochain terme: président, Roland Pigeon, de Verchère: vice-président, J.-B. Lemoine, de Ste-Victoire: directeurs, Donat Girard, de Ste-Rosalie: Joseph Fontaine, de St-Hyacinthe: Hector Rodier, de St-Liboire. Albany Sylvestre, de St-Simon; René St-Martin, de Sorel; Georges Noiseux, de Rougemont; Omer Miller, de St-Milaure, et I. Archambault, de St-Antoine, exécutif, M. Pigeon, comme président; Joseph Fontaine; Domina Fortin, agronome pour le district de St-Hyacinthe; Donat Girard; Ernest-O. Picard, maire de St-Hyacinthe; R. Baillet et J.-B. Lemoine.

## Réunion des directeurs de l'A.E.C.

Plusieurs questions d'administration ont été étudiées hier soir au cours d'une réunion des directeurs de l'Association des Employés Civils, tenue à la salle des bills privés sous la présidence de M. Pellerin Lagloire. Des problèmes d'intérêt professionnel et les budgets de quelques comités sportifs ont été discutés. Au cours de l'Assemblée, le président a formulé la proposition, acceptée à l'unanimité, de faire chanter chaque année une messe de Requiem pour les membres défunts de l'A.E.C. La soirée s'est terminée sur la présentation et la discussion du rapport financier.

**L'INDIGESTION**
**est un symptôme sérieux**



**dont il faut éliminer la cause**

L'indigestion est une sonnette d'alarme. Les aliments non digérés empoisonnent votre système. La façon logique de remédier au désordre de votre estomac, c'est d'en *faire disparaître* la cause. Recourez aux comprimés Fruit-a-tives qui contiennent 10 des remèdes dont la nature nous a gratifiés. Fruit-a-tives, voilà qui s'attaquera à la racine du mal, pour activer l'intestin et stimuler la digestion. En aidant votre foie à sécréter plus de bile, les comprimés Fruit-a-tives suscitent l'aide naturelle des sucs gastriques. Avant longtemps vous vous sentirez beaucoup mieux. Les comprimés Fruit-a-tives se vendent dans toutes les pharmacies.

**FRUIT-A-TIVES**

## La campagne d'immunisation

M. le docteur Berchmans Paquet, directeur du Service Municipal de l'Hygiène, et ses infirmières Mlles H. Turcotte, A. Robitaille, M. Dumontier, Mme L. Bureau-Chassé sont entrés hier en campagne contre la diphtérie et la coqueluche. Quelque 170 injections ont été administrées à quelque 170 enfants de la paroisse St-Joseph.

Le médecin de la Ville et ses collaboratrices se rendront cet après-midi à l'Ecole St-Maurice pour vacciner les enfants de la paroisse entre 2 h. ½ et 4 h.

Dans sa tournée, M. B. Paquet bénéficie également de l'aide de représentantes de l'Ambulance St-Jean.

Le docteur nous déclare qu'il prévoit que cette année seront vaccinés moins d'enfants que l'an dernier.

## L'effectif des armées du pays

Calgary, 31. (PC) En se basant sur l'effectif des forces militaires américaines, le Canada devrait avoir au moins 130,000 hommes sous les drapeaux de l'Armée, de l'Aviation et de la Marine. C'est du moins ce qu'a prétendu hier M. E. D. Fulton, député conservateur pour le comté Kamloops.

"Au rythme actuel de recrutement, selon les chiffres fournis par le ministère de la Défense, il faudra encore 10 ans avant que le Canada puisse atteindre un effectif comparable à celui qui existe actuellement aux Etats-Unis", a dit M. Fulton.

"Les Américains admettent malgré celà que leurs services sont inadéquats pour remplir les tâches qui leur incombent. Ces tâches ne sont pas de faire la guerre la paix".

Au cours d'une allocution qu'il prononçait hier soir devant les membres de la jeunesse conservatrice de Calgary, M. Fulton a ajouté que le gouvernement a refusé de discuter la position des forces armées du Canada.

Les Etats-Unis ont actuellement 1,392,000 hommes sous les armes, et ils ont l'autorisation de porter cet effectif à 1,700,000. Sur une base comparative, le Canada devrait avoir actuellement 107,000 hommes entrainés avec l'autorisation pour un totatl de 130,000.

On aurait dévoilé à la Chambre des Communes qu'il y a actuellement 34,000 hommes dans l'armée canadienne. Le recrutement en rapporte 9,000 par année.

## TEMPERATURE



Toronto, 31. — (PC) Voici les minima et les maxima de la température dans les principales villes du Canada, hier, selon le bureau météorologique.

| Villes: | Min. | Max. |
|---|---|---|
| Vancouver | 41 | 52 |
| Edmonton | 16 | 28 |
| Winnipeg | 17 | 32 |
| Toronto | 29 | 40 |
| Ottawa | 31 | 43 |
| Montréal | 37 | 43 |
| Québec | 25 | 42 |
| St-Jean | 19 | 39 |

**Pronostics**

Montréal, 31. (PC) Voici les pronostics de la température pour aujourd'hui.

Régions de Québec et du Lac St-Jean: Peu de changement dans la température, clair devenant nuageux dans la soirée. Vents légers du sud-ouest. Min. 24.

**Le soleil**

Lever: 5 h. 43
Coucher: 6 h. 27

**Dr Jean TROTTIER**
*CHIRURGIEN-DENTISTE*
**37 rue St-Eustache**
**Téléphone: 3-6675**
**(Coin St-Jean près chez Lindsay)**

## Un prévenu s'affaisse en cour du Recorder

Un des nombreux prévenus arrêtés au cours de la dernière fin de semaine en état d'ébriété, s'est affaissé hier matin dans le banc des accusés en cour du recorder, et a provoqué une vive émotion pami l'assistance qui remplissait la salle d'audience.

Il a été impossible de savoir s'il s'agissait vraiment d'une pamoison soudaine ou d'une mystification. De fait quelques minutes après avoir été secouru par des agents de police, il apparut si parfaitement revenu à la santé qu'on s'interrogea sur la véritable nature de cette apparente défaillance. Accusé d'avoir été trouvé ivre dans la rue, il reconnut sa culpabilité et se vit imposer une amende de $10.

## Grève déclarée à l'Epiphanie

L'Epiphanie, 31. (PC) Environ 125 employés à l'usine de la Canada Manufacturing Company, de ce village du comté de Montcalm, se sont mis en grève hier pour appuyer leur demande d'augmentation de salaire.

Le grève fait suite au refus de la compagnie de se conformer aux recommandations d'un tribunal d'arbitrage formé pour étudier les demandes du Syndicat national des ouvriers des boites de carton, affilié à la Confédération des Travailleurs Catholiques du Canada, qui représente les ouvriers de l'usine.

Le porte-parole du syndicat a dit que les ouvriers avaient réclamé une augmentation générale de 15 cents de l'heure, mais que le tribnal d'arbitrage accorda "une augmentation immédiate de cinq cents".

Il ajouta que le tribunal en était venu à cette décision après que la compagnie eut déjà accordé une augmentation. La compagnie refusa d'accorder une augmentation additionnelle de cinq cents, recommandée par le tribunal, après avoir elle-même donné une augmentation.

# Les correspondants étrangers ont droit à la liberté de mouvement

**Les délégués à la conférence de la liberté de la presse à Genève adoptent une résolution contestée par le bloc de l'opposition soviétique. — Les rapports de la presse en marge de la mort de Masaryk.**

Genève, 31. (PA) La conférence des Nations Unies sur la liberté de l'information a adopté hier contre le bloc de l'opposition soviétique une résolution philippine pour encourager la liberté de mouvement des correspondants étrangers.

La résolution a pressé les gouvernements "d'encourager le mouvement le plus libre possible des correspondants étrangers dans l'exercice de leurs fonctions . . . et de voir aux mesures nécessaires pour l'entrée, la résidence, le déplacement des correspondants étrangers . . . d'une manière en accord avec leur lois et leurs procédures respectives".

Le vote en faveur de la résolution a été de 20 contre 5. Au cours de la session, le délégué tchèque Adolf Hoffmeister a déclaré que les commentaires faits à l'étranger sur la mort de Jan Masaryk ont été un "tragique exemple d'irresponsabilité".

Hoffmeister a ajouté que les puissances occidentales ont blâmé Masaryk lorsqu'il est demeuré dans le gouvernement, mais qu'à sa mort on en a parlé comme "d'un martyr de la démocratie".

A. E. Bogomolov, chef de la délégation soviétique a déclaré, dans

(Suite à la page 35 7e col.)

LE DOCTEUR
**GUY DROUIN**
**61 rue D'AUTEUIL**
**sera absent jusqu'au 5 avril; il occupera alors son nouveau bureau à 208 Ave des Erables.**

**Pour annoncer l'arrivée du RYE WHISKY CANADIEN**

*Harwood's*

"Un des trésors de **tout** temps"; maintenant offert dans toute la province de Québec. **Voir page 2.**




# QUI

*n'aimerait être MARIN?*

**à ses heures de loisir, dans sa propre ville! à**
**HMCS "MONTCALM", 39 avenue Laurier, Québec, P. Q.**

**Voici votre propre division navale — où vous recevez votre formation avec les copains de votre ville.**





**Vous y trouverez camaraderie, sports et autres distractions qui vous tiendront en forme — des croisières en mer, l'été, à bord de vaisseaux modernes — et les métiers spécialisés enseignés par la Réserve navale.**

**Dès que vous entrez dans la Réserve navale, vous êtes de la Marine. Vous touchez la solde de base du marin dès que commence votre instruction.**



**Que n'apprend-on pas, dans la Réserve navale! Mais surtout, on apprend à devenir marin, à s'y connaitre en bateaux, à exercer des spécialités qu'on envie aux marins partout au monde.**
**Lisez bien ces questions. Si vous pouvez répondre "OUI" à chacune, vous êtes éligible pour la Réserve navale:**

- **Avez-vous 17½ ans ou plus?**
- **Vous portez-vous bien?**
- **Avez-vous fait au moins votre 8e année scolaire?**

**La Marine active vous ouvre aussi de belles perspectives. Si cela vous intéresse, c'est ici qu'on vous renseignera.**

**Passez à votre Division navale et jasez un peu avec les gars. Les marins sont des gens sympathiques, qui vous accueilleront bien et qui répondront à vos questions avec courtoisie.**

**La Marine Royale Canadienne**

RCN6F